



ST-MAURICE - ABBAYE

Les fouilles du Martolet – nouvelle lecture

Alessandra Antonini

avec la collaboration de:

Marie-Paule Guex et Jean-Christophe Moret (archéologues),
Marianne de Morsier Moret et Andreas Henzen (dessinateurs),
Michel Guélat (archéogéologue)

juin 2015

ST-MAURICE - ABBAYE

Les fouilles du Martolet – nouvelle lecture

Alessandra Antonini avec la collaboration de
Marie-Paule Guex et Jean-Christophe Moret (archéologues),
Marianne de Morsier Moret et Andreas Henzen (dessinateurs),
Michel Guélat (archéogéologue)

Table des matières

Volume 1

I INTRODUCTION

- 1 Historique des fouilles archéologiques dans l'enceinte abbatiale** **p. 1**
- 1.1 Les fouilles anciennes sous Pierre Bourban et Louis Blondel
 - a) *Les fouilles du chanoine Pierre Bourban (de 1896 à 1920)*
 - b) *Les fouilles de Louis Blondel (de 1944 à 1949)*
 - 1.2 La reprises des fouilles par les bureaux Stöckli et Lehner
 - a) *Les travaux du bureau Stöckli de Moudon (de 1970 à 1975 et de 1978 à 1979)*
 - b) *Les campagnes de fouilles du bureau Lehner de Sion (de 1994 à 1996)*
 - 1.3 Les fouilles du bureau TERA sàrl de Sion (direction Alessandra Antonini)
 - a) *La suite des fouilles « du Martolet » (2001 à 2014)*
 - b) *La mise en valeur des vestiges du Martolet (2010-2014)*
- 2 Le contexte général** **p. 15**
- 2.1 Les origines historiques et légendaires
 - 2.2 Le plan monumental de l'abbaye au premier millénaire
 - 2.3 Le plan monumental de l'abbaye au bas Moyen Age
- Encart 1 Notices sur certaines bâtiments de la ville**
- 3 De la nécropole romaine à l'abbaye actuelle - un résumé** **p. 18**
- 3.1 Evolution de la cour du Martolet
 - 3.2 Le baptistère

II LE SUBSTRAT NATUREL DU MARTOLET (Michel Guélat)

- 1 Introduction** **p. 25**
- 1.1 Brève chronique des travaux
 - 1.2 Remerciements
 - 1.3 Objectif et méthodes
- 2 Contexte géologique** **p. 27**
- 3 Les analyses de terrain** **p. 28**
- 3.1 Stratigraphie
 - 3.2 Palynologie
 - 3.3 Malacologie
- 4 Datations (C14 et OSL)** **p. 35**
- 4.1 Les datations ¹⁴C
 - 4.2 Datations OSL
- 5 Conclusions** **p. 37**
- 5.1 Eléments de datation : récapitulation
 - 5.2 Synthèse et discussion

- 5.3 Aménagement anthropique du site
- 5.4 Perspectives

6 Bibliographie p. 41

III LE MARTOLET - DE LA NECROPOLE ROMAINE A L'EGLISE DU X^e SIECLE

1 L'espace funéraire romain et ses premiers bâtiments (phases lilas) p. 43

- 1.1 Présentation générale
 - a) *Les tombes de la nécropole romaine*
 - b) *Le bâtiment funéraire sur le replat supérieur*
 - c) *La zone en contrebas du replat*
 - d) *Datation de l'aire funéraire et fonction des bâtiments*
- 1.2 Les tombes de la nécropole romaine
 - a) *Les tombes du replat supérieur*
 - b) *Les tombes aménagées dans la pente*
 - c) *Les tombes du bâtiment oriental*
- 1.3 Le mausolée sur le replat sommital
 - a) *Le bâtiment primitif*
 - b) *Les annexes*
 - c) *Les tombes du bâtiment funéraire*
- 1.4 Le bâtiment oriental adossé au rocher
 - a) *La construction primitive et les tombes qui l'entourent*
 - b) *La transformation du bâtiment avec l'aménagement des foyers*
 - c) *Le cloisonnement du bâtiment et la pose de sols en mortier*
 - d) *Un deuxième édifice situé au sud du bâtiment primitif ?*
 - e) *L'abandon du complexe oriental*

2 La première église et sa reconstruction (églises 1 et 2, phases rouges) p. 57

- 2.1 Présentation générale
 - a) *Le gros-œuvre*
 - b) *Les aménagements à l'intérieur des deux premières églises*
 - c) *Le pourtour de la deuxième église*
 - d) *Les zones funéraires des deux premières églises*
 - e) *Éléments de datation*
- 2.2 Descriptif des deux bâtiments
 - a) *La nef et les deux premières absides*
 - b) *Le couloir d'accès au pied des façades sud et ouest de l'église*
- 2.3 Les tombes sous l'emprise de l'ancien mausolée
 - a) *La sépulture primitive et les deux tombes au sud (T423 et T422, T424)*
 - b) *Les tombes centrales (T428-T470) et les traces de cloisons*
 - c) *Les tombes orientales (T417-T473- et T418-T427)*
- 2.4 Les espaces jouxtant l'église et leurs transformations
 - a) *La chapelle funéraire au nord de l'abside*
 - b) *La sacristie au sud de l'abside et la modification du couloir d'accès*
 - c) *L'espace à l'est des absides*
 - d) *L'annexe occidentale*
- 2.5 Les sépultures des premières deux églises
 - a) *Les tombes situées sous l'emprise de l'église*
 - b) *Les tombes du couloir d'accès*
 - c) *L'espace funéraire au sud du couloir d'accès*
 - d) *L'espace funéraire à l'ouest de l'église*

3 L'agrandissement du chevet (église 3, phases vertes) p. 75

- 3.1 Présentation générale
 - a) *Le gros-œuvre*
 - b) *Les annexes*
- 3.2 Les nouvelles maçonneries de l'église
 - a) *Le chevet (abside M201) et la transformation de la nef*
 - b) *Les adaptation du couloir d'accès au sud*
 - c) *La chapelle funéraire au nord de l'abside*
- 3.3 Les sépultures de la 3e église
 - a) *Les sarcophages en grès coquillier*
 - b) *Une réduction aménagée lors de la construction de la 3e abside*

4 Une église de nouvelles dimensions (église 4, phase bleu foncé) p. 83

- 4.1 Présentation générale

- a) *Le bâtiment*
- b) *Les tombes avec un décor peint ou une inscription*
- b) *Éléments de datation*
- 4.2 Le chevet et ses annexes
 - a) *L'abside*
 - b) *L'ancienne chapelle funéraire au pied du rocher*
 - c) *L'annexe au nord de l'abside*
- 4.3 Le couloir d'accès voûté et son escalier monumental
 - a) *Le couloir des catacombes*
 - b) *L'escalier monumental reliant le couloir des catacombes à l'église*
 - c) *Les étapes du chantier de construction*
- 4.4 Les aménagements à l'ouest de la cage d'escalier
- 4.5 Les sépultures attribuées à la 4^e église
 - a) *Les tombes de la nef et du caveau funéraire au pied du rocher*
 - b) *Les tombes du couloir d'accès (couloir des catacombes et escalier monumental)*
 - c) *L'espace funéraire au pied du rocher*

5 Les deux églises dotées de cryptes (église 5 et 6, phases bleu clair I et II)

p. 97

- 5.1 Présentation générale
 - a) *Le problème de l'église double*
 - b) *La dernière église orientée et sa crypte à couloir (cinquième église)*
 - c) *L'église tournée vers l'ouest (sixième église)*
 - d) *Éléments de datation*
- 5.2 Éléments de la dernière église orientée (église 5)
 - a) *La crypte orientale*
 - b) *L'annexe au nord du chevet avec la tombe insérée dans le mur*
 - c) *Le réaménagement du couloir d'accès (2^e escalier)*
- 5.3 Éléments de l'église occidentée (église 6)
 - a) *Les étapes de construction du chevet occidental*
 - b) *Les aménagements de la crypte et leurs modifications*
 - c) *La nef subdivisée en trois vaisseaux*
 - d) *Les vestiges d'un jubé ?*
 - e) *Le portique funéraire remplaçant l'ancien chœur oriental*
 - f) *Les locaux entre le chevet occidental et le rocher*
- 5.4 Les tombes attribuées à l'église occidentée
 - a) *Les sépultures du portique oriental*
 - b) *Les sépultures à l'intérieur de l'église*
 - c) *Les sépultures entourant le chevet occidental*
 - d) *Les sépultures de la chapelle du rocher*

IV L'ÉGLISE ABBATIALE DES LE XII^E SIÈCLE

1 Les derniers agrandissements de l'église du Martolet (église 7, phases jaune) p. 115

- 1.1 Présentation générale
- 1.2 Le clocher-porche et les nouvelles travées de la nef (phase jaune 1)
 - a) *Le clocher*
 - b) *Les nouvelles travées orientales de la nef*
- 1.3 La chapelle St-Benoît et la reconstruction de l'arcade nord (phase jaune II)
 - a) *La chapelle Saint-Benoît au nord du clocher*
 - b) *La reconstruction de l'arcade nord et les transformations de l'arcade sud*
- 1.4 La chapelle Marie-Madeleine (phase jaune III)
- 1.5 La chapelle Félix V et les transformations de la claire voie sud
 - a) *Les modifications de la claire-voie sud du vaisseau central*
 - b) *La chapelle Félix V du collatéral sud*

2 La cour du Martolet après la démolition de la dernière église p. 123

3 La reconstruction de l'abbaye dès le XVII^e siècle (église 8, phases brune) p. 125

- 3.1 Présentation générale
 - a) *Une nouvelle église tournée vers le sud*
 - b) *Bâtiments et cours de l'abbaye vers le milieu du XVII^e siècle*
 - c) *La construction d'une nouvelle aile conventuelle avant l'incendie de 1693*
 - d) *La reconstruction des bâtiments conventuels au début du XVIII^e siècle*
 - e) *L'élan constructeur de la fin du XIX^e et du XX^e siècle*
- 3.2 Constats archéologiques concernant l'abbaye du XVII^e siècle
 - a) *La façade nord du bâtiment conventuel donnant sur la cour du Martolet*
 - b) *L'ancienne aile sud perpendiculaire au réfectoire*
 - c) *La cour St-Joseph avec le captage de la source*

V TABLEAUX CHRONOLOGIQUES ET D'ÉLÉMENTS DATANT

- | | | |
|---|------------------------------------|--------|
| 1 | Tableau des trouvailles monétaires | p. 133 |
| 2 | Tableau des datations C14 | p. 135 |
| 3 | Tableau des événements historiques | p. 137 |

VI Base de données

(gravé sur CD)

- 1 Bibliographie
 - a) Sources / archives
 - b) Journaux
 - c) Ouvrages
- 2 Inventaire des relevés
 - a) plans
 - b) coupes
- 3 Inventaire des prises de vue (photoarchives)
- 4 Inventaire du mobilier (Complexes)
- 5 Extraits de textes par thèmes
- 6 Inventaire des tombes
- 7 Inventaire des structures et des couches
- 8 Inventaire des maçonneries

Volume 2

VII FIGURES

- 1/1 - 1/48 Historique des Fouilles (chapitre I.1)
- 2/1 - 2/7 Le contexte général – De la nécropole romaine à l'abbaye actuelle (chapitres I.2 à 3)
- 3/1 – 3/14 Le substrat (chapitre II)
- 4/1 – 4/52 Espace funéraire romain et premiers bâtiments (chapitre III.1)
- 5/1 – 5/47 Première église et sa reconstruction (chapitre III.2)
- 6/1 – 6/17 L'agrandissement du chevet (chapitre III.3)
- 7/1 – 7/39 Une église de nouvelles dimensions (chapitre III.4)
- 8/1 – 8/33 Les deux églises dotées de cryptes (chapitre III.5)
- 9/1 – 9/28 Les derniers agrandissements de l'église du Martolet (chapitres IV.1 à 2)
- 10/1 – 26 La nouvelle église XVII^e siècle et le carré abbatial (chapitres IV.3)

VIII RELEVÉS

- 8/1 - Plan de situation des coupes longitudinales et transversales
- Coupes longitudinales A à K
 - Coupes transversales 0, A à N
- 8/2 - Relevé du Martolet par Laserométrie (Archéotech SA)
- Plan de tous les vestiges
 - Plans des phases M1 à M15

I INTRODUCTION

Les fouilles archéologiques sur la commune de Saint-Maurice ont une longue histoire et témoignent du riche passé de cet endroit marqué par une topographie hors du commun. Le territoire de la commune est en effet confiné à l'ouest par les falaises du plateau de Vérossaz et à l'est par le Rhône (fig. 1/1) et le plateau de Chiètres. Protégée au nord, par une étroite écluse formée par le fleuve, la plaine de Saint-Maurice est délimitée au sud par le Bois Noir, la dense forêt qui recouvre le cône de déjection d'une rivière latérale. Ces éléments ont profondément marqué le paysage et sont attestés sur toutes les anciennes cartes de la région, qui, pour le bourg de St-Maurice, atteignent un degré de détail remarquable dès la deuxième moitié du XVIII^e siècle (fig. 1/2 à 1/4). La gorge dans laquelle s'enfile le Rhône formait un étroit passage inévitable et facilement défendable, une circonstance qui a incontestablement influencé le destin de cette bourgade, comme lieu de contrôle sur le chemin des cols qui mènent vers le sud et comme site religieux, dont l'important rayonnement dû aux reliques des soldats martyrs dépasse les frontières locales déjà dès le V^e siècle.

L'importance et l'ancienneté de l'abbaye et l'antique Agaunus à l'origine du lieu ont intrigué de longue date les archéologues : d'abord les religieux de l'abbaye, ensuite les scientifiques, puis l'Archéologie Cantonale. Dès la fin du XIX^e siècle, des fouilles sont entreprises dans l'abbaye, ensuite aussi sur tout le territoire de la commune.

Les fouilles du Martolet sont sans doute les plus connues. Elles débutèrent en 1896 sous la direction du chanoine Bourban. Les archéologues Peissard, Blondel, Stöckli, Lehner et Antonini (bureau TERA sàrl.) lui succédèrent en apportant leur contribution au plan général, selon les méthodes en vigueur à chaque époque. Les dernières recherches aboutirent en 2014 avec une nouvelle présentation du site archéologique.

Des fouilles archéologiques ont également eut lieu à l'extérieur de l'abbaye. D'importants vestiges ont été découverts non seulement dans le bourg – sous l'église Saint-Sigismond, sous la maison Panisset, sous l'Avenue d'Agaune et lors de l'analyse des façades de la gloriette – mais aussi aux alentours du bourg – sous l'Hospice Saint-Jacques, sous la chapelle du Scex ou sous la chapelle de Vérollez (fig. 1/4 et 1/5).

Ce rapport synthétise les rapports d'activités annuels du bureau TERA concernant la cour du Martolet et le couloir des catacombes (rapports de 1997, 1999, 2001 à 2005, 2008 à 2010 et 2015) en mettant à jour leur contenu selon les dernières découvertes et interprétations. Certaines parties ont servi de base pour des publications partielles du site ou pour la synthèse générale parue dans le 1500^e anniversaire de l'abbaye (cf. Chapitre 1.3 Les fouilles du bureau TERA, a) Le cadre du mandat).

1 Historique des fouilles archéologiques dans l'enceinte abbatiale¹

1.1 Les fouilles anciennes sous Pierre Bourban et Louis Blondel

a) Les fouilles du chanoine Pierre Bourban (de 1896 à 1920)

La mise au jour des anciennes basiliques situées dans le Martolet débute en 1896 avec l'assentiment de Mgr. Paccolat, évêque de Bethléem et abbé de Saint-Maurice. La direction des travaux était alors assurée par le chanoine Pierre Bourban, professeur et archiviste de l'abbaye, secondé par l'ingénieur Jules Michel, ancien chef de la compagnie de chemins de fer «Paris – Lyon – Méditerranée» et constructeur de la ligne ferroviaire du canton de Vaud. Les deux chercheurs ne s'aventuraient pas en terrain inconnu, puisqu'en 1890 déjà, ils découvrirent la stèle du Bon Pasteur, une borne miliaire et le fragment d'un ambon mérovingien². De plus, dans la cour du Martolet, des maçonneries et des

¹ Ce texte a servi de base pour l'article paru dans *Art et architecture en Suisse*, 2003.3, pp. 23-29.

² La stèle du Bon Pasteur et la borne miliaire ont été découvertes au deuxième étage du clocher ; l'ambon, dans le mur oriental du Martolet, au nord du clocher. BOURBAN Pierre, *Etude sur un bon pasteur et un ambon de l'antique monastère d'Agaune avec une notice historique sur Saint-Maurice d'Agaune*, Fribourg 1894. p. 18 et 37.

ouvertures partiellement cachées par le terrain laissaient supposer des niveaux d'utilisation plus anciens (**fig. 1/6**). Ces fouilles bénéficiaient d'un budget très limité et étaient gênées par l'utilisation de cette cour comme lieu de récréation des élèves du collège. Les fouilles ne pouvaient donc s'effectuer que par des sondages aussitôt remblayés. Malgré cela, la documentation établie par le chanoine est exemplaire. Des plans d'ensemble et de précieuses photographies permettent de situer les maçonneries et les sépultures. Bien que les sols et le contenu des tombes n'aient pas été relevés, les carnets de fouilles, les articles, ainsi que la correspondance du chanoine, nous permettent de restituer les éléments ayant entre-temps disparu.

La première publication dédiée aux anciennes églises du couvent porte sur le contrat passé en 1365 entre le chapitre de l'abbaye et le maître tailleur de pierres « *Pierre de Vens* ». Selon ce traité, conservé aux archives de l'abbaye³, l'artisan s'engageait à reconstruire l'arcade nord de l'église. Les premiers sondages de Bourban et Michel visèrent donc à vérifier l'image qu'ils avaient pu se faire de l'église du XIV^e siècle. La façade nord du bâtiment conventuel fut décrépée afin de mettre en évidence l'arcade sud de l'ancienne basilique. Michel constata que cette arcade et tout le mur la surmontant ainsi que les absides sises au nord, dont le chœur polygonal de la chapelle Marie-Madeleine qui jouxte le rocher, étaient plus récents que le clocher (**fig. 1/7**). En outre, les fondations de l'arcade nord furent dégagées. L'hypothèse d'une nef centrale flanquée de bas-côtés, accessible par un clocher-porche et dotée d'un chœur du côté occidental s'imposa ainsi peu à peu.

Au deuxième étage du clocher, la baie géminée bouchée au début du XVII^e siècle fut rouverte « *propria manu magnoque labore* » (**fig. 1/6**)⁴. Bourban découvrit aussi des vestiges appartenant à des époques plus anciennes : dans la partie orientale du site, l'abside dite de Sigismond et la stèle romaine dédiée à la mémoire de *Acaunensia* ; à l'intérieur de la chapelle Marie-Madeleine, l'inscription dédiée à Vultchaire recouvrant le sarcophage romain de Nitonia Avitiana⁵. Le plan établi par Michel après les travaux de 1896-97 montre l'état des connaissances du sous-sol de la cour du Martolet à cette époque (**fig. 1/7**). Deux nouvelles absides furent repérées en 1899 entre l'abside « de Sigismond » et le clocher, la plus récente étant dotée d'une crypte.

Après cette première campagne de fouilles, en 1900, le clocher fut relevé et étudié de manière détaillée. Michel constata que le clocher englobait au rez-de-chaussée l'accès de l'ancienne l'église du Martolet et que ce porche était relié par un escalier au parvis situé à l'est. Selon Michel, le clocher est une construction du début du XI^e siècle, tandis que la flèche daterait vers le milieu du XII^e siècle⁶. Entre 1902 et 1903, Bourban mit au jour une série de tombes et affirma avec fierté que « les fouilles de Saint-Maurice arriveront, sous peu, à posséder la plus intéressante collection de sarcophages en Suisse »⁷ (**fig. 1/8**). Lors de la saison suivante furent repérés l'emplacement du maître-autel de l'église du XIV^e siècle, entouré d'un dallage en marbre rouge, ainsi que le tombeau de saint Maurice, situé dans la crypte du chœur occidental et protégé par un arc en claveaux de tuf. La crypte-même ne sera entièrement dégagée qu'en 1907 (**fig. 1/9**).

Parmi les articles documentant les résultats des fouilles menées par Bourban, celui paru en 1916 est le plus important⁸. On y constate que les interprétations s'éloignent des observations faites sur le terrain, lorsqu'il s'agit de faire correspondre les vestiges aux récits hagiographiques et à la tradition locale.

³ Jules Michel, « L'abbaye de Saint-Maurice en Valais. Premiers résultats des fouilles sur l'emplacement des anciennes basiliques de Saint-Maurice d'Agaune », *Revue de la Suisse catholique*, 28, 1897, pp. 174-185 et pp. 236-248. Transcription complète du traité en latin avec traduction en français. Selon une lecture plus récente du manuscrit, il s'agit du maître tailleur de pierres Jean de Rens (THEURILLAT 1963, pp. 168-170).

⁴ Pierre Bourban, « Chronique des fouilles de St-Maurice », 1^{ère} partie 1896-1899, p. 63 (Archives de l'abbaye, FOU 1/110/1) p. 13 (Archives de l'abbaye de Saint-Maurice).

⁵ Pierre Bourban, *Les fouilles de Saint-Maurice en 1911*, Zurich 1913, pp. 312-315 et 322 ; Pierre Bourban, « L'Archevêque S.Vultchaire et son inscription funéraire. Le tombeau de Nitonia Avitiana », *Mélanges d'histoire et d'archéologie*, Société helvétique de Saint-Maurice (éd.), Fribourg 1901, pp. 247-289.

⁶ Jules Michel, « Le clocher de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune », *Mélanges d'histoire et d'archéologie*, Société helvétique de Saint-Maurice (éd.), Fribourg 1901, p. 206 et 210, pl. IV et V.

⁷ Pierre Bourban, « Archéologie », *Gazette du Valais*, 75, 17 septembre 1902, p. 3.

⁸ Pierre Bourban, « Les fouilles de Saint-Maurice », *Indicateur d'antiquités suisses*, 18, 1916, pp. 269-285. Voir également Pierre Bourban, « La tour de Saint-Maurice en Suisse et ses antiques basiliques des martyrs », *Nuovo bullettino di archeologia cristiana*, 22, 1916, pp. 129-157.

S'appuyant sur la *Passio* des martyrs d'Agaune relaté par l'évêque Eucher (après 435)⁹, Bourban fait concorder la construction primitive avec les vestiges de la chapelle au chœur polygonal adossé à la falaise (d'époque gothique). Quant au *martyrion* de Théodore, il le reconnaît dans la crypte occidentale (d'époque carolingienne). Bourban suppose que ces deux bâtiments se trouvaient dans une aire sacrée entourée d'une enceinte et accessible par le grand portail d'une tour fortifiée (le clocher roman).

Les textes qui se réfèrent à l'époque du roi Sigismond et à la fondation de l'abbaye (début du VI^e siècle) mentionnent des transformations de la basilique. D'après Bourban, il se serait d'abord agi, sous l'abbé Hymnemode, d'une simple rénovation de ladite basilique et de la construction du couloir des catacombes qui, par un escalier situé à son extrémité occidentale, permettait de rejoindre l'aire près du *martyrion*. C'est dans ce couloir voûté qu'auraient été ensevelies en 515, les *reliqua vero corpora* des martyrs évoqués par la charte de fondation. Ce lieu est décrit comme *munitissimo atque aptissimo sub ipsa basilica*¹⁰. Toujours selon Bourban, l'abbé Ambroise, successeur de Hymnemode, aurait fait construire une nouvelle basilique accessible par le porche de la tour. Le monastère ayant été détruit, le roi Gontran aurait fait bâtir vers 580 une nouvelle église.

Si les premières interprétations durent être ajustées suite aux nouvelles découvertes, dès la première année, les vestiges suscitèrent un grand intérêt en Suisse et à l'étranger. Bourban mentionne les visites d'éminents personnages des mondes culturel et politique. En revanche, l'enthousiasme fut plus mitigé du côté de ses confrères, et le chanoine dut se battre pour que l'importance de ses fouilles soit reconnue. Avec persévérance, il réalisa néanmoins son plus grand désir : faire renaître les pèlerinages auprès du tombeau du saint¹¹. Dès 1897, il le rendit accessible aux visiteurs, regrettant que les dames ne puissent y accéder¹², et c'est en 1916 (22 septembre) qu'il y inaugura un autel en honneur des martyrs.

Nicolas Peissard, archéologue cantonal du canton de Fribourg, succéda au chanoine sur le chantier de l'abbaye et remit en cause certaines interprétations du chanoine Bourban. Dans une étude consacrée au tombeau de saint Maurice, il examine la crypte occidentale¹³. En premier lieu, il se penche sur la valeur historique de la légende, s'interrogeant sur l'origine des ossements découverts par Théodore au IV^e siècle. Ensuite, il décrit le bâtiment et constate que la crypte ne constitue pas une unité constructive : seul le tombeau surmonté d'un arc (*arcosolium*) et le mur sous-jacent pouvant remonter à l'époque de l'évêque Théodore. La crypte en hémicycle devait être plus récente et dater des transformations réalisées sous le roi Sigismond (VI^e siècle). Un tombeau conservé dans un ensemble architectural étant considéré comme signe d'importance, Peissard en déduit que ce tombeau pouvait parfaitement avoir contenu la sépulture de Maurice. Une deuxième niche disposée en face de l'*arcosolium* et couverte selon Bourban également d'un arc surbaissé devait alors être l'emplacement du tombeau des compagnons de Maurice.

b) Les fouilles de Louis Blondel (de 1944 à 1949)

L'année 1944 marque la reprise des fouilles archéologiques dans la cour du Martolet, sous la direction de Louis Blondel, archéologue cantonal du canton de Genève. Les travaux débutèrent en novembre de cette année sous la direction de Pierre Bouffard et se poursuivirent jusqu'au 9 janvier 1945. Elles reprirent en mai-juin 1945, puis en été 1946. Grâce à ces fouilles, Blondel pu compléter le plan des maçonneries dans lequel il inséra également les tombes (**fig. 1/10**). Entre janvier et février 1947, l'agrandissement de l'église actuelle permit à Blondel de continuer ses recherches dans l'espace sis au nord-est du clocher. Le terrain fut excavé sur une hauteur de près de six mètres et Blondel y découvrit un vaste cimetière comprenant dix niveaux de tombes. Les sépultures les plus anciennes,

⁹ Françoise Prévot, « Recherches prosopographiques autour d'Eucher de Lyon ». Otto Wermelinger et alii, *Saint Maurice et la légion thébaine*, Actes du colloque international Fribourg, Saint-Maurice, Martigny, Fribourg 2005, pp. 119-138.

¹⁰ « [le lieu] le mieux défendu et le mieux adapté sous la basilique elle-même ». Jules Michel, « Contributions à l'histoire de Saint-Maurice d'Agaune », *Revue de la Suisse catholique*, 29, 1898, pp. 577-598. Citation p. 581.

¹¹ Pierre Bourban, « Chronique des fouilles de St-Maurice », 1^{ère} partie 1896-1899, p. 63 (Archives de l'abbaye, FOU 1/110/1) p. 13 (Archives de l'abbaye de Saint-Maurice).

¹² Pierre Bourban, « Aux fouilles de Saint-Maurice », in: *Gazette du Valais*, 48 (46), 9 juin 1897, p. 2.

¹³ Nicolas Peissard, La découverte du tombeau de saint Maurice, martyr d'Agaune, à Saint-Maurice en Valais, s.l. 1922.

situées au même niveau que le parvis, étaient installées dans un réseau de murs d'époque et de fonction indéterminées; l'une d'elles était surmontée d'un *arcosolium* peint (**fig. 1/11**)¹⁴. Quant à l'autel des «*Nymphis Sacrum*», il fut découvert à cette occasion : il faisait partie du piédroit sud de ce même *arcosolium*.

En 1948, le rabaissement du sol de l'église actuelle et du cloître Sainte-Catherine permit la découverte d'une cuve baptismale (**fig. 1/12**) et de différentes maçonneries appartenant à des bâtiments conventuels. L'axe de ces constructions est oblique par rapport à celui des églises qui longent le rocher, l'intersection des deux réseaux se situant à l'entrée du couloir des catacombes¹⁵. Le rythme extrêmement rapide de ces différents travaux eut pour conséquence une documentation sommaire, dénuée de descriptions précises. Ainsi, dans la zone touchée par l'agrandissement de l'église, les relevés se limitent à quelques esquisses. Des dix couches de sépultures, seuls les emplacements de l'*arcosolium* peint et d'une tombe maçonnerie sont connus.

Entre 1948 et 1967, Blondel publie de nombreux articles retraçant l'histoire du couvent de Saint-Maurice.

L'époque romaine, présente sur le site au travers d'éléments architecturaux isolés, reste difficile à cerner. Pour Blondel, le portail situé à l'extrémité orientale du couloir des catacombes aurait fait partie, à cette époque, d'un mur de clôture entourant l'*area* d'un nymphée¹⁶ dont l'existence est attestée par l'inscription d'un autel, et confortée par une abondante source dont le captage daterait aussi de l'époque romaine. Le tombeau de saint Maurice aurait été installé dans un mausolée à deux chambres avant d'être intégré dans la crypte carolingienne.

En ce qui concerne la chronologie des églises du Martolet, Blondel reste fidèle aux grandes lignes tracées par le chanoine Bourban. Il ne met notamment pas en doute l'ancienneté de la chapelle au chœur polygonal adossée au rocher, dans laquelle il voit les vestiges de la première basilique. Certaines observations, comme la datation du clocher à l'époque romane, permettent en revanche de rectifier et compléter l'évolution du site. Aujourd'hui, ses restitutions planimétriques ont une nouvelle fois été modifiées, après la vérification des chronologies des maçonneries¹⁷.

Blondel perçut déjà l'importance de la position du sanctuaire du Martolet érigé sur un terrain incliné qui exigeait la construction de galeries et d'escaliers conduisant les pèlerins jusqu'à l'entrée de l'église. Les maçonneries découvertes à l'est du clocher lui permirent également de constater que, au haut Moyen Age déjà, le sanctuaire principal était entouré de bâtiments conventuels, d'un baptistère et de caveaux funéraires. Le mérite du professeur Blondel est incontestable, mais sa publication parue en 1948 et présentant une synthèse de l'histoire des constructions en a fixé trop tôt les étapes principales (**fig. 1/12**)¹⁸. Les investigations ultérieures, concentrées sur des zones ciblées, n'ont pas pu remettre en cause ses premières hypothèses.

¹⁴ Le tombeau peint fut déplacé et intégré dans la paroi nord de la nouvelle église, à proximité de son emplacement d'origine.

¹⁵ Louis Blondel, « Le baptistère et les anciens édifices conventuels de l'abbaye d'Agaune », *Vallesia*, 4, 1949, pp. 15-28 ; Pierre Bouffard, « Une nouvelle et importante découverte à Saint-Maurice », *Journal de Genève*, 27 avril 1948, p. 27.

¹⁶ Louis Blondel, « Le portail romain de l'abbaye d'Agaune », *Vallesia*, 16, 1961, pp. 263-266.

¹⁷ Pour la première église, Blondel suppose une architecture à trois vaisseaux et deux sacristies latérales, bien qu'aucun pilier, ni la sacristie nord n'aient été observés. L'église carolingienne à deux chevets a également été remise en doute, au profit de deux absides sur crypte successives.

¹⁸ Louis Blondel, « Les anciennes basiliques d'Agaune : étude archéologique », *Vallesia*, 3, 1948. pp. 9-57.

1.2 La reprises des fouilles par les bureaux Stöckli et Lehner

a) Les travaux du bureau Stöckli de Moudon (de 1970 à 1975 et de 1978 à 1979)

Dégagés par le chanoine Bourban, puis par Blondel, les vestiges du Martolet sont restés visibles à ciel ouvert ou abrités sous une dalle en béton. L'abbaye chargea d'abord un maçon qualifié d'entretenir régulièrement les lieux, mais ce travail fut vite négligé : La dégradation des maçonneries devenait inéluctable. Dans les années 70, le professeur Oskar Emmenegger dut intervenir pour la dépose de crépis fragilisés. Il plaida vainement en faveur de leur conservation *in situ* et proposa la construction d'un toit qui abriterait le Martolet des intempéries et du gel. Il insista également sur la nécessité de couper les arbres dont les racines envahissaient les vestiges (**fig. 1/13**)¹⁹.

Entre 1974 et 1975, la rénovation de la maison Panisset datant du XVII^e siècle (**fig. 1/5**, I) permit la mise au jour de bâtiments romains et d'un édifice funéraire du haut Moyen Age doté d'une abside et de plusieurs annexes. Ici fut découverte la stèle mortuaire dédiée au moine Rusticus (VI^e siècle), l'une des très rares inscriptions chrétiennes de cette époque découverte en Valais²⁰. Ces travaux furent confiés au bureau Werner Stöckli de Moudon. En 1978, la restauration de l'aile nord du couvent offrit à ce dernier l'occasion d'analyser la façade dominant le Martolet au sud. Dans son rapport, Stöckli remet en question le développement architectural esquissé par Blondel et souligne la nécessité d'une nouvelle lecture des différentes maçonneries du Martolet. Il rend également attentif au fait qu'une couverture serait indispensable à la sauvegarde du site²¹.

Devant l'état de conservation préoccupant des vestiges, une séance eut finalement lieu le 25 mai 1979 entre les représentants de l'abbaye, les autorités cantonales (M. l'abbé F.O. Dubuis, ancien archéologue cantonal) et la commission fédérale des monuments historiques (Ch. Bonnet, H.R. Sennhauser et P. Margot)²². Les participants convinrent de la nécessité d'une intervention urgente et discutèrent le projet d'une couverture complète. Suite à cette séance, le bureau Stöckli déposa un devis pour une fouille complémentaire du Martolet, mais aucun mandat ne fut attribué.

b) Les campagnes de fouilles du bureau Lehner de Sion (de 1994 à 1996)

En 1988, l'historien Henri Michelet annonce dans *Les échos de Saint-Maurice* le début d'une nouvelle campagne de fouilles²³. Le bureau d'archéologie Hans-Jörg Lehner de Sion est mandaté par l'Etat du Valais et l'abbaye pour dresser un cahier des charges. Les travaux commencent en 1994 par la purge du rocher afin de sécuriser les lieux. Puis, les platanes sont abattus et la dalle en béton couvrant la crypte occidentale est remplacée par un pavillon en tôles (**fig. 1/14**). Sous le dallage du «couloir des catacombes», Lehner découvre les tombes déjà mentionnées par Blondel : elles sont inondées par une résurgence d'eau provenant avec toute vraisemblance de la source voisine dont le captage n'est plus étanche. En 1995 et 1996, les travaux se poursuivent dans le Martolet par l'ouverture d'anciens sondages permettant la découverte de vestiges qui n'avaient pas encore été documentés ainsi que de rectifier plusieurs hypothèses émises précédemment par Bourban et Blondel. Lehner constate notamment que le tombeau de saint Maurice a été mis en place lors de la construction de la crypte carolingienne et exclut l'hypothèse d'un mausolée plus ancien à cet endroit. Il étudie également la chapelle au chœur polygonal adossée au rocher, ce qui lui permet d'exclure qu'il s'agit de l'un des bâtiments le plus ancien du site étant donné que ses maçonneries sont clairement plus récentes que celle du clocher roman. Les travaux et les analyses archéologiques s'achèvent brusquement en 1996 suite au départ de M. Lehner. Mais vu l'importance du site et l'urgence d'une nouvelle étude des vestiges, les travaux sont repris après un court intervalle.

¹⁹ Rapports des 7.7.1973 et 25.6.1974 (Archives des Monuments Historiques du Valais, MH C125/2602).

²⁰ Carl Pfaff (Hrsg.), Christoph Jörg (Bearb.), « Die Inschriften des Kantons Wallis bis 1300 », *Corpus inscriptionum medii aevi Helvetiae - Die frühchristlichen und mittelalterlichen Inschriften der Schweiz*, Vol.1, Fribourg 1977, pp. 55-57, n°10. Peter Eggenberger, Werner Stöckli, « La découverte en l'abbaye de Saint-Maurice d'une épitaphe dédiée au moine Rusticus », *Helvetica Archaeologica*, n°21, 1975, pp. 22-32.

²¹ Werner Stöckli, « Investigations archéologiques en 1978 à la façade nord des bâtiments conventuels au lieu dit le Martolet », rapport de 1978 (Archives du MH, C125/2602).

²² Protocole de séance du 25 mai 1979 (Archives du MH, C125/2605).

²³ Henri Michelet, « Aperçu sur le site archéologique du Martolet », *Les Echos de Saint-Maurice*, 4, 1988, pp. 221-245.

1.3 Les fouilles du bureau TERA sàrl de Sion (direction Alessandra Antonini)

a) La suite des fouilles de la cour du Martolet (2001 à 2014)

Le cadre du mandat

En 1998, l'Etat du Valais confie un nouveau mandat au bureau d'archéologie TERA Sàrl, Sion, sous la responsabilité d'Alessandra Antonini. Après le regroupement et l'étude de la documentation laissée par les archéologues précédents, les fouilles de terrain ont repris en 2001 et se sont déroulées sur cinq saisons, jusqu'en novembre 2005. Les analyses archéologiques ont concerné en priorité les vestiges de la cour du Martolet. Après la pose de la couverture de protection, des campagnes plus ciblées ont été effectuées entre 2009 et 2014, en fonction des aménagements pour la sécurité des lieux et la restauration des vestiges.

Grâce aux travaux entrepris dans et aux environs de l'abbaye, l'étude du site a pu être élargie durant les années 2001-2005 à l'aile nord du couvent (façade du Martolet, chapelle Félix V, couloir des catacombes) faisant jadis partie du bas-côté sud de l'église romane, puis à l'aile sud du couvent et à la cour Saint-Joseph située à l'ouest de l'abbaye (**fig. 1/5, E**). Une prospection par géoradar du parvis de l'abbaye (2007) a permis en outre de relier les vestiges repérés sous la basilique actuelle lors de la réfection de son chauffage, avec ceux découverts sous et près de la maison Panisset. Entre 2010 et 2014, des fouilles ont également eu lieu dans la Cour des Anciens (2011-2012)²⁴, sur l'Avenue d'Agaune (2011 à 2014), et dans la nouvelle Salle du trésor (2013)²⁵.

Mandatés par l'Abbaye, les travaux de fouilles du Martolet ont été financés par le Canton du Valais, la Confédération, l'Abbaye et la Commune. Une commission scientifique a été réunie régulièrement pour discuter les résultats des analyses et définir les choix relatifs à la stratégie de fouilles. Cette commission était composée par les représentants du maître de l'ouvrage, M^{gr} Joseph Roduit, les Ch^{ne} Franco Bernasconi et Claude Martin, les représentants du service des Bâtiments, Monuments et Archéologie (SBMA), Bernard Attinger, puis Olivier Galletti (architectes cantonaux), François Wiblé (archéologue cantonal), Renaud Bucher (conservateur des monuments historiques), le représentant de la Commune de Saint-Maurice, Georges Barman, puis Damien Revaz (présidents), ainsi que les experts de la Commission fédérale des Monuments Historiques, Charles Bonnet et François Guex.

Entre 2001 et 2014, de nombreuses personnes ont participé aux travaux de terrain, notamment les responsables du site Jean-Christophe Moret, Didier Oberli (2001-2002) et Marie-Paule Guex (2003-2015), ainsi que les dessinateurs Andreas Henzen et Marianne de Morsier. Cette équipe de base a été renforcée par des collaborateurs temporaires, des étudiants en archéologie et des collégiens pour les travaux de terrain.

Durant toute la période, les collaborateurs du bureau TERA ont été ouverts aux visites sollicitées par l'Abbaye, la Commune, le Canton ou le collège de Saint-Maurice.

En 2002, les fouilles ont été présentées au grand public lors de deux journées « portes ouvertes » : la première annoncée par M^{gr} Joseph Roduit et le conseiller d'Etat Jean-Jacques Rey-Bellet, et la seconde organisée dans le cadre de la « journée du patrimoine » ont été un plein succès. Nous avons ensuite accueilli sur les fouilles, la Société d'histoire du Valais à l'occasion de sa réunion annuelle en 2003, la Société d'histoire de l'Art en Suisse (SHAS) lors de deux sorties organisées en 2003 et 2004, la Société de l'Antiquité Tardive lors de son assemblée annuelle tenue à Saint-Maurice du 4 au 6 juin 2004 ainsi que la société d'Histoire du canton du Fribourg en 2004.

En novembre 2004, les résultats des recherches ont été présentés à la communauté des chanoines. En mars 2005 et en octobre 2013, l'Abbaye nous a sollicités pour animer l'atelier « Archéologie médiévale du Martolet » destiné aux élèves du collège. En octobre, les fouilles ont été présentées aux membres de l'association « Saint-Maurice d'Agaune » et au conseil communal. Les participants ont montré un vif intérêt pour leur patrimoine, d'abord lors d'une conférence donnée dans la salle bourgeoise, ensuite lors de la visite des vestiges sous la conduite de la conférencière et de ses collabo-

²⁴ A. Antonini, M.-P. Guex, « Saint-Maurice - Cour des Anciens, Intervention du 23 mai au 6 juin 2012 », rapport du bureau TERA, septembre 2012, déposé à l'Archéologie cantonale.

²⁵ L'élaboration des fouilles de l'Avenue d'Agaune et la Salle du trésor est en cours.

rateurs. Lors de l'apéritif offert dans le hall du collège, M^{gr} Joseph Roduit a expliqué dans son allocution que la future présentation des fouilles était une entreprise commune des différents partenaires et un signe de l'esprit d'ouverture de l'Abbaye. Les premières démarches pour une mise en valeur du site avaient à cette époque déjà été entreprises. Le bureau d'architecture sédunois Laurent Savioz / GER groupement d'ingénieurs avait remporté en 2004 le concours pour une couverture de protection du Martolet.

Des visites ont également été organisées pour de nombreux collègues archéologues de la Suisse et de l'étranger. Ces demandes attestent le grand intérêt du milieu scientifique à la problématique de Maurice et son rayonnement international. Ces échanges nous ont donné la possibilité de présenter les résultats de nos recherches et de les discuter.

Des rapports intermédiaires déposés auprès de l'Archéologie Cantonale témoignent de l'avancement des travaux et des réflexions ainsi que des mesures de protection prises lors de chaque étape²⁶.

La responsable scientifique Alessandra Antonini a en outre donné des conférences dans le cadre du colloque « Saint Maurice et la Légion Thébaine » organisé par les universités de Fribourg et Zurich (septembre 2003) et du cours « Patrimoine et tourisme » organisé par l'Université de Genève et Suisse Tourisme (mars 2005), ainsi que lors du colloque international « Organisation de l'espace ecclésial au Moyen Age » tenu à Nantua en 2006.

Le site archéologique a également été présenté lors de séminaires et de conférences à l'université de Zurich (prof. Georges Descoedres, 2005-2006), à l'université de Lausanne (prof. Michel Fuchs, 2014), à l'université de Zurich (prof. Philippe della Casa, 2014) et à la HEP de Saint-Maurice (2015).

Des conférences ont été également données pour l'association d'archéologie valaisanne (AVA) et à l'auditorium du Louvre (2015).

Dans ce contexte, il faut aussi mentionner la participation au film de Christian Berrut « *Le sang des Martyrs* » (2014).

Toujours dans un souci de communication, plusieurs articles ont été publiés. Une synthèse concernant l'histoire des fouilles du Martolet est parue en 2003 dans la revue « Art et Architecture » de la Société d'histoire de l'Art en Suisse (SHAS)²⁷, et une contribution concernant les bâtiments religieux de la ville de Saint-Maurice a été rédigée pour le « Reallexikon der Germanischen Altertumskunde »²⁸. En 2012, une réflexion sur les premières périodes du site (nécropole romaine et mausolée) est parue sur les « mausolées et églises aux IV^e – VII^e siècles » (actes du colloque de Clermont-Ferrand, novembre 2011)²⁹. La même année, la période des V^e – VII^e siècles a été traitée pour une publication consacrée aux Burgondes³⁰.

En 2013, la période carolingienne a été analysée en vue d'une publication dans le cadre de l'exposition « Die Zeit Karls des Grossen in der Schweiz », au musée national de Zurich³¹.

Plusieurs textes sont ensuite parus dans le cadre des festivités du 1500^e anniversaire, dans les revues *Archéothéma* (AT), *Archéologie Suisse* (AS), *Bollettino dell'Associazione Archeologica Ticinese* (AAT) ainsi que dans la nouvelle synthèse éditée sous la responsabilité de Bernard Andenmatten et

²⁶ A. Antonini et collaborateurs, *St-Maurice, Cour du Martolet* : campagne de fouille 2001 (rapport février 2002), campagne de fouille 2002 (rapport février 2003), campagne de fouille 2003 (rapport avril 2004), campagne de fouille 2004 (rapport avril 2005), résumé des campagnes 2001-2006 (rapport mars 2009), campagne de fouille 2009 (rapport mars 2010), campagnes de fouille 2010-2014 (rapport mars 2015).

Idem, *St-Maurice, Aile Sud des bâtiments conventuels*, Intervention d'urgence suite au creusement d'une tranchée, le 21 novembre 2002 (rapport avril 2003).

Idem, *St-Maurice, Cour St-Joseph* : campagne de fouille 2003 (rapport décembre 2008).

Idem, *St-Maurice, Place du Parvis et Parvis de l'église*. Fouilles archéologiques et sondages géoradar 2006/07 (rapport décembre 2007).

²⁷ A. Antonini, Les origines de l'abbaye de St-Maurice d'Agaune – un héritage à étudier et protéger. *Art + Architecture en Suisse* 54, 2003, 3, pp. 23-29. Reprint in : Otto Wermelinger et alii, *Mauritius und die Thébäische Legion – Saint Maurice et la Légion Thébaine*. Actes du colloque, 17-20 septembre 2003, Fribourg, Saint-Maurice, Martigny. Paradosis 49, 2005 Fribourg.

²⁸ A. Antonini, Saint-Maurice d'Agaune. *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde*, 26 (Göttingen 2004), pp. 138-143.

²⁹ A. Antonini, « Saint-Maurice d'Agaune, de l'aire funéraire romaine au lieu de culte chrétien », *Hortus Artium Medievalium* 18/2, 2012, pp. 353-358.

³⁰ E. Chevalley, A. Antonini, « Sigismond et la fondation de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune », in : « Les Burgondes », *Archéothéma* (AT) 25, novembre-décembre 2012, pp. 68-73.

³¹ A. Antonini : « Karolingische Gangkrypten im Wallis », in : Georges Descoedres, Jürg Goll, Markus Riek, « *Die Zeit Karls des Grossen in der Schweiz* », Zurich, Landesmuseum, 20 septembre 2013 – 2 février 2014, cat. d'exp. éd. Zurich 2013, pp. 100-108, 322.

Laurent Ripart « *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515-2015* »³².

Méthodologie et lignes directives

Le mandat du bureau TERA Sàrl visait une analyse et une documentation systématique des maçonneries repérées par le chanoine Pierre Bourban (de 1896 à 1920) et le professeur Louis Blondel (de 1944 à 1949) ainsi que par les archéologues Werner Stöckli (de 1970 à 1975 et de 1978 à 1979) et Hans-Jörg Lehner (de 1994 à 1996). Cette analyse comprenait la réouverture d'anciens sondages, ainsi que des fouilles partielles dans le plus grand respect des vestiges à conserver. L'objectif était d'affiner la chronologie relative des maçonneries, des tombes, des lambeaux de sol et des couches, mais aussi la datation des différents édifices, notamment par des analyses au carbone 14. Cette étude systématique devait aboutir à une nouvelle lecture des vestiges, qui servirait de base à la mise en valeur du site et sa publication.

Les travaux de fouilles ont ainsi été effectués sans destruction des anciennes maçonneries. Seul le démontage des réparations récentes a été consenti, s'il était nécessaire à une meilleure compréhension des vestiges. Après concertation avec l'Archéologie Cantonale et les Monuments Historiques, nous avons en outre procédé, en 2003, à l'extraction de deux pierres sculptées prises dans la façade sud du Martolet et dont l'état de conservation était critique : un chapiteau roman dont les quatre faces représentent un aigle et un fragment de colonne (?) avec inscription (**fig. 1/21**).

A chaque fin de saison, un dispositif de protection du chantier contre l'eau et le gel a été mis en place, en utilisant des bâches en plastique et en géotextile (**fig. 1/22**). Certaines zones plus fragiles ont été recouvertes de sable. Les sols en mortier de la rampe d'accès aux premières églises (phases rouge et vert, IV^e - V^e s.) ont été couverts par une couche de géotextile pour les protéger des infiltrations d'eau au travers du plafond en béton. Tout objet en bois a été éliminé afin de prévenir l'apparition de champignons de type mэрule. La sacristie sud des premières églises a été recouverte d'un plancher et d'une bâche plastique. Cette protection a mis les maçonneries fragiles repérées au fond du local à l'abri de la pluie et a permis d'éviter des accidents, ce local profond s'ouvrant en face de la porte utilisée par les visiteurs.

La zone funéraire située au centre du Martolet a été protégée soigneusement durant les fouilles. La tombe profonde, partiellement fouillée en 2003, a été remblayée par du sable. Cette zone extrêmement fragile comprenant les restes d'un dallage de marbre devait être protégée de tout piétinement et infiltration d'eau. A la fin des fouilles, elle a été couverte d'un plancher plastifié (**fig. 1/23**). Dans la zone des caveaux funéraires situés aux pieds du rocher, les deux tombes jumelles décorées d'une croix peinte ont fait l'objet d'une attention particulière : le bord de la peinture (T316) a d'abord été fixé par l'atelier de restauration Saint-Dismas, Martigny, puis les deux tombes ont été remblayées avec du sable et recouvertes d'un plancher. La protection a été laissée en place jusqu'aux travaux de mise en valeur du site.

Le chantier de 2005 s'est terminé par le remblayage des parties les plus profondes et fragiles du site par du sable et des graviers (**fig. 1/24**). Les fonds de sondage ont été préalablement marqués par une fine couche de sable, des bandes de géotextile (sur les maçonneries), ou des banderoles de chantier. Le couvert en tôle galvanisée qui protège la crypte occidentale ainsi que les abris sur rails et en tubulures des secteurs central et oriental sont restés en place (**fig. 1/22, 1/23**).

Durant les années suivantes (2006-2008), de petites interventions d'entretien ont été effectuées sur le site. Les collaborateurs du bureau TERA ont en outre commencé à élaborer les données récoltées sur le terrain.

Les travaux des archéologues ont repris en 2009, après construction de la toiture de protection, avec la remise en état du site. Puis, des compléments de fouille ont été nécessaires entre 2010 et 2013, en fonction des interventions de mise en valeur : lors de l'aménagement du mur ouest et du parcours de visites, lors de la consolidation des maçonneries, et, dans le couloir des catacombes, lors du drainage

³² A. Antonini, « Historique des fouilles » et « Le site archéologique de l'abbaye », dans : *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, Archéothéma* (AT) 36, septembre - octobre 2014, pp. 20-31.

Idem, « Le monastère d'Agaune au premier millénaire à la lumière des fouilles archéologiques récentes ». *Archéologie Suisse* (AS), 37, 2014.4, pp. 4-15.

Idem, « Le testimonianze archeologiche di Saint-Maurice d'Agaune (VS) ». *Bollettino dell'Associazione Archeologica Ticinese* (AAT) 27, 2015, pp. 10-15.

Idem, « Archéologie du complexe abbatial d'Agaune au premier millénaire ». Actes du colloque *Honneur à Saint Maurice* (du 2 au 4 avril 2014) tenu à l'occasion de l'exposition du trésor au Louvre. A paraître.

Idem, contributions concernant l'archéologie in : Bernard Andenmatten, Laurent Ripart (Dir.) « *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515-2015* », Vol.1, Bern 2015, pp. 27-31, pp. 59-109, pp. 151-155, pp. 185-189, pp. 341-347.

de l'eau et de la consolidation de la voûte, enfin, dans l'aile centrale des bâtiments conventionnels, lors de l'aménagement du Trésor.

Déroulement du chantier

Le programme des travaux a été organisé en fonction des mesures de protection exigées par le service cantonal responsable des zones à risques à proximité de la falaise. L'abri métallique, avec ses filets en acier couvrant en 2001 la partie centrale du Martolet, a ainsi dû être prolongé vers l'est avant de pouvoir travailler sur la zone contiguë en 2002. En 2003, une protection permanente a été mise en place dans la falaise même, afin de diminuer le risque de chutes de pierres. Ces filets ont permis, en 2004-2005, l'installation d'un abri plus léger en tubulures et treillis pour travailler en sécurité dans le secteur oriental, au pied du clocher et près du rocher. Les directives du géologue cantonal exigeaient en outre le port du casque dans les secteurs non protégés par des abris et recommandaient d'évacuer la cour du Martolet en cas de fortes pluies, de vent et pendant les périodes de dégel.

En 2001 (mi-juin à fin novembre), les travaux d'archéologie ont porté sur la moitié occidentale de l'église « rouge », sur la rampe d'accès qui longe la façade ouest de cet édifice ainsi que sur les vestiges qui se situent à l'ouest de celle-ci.

En 2002 (fin avril – début novembre), les analyses ont été poursuivies dans la moitié orientale de l'église « rouge ». En novembre, la pose d'une canalisation dans l'aile sud du couvent nous a permis de découvrir lors d'une courte intervention, les vestiges d'un bâtiment dont la disposition et l'orientation ont été reprises au XVIII^e siècle par l'aile actuelle.

En 2003 (avril à décembre), le chantier archéologique du Martolet a été perturbé par les travaux d'assainissement de la falaise : pendant la purge du rocher et la pose des filets métalliques l'accès y était interdit. Nous avons donc entrepris l'étude de la rampe d'accès des églises « rouge » et « verte » et celle de l'escalier à l'extrémité occidentale du couloir des catacombes, ces deux zones étant protégées des chutes de pierres, respectivement, par une dalle en béton et un abri en tôles. Nous avons en outre eu l'occasion d'intervenir dans le couvent : la réfection de la toiture de l'aile nord et la pose d'un échafaudage contre sa façade septentrionale ont permis d'affiner l'analyse archéologique du bas-côté sud de l'église romane et de la chapelle Félix V (**fig. 1/25**). L'étude effectuée par le bureau Stöckli en 1978 a ainsi pu être complétée et mise en relation avec les vestiges du Martolet.

Des travaux dans la cour Saint-Joseph, située à l'ouest des bâtiments conventuels, ont ensuite mis au jour des vestiges importants dans une zone encore peu connue. Un forage sous le tracé du chemin de fer en direction du rocher, aurait dû permettre d'atteindre la source dont la nappe phréatique envahit le couloir des catacombes. Mais il n'a révélé qu'une forte avancée du rocher et n'a eu aucun effet drainant sur la source. Dans la fosse excavée pour le forage, d'importantes maçonneries d'époques différentes ont été découvertes témoignant de bâtiments disparus (**fig. 1/26**). Un sondage au pied de la façade occidentale de l'abbaye a d'autre part permis de situer un tronçon du canal voûté qui évacue vers le Rhône, l'eau captée dans la citerne. Ce canal d'égout qui passe sous l'abbaye est attesté déjà dans le complexe abbatial de la fin du XVII^e siècle et passait sous les latrines de l'abbaye (**fig. 10/1**). Il a sans doute été complété en amont lors de la construction au XVIII^e siècle des bâtiments conventuels actuels.

En 2004 (mai à novembre), les travaux d'investigation ont été poursuivis dans la cour du Martolet, en particulier dans le secteur des absides orientales et dans le secteur de la crypte occidentale. En outre, des relevés ont été effectués dans les caves situées au sud du couloir des catacombes. Ces locaux, encore peu étudiés, recèlent en effet une grande richesse archéologique : les soubassements de trois façades successives, attribuées aux églises précarolingienne (phase bleu foncé), carolingienne (phase bleu claire) et romane (phase jaune), sont encore conservés en élévation, tandis que le sol baroque en brique recouvre un pavage de boulets et des maçonneries plus anciennes (**fig. 1/27**).

Vers la fin de l'année, les travaux pour un nouvel aménagement du chœur et un nouveau chauffage ont exigé une intervention d'urgence dans l'église abbatiale. Malheureusement aucune analyse archéologique n'avait été prévue dans le programme des travaux et les constats ont dû être limités au relevé schématique de deux tranchées : une première pour la conduite de chauffage longeant la paroi orientale de l'église, la seconde pour l'évacuation de l'eau des catacombes traversant l'église d'est en ouest. L'observation de ces deux tranchées a néanmoins permis de constater le fort potentiel du sous-sol archéologique. Bien que le sol ait été abaissé d'environ 0.80 m lors de l'agrandissement de l'église dans les années 1950, d'importantes maçonneries sont encore conservées dans le sous-sol, avec

leurs crépis et des niveaux de marche rubéfiés par le feu ; des vestiges qui, après démolition des bâtiments, ont été recoupés par de nombreuses tombes. Près de la porte principale de l'église, nous avons pu mettre en évidence le mur occidental d'une église disparue (**fig. 1/28**), dont l'existence, soupçonnée lors des fouilles de la maison du Panisset, a été confirmée lors des fouilles de l'avenue d'Agaune (2012-2013).

Durant l'hiver 2004 – 2005, la passerelle des catacombes installée en 1994 jusqu'à la hauteur de « l'arc romain » a été prolongée sur toute la longueur du couloir jusqu'au tombeau de saint Maurice. Le cheminement touristique rétabli a été inauguré en février 2005 pour la plus grande joie du chancelier Gabriel Stucky (**fig. 1/29**).

En 2005 (avril à novembre), lors de la dernière grande campagne, le secteur des chapelles au pied du rocher a été investigué. En parallèle, le couloir des catacombes a été analysé de manière superficielle, sans décrépissage, ni fouille, étant donné qu'aucun projet d'aménagement – concernant la gestion de l'eau notamment – n'avait encore été retenu.

Durant les années **2006 à 2008**, les collaborateurs du bureau TERA ont élaboré les données recueillies sur le terrain. Les observations concernant les maçonneries, les structures et les couches, ainsi que le classement des relevés et des photos et la bibliographie ont été saisis dans une base de données (cf. prochain chapitre). Un important travail a ensuite concerné l'élaboration des plans de phase qui retracent l'évolution de l'abbaye de l'époque romaine au XX^e siècle. De nombreuses coupes transversales et longitudinales permettent en outre de se rendre compte des dénivellements et des superpositions des structures. Pendant cette période, nous avons également collaboré aux réflexions concernant la future mise en valeur du site dont les travaux ont pu démarrer fin 2008.

En 2009, les collaborateurs du bureau TERA sont intervenus pour remettre le site en état après construction de la toiture de protection : enlèvement des dernières bâches de protection, désherbage, débroussaillage, nettoyage des déchets, démontage des protections de bois.

Les gros travaux de mise en valeur ont ensuite débuté : les sarcophages stockés sur la dalle en béton couvrant la rampe ont été remis à leur place primitive, puis la dalle a été démontée ainsi que l'abri de la crypte. Il s'ensuivit l'étude archéologique de l'extrados de la voûte des catacombes et du sommet arasé des maçonneries de la crypte jusque-là cachés.

La construction de la clôture orientale du site en éléments préfabriqués a nécessité la fouille préventive de la zone à l'est de la crypte, où Blondel avait repéré une partie du cimetière d'époque gothique (**fig. 1/30**). La terrasse rocheuse dominant la crypte jusqu'au pied de la galerie CFF a également été fouillée révélant les restes d'un bâtiment adossé à la falaise doté d'un escalier. En contrebas, après le nettoyage superficiel du talus, le mur délimitant la cour du Martolet au XIX^e siècle est apparu (**fig. 1/31**).

En 2010, la commission de construction convient que le projet du cheminement de visite dans la cour du Martolet doit être modélisé sur place avant de prendre des décisions sur le tracé définitif. Pour des raisons de sécurité et de conservation des vestiges, les sondages profonds sont remblayés pour mettre à niveau le sol. Certains vestiges encore inexplorés par souci de préservation situés sur le passage ont en revanche été investigués puis démontés. Plusieurs tombes ont été ainsi fouillées, car elles se situaient trop haut par rapport au tracé du chemin. Suite au démontage des dernières protections modernes, le relevé des maçonneries a pu être complété³³.

Après le nivellement du terrain et le nettoyage général des vestiges, le site a été relevé en trois dimensions par le bureau Archéotech SA et documenté par une couverture photographique (**fig. 1/32**). Ensuite le cheminement provisoire a été visualisé *in situ* par des planches en bois (**fig. 1/33**).

Dans les catacombes, trois tombes ainsi que toute l'extrémité orientale du couloir ont été explorées puisqu'elles se situaient sur le tracé du nouveau drain³⁴. Pour ces travaux, l'eau de la nappe a été pompée en amont de la zone de fouille. Après la pose du drain, l'abaissement du niveau d'eau a permis de compléter l'analyse de la nécropole des catacombes (**fig. 1/34**).

³³ Les anciennes consolidations ont été démontées lorsqu'elles faussaient l'interprétation ou lorsqu'elles étaient en mauvais état de conservation (travaux effectués par l'entreprise Multone, Monthey, en collaboration avec les archéologues).

³⁴ Sur toute la longueur des catacombes, la tranchée du drain préexistant a été surcreusée d'une trentaine de centimètres pour la pose du nouveau drain. A l'extrémité orientale du couloir, la canalisation a été déviée vers le collecteur qui traverse l'église, supprimant l'ancien détour par la chapelle des martyrs (aujourd'hui salle de projection).

En 2011 et 2012, les explorations archéologiques sont restées très ponctuelles et localisées dans les secteurs du couloir des catacombes et du mausolée. Elles concernaient des tombes à fouiller en fonction des souhaits de muséographie ou des tombes menacées par les travaux de mise en valeur (**fig. 1/35**).

L'assainissement du mur oriental du Martolet (chevet des chapelles au nord du clocher) a en outre offert la possibilité d'une analyse de ces maçonneries, sur leurs deux faces afin de déterminer les phases de construction principales (**fig. 1/36**).

En 2011, le mobilier entreposé dès la 2^e moitié du XX^e siècle au 2^e étage du clocher a été inventorié, dans le but de connaître le volume et la provenance des objets. Le travail d'inventaire a compris d'une part, l'élimination des objets hors contexte et sans valeur intrinsèque. D'autre part, les objets conservés ont été saisis dans la base informatique des fouilles du Martolet, photographiés et conditionnés dans un nouveau contenant (**fig. 1/37**). Le lapidaire entreposé provisoirement à l'ouest du Martolet, au pied de la galerie CFF, a été trié, et les pierres les plus significatives (bases moulurées, base de colonne, colonnette, chapiteau, meule, fragments moulurés) ont été transportées dans le clocher.

En 2013, l'agrandissement de la salle du Trésor a exigé l'exploration du rez-de-chaussée de l'aile centrale du carré abbatial utilisé jusqu'alors comme cave à vin. Cette intervention a compris la fouille du sous-sol de la cave (jusqu'à l'apparition de l'eau), une fouille dans les tranchées de drainage ouvertes dans les cours contiguës (cour St-Théodule et Ste-Catherine) ainsi que l'étude des élévations. Ces travaux ont permis de mieux comprendre l'évolution de l'espace situé à l'ouest et au sud de l'ancien baptistère et de préciser le plan établi par Blondel en 1946 (**fig. 1/12**). A l'ouest du baptistère un couloir funéraire a notamment été découvert et au sud vraisemblablement un bâtiment d'habitation (périodes V^e-VIII^e siècles).

En 2014, une intervention a lieu dans les catacombes. La voûte étant en mauvais état (mortier dénaturé suite aux problèmes d'humidité), un assainissement s'imposait avant l'ouverture du musée afin d'éviter que des fragments de crépi ne tombent au passage des visiteurs. Tout l'intrados a donc été nettoyé au piochon et marteau. Le suivi archéologique lors de la restauration de la voûte a permis de clarifier la technique de sa mise en oeuvre. La réouverture d'une porte reliant jadis le couloir des catacombes et la chapelle Sainte-Catherine a mis au jour une ancienne ouverture élargie et abaissée à plusieurs reprises (**fig. 1/38**).

Profitant du projet d'une nouvelle présentation de la cuve baptismale découverte par Blondel dans la cour Sainte-Catherine, cette ancienne piscine du VI^e siècle a été étudiée et relevée, avant d'être restaurée par l'atelier St-Dismas (**fig. 1/39**).

Dans la cour du Martolet, les travaux se sont terminés par un nettoyage final du site supervisé par le bureau TERA (**fig. 1/40**). Ce travail a été programmé à la suite des percements pour l'agrandissement du tunnel de chemin de fer qui ont engendré sur le site une importante couche de poussière. Il a été effectué quelques jours avant la fête de la Saint Maurice qui a marqué le début de l'année jubilaire et l'ouverture du musée³⁵.

Durant l'année 2014, la restitution 3D des différentes phases de construction a été élaborée pour qu'elle puisse être intégrée dans la muséographie du site. Les résultats ont été discutés à plusieurs reprises avec l'expert fédéral Charles Bonnet (Genève) et le professeur Hans-Rudolf Sennhauser (Zurzach).

Documentation des vestiges

Les maçonneries ont été documentées par des dessins (de type pierre à pierre), en plan et en élévation ; les couches de terrain apparaissent sur des relevés planimétriques et sur des coupes stratigraphiques (échelles des relevés en général 1/20, dans des cas particulièrement compliqués 1/10 ou 1/1, les relevés faits dans l'urgence 1/50). Les différentes couches et structures ont été décrites sur des fiches de terrain et documentées par de nombreuses prises de vue photographiques (photos argentiques noir-blanc, dias couleur, numériques).

Cette documentation a été complétée par des orthophotos et des relevés par laserographie réalisées entre 2002 et 2010 par le bureau Archéotech SA, Epalinges. Ces relevés ont d'abord servi de base pour la documentation de la cour du Martolet, de la rampe, des catacombes et des caves attenantes, puis pour la construction du toit de protection (relevé du rocher en 2008) et ensuite, pour les maquettes du site (scann du Martolet en 2010).

³⁵ Du 26 août au 1^{er} septembre 2014, les 15 et 16 septembre 2014.

Pour les problématiques spécifiques, nous avons fait appel à des collaborateurs externes.

Les mensurations de géomètre ont été confiées au bureau Archéotech SA (Olivier Feihl) ou par l'archéologie cantonale (Claude-Eric Bettex).

La topographie particulière du site, étroitement liée aux sédiments accumulés au pied de la falaise, a fait l'objet d'une étude géologique et géomorphologique confiée à Michel Guélat, spécialiste de la géologie quaternaire et la géoarchéologie (Delémont)³⁶.

Le décor pictural de trois tombes situées dans l'annexe funéraire aménagée entre l'abside des trois premières églises et le rocher, a été étudié en 2005, par Michel Fuchs (atelier PICTORIA, Recherches suisses sur les revêtements antiques, Lausanne). Il s'agit des croix peintes qui ornent le côté tête de deux tombes jumelées ainsi que du revêtement rouge d'une troisième tombe et des fragments d'enduit au décor figuratif découverts dans le remblai de celle-ci³⁷.

La prospection par géoradar du parvis de l'église a été confiée à Jürg Leckebusch du bureau Terra Vermessungen AG, Zürich. Cette étude s'est révélée riche en résultats, puisqu'elle a permis de définir l'extension de l'église du Parvis située à l'est du Martolet³⁸.

La datation au Carbone 14 a été effectuée par le R. J. Van de Graaff laboratorium de l'Université de Utrecht, Faculteit Natuur-en-Sterrenkunde, puis par le Poznań Radiocarbon Laboratory.

La restauration des objets fragiles a été confiée selon les indications de l'archéologie cantonale à Esther Jacquemettaz (CARMA, Sion), puis à Benjamin Schäfer (CONSERVART, Sion). Deux éléments architecturaux en dolomie blanche ont été restaurés par Michel Hirschy (Le Pont). Il s'agit d'un fragment de colonne avec inscription, et du chapiteau représentant un aigle sur chacune des quatre faces.

La documentation des vestiges a été saisie et classée dans une base informatique (FileMaker) subdivisée en plusieurs fichiers, selon l'organisation déjà mise en place par le bureau Lehner.

Fichier	Contenu
SM_BIBLIOFOUILLES	Bibliographie en rapport avec l'histoire de l'abbaye (non exhaustive). Inclut les sources non publiées (rapports, manuscrits, ...), les articles de journaux et les publications apparus dès 1844.
SM_LIEUX	Extraits de textes concernant les différents lieux de l'abbaye (chapelle du trésor, mention d'une crypte, ...) ou d'un thème (typologie tombes, ...).
SM_MURS (N ^{OS} M1 à Mx)	Descriptif des vestiges maçonnés (murs, ouvertures, niches, piliers, fondations, escaliers, ...).
SM_STRUCTURES (N ^{OS} S1 à Sx)	Descriptif des couches (Sc), des niveaux d'utilisation (Ss), et des structures non maçonnées tel que fosses, ou solins (St).
SM_TOMBES (N ^{OS} T1 à Tx)	Descriptif des tombes. Les n ^{OS} inférieurs à 200 désignent des tombes découvertes par Bourban et Blondel, les n ^{OS} entre 200 et 300 celles découvertes par le bureau Lehner et les n ^{OS} dès 300 celles repérées par le bureau TERA.
SM_KOMPLEXES (N ^{OS} SM94/100-1)	Classement du mobilier issu des fouilles : les objets repérés en couche, les prélèvements de mortier, les pierres en remploi (extraites ou non) ainsi que l'inventaire du clocher. La numérotation comprend l'année de découverte (SM01), le n ^o de complexe (en continu dès le n ^o 100) et le n ^o individuel.
SM_RELEVES (N ^{OS} P1 à Px / C1 à Cx)	Classement des relevés par plan (P) et par coupe (C). Les n ^{OS} inférieurs à P/C200 désignent des relevés antérieurs à l'année 1990, les n ^{OS} P200-250 et C200-248 ceux du bureau Lehner et les n ^{OS} dès P251 / C249 ceux du bureau TERA.
SM_PHOTOARCHIVE	Classement des gravures et photos (argentiques et numériques). Les n ^{OS} inférieurs à 100 désignent des vues générales de la ville et de l'abbaye, les n ^{OS} 100 à 400 les photos des fouilles Bourban, Blondel et Stöckli, les n ^{OS} 400 à 800 celles du bureau Lehner et les n ^{OS} dès 800 celles du bureau TERA.

³⁶ M. Guélat, Saint-Maurice, Martolet (VS) : Etude géologique du substrat naturel. Approche stratigraphique des dépôts quaternaires et reconstitution de l'histoire sédimentaire du gisement. Avec des contributions de Luis Chaix, Alexandra Hilgers, Lucia Wick (rapport juillet 2007).

³⁷ M. Fuchs, Saint-Maurice, Martolet : A propos des tombes décorées. Rapport de juillet 2005, suite aux observations du 3 et 14 juin et du 25 juillet.

³⁸ J. Leckebusch, Saint-Maurice, Basilique et Place du Parvis, Georadar 3445.000, 11.-12. 06. 2006 (rapport TERRA de juin 2007).

La documentation ainsi que le mobilier récolté durant les fouilles du bureau TERA sont actuellement entreposés dans les locaux du bureau Tera, à Sion. Ils seront remis à l'archéologie cantonale dès la fin de l'élaboration.

b) La mise en valeur des vestiges du Martolet (2010-2014)

Les grandes étapes des travaux de protection, de conservation et de mise en valeur des vestiges du Martolet :

2004 : concours pour une couverture de protection intégrale de la cour du Martolet (surface d'environ 1200 m²).

Le cahier de charge impose un projet sans piliers ni appui sur les bâtiments environnants. Le bureau d'architecture séduois Laurent Savioz-Fabrizzi / GER groupement d'ingénieurs remporte le premier prix.

2007-2008 : construction de la toiture de protection (**fig. 1/41 et 1/42**).

2009 : réflexions sur le parcours de visite et la fermeture occidentale de la cour du Martolet.

2010 : construction de la fermeture occidentale du site (**fig. 1/43**) et pose d'un cheminement provisoire en bois pour tester la pertinence du tracé (**fig. 1/33**). Jugé trop invasif (beaucoup d'escaliers pour franchir les murs), voire trop destructif (pour éviter les escaliers), le circuit a été modifié en 2011 privilégiant un tracé qui, après la plateforme centrale, se limite à un passage longeant le pied de la falaise. Le passage le long du rocher ne comprend pas de marches afin que cette partie du parcours soit accessible aux personnes à mobilité réduite.

2011 : début de la consolidation des vestiges. Les enduits des tombes et de la rampe ont été consolidés par l'atelier St-Dismas, Martigny. En outre, en collaboration avec l'entreprise de maçonnerie Héritier/Sion, un essai de consolidation des vestiges de mur (arasement et parements) a été soumis à la commission scientifique pour approbation.

2012 : en début de l'année, plusieurs séances ont eu lieu entre François Wiblé (archéologie cantonale), Renaud Bucher (monuments historiques), Alessandra Antonini (TERA) et Eric Favre-Bulle (ST-DISMAS) afin de définir les travaux nécessaires pour terminer la consolidation des vestiges du Martolet. Un document détaillé a été rédigé qui a servi de base aux travaux des archéologues, des restaurateurs et des maçons ainsi qu'aux compléments des devis respectifs (ceux-ci sont toutefois restés dans le cadre général prévu pour l'archéologie)³⁹.

Certains points ont fait l'objet de discussions particulières. Elles concernaient notamment la surélévation de certaines arases de maçonnerie, la restitution de tronçons manquants et le démontage de vestiges motivés par des fins essentiellement muséographiques (meilleure lisibilité du plan).

- En ce qui concerne la consolidation des maçonneries, l'option a été retenue de conserver l'état existant, sans privilégier la visibilité d'une phase de construction en particulier. La restitution de tronçons manquants a été limitée au colmatage de brèches dans une même maçonnerie.

- En ce qui concerne le démontage d'anciens vestiges, la discussion a porté sur deux tronçons d'une maçonnerie (M825) qui empêchaient la vision d'ensemble du mausolée initial (**fig. 1/44**). Vu qu'il s'agissait d'une maçonnerie en grande partie reconstruite et consolidée en sous-œuvre, la décision d'un démontage a été prise pour favoriser la lecture du mausolée (**fig. 1/45**).

Cette même année, le mur oriental et la façade sud de la cour du Martolet ont été restaurés.

Le mur oriental a nécessité une intervention en profondeur, vu l'état de dégradation avancée. Les parements ont été nettoyés et partiellement déjointoyés, le couronnement a été assaini (**fig. 1/46**).

La façade sud a fait l'objet d'une campagne de restauration visant d'une part, à conserver les crépis et d'autre part, à atténuer les concrétions noirâtres afin d'harmoniser l'aspect des différentes surfaces en partie enduites par des crépis anciens, en partie non-crépées ou encore enduites d'un crépi récent (**fig. 1/47**).

³⁹ Protocole de séance du 20 janvier 2012.

2013 : Réalisation du cheminement définitif du parcours de visite

Le circuit définitif est approuvé par la commission scientifique : les dalles sont installées le long du rocher, dans la rampe, et au pied du clocher (**fig. 1/48**). Un escalier permet d'accéder au pied du clocher depuis l'extrémité orientale de la rampe.

Les dernières consolidations dans la cour du Martolet concernent les tombes du mausolée.

2014 : Assainissement de la voûte des catacombes et réouverture d'une ancienne porte bouchée, reliant ce couloir et la chapelle Sainte-Catherine (**fig. 1/38**).

Mise en place de la muséographie et inauguration du site lors de la fête patronale de Saint-Maurice, le 22 septembre.

2 Le contexte général

L'abbaye et le bourg de Saint-Maurice d'Agaune en Valais sont imprégnés d'histoire. Les maisons nous parlent en laissant apparaître sous leurs crépis des pierres taillées de toutes époques. Dès que l'on ouvre le sous-sol, des vestiges apparaissent. Des inscriptions romaines placées judicieusement insistent même ouvertement sur l'origine antique des lieux. Ce n'est pas étonnant que le passé extraordinaire d'Agaune ait retenu l'intérêt des archéologues !

Les travaux de fouilles débutèrent en 1896 dans la cour du Martolet avec l'assentiment du père-abbé, Mgr Paccolat. Elles avaient pour but de découvrir les premières églises érigées par Théodore, puis par Sigismond. Les fouilles archéologiques se sont poursuivies par intermittence. D'abord confinées aux multiples reconstructions des églises dans la cour du Martolet, elles sont aujourd'hui également associées aux projets de construction et de transformation touchant l'abbaye, le bourg et ses environs, et aux travaux de canalisation. Cette surveillance systématique a déjà considérablement enrichi l'histoire du monastère et du bourg – elle est indispensable pour compléter le puzzle des découvertes isolées.

Les vestiges mis au jour lors de la réfection de la cour des Anciens et du réaménagement de l'avenue d'Agaune (en 2012-2013), et actuellement (en 2015), à l'occasion de la pose de nouvelles canalisations dans le jardin de l'abbaye (jardin de l'octogone, ont révolutionné et révolutionnent encore nos connaissances des origines de l'abbaye et de la surface qu'elle occupait dès sa fondation. Les vestiges témoignent d'un centre religieux de grande envergure établi par l'évêque Théodore dès le 4^e siècle, puis favorisé par le roi Sigismond au 6^e siècle.

2.1 Les origines historiques et légendaires

Quel étonnant passé que celui de cette petite bourgade blottie entre les falaises et le Rhône! Lorsque les Romains colonisent le pays, vers 15 avant notre ère, ils profitent de ce passage obligé pour y aménager un poste de douane. Vers 300 apr. J.-C., la légion thébaine est massacrée en ces lieux, selon la *Passion des martyrs d'Agaune*. Aux alentours de 380, un songe révèle à l'évêque Théodore, le premier prélat connu du Valais, le lieu de sépulture des martyrs. Saint Théodore fait alors construire une basilique, dans laquelle il rassemble les reliques des soldats thébains, et pose ainsi les fondements d'un culte qui se propage rapidement et modifie profondément le destin de la localité. Vers le milieu du 5^e siècle, Agaune compte déjà parmi les principaux centres religieux du pays burgonde.

En 515, le roi Sigismond, converti de l'arianisme à la foi catholique, suit le conseil des évêques Maxime de Genève et Avit de Vienne et fonde ici le monastère «national» de son royaume. Les moines, guidés par leur abbé Hymnémode, pratiquent une psalmodie sans interruption (*laus perennis*), inspirée des traditions orientales. L'Abbaye de Saint-Maurice, inaugurée solennellement le 22 septembre 515 par Sigismond en présence de nombreux évêques et dignitaires, est le plus ancien monastère d'Europe qui n'a jamais connu de période d'abandon.

2.2 Le plan monumental de l'abbaye au premier millénaire

Le plan monumental de l'abbaye (**fig. 2/1**) montre que la fondation royale de 515 constitue l'aboutissement d'un programme architectural complexe comprenant non seulement l'église du Martolet au pied du rocher (**fig. 2/1, A, fig. 2/2**), mais aussi celle du Parvis, alignée sur la première (**fig. 2/1, B**), ainsi qu'un palais avec salle de réception (**fig. 2/1, D**). Ces trois bâtiments de grande envergure étaient disposés autour du baptistère (**fig. 2/1, C**), centre symbolique et spatial du complexe religieux: ici convergent les portiques et les allées funéraires. Le sanctuaire du Martolet adossé à la falaise (**fig. 2/2**) occupait cependant l'emplacement le plus haut: une position surélevée qui semble souligner le rôle protecteur des martyrs et qui caractérise également l'église Saint-Sigismond, située au sud du bourg, sur une petite colline. Cette ancienne basilique funéraire, d'abord dédiée à saint Jean, était également un lieu de pèlerinage, puisque les reliques du roi fondateur et de ses enfants y furent transférées (**fig. 2/1, G**). Au sud de ces bâtiments principaux, un petit bâtiment avec système de chauffage par hypocauste (**fig. 2/1, F**) et un deuxième grand bâtiment doté, comme l'aula du palais, d'une grande salle avec sol sur vide sanitaire (**fig. 2/1, E**) s'inscrivent sans doute

aussi dans le périmètre abbatial qui semble occuper à l'origine l'espace à l'ouest de la voie publique principale (**fig. 2/1, I**).

Dans le bourg d'Agaune et son monastère, le nouveau pouvoir religieux se manifeste au VI^e siècle. Sous la protection des soldats martyrs et du roi fondateur, non seulement le clergé et les responsables ecclésiastiques et politiques pouvaient être hébergés, mais aussi les pèlerins et les marchands de passage empruntant la route du Grand Saint-Bernard. A cette époque, Agaune dépassait en importance Martigny, le chef-lieu primitif de l'évêché, et rivalisait avec le site de Sion, devenu siège de l'évêque vers le dernier quart du VI^e siècle.

La localité romaine d'Agaune, construite au débouché d'une cluse naturelle pour surveiller le passage, s'est transformée durant le haut Moyen Age en une petite ville. Les reliques des soldats thébains n'ont pas seulement influencé le nom de la localité ; elles ont également attiré le clergé, les hommes de pouvoir et les pèlerins qui ont contribué à la faire prospérer. Si l'abbaye constituait le centre spirituel, le bourg avait un lien étroit avec le pèlerinage et l'accueil des voyageurs. Les origines d'une grande partie des lieux de culte mentionnés dans les sources du Moyen Age, découverts lors de fouilles ou existant encore de nos jours sont ainsi antérieures à l'an mil. Il s'agit d'églises de pèlerinage, de basiliques funéraires, de chapelles jouxtant un hospice, un ermitage ou une infirmerie (**fig. 1/3, Encart 1**). Ces édifices religieux jalonnent le bourg, qui s'est agrandi à la fois le long de l'axe de transit principal repris sans doute au moins partiellement par la Grand-Rue actuelle.

2.3 Le plan monumental de l'abbaye au bas Moyen Age

Au bas Moyen Age la limite sud de l'enceinte abbatiale est reculée : la démolition de l'église du Parvis permet d'agrandir une dernière fois le sanctuaire du Martolet, désormais seule église abbatiale ; la disparition du palais et la construction de la modeste maison abbatiale laissent le champ libre au développement du quartier à l'ouest de la Grand-Rue (**fig. 2/3**). Le bourg garde cependant non seulement sa vocation spirituelle, mais aussi sa fonction stratégique. Au XVII^e siècle, une muraille protège son flanc sud, de même que le château en face du pont sur le Rhône défend « l'entrée au pays ». Les fortifications seront adaptées aux conflits modernes dès 1830 par le futur général Dufour, puis encore en 1894 et pour la dernière fois en 1960. Aujourd'hui, elles font partie du patrimoine qui a profondément marqué la ville.

Encart 1 : Notices sur certaines bâtiments de la ville (fig. 1/3)

2) Eglise paroissiale Saint-Sigismond

Après l'assassinat à Orléans du roi burgonde Sigismond et de ses deux fils de second lit par les Francs (entre 535 et 536), leurs corps furent transférés dans cette ancienne basilique funéraire, dédiée à saint Jean apôtre et évangéliste. L'église dépend de l'évêque de Sion jusqu'en 1163, puis de l'abbaye de Saint-Maurice. Cette église possède une crypte, décrite au XVII^e siècle par Bérody. Un baptistère est attesté dès 1624. Entre 1712 et 1717, l'église a été reconstruite¹.

Lors des fouilles du chœur dans les années 1960-1962, l'ancienne crypte a été mise au jour. Il s'agit d'une crypte carolingienne de plan semi-circulaire avec chambre funéraire centrale. Plusieurs tombeaux comportant des inscriptions des V^e-VIII^e siècles attestent l'existence d'une basilique funéraire pré-carolingienne : ses vestiges sont conservés sous le chœur de l'église et sont, à ce jour, inédits.

3) Basilique funéraire Notre-Dame en Condémines

Sur le haut des berges du Rhône, les vestiges d'une ancienne basilique funéraire ont été découverts en 1951 lors de la construction d'un immeuble. Il s'agit d'un édifice à salle unique avec des annexes orientales ; le chevet (une abside ?) était détruit. Des annexes ont été adossées du côté ouest, lors d'une seconde phase de construction. Un grand nombre de tombes a été mis au jour à l'intérieur de l'édifice, attestant de sa vocation funéraire durant la période du VI^e/VII^e aux XII^e/XIII^e siècles².

¹ DUBUIS 1976 ; THEURILLAT 1963, p. 170.

² DUBUIS, LUGON 1995, p. 156-157.

4) Chapelle Notre-Dame-sous-le-Bourg (cure de Lavey)

Il s'agit du lieu de culte des habitants de Lavey, village situé sur la rive droite du Rhône. Attestée dès 1178, cette chapelle est abîmée en 1693 lors de l'incendie de la ville, puis démolie en 1810 pour aménager une petite place dont le nom évoque aujourd'hui l'ancien sanctuaire³.

5) Chapelle Saint-Laurent-hors-les-murs

Cette chapelle est attestée dès 1178. Au XIV^e siècle, des recluses y sont régulièrement mentionnées. L'abbé la cède en 1611, avec les édifices attenants, aux frères capucins qui y construisent en 1612 leur couvent. Le sanctuaire est consacré en 1615. Après le départ des capucins en 1637, les reliques des martyrs thébains sont transférées à l'église abbatiale en 1642. Suite à l'incendie de la ville, la chapelle est rénovée en 1695. Elle est désaffectée en 1800, endommagée par le feu en 1899 et démolie en 1958 lors d'un assainissement de la route⁴. Des vestiges de bâtiments, deux tombes ainsi que des tuiles à rebords de type romain (l'une gravée d'un chrisme), ont été mis au jour à cet emplacement lors de la construction d'un immeuble en 1985⁵.

6) Hospice et chapelle Saint-Jacques

L'hospice est sans doute cité en 984 dans un passage obscur parmi les propriétés de l'abbaye, avant de passer aux mains de la Maison de Savoie, peut-être dès le XI^e siècle. Une chapelle pour les malades est érigée au milieu des prés par l'abbé Burchard entre 1170 et 1178⁶. En 1217, l'hospice et la chapelle attenante reviennent à l'abbaye. Il devient la *domum pauperum*, la maison des pauvres durant tout le Moyen Age. La chapelle actuelle date de 1726. Lors de fouilles archéologiques en 1990, un premier édifice à nef unique doté d'une abside semi-circulaire a été mis au jour. Il a été transformé à l'époque carolingienne : un chapiteau datant de cette époque a été trouvé dans la cave du bâtiment actuel⁷.

7) Ermitage et chapelle Notre-Dame du Scex

A mi-hauteur de la falaise qui surplombe l'abbaye, profitant d'une étroite vire rocheuse, un ermitage est accroché au rocher. Fondé selon la tradition par saint Amé, devenu plus tard abbé de Remiremont (mort vers 630), cette chapelle est attestée dès 1316.

En 1951, le site a fait l'objet de fouilles archéologiques. L'ensemble primitif, daté entre le VIII^e et le X^e siècle, était disposé de part et d'autre d'une petite cour, avec une chapelle, composée d'une nef de forme trapézoïdale et d'une abside, ainsi qu'une cellule de plan carré ne mesurant que 3 m de côté⁸.

8) Chapelle des martyrs à Vérolliez

Cette chapelle a été érigée selon la tradition locale sur l'emplacement du martyr des soldats thébains. De plan central avec narthex, la chapelle actuelle a été construite entre 1739 et 1746. Elle abrite la dalle sur laquelle les martyrs auraient été décapités. D'abord posée au sol, cette relique est aujourd'hui placée en hauteur, sur une grille. En priant pour l'intercession des saints, le pèlerin ne passe ainsi plus au-dessus ou à côté de la dalle, mais sous la relique.

Lors des travaux de rénovation en 1982, les vestiges d'un premier édifice sont apparus. Daté de l'époque carolingienne au plus tôt, il est remplacé au XI^e siècle par une deuxième chapelle de plan rectangulaire, attestée par des sources en 1290. Vers le XIV^e siècle, une pièce avec foyer a été ajoutée au nord. Il s'agit probablement d'une infirmerie à l'intention des malades venus sur les lieux du martyr dans l'espoir d'une guérison⁹.

9) Hôtel de ville

Hôtel de ville actuel construit entre 1727 et 1734¹⁰. Il remplace la maison de la communauté des bourgeois, mentionnée dès 1576 et endommagée en 1693 lors de l'incendie de la ville.

³ BLONDEL 1948, p. 48.

⁴ FLEURY 1959.

⁵ Archives des Monuments historiques du Valais, C125/7302.

⁶ « *capella in medio prato ad opus infirmorum construxi* », THEURILLAT 1963, p. 171.

⁷ SCHMIDHALTER 1991, 226-227. THEURILLAT 1963, p. 171.

⁸ RODUIT 2011, p. 21

⁹ AUBERSON et al 1997.

¹⁰ DUPONT LACHENAL 1974.

3 De la nécropole romaine à l'abbaye actuelle - un résumé

3.1 Evolution de la cour du Martolet (fig. 2/2)

a) *Les vestiges de la pré- et protohistoire*

Les périodes les plus anciennes du site sont attestées uniquement par du mobilier, notamment des fragments de céramique trouvés dans les premières couches de sédimentations qui recouvrent le cône de gélifraacts au pied de la falaise ou en position secondaire¹¹.

Préhistoire :

Une occupation du site dès le Bronze final/Hallstatt A, est assurée par une jatte (SM574-003). Un silex et des fragments de jarres ainsi que deux aiguilles (**fig. 2/3**) trouvées lors des fouilles de Blondel dans un petit coffre en dalles contenant les restes d'un squelette déplacé semblent cependant indiquer une occupation plus ancienne, dès le Bronze ancien.

Protohistoire :

Une occupation de la Tène moyenne (LTC1) à la Tène finale (LTD2) est représentée par des jattes carénées en céramique grise fine (par ex. SM244-010) et des éclats de céramique campanienne (par ex. SM720-001).

Pendant le I^{er} siècle av. J.-C., une occupation continue est attestée par la présence d'imitations de plats campaniens de typ Lamb 5/7 (par ex. SM213-002).

b) *Les vestiges de l'époque gallo-romaine :*

L'occupation augustéenne est délicate à cerner, mais néanmoins représentée par de rares fragments de sigillée italique (par ex. SM567-003).

Dès les I^{er} et II^e siècles de notre ère, l'occupation devient plus marquée avec des fragments de céramique fine importée (sigillées de La Graufesenque, de Lezoux), d'amphores (Dressel 9 et Dressel 20 originaires d'Espagne, Gauloise 4), une lampe à huile padane (Firmenlampe) et des céramiques régionales (sigillées helvétiques et/ou valaisannes, mortiers, cruches et céramiques culinaires).

Dans ce contexte, il faut mentionner également l'autel consacré aux Nymphes, trouvé lors de l'agrandissement de l'église abbatiale en 1947 et daté du I^{er} ou II^e siècle.

c) *Le cimetière de l'Antiquité Tardive sur les replats au pied de la falaise*

Dès la fin du II^e siècle apr. J.-C., une petite nécropole se développe sur le cône d'éboulis au pied de la falaise, à proximité d'une source sacrée dont l'existence est évoquée par l'autel déjà mentionné.

Une tombe située au centre du replat sommital, sans doute la sépulture d'un personnage important, se distingue des autres inhumations: elle est particulièrement profonde et signalée par une épaisse maçonnerie, sans doute le reste du socle d'un monument funéraire (**fig. 2/5, A**). Par sa position surélevée, dominant l'agglomération d'*Acaunus*, ce monument devait être parfaitement visible depuis l'importante voie sur laquelle transitaient les voyageurs qui passaient par le col du Grand Saint-Bernard, reliant la péninsule italique aux provinces du nord des Alpes.

Deux sépultures seront adossées à cette sépulture principale. Les trois semblent jouer un rôle déterminant pour l'évolution du site : elles seront intégrées dans le bâtiment funéraire construit par la suite.

En contrebas du replat sommital, d'autres tombes sont installées. L'une d'elles (tombe T448) est datée par son mobilier de la première moitié du III^e siècle.

¹¹ Cf. pour ce paragraphe : Marc-André Haldimann, « La céramique de Saint-Maurice, campagnes 1994-2009 » rapport préliminaire du 2 février 2013.

Plusieurs maçonneries et solins indiquent en outre la présence d'enclos funéraires. Le petit bâtiment repéré à l'extrémité orientale du site, est probablement issu d'un de ces enclos : lors d'une transformation, un sol en terre battue argileuse a été étalé au-dessus de la tombe d'un nouveau-né (tombe T471).

Parmi le mobilier céramique associé à l'époque gallo-romaine, on constate notamment la présence de sigillée africaine claire C (par ex. SM154B-004, type Hayes 50A).

d) L'oratoire funéraire sur la butte sommitale (phases lilas)

Vers 350, un mausolée est construit sur l'emplacement occupé par l'inhumation signalée par un monument funéraire (**fig. 2/5, B**). Construit à moitié sur le replat sommital et en partie dans la pente, cet édifice a nécessité d'importants travaux de remblaiement, afin d'égaliser le sol du local. Les nouvelles sépultures disposées ensuite à côté des premières témoignent de la fonction funéraire du bâtiment.

Lors d'une deuxième phase de construction, le bâtiment est agrandi du côté est, par une annexe comprenant deux locaux vraisemblablement réservés au culte. En même temps, sur le côté opposé, une terrasse est aménagée (**fig. 2/5, C**). Ces annexes attestent qu'un groupe de personnes se réunissait en ce lieu pour commémorer les défunts enterrés à côté d'une tombe vénérée. Le bâtiment primitif, lieu de mémoire des ancêtres d'une famille aisée, est transformé en oratoire.

Le bâtiment situé à l'est du mausolée, au pied du rocher, est également transformé et change de fonction. A l'intérieur du local primitif, un four semi-circulaire est aménagé, et dans une annexe ajoutée du côté est, un foyer remplacé par un deuxième ont été mis au jour. De nombreux trous de piquets témoignent des installations en bois entourant ces foyers utilisés pour des activités domestiques ou rituelles.

Le mobilier céramique associé du Bas-Empire, soit de la période entre 350 et 450 de notre ère, est bien représenté. On constate la présence d'importations de la Gaule du Nord-Est (sigillée de l'Argonne TSG, SM154B-003), de la Gaule méridionale (sigillée paléochrétienne DSP, Rigoir 6, SM352-005) et des céramiques régionales (CRA, Lamb. 45, SM365-014).

e) La première église (première abside, phase rouge I)

Avec la transformation du mausolée en oratoire, le bâtiment au pied de la falaise n'est plus un simple lieu de souvenir mais déjà un lieu de culte lorsque, aux alentours de 380, il est remplacé par une église érigée en l'honneur des martyrs thébains, dont les reliques furent révélées à l'évêque Théodore (**fig. 2/5, D**).

Le nouveau sanctuaire est composé d'une nef unique légèrement trapézoïdale dotée et d'une abside profonde aux larges épaulements. Des lésènes disposées à distance régulière (sauf à l'extrémité ouest) structurent et renforcent la façade sud de la nef qui retient sur plus de deux mètres de hauteur les remblais nivelant le sol de l'église. Le couloir qui longe la façade aval, doté d'un sol horizontal, devait aboutir à un escalier qui permettait de franchir le dénivelé et d'accéder à l'église. Le tronçon sud du couloir était lui-même plus haut d'environ 1.50 m que l'espace au sud.

Le bâtiment oriental près du rocher était vraisemblablement encore utilisé après la construction de l'église. On constate une reconstruction de sa façade sud et une transformation de son aménagement intérieur : la surface est subdivisée par des cloisons en bois crépi, et les sols sont recouverts d'une chape d'argile (près du rocher) ou de mortier (dans les deux locaux au sud). Dans l'annexe orientale, le foyer et le sol en argile sont recouverts par une chape de mortier. Au sud du bâtiment, les restes d'une autre cloison en bois et de maçonneries indiquent que l'édifice a été agrandi également sur ce côté.

f) *La reconstruction de l'église (deuxième abside, phases rouge II à IV)*

Déjà au début du V^e siècle, le sanctuaire est rasé jusqu'au niveau du sol et reconstruit avec une abside légèrement plus développée (**fig. 2/5, E**). Seul le plan de l'abside varie par rapport à l'état précédent. Elle est érigée autour des restes de l'ancien chevet, sur de nouvelles fondations. Sa façade est renforcée par quatre lésènes qui reposent sur un socle saillant dans lequel a été inséré, en remploi, l'autel romain dédié à Acaunensia, fille du percepteur du péage des Gaules.

Au sud de l'église, le mur qui soutient le couloir d'accès de l'église est surélevé et un nouveau sol est aménagé au-dessus d'un remblai stérile. Le couloir d'accès est dès lors un espace couvert qui sert de lieu de sépulture. Le niveau du sol reste horizontal dans le tronçon, tandis qu'à l'ouest, l'escalier a été modifié en fonction du dénivelé réduit et des tombes sous-jacentes.

Les nombreuses sépultures aménagées au plus près des reliques des martyrs (*ad sanctos*), de même que le portique d'accès qui devait se poursuivre vers l'est et relier les différents bâtiments d'un complexe religieux de plus en plus vaste attestent l'existence d'un pèlerinage qui se développe rapidement et qui nécessite l'adaptation du bâtiment initial.

- De part et d'autre de l'abside, des annexes rectangulaires sont aménagées, telles les sacristies. Au nord, le local joutant l'abside est relié à un édifice funéraire adossé au rocher dont l'intérieur est subdivisé en plusieurs cellules et doté de sols en mortier. Une tombe en dalles entourée de maçonneries a pu être mise en évidence devant un creux naturel de la falaise qui accentue le caractère privilégié de ce lieu de sépulture.

- Devant cette chapelle funéraire, à l'est de l'abside, le terrain en pente est remplacé par une terrasse délimitée à l'est et au sud par un mur.

- Au sud, en contrebas du couloir d'accès, un deuxième espace funéraire se développe. Les tombes, toutes maçonnées, certaines consacrées par des croix gravées dans le crépi, d'autres badigeonnées de rouge ou peintes avec des inscriptions, étaient probablement couvert par un portique.

- Le couloir d'accès est une nouvelle fois transformé et rallongé : sa fermeture est remplacée par une maçonnerie ajourée de quatorze baies. Puis, le mur du couloir est prolongé vers l'est et aligné sur la sacristie. (Ce tronçon est posé sur le bord des tombes signées d'une croix situées en contrebas.) Un sol en mortier est ensuite aménagé dans le couloir d'accès : les traces observées à la base du crépi des deux parois indiquent qu'il était encore horizontal.

Dans un deuxième temps, ce sol a été remplacé par une nouvelle chape, cette fois inclinée vers l'est. Il s'agit du sol visible aujourd'hui, dans la partie occidentale du couloir. Des banquettes murales, maçonnées et recouvertes de planches, permettaient de s'asseoir.

Lors d'une transformation ultérieure, les parois situées à l'extrémité orientale du couloir sont doublées par des maçonneries étroites qui devaient soutenir une voûte. Celle-ci devait porter le sol d'un étage qui reliait l'église à un bâtiment situé au sud de celle-ci.

- Contre l'angle occidental du couloir d'accès, une annexe est adossée. Elle se distingue par un sol d'excellente qualité, doté d'une surface parfaitement lisse et badigeonnée au tuileau de couleur rouge foncé. La fonction de ce local semi-enterré du côté amont reste énigmatique. Aucune tombe n'y a pu être mise en évidence ; aucune ouverture ne le reliait au couloir qui menait à l'église. Surélevé par rapport à l'espace situé au sud, le local était probablement accessible depuis l'ouest. L'agrandissement doté d'un sol de mortier observé sur cette face pourrait correspondre à l'aménagement d'un vestibule fermé.

g) *L'agrandissement du chevet de l'église (troisième abside)*

Lors de cette phase de construction, on constate l'agrandissement considérable du chevet de l'église par une nouvelle abside érigée selon un plan légèrement outrepassé à l'intérieur et polygonal à l'extérieur (**fig. 2/6, F**). Tout en conservant le couloir d'accès, l'ancienne nef est élargie au moins dans sa partie orientale. En effet, le nouvel axe longitudinal défini par l'abside se situe à mi-distance du mur nord de la nef et du mur sud du couloir d'accès. Le sol de l'église devait recouvrir au moins la partie orientale de la rampe d'accès où le dénivelé était suffisamment important pour aménager deux

espaces superposés. L'abaissement de l'entrée du couloir a permis l'insertion d'une voûte pour soutenir le sol de l'étage.

Au nord de l'abside, la chapelle funéraire est intégrée dans la nouvelle église : l'ancien sol en mortier des cellules orientales est maintenu et complété au-dessus du mur intermédiaire arasé. De nouvelles tombes, toutes respectant les anciennes, attestent que ces locaux restent des espaces de sépulture privilégiée.

Puis, l'annexe funéraire est agrandie (**fig. 2/6, F'**). La partie primitive (orientale) semble avoir été dotée d'une absidiole axée sur l'une des deux tombes les plus anciennes. Entre ces deux tombes, une nouvelle sépulture est aménagée : l'intérieur du tombeau est peint de couleur rouge hématite, et le couvercle vraisemblablement surmonté d'un arc (*arcosolium*). Lors de la construction de l'église suivante, cette tombe a été vidée de ses ossements et remblayée avec des débris de construction, notamment des fragments de crépi décorés de motifs figuratifs (arbre fruitier, visage d'un homme barbu). Ceux-ci témoignent d'un local richement décoré de scènes.

h) La reconstruction de l'église (quatrième abside)

La nouvelle église se distingue de la précédente par de nouvelles dimensions, la puissance de ses maçonneries et le remploi d'éléments architecturaux d'époque romaine ; ses murs sont presque tous posés sur de nouvelles fondations (**fig. 2/6, G**).

L'église est composée d'une nef unique ainsi que d'une abside polygonale sur sa face extérieure, renforcée par un socle saillant et par trois contreforts au piédroit oblique disposés de manière asymétrique. Le couloir d'accès, déplacé au sud par rapport précédent, est entièrement voûté et constitue la plateforme qui a permis l'élargissement de la nef. L'entrée orientale du couloir (l'actuel couloir des catacombes) est ornée d'un portail romain en remploi. L'autre extrémité de la voûte est constituée de remplois romains de grande taille issus de contextes différents. Ce couloir conduit à un grand escalier qui permet de franchir le dénivelé de presque quatre mètres et d'accéder à l'église.

L'ancienne chapelle funéraire au pied du rocher est reconstruite et son niveau d'utilisation surélevé. Sa vocation sépulcrale est confirmée par une nouvelle rangée d'importantes sépultures (dont un sarcophage romain en remploi) qui s'avancent jusque devant le chœur. Des *loculi* maçonnés contigus, certains avec inscription, sont en outre aménagés dans l'espace remblayé de l'ancienne rampe d'accès. De nouvelles tombes sont également aménagées dans le sous-sol du couloir « des catacombes » à côté ou en remplaçant celle de la phase précédente.

i) Le nouveau chœur sur crypte (cinquième abside)

L'ancienne abside est rasée jusqu'au niveau du sol de la nef et remplacée par un chevet plus haut disposé au-dessus d'une crypte à couloir (**fig. 2/6, H**). La nouvelle maçonnerie recouvre l'arasement de l'ancienne et double la face extérieure du socle restant. Les vestiges des parements nord et sud permettent de restituer un chevet de forme trapézoïdale renforcé par deux puissants contreforts. Le piédroit observé au sud du chevet, de faible saillie, indique l'emplacement du nouvel arc d'entrée : la travée qui prolonge l'ancien couloir d'accès soutenait sans doute un local situé au même niveau que le chœur et symétrique à celui qui est attesté au nord.

A l'intérieur, l'abside était dotée d'une crypte à couloir semi-circulaire. Son entrée sud, avec l'amorce de la paroi intérieure décorée d'un socle peint imitant une incrustation de marbre, est documentée par des photos ; son sol de mortier est encore partiellement conservé *in situ*. Le tombeau-reliquaire était probablement conservé dans une niche aménagée dans l'axe de l'hémi-cercle (paroi intérieure) ; une chambre funéraire centrale ne semble pas avoir existé.

Dans le local quadrangulaire qui jouxte le chevet du côté nord, une tombe est insérée dans l'épaisseur du mur sud.

j) La reconstruction de l'église avec un chevet tourné vers l'ouest (sixième abside)

L'église reconstruite et agrandie témoigne d'une nouvelle organisation spatiale des lieux (**fig. 2/6, I**). Un vestibule funéraire signalé par une rangée de tombes se trouve désormais à l'emplacement de

l'ancienne abside arasée, tandis que le chœur, surélevé au-dessus d'une crypte à couloir plus développée, se situe à l'ouest. La nef, plus large qu'auparavant, est subdivisée en trois vaisseaux. La façade du bas-côté sud, visible dans les caves du bâtiment actuel, s'élevait sur un socle composé de trois arcs de différente hauteur.

Le chevet est construit à l'ouest, sur de puissantes fondations ; la crypte prévue dès l'origine. Le couloir semi-circulaire, accessible depuis les bas-côtés nord et sud, conduit ici à une chambre funéraire centrale étroite qui englobe à son extrémité le reliquaire de saint Maurice. Le sarcophage-reliquaire en grès coquillier – un emploi du VI^e siècle – a été inséré pendant la construction des maçonneries. L'accès au chœur au-dessus de la crypte n'est pas conservé. Les deux escaliers de sens opposé ont été restitués par analogie au chœur carolingien de l'église Saint-Théodule à Sion. L'arcade sud de la nef est posée sur la voûte en berceau de l'ancien couloir d'accès (couloir des catacombes). Cet espace est remblayé uniquement à son extrémité occidentale délimitée par l'épais mur transversal soutenant le transept. La partie orientale du couloir des catacombes reste accessible mais est partiellement obstrué par les substructions construites en sous-œuvre de la voûte afin de reprendre les charges des piliers de l'arcature sud. Le sol de l'ancien couloir est surélevé.

L'ancienne chapelle funéraire au pied du rocher est maintenue et adaptée lors des travaux pour la nouvelle église. La partie orientale communiquant avec la nef est conservée. La partie occidentale est cependant remplacée par une deuxième chapelle indépendante aménagée sous le surplomb du rocher et dotée d'une abside et d'une nef de deux travées de longueur.

k) L'ajout d'une entrée monumentale (le clocher-porche) et les dernières transformations de l'église du Martolet

Désormais unique église abbatiale après la disparition de l'église du Parvis, l'église du Martolet est rallongée une dernière fois à l'époque romane (vers la fin du XII^e siècle) et dotée d'un clocher-porche (**fig. 2/7, K**). Devant l'entrée, un parvis clôturé est aménagé.

La construction du clocher-porche est contemporaine du rallongement du vaisseau central et du collatéral sud par deux travées. Du côté nord, le développement est différent. L'ancien local funéraire est d'abord conservé : la seconde arcade tenait compte de la tombe aménagée dans la paroi sud de celui-ci.

- Ce petit local funéraire est remplacé par la chapelle « Saint-Benoît ». Accessible du côté ouest, celle-ci est dotée d'une abside insérée dans un chevet rectangulaire. Sa paroi nord est ornée de cinq bandes verticales en retrait ; la paroi sud, arasée au niveau du sol, était probablement rythmée de la même manière. Lors de la construction de cette chapelle, l'arcade nord de l'église a été reconstruite sur toute sa longueur. Un contrat de 1365 atteste la réfection de cette arcade « entre la chapelle de saint Benoît jusqu'au grand arc qui est entre le chœur et le grand autel ».

- Ensuite l'ancienne chapelle funéraire au pied du rocher est remplacée à son tour par la chapelle « Marie-Madeleine ». Celle-ci est composée d'une nef à deux travées et d'un chœur polygonal à cinq pans séparé de la nef par un arc triomphal. Des piliers (ou semi-colonnes) encastrés dans les angles, dotés d'une base polygonale en tuf, sont caractéristiques de cette phase de construction. Ils devaient soutenir des voûtes dont la base se situait au-dessus d'une corniche en tuf partiellement conservée.

- Dans le vaisseau latéral sud devait se trouver la chapelle « Sainte-Catherine ». Elle est citée au XIV^e siècle. L'acte de fondation de 1382 la cite au-dessus du « cloître peint » (à localiser dans l'espace de l'actuelle cour Sainte-Catherine).

- Au XV^e siècle (1448) les fonds légués par le prince Amédée VIII de Savoie, l'antipape Félix V, sont utilisés pour la construction de la « chapelle Félix V » (aussi appelé chapelle « du Trésor »). A cette époque, la chapelle du bas-côté sud est transformée et dotée des voûtes conservées aujourd'hui, au 2^e étage du bâtiment conventuel (aile nord).

l) Le déplacement de l'église abbatiale

Entre 1614 et 1627, une nouvelle église est construite à l'écart de la falaise, à l'est du clocher (**fig. 2/7, L**). L'emplacement des églises primitives devient une cour délimitée, du côté est, par la façade orientale des anciennes chapelles et du côté sud, par l'ancien bas-côté qui est transformé pour faire partie, avec le réfectoire terminé en 1639 (l'aile médiane actuelle oblique) du nouveau complexe conventuel.

Au sud du nouveau réfectoire, l'enfilade de petites maisons de chanoines représentée sur la gravure de Mérian (**fig. 2/3**) est remplacée durant la deuxième moitié du XVII^e siècle par un corps de bâtiment unitaire (**fig. 2/7, L**). Ses fondations ont été repérées dans une tranchée, sous l'aile sud du carré abbatial. Elles attestent un édifice organisé comme l'actuel, mais de plus petites dimensions, et qui correspond au plan conservé aux Archives Secrètes du Vatican.

Les phases de construction suivantes ne concerneront que de manière marginale la cour du Martolet.

- Après l'incendie du 23 février 1693, les bâtiments conventuels sont en partie réparés et en partie reconstruits, notamment l'angle nord-ouest bordant la cour du Martolet. Les travaux se terminent vers 1710.
- Au XIX^e siècle, un porche est construit devant l'entrée de l'église, cachant le pied du clocher.
- Entre 1946-1949, l'église est rallongée jusqu'à près du rocher et élargie d'un bas-côté.

3.2 Le baptistère

Repéré en 1948 sous la cour Sainte-Catherine, le baptistère a fait l'objet d'une nouvelle étude dans le cadre des travaux du Martolet.

Seule la piscine baptismale est clairement attestée et encore visible. Il s'agit d'une cuve circulaire (diamètre env. 1.50 m, profondeur env. 70 cm) accessible par deux escaliers symétriques disposés selon un axe nord-sud (**fig. 15**). Deux marches et l'amorce d'une troisième sont conservées du côté nord, la première et l'amorce de la seconde du côté sud. L'épaisseur de la couronne maçonnée est de l'ordre de 80 cm à 1.00 m (**fig. 16**). La cuve a été adaptée aux changements liturgiques par réduction de sa taille. Puis, elle est remplacée par des fonts baptismaux posés sur son comblement. Ces transformations reflètent le passage du rite par immersion ou infusion à celui de l'aspersion du catéchumène et la généralisation du baptême des enfants dès le VI^e siècle.

Le bâtiment abritant la piscine baptismale est connu par quelques tronçons de maçonnerie. Orienté vers l'est géographique, il était probablement de forme rectangulaire (12.70 par 9.70 m) et situé sur une légère proéminence. L'abside insérée dans un chevet carré a été ajoutée dans un second temps. Des annexes ont été observées au nord et au sud ainsi qu'une cour à l'ouest. Le choix d'aménager la cuve dans un édifice surélevé entièrement dédié au baptême souligne l'importance du baptistère comme centre symbolique et architectural du complexe religieux. Une datation de la piscine de Saint-Maurice au début du V^e siècle, contemporaine de la deuxième église du Martolet, paraît plausible.

II LE SUBSTRAT NATUREL DU MARTOLET

Contribution de Michel Guélat, géologue
Delémont, le 20 juillet 2007

1 Introduction

1.1 Brève chronique des travaux

Les travaux auxquels se rapporte le présent document ont été réalisés à la demande d'Alessandra Antonini, archéologue responsable des fouilles sur le site de St-Maurice - Martolet. Ils s'inscrivent dans le cadre des recherches menées depuis l'année 2001 par l'équipe du bureau TERA sarl à Sion. Dès l'automne 2003, une première approche géologique de ce gisement fut exécutée, mais ce n'est cours des étés de 2004 et 2005 que plusieurs jours furent consacrés à l'étude de terrain proprement dite. Outre des diagnostics ponctuels suscités par les interrogations des archéologues, ces travaux ont consisté en des relevés stratigraphiques du substrat naturel sur lequel reposent les vestiges des bâtiments. Effectués dans des sondages parfois approfondis au-dessous du niveau des occupations anthropiques, ces levés ont été complétés par des observations planimétriques, mais aussi par des prélèvements d'échantillons de sédiments pour des analyses de laboratoire. En parallèle, nos activités ont principalement consisté en la mise au point d'une documentation stratigraphique cohérente ainsi qu'en la gestion des études annexes (palynologie, malacologie, datations). L'élaboration de tous les résultats issus aussi bien des observations de terrain que des différentes contributions a abouti en 2007 à la rédaction du présent rapport.

1.2 Remerciements

De nombreuses personnes ont été consultées tout au long du déroulement de cette étude et ont de ce fait contribué à sa réalisation. Des remerciements s'adressent ainsi à :

Alessandra Antonini, archéologue responsable des fouilles de St-Maurice pour l'intérêt scientifique et la confiance témoignés ;

- aux collaborateurs du bureau TERA : Pascal Gibut, Marie-Paule Guex et Jean-Christophe Moret pour la mise à disposition de nombreux documents de terrain, mais aussi pour les précieuses informations communiquées oralement ; les dessinateurs-rices de ce même bureau, pour l'infographie de plans et de coupes ;

- à Luc Braillard, géologue¹, pour son coup de main lors des travaux de terrain de l'été 2005.

- aux personnes suivantes qui ont réalisé les études annexes présentées ci-après :

Lucia Wick² qui a exécuté une analyse palynologique ponctuelle ;

Louis Chaix³ qui a effectué une expertise malacologique ;

Ulrich Radtke et Alexandra Hilgers⁴ qui se sont chargés des datations OSL.

Qu'ils soient également vivement remerciés !

1.3 Objectifs et méthodes

a) *Problématique et buts de l'étude*

Dès la première journée passée à examiner le site de St-Maurice - Martolet, en octobre 2003, nous avons pu constater que ce gisement offrait un potentiel considérable en regard de la géologie du

¹ Institut des Géosciences de l'Université de Fribourg.

² Institut für Prähistorische und Naturwissenschaftliche Archäologie, Universität Basel, Spalenring 145, 4055 Basel.

³ Muséum d'histoire naturelle, route de Malagnou 1, 1211 Genève.

⁴ Geochronologisches Labor, Geographisches Institut, Universität zu Köln, D-50923 Köln.

Quaternaire locale, mais aussi qu'il se distinguait par sa complexité ! En accord avec la responsable du chantier, Alessandra Antonini, le but de l'étude a été défini : il s'agit de réaliser une expertise géologique du substrat naturel sur lequel reposent les vestiges archéologiques. Plus précisément, cette approche consiste tout d'abord en l'établissement de la stratigraphie des dépôts quaternaires sous-jacents aux occupations romaines et médiévales. La corrélation entre les séquences observables à différents endroits, dans des sondages, doit mener à une reconstitution spatiale de l'accumulation sédimentaire avant son aménagement par l'homme, connue en archéologie sous le terme d' «état zéro». Mais cette vision dans l'espace doit également engendrer des hypothèses quant à l'origine et le mode de mise en place des dépôts piégés sur le site.

Le calage chronologique de cette séquence est en outre à considérer : nous verrons qu'il est assuré par une série de datations radiométriques et par luminescence, mais aussi indirectement par le résultat d'expertises naturalistes. Par la synthèse et l'interprétation de tous ces résultats, une reconstitution de l'histoire sédimentaire du gisement pourra être envisagée, les implications concernant l'occupation humaine du site, en particulier pour l'implantation des édifices, devant également se voir abordées.

b) Méthodologie

Concernant les observations du terrain, nous avons bénéficié de l'ouverture de sondages relativement profonds à plusieurs endroits sur le site. Près de l'axe 14W (N-S) en particulier, une tranchée ayant révélé une succession de couches significative dans le substrat a été approfondie manuellement à notre demande. Cette coupe transverse a fait l'objet de descriptions sédimentologiques précises et constitue le profil de référence, à partir duquel des raccords ont été établis à travers tout le gisement. D'autres sondages, plus dispersés, ont été relevés si possible lors de nos venues sur le terrain, qui furent toutefois assez espacées dans le temps pour des raisons budgétaires. De bonnes observations purent également être faites dans la partie orientale du site où de profonds décapages furent réalisés au cours de la campagne de fouilles 2005. Enfin, toute la documentation stratigraphique susceptible de renseigner sur le terrain naturel, établie depuis 2001, nous a été transmise. Au final, l'information collectée était assez considérable, elle a par conséquent nécessité plus de temps que prévu initialement pour son dépouillement. L'approche synthétique de la stratigraphie (chap. 3.1) constitue donc la colonne vertébrale sur laquelle repose toute l'étude, en l'absence de données analytiques. En effet, toujours pour des motifs financiers, aucune analyse sédimentologique n'a pu être effectuée dans le cadre de la présente étude, mais des prélèvements de sédiments ont été effectués dans cette intention. Ces données du laboratoire auraient entre autres permis de valider les hypothèses de terrain concernant la genèse des dépôts. Précisons toutefois que le contenu du présent rapport constitue à notre avis une base de réflexion solide, qui ne demande qu'à se voir confirmée par ces tests.

2 Contexte géologique

Situé en rive gauche du Rhône, à 420 m d'altitude, le gisement archéologique de St-Maurice - Martolet (coordonnées : 566.430 / 118.780) se place au pied même de l'imposante paroi de rocher qui se dresse sur une hauteur d'environ 200 m derrière le bourg, en bordure occidentale de la vallée. Constituée par les calcaires du Mésozoïque autochtone de l'Helvétique (Commission géologique suisse 1934), cette falaise s'étend jusqu'au verrou glaciaire marqué par un rétrécissement extrême, à quelques centaines de mètres au nord du site (**fig. 3/1**). Au-dessus de ce défilé se développent deux replats dominant la plaine, à savoir, à l'ouest, le plateau de Vérossaz d'altitude moyenne de 700 m et, à l'est, le plateau de Chiètres, moins élevé que le précédent (550 m).

A deux kilomètres au sud de ce verrou, à la hauteur de Lavey-les Bains, le remplissage quaternaire de la vallée atteint pas moins de 500 m d'épaisseur (Rosselli et Olivier 2003). Mais ces dépôts fluviaux et glacio-lacustres diminuent rapidement en puissance pour disparaître vers le seuil rocheux de St-Maurice. A cet endroit, le fond de vallée se situe à une altitude d'environ 410 m sur les berges du Rhône, qui s'écoule actuellement de manière rectiligne au bas de deux cônes de déjection. Atteignant en rive gauche la cote 500 m au pied des falaises, le premier de ceux-ci est alimenté par le torrent du Mauvoisin, qui s'écoule dans un talweg entaillé à la base des Dents du Midi. D'après la carte géologique, le gisement du Martolet se place, à l'instar de tout le bourg, sur le flanc ouest de ce très large cône, en position distale. En rive droite, en face de St-Maurice, se trouve un cône de déjection bien plus étroit qui est alimenté par le Courtet, torrent en provenance des falaises de Morcles et dévalant le versant, au sud du plateau de Chiètres.

A l'aplomb du site, la falaise est tout d'abord verticale sur une hauteur d'environ 30 m, bien qu'elle soit parcourue par quelques vires herbeuses, puis elle marque un ressaut colonisé par des arbustes, pour ensuite s'élever à nouveau. Elle est constituée de calcaire micritiques gris appartenant à l'étage du Valanginien (Crétacé inférieur), organisés selon des bancs métriques en position proche de l'horizontale ; la morphologie du rocher sur le gisement même est décrite en détail plus loin (chap. 3.1.b). Une nappe phréatique vient battre à une cote d'environ 416 m, et ennoie actuellement de manière gênante les vestiges accessibles par les caves de l'abbaye (catacombes). Il semble que le niveau de cette nappe s'est notablement rehaussé vers la fin du XIX^e s., lors du creusement du tunnel ferroviaire traversant le goulet rocheux (comm. orale A. Antonini) : cet ouvrage aurait provoqué un drainage préférentiel des eaux interstitielles vers un exutoire visible actuellement dans la cour du monastère.

3 Les analyses de terrain

3.1 Stratigraphie

a) *La coupe de référence C278 : situation*

La coupe C278 sur laquelle se base principalement cette étude a été observée à la faveur d'un sondage ouvert dans la partie centrale du site. D'orientation nord-sud légèrement tournée vers le nord-est, proche de l'axe 14.00 W, cette coupe offre donc une vue vers l'est. Entre les fondations des murs M109 et M800, elle atteint une longueur de 3,7 m (**fig. 3/2**). Au-dessous des décapages archéologiques, qui ont concerné une tranche d'environ 0,50 m de sédiments superficiels, sa hauteur approche 2,3 m grâce à un approfondissement manuel pratiqué sur une largeur d'environ 1 m. Celui-ci constitue une véritable fenêtre ouverte sur les couches inférieures du site et s'est arrêté sur un niveau à blocs techniquement infranchissable.

b) *Description des unités stratigraphiques*

La stratigraphie visible dans la coupe C278 peut dans un premier temps être subdivisée en trois séquences (**fig. 3/2**) :

A la base, on trouve une formation assez grossière épaisse de 0,8 m au moins, composée de gélifractions lités dans une matrice silteuse assez abondante (Sc595 et 410) ; cette unité coiffe des blocs effondrés de calcaire local (Valanginien) ; il est probable que ces blocs reposent eux-mêmes sur une avancée du soubassement rocheux.

Dans la partie médiane, d'une épaisseur d'environ 1 m, se trouvent des dépôts à granulométrie plus faible que ceux de la séquence inférieure, à savoir des sables et des silts grisâtres parsemés de galets fluviatiles allochtones (Sc27 et 272) ; une couche de gélifractions calcaires vient cependant s'y interstratifier (Sc596 et 597).

La partie supérieure, épaisse de 1.7 m, est formée de sédiments graveleux d'origine cryoclastique autochtone, accumulés au pied de la falaise ; elle peut être subdivisée en cinq unités distinctes (Sc269, 28, 29, 38 et 97).

Décrites ci-après de la base au sommet, toutes les couches sont identifiées à l'aide de la numérotation établie sur le terrain par les archéologues. Ces différentes unités montrent un pendage de 30-40° dans la coupe et contiennent des carbonates dans leur matrice (effervescence à HCl 10%). Une *interprétation génétique de terrain* est proposée à la fin de chaque description.

Séquence inférieure

- Couche **Sc595** : Silts sablonneux (~70%), fortement micacés et de teinte brun-jaune olive, renfermant des graviers et cailloux de calcaire local (~30%), lités de manière concordante aux limites de couche. Compacité moyenne. De forme allongée et hétérométriques (3-10 cm), les éléments sont anguleux, peu altérés et revêtus de carbonates secondaires sur leur face inférieure. Epaisseur observée : 25 cm. *Dépôt exogène (loess ruisselés ?) à composante cryoclastique autochtone, faiblement affecté par la pédogenèse (horizon 2C).*

- Couche **Sc410** : Formation apparentée à l'unité sous-jacente, mais à dominante graveleuse/caillouteuse : légèrement corrodés, les éléments de calcaire local (~70%), de taille comprise entre 7 et 30 cm, sont de plus en plus serrés vers le sommet de la couche. La matrice silto-sablonneuse (~30%) montre un changement graduel de couleur : elle passe du brun jaunâtre à la base au brun rouille au sommet, avec une diminution de la teneur en carbonates. Epaisseur 30 cm. *Formation cryoclastique, à matrice exogène (loess ruisselés?), affectée par la pédogenèse (horizon 2B).*

- Couche **Sc410sup** : Au sommet de la Sc410 se trouvent des lentilles discontinues, épaisses de 1-3 cm, d'un sédiment distinct : il s'agit de silts sablonneux à gravillons anguleux, de couleur brun foncé à brun-noir probablement humifère, renfermant de nombreux charbons de bois, dont deux échantillons

ont été datés par ^{14}C (chap. 4.1). Ces lentilles sablonneuses sont recouvertes de 3-6 cm de graviers calcaires. *Niveau humifère résiduel, reposant sur un contact érosif, renfermant les traces d'une éventuelle occupation humaine.*

Le contact entre les deux unités principales Sc595 et Sc410 est assez net, faisant coïncider une modification des sédiments avec une limite de type pédologique. Il n'est pas exclu que la couche Sc410sup repose sur une surface d'érosion. La limite avec la séquence médiane, abrupte, est quant à elle assurément de type érosif ; le pendage de ce contact, de 35° vers le sud, est apparent car il a une composante de 15° vers l'est, visible dans la paroi nord du sondage. En outre, les géli fractas accumulés juste sous ce contact, soit au-dessus de la couche Sc410sup, semblent être issus d'un remaniement superficiel généré sans doute par cette ablation.

A noter qu'au-delà de la coupe C278, vers la partie orientale du gisement, la séquence inférieure est augmentée à sa base d'une unité apparentée aux couches Sc595 et Sc410, mais à matrice gris-vert olive (chap. 3.1.c).

Séquence médiane

- Couche **Sc27** : Sables silteux (~75%) à gravillons, normalement classés, très fermes (compacité $>4.5 \text{ kg/cm}^2$) et de couleur gris-vert olive. Éléments (~25%) : surtout des gravillons (20%) subarrondis à arrondis, composés de calcaires noirs et de roches cristallines (quartzite ; roche verte et gneiss) ; mais aussi des galets de roches cristallines (5%), de taille maximale de 7 cm, souvent encroûtés de carbonates. Tendance au litage concordant avec la limite inférieure, mais absence de granoclassement. Des chenaux obliques, subverticaux, revêtus de carbonates secondaires traversent cette couche dont l'épaisseur atteint 0,5 m ; une puissance maximale de 1,2 m a été observée ailleurs sur le site (chap. 3.1.c). *Dépôt exogène mis en place par un flux hydrique turbulent, hypothétiquement d'origine rhodanienne ; traversé par des tubes racinaires (horizon Cca.)*

- Couche **Sc596** : Graviers caillouteux calcaires de type cryoclasts locaux, assez serrés dans une matrice silto-sableuse à gravillons, de teinte brun-roux. Cette unité forme une lentille d'épaisseur variable (max. 40 cm) qui s'amincit fortement vers le sud et se termine en un lobe déformé vers le nord. Sa composition s'apparente très nettement avec celle de la couche Sc410 (séquence inf.), bien que dans la partie centrale, la matrice devienne localement assez sableuse à son sommet. Le contact inférieur, abrupt mais irrégulier, ondulant, pourrait être anormal, d'origine tectonique. *Formation graveleuse en position stratigraphique anormale, résultant d'un glissement superficiel (slump).*

- Couche **Sc597** : Lentille (70 x 10 cm) d'un sédiment très proche de Sc596, mais de couleur brunâtre ; semble associé à une poche de sables olive (Sc27) chevauchant l'extrémité nord de la couche Sc596. *Unité associée à Sc596, déposée lors d'un glissement.*

- Couche **Sc272** : Silts fins gris-vert foncé à brun olive, carbonatés, très bien classés, progressivement plus sableux vers le nord où apparaissent des graviers arrondis disséminés dans la couche. Aspect homogène, sans litage, mais pédostructure à tendance lamellaire bien marquée au sommet (indice de gel). Compacité ferme (3 kg/cm^2). De taille allant de 2-7 cm (max. 12 cm), les éléments épars (<5%) sont constitués de galets de roches cristallines (quartzite, roche verte), mais aussi de géli fractas calcaires anguleux (autochtones) ; ils sont revêtus de carbonates secondaires. Contient des gastéropodes, assez rares (chap 3.3). Présence de racines actuelles. S'épaississant nettement vers le sud où elle atteint 60 cm, cette unité scelle une surface certainement érodée. *Dépôt résultant d'une décantation sous une tranche d'eau calme, comparable à un milieu lacustre ; affecté par un gel-dégel après émergence ; horizon Cca.*

La limite avec la séquence supérieure, plutôt nette, ne montre pas de trace de bioturbation. Inclivée de 40° vers le rocher, elle tend à devenir horizontale à l'autre extrémité de la coupe, vers le sud.

Séquence supérieure

- Couche **Sc269** : Graviers calcaires anguleux, bien lités dans une matrice silto-sableuse à gravillons, assez abondante (~30%), brun-noir (humifère) vers le sud passant au brun jaunâtre vers le nord. Éléments anguleux, 2-6 cm, relativement calibrés,. Rares, mais gros charbons de bois, dont un échantillon a été daté par ^{14}C (chap. 4.2). Bioturbé, présence de racines actuelles. Pendage d'environ 35° , qui s'aplanit vers le sud. Épaisseur 15-30 cm. Contact supérieur graduel. *Formation édifiée par géli fraction de la falaise et affectée par la pédogenèse : sol fossile (horizon humifère enfoui).*

- Couche **Sc28** (= Sc270) : Gravier caillouteux calcaires à tendance au litage, plus hétérométriques que dans la couche sous-jacente (2-10 cm). Matrice silteuse à gravillons, faiblement argileuse, de couleur brun foncé jaunâtre, peut-être encore un peu humifère (remaniement de Sc269 ?). Bioturbé. Epaisseur 30 cm. Contact supérieur net. *Accumulation cryoclastique de pied de falaise.*

- Couche **Sc29** : Gravier calcaires lités, hétérométriques, avec quelques blocs posés sur le contact inférieur -voire légèrement enfoncés dans la couche sous-jacente. Ces éléments sont très serrés dans une matrice brun-jaune clair, légèrement cimentée et constitué de silts sablonneux riches en gravillons un peu émoussés. Epaisseur 20 cm, cependant les blocs créent des épaisissements dans la partie nord (vers le rocher) où la couche atteint jusqu'à 40 cm de puissance. Contact supérieur net, probablement érosif. *Formation issue de l'accumulation de gélifracsts et d'apports latéraux par ruissellement.*

Couche **Sc38** : Gravier caillouteux calcaires anguleux, lités, hétérométriques (2-10 cm), très serrés dans une matrice quasi inexistante, celle qui subsiste étant silto-sableuse. Couleur beige blanchâtre due essentiellement aux abondants carbonates secondaires développés en particulier sur la face inférieure des éléments. Epaisseur maximale 50 cm.

Accumulation cryoclastique de pied de falaise, ayant subi un délavage (gouttières ?) puis un enrichissement en carbonates secondaires.

Couche **Sc97** : Gravier calcaires anguleux (taille moyenne 3-4 cm), mieux classés que ceux de l'unité sous-jacente et lités dans une matrice limoneuse assez abondante, de teinte jaune clair, très compacte. Limite inférieure nette. Tronqué au sommet par les aménagements anthropiques du site : épaisseur maximale apparente : 35 cm. *Accumulation cryoclastique de pied de falaise ; tassé au sommet.*

Couche **R** : Remblais. Selon une discordance évidente, les dépôts issus de l'aménagement du site et des constructions occupent le sommet de la coupe, mais ils se rencontrent également en placage à proximité des fondations des murs.

c) Géométrie du remplissage - vision planimétrique

La disposition spatiale des couches composant le substrat naturel n'a été perçue que grâce à des approfondissements ponctuels de profils réalisés aux cours des différentes campagnes de fouilles. Une documentation réunissant ces informations stratigraphiques dispersées a cependant pu être établie, en compilant parfois par projection ces multiples coupes partielles. Au final, on dispose dans l'axe nord-sud de trois coupes à travers l'intégralité du gisement, complétées par trois autres de longueur plus réduite, à proximité du rocher. Dans l'axe ouest-est, deux coupes longitudinales sont restituées, avec en plus une coupe partielle près de la falaise, dans l'extension orientale du site.

A partir de cette base de données du terrain, une reconstitution planimétrique de l'extension des trois séquences principales a été établie (**fig. 3/3**). Cette représentation à l'échelle du site permet d'éviter de fastidieuses descriptions des coupes et présente ainsi l'information stratigraphique sous une forme synthétique.

Séquence inférieure

Au préalable, des corrélations ont été établies entre les différentes couches identifiées dans le gisement par rapport à celles observées dans la coupe de référence C278. Ainsi, dans la partie centrale et vers l'est de la zone explorée, une unité supplémentaire a été incluse dans la séquence inférieure. D'une composition granulométrique proche des couches Sc595 et Sc410, elle s'en distingue cependant par la couleur gris-vert de sa matrice. Cette formation a toujours été observée au-dessous de l'unité brun-jaune (type Sc595), dont elle pourrait constituer la partie très peu altérée, confinée, et de ce fait pour ainsi dire non atteinte par les phénomènes d'altération. Typiquement, cette formation a été observée dans un sondage ouvert au pied du rocher, distant de 5 m vers l'est de la coupe de référence (**fig. 3/3**). A cet endroit, dans la coupe C366, ce sédiment cryoclastique renfermant des cailloux fissurés par le gel se voit également coiffé par un liseré centimétrique de sables silteux brun-noir : il s'agit de la couche Sc402sup contenant de rares charbons de bois qui ont

été datés par ^{14}C (chap. 4.3). Le résultat obtenu confirme que ce niveau organique se corrèle avec la couche Sc410sup du profil de référence, dont la position stratigraphique et le faciès sont identiques. Il n'a pas été observé ailleurs, dans les autres profils comprenant le contact entre les séquences inférieure et médiane.

La restitution de cette limite par des isohypses (**fig. 3/3**) permet précisément d'appréhender la répartition spatiale de la séquence inférieure, qui rappelons-le repose en profondeur sur des blocs d'effondrement. Ces dépôts graveleux, à matrice silto-sableuse, se développent particulièrement dans la partie occidentale du site. A cet endroit en effet, ils constituent un amas appuyé contre le rocher et s'élargissant vers l'ouest, qui forme un talus assez raide ($\sim 45^\circ$) en direction du sud/ sud-est ; cette pente s'adoucit vers l'est (10° - 20°). Dans la partie centrale du site en effet, la morphologie de la limite révèle une éminence allongée, due à l'apparition d'une dépression contiguë à la falaise et qui s'ouvre vers l'est/ sud-est. Ensuite, les dépôts de la séquence inférieure forment encore une petite butte témoin plaquée contre le rocher, à pente très raide ($\sim 60^\circ$); au-delà de celle-ci, à l'extrémité orientale du site, ils ne sont présents qu'en profondeur, sous la séquence supérieure qui s'épaissit fortement.

A relever que l'altitude maximale atteinte par la limite représentée se situe aux environs de 420 m près du rocher. Il faut cependant tenir compte du fait que le sommet de l'accumulation sédimentaire naturelle a subi un aménagement d'origine anthropique (chap. 5). Ce nivellement initial a également affecté la partie occidentale du site, où les vestiges (crypte carolingienne) sont directement implantés dans les sédiments graveleux de la séquence inférieure.

Séquence médiane

Facilement identifiable, cet ensemble se compose principalement de sables à galets exogènes (Sc27), mais aussi de silts gris-vert (Sc272), spatialement plus réduits et renfermant d'assez rares mollusques (chap. 3.3). Comme le montre sa limite d'extension vers le sud (**fig. 3**), en arc de cercle, il peut se définir comme un corps sédimentaire de forme lenticulaire qui vient s'achopper sur la séquence inférieure jusqu'à la cote 420,30 m. Son épaisseur maximale, de l'ordre de 1,2 m, est atteinte par la couche Sc27 au pied de la falaise du fait de la dépression marquée dans la séquence inférieure (coupe C366). Que ce soit vers le sud ou vers l'est, il s'interrompt brusquement car, dans les talus, il est tronqué par la séquence supérieure qui, tout en s'épaississant, repose directement sur la séquence inférieure. Autrement dit, la séquence médiane correspond à un revêtement de sédiments allochtones dont l'extension spatiale se limite à la partie centrale du site et qui comble partiellement les reliefs sous-jacents : ceci a eu pour effet d'adoucir les pentes dans la zone interne du site, mais aussi de créer un léger replat à quelques mètres du rocher (chap. 3.1.d).

Séquence supérieure

D'origine principalement autochtone, suite à la gélifraction de la falaise, les sédiments de la séquence supérieure recouvrent les dépôts plus anciens d'une nappe disposée en éventail et d'épaisseur variable, mais d'extension latérale très conséquente.

Présentes à l'origine jusqu'au rocher (chap. 3.1.d), ces unités sont, dans l'axe transversal, disposées en pente assez douce vers le sud (pendage $\sim 15^\circ$) et ce jusqu'à la limite d'extension de la séquence médiane (**fig. 3/3**); au-delà de celle-ci, les couches plongent (pendage $\sim 30^\circ$) et s'épaississent considérablement ; l'accumulation progressive des gélifracts, de plus en plus grossiers vers le pied de pente, a cependant eu pour effet de diminuer l'inclinaison des couches les plus superficielles (pendage $\sim 20^\circ$). Peu à peu s'est ainsi constitué le grand talus qui, au sud du site, s'étend jusque sous les catacombes, où le pendage des couches tend à nouveau à s'amortir. Dans l'axe longitudinal, on constate également un épaississement d'ouest en est, qui se marque dès la terminaison de la petite butte allongée, « héritée » du substrat : à cet endroit, soit à l'aplomb de l'axe 4W, la séquence supérieure vient combler les reliefs préexistants ; enfin, dans la partie orientale du site, le pendage des couches de ce même ensemble est très prononcé ($\sim 45^\circ$).

d) Coupe transversale - reconstitution

Une vision transversale des sédiments naturels, accumulés sur le site avant l'implantation du premier bâtiment, peut également être reconstruite à partir de la compilation des données stratigraphiques

(fig. 3/4). Elle se base bien évidemment sur la coupe C278 dont elle reprend l'axe, dans la partie centrale, mais avec des prolongements aussi bien côté talus, au sud, que jusqu'au contact avec le rocher, au nord. Des éléments concernant la signification de ces dépôts sont déjà intégrés dans les explications qui suivent.

Commentaires - Première interprétation

Si l'on considère tout d'abord la base de cette coupe, on remarque que les sédiments de la séquence inférieure viennent recouvrir des blocs calcaires, observés dans le sondage du bas de la coupe C278, mais aussi à l'extrémité orientale du site, sous le cailloutis gris-vert. Cet amas de blocaille provient d'un effondrement localisé qui, hypothèse plausible, pourrait résulter de la décompression de la falaise suite au retrait du glacier du Rhône. Au-dessus, dans la couche Sc595, les gélifracsts montrent une nette tendance au litage, incliné de 35° dans le talus. Ils sont emballés dans une matrice dont les caractéristiques sédimentologiques (observations de terrain uniquement !) semblent indiquer une mise en place par ruissellement, avec une composante loessique. La couche Sc410 a subi une altération pédologique (chap. 3.1.b) concordante avec sa limite supérieure qui constitue à l'évidence une limite d'érosion : la couche sablonneuse Sc410sup, un peu organique et datée par ¹⁴C (chap. 4.1), ne serait qu'une relique de l'horizon humifère qui, à l'origine, coiffait le profil, au-dessus de la couche Sc410. Ceci implique qu'une importante lacune se place à la limite entre la séquence inférieure et la séquence médiane.

Indiquée en grisé dans la coupe, cette dernière se présente comme un plaquage de sédiments exogènes compris entre deux surfaces d'érosion. Au-dessus des sables et galets de la couche Sc27 vient s'insérer une lentille déformée; au sein de cette dernière, on peut distinguer une écaille à polarité normale (Sc596) et une seconde à polarité inverse (Sc597), générée par reprise partielle de la première. Ces dépôts résultent d'un mouvement gravitaire exprimé par des figures de slump⁵, initié à partir d'une petite niche d'arrachement représentée en amont dans la coupe, à proximité du rocher, jusqu'où s'étendait la couche Sc27. Ces glissements témoignent d'une saturation en eau concomitante, qui a rendu les sédiments plastiques ; de plus, des silts gris-vert (Sc272), issus d'une décantation, viennent sceller ces niveaux déformés : ces faits convergents indiquent la présence d'une tranche d'eau dont la surface atteignait au minimum la cote 420 m. En outre, cet ensemble de couches crée dans la pente un replat de quelques mètres de large, qui jouera un rôle certain dans l'implantation des bâtiments sur le site (chap. 5).

La limite entre les séquences médiane et supérieure, plutôt nette, matérialise elle aussi une importante lacune. A l'exception de quelques *drop-stones* noyées dans la couche Sc272, les gélifracsts de la couche Sc269 sont en effet clairement accumulés au-dessus de ce contact. L'épaisseur de sédiments érodés est difficile à estimer, mais elle a pu être conséquente vu la compacité élevée des sédiments conservés au-dessous. On peut en revanche affirmer qu'après cette phase d'ablation, la sédimentation cryoclastique était bien active, car la couche silteuse Sc272, bien qu'affectée par le gel dans sa partie supérieure, ne présente pour ainsi dire pas trace d'altération pédologique. Quant à la disparition assez brutale de l'ensemble médian vers le sud, où il se voit tronqué par une discordance de la séquence supérieure, elle pourrait être mise en relation avec un abaissement généralisé du niveau de base de la circulation des eaux dans la vallée; cet événement aurait ainsi généré un important appel gravitaire à l'avant du site.

Le cailloutis de la séquence supérieure s'organise spatialement comme un revêtement bombé vers le sommet, venant combler les reliefs hérités des unités sous-jacentes. L'accumulation de gélifracsts est en effet plus importante à l'aplomb de la falaise qui recule peu à peu, ce qui explique une tendance au déplacement du monticule vers le rocher, de bas en haut de l'accrétion. S'épaississant vers le sud, dans le talus, cet amoncellement de gélifracsts s'est effectué en plusieurs étapes, comme en témoignent les différentes couches qui le composent. A la base de la séquence supérieure, on trouve ainsi tout d'abord une unité à matrice brun-noir, humifère (Sc269), renfermant des charbons de bois dont un échantillon a été daté par ¹⁴C (chap. 4.2). Ce contenu en matière organique dégradée témoigne d'une sédimentation relativement lente, permettant en parallèle une colonisation végétale (pédogenèse). Cependant, graduellement, le gel-dégel de la falaise a dû s'accélérer, car la séquence montre vers le haut un faciès nettement plus minérogène, cryoclastique (Sc28/270). Au-dessus vient se plaquer un sédiment riche en gravillons, d'épaisseur moindre (20 cm) mais assez constante : ce nappage (Sc29) pourrait être issu de ruissellements en provenance de l'ouest. En revanche, l'unité sus-jacente, pauvre en matrice (Sc38), est sans aucun doute issue de la gélifraction de la falaise : il

⁵ Telles que plis couchés, pincements et chevauchements.

s'agit d'une accumulation « in situ » de cryoclasts qui devient conséquente (épaisseur ~1 m) et plus grossière dans le talus, que ce soit au sud ou à l'est du site. La couche supérieure (Sc97), également d'origine cryoclastique, se distingue par un meilleur classement des graviers et une matrice limoneuse plus abondante ; mais cette unité a une extension latérale bien moindre que la précédente. Au sommet a été figuré un horizon humifère qui, suite aux aménagements anthropiques du site, n'apparaît plus dans la coupe C278 ; mais il a été identifié en pied de talus, secteur où il passe graduellement vers le haut à des colluvions renfermant des tuiles gallo-romaines.

Observation de la morphologie du rocher

Une dernière remarque concerne la morphologie du rocher. On constate en effet qu'une concavité se marque assez régulièrement vers le sommet des sédiments naturels, près de la cote 421 m, alors que plus bas, le bed-rock forme un léger ressaut au contact avec les dépôts. Cette entaille atteint une profondeur de l'ordre de 1 à 3 m par rapport à l'aplomb de la falaise, qui forme un petit « toit », 5 à 6 m au-dessus. Elle est particulièrement nette dans la partie occidentale du site, mais moins apparente dans la partie orientale, où le rocher a certainement subi une égalisation nécessitée par l'édification des bâtiments. Ce phénomène de recul localisé a été étudié dans le cas des gisements en abri sous roche. Comme le précise Laville (1975), il ne peut être expliqué qu'en accordant au remplissage un rôle prépondérant : la présence de couches limoneuses maintient en effet l'humidification de la paroi par capillarité, ce qui favorise la gélivation dans la zone exposée à l'air libre, juste au-dessus du remplissage. Cette explication paraît appropriée dans le cas du Martolet, puisque aucun écoulement à partir du rocher n'a été observé au niveau de la concavité ; en outre, la nappe phréatique se situe bien plus bas, vers la cote 416 m, comme on peut le vérifier en descendant dans les caves de l'abbaye, dans les catacombes (**fig. 3/14**).

3.2 Palynologie

a) Les prélèvements

Au cours des travaux de terrain de l'été 2004, deux échantillons de sédiments ont été prélevés dans la coupe C278 pour une analyse palynologique. Le premier, P1, provient de la couche Sc272, des silts gris inclus à la séquence médiane (**fig. 3/5**). Le second, P2, a été prélevé dans le niveau brunâtre, un peu organique, de la couche Sc410sup qui coiffe la séquence inférieure.

b) Analyse palynologique

*Lucia Wick, Institut für Prähistorische und Naturwissenschaftliche Archäologie,
Universität Basel, rapport du 7 février 2005*

SM04-P1 : Der Pollengehalt der Probe ist mit ca. 1000 Pollenkörnern pro cm³ sehr gering. Gezählt wurden 100 Pollenkörner; davon sind 67% *Pinus sylvestris* (Kiefer), 8% *Betula* (Birke), je 1% *Picea* (Fichte) und *Salix* (Weide), 14% Gramineae, 5% *Artemisia* (Beifuss) und 4% übrige Kräuter. Aufgrund des Pollenspektrums muss es sich bei der Sedimentschicht um eine spätglaziale oder ältere (e.g. interstadiale) Ablagerung handeln.

SM04-P2 : Die Probe besteht fast ausschliesslich aus stark zersetztem Holz und enthält extrem wenig, stark korrodierten Pollen (<100 PK/cm³). Gefunden wurden je 2 PK von *Pinus sylvestris* und *Corylus* (Hasel) und je 1 PK von *Tilia* (Linde), *Ulmus* (Ulme), *Quercus* (Eiche), *Alnus* (Erle), *Picea* (Fichte) und *Artemisia* (Beifuss). Das Sediment stammt eindeutig aus einer warmzeitlichen, walddreichen Periode.

3.3 Malacologie

a) Prélèvement- réserve

Le sédiment renfermant les mollusques analysés provient de la coupe C278, plus précisément de l'échantillon MAL issu de la couche Sc272, des silts gris inclus à la séquence médiane (**fig. 3/5**). Destiné originellement à l'analyse granulométrique, ce prélèvement était d'une quantité assez réduite (env. 500 g), bien moindre que celle nécessitée par une analyse malacologique approfondie. Déjà apparents sur le terrain, les mollusques ont été récoltés dans ce prélèvement à l'aide d'une loupe binoculaire. Statistiquement parlant, le nombre de coquilles récoltées n'est donc pas suffisant. Mais il est apparu que celles-ci appartenaient à deux espèces distinctes uniquement, dont un exemplaire de chacune d'entre elles a été envoyé pour détermination.

b) Analyse malacologique

*Louis Chaix, Muséum d'histoire naturelle, Genève
rapport du 12 avril 2006.*

Deux coquilles ont été déterminées (**fig. 3/6**).

La coquille allongée et transparente est un exemplaire juvénile de *Cecilioides acicula* (Müll. 1994). Cette espèce est fousseuse et affectionne les sols calcaires meubles ainsi que les éboulis. Elle fait partie du groupe des espèces steppiques, fréquentant les stations sèches et ensoleillées. En Valais, elle atteint 1450 m d'altitude.

L'autre gastéropode est un exemplaire juvénile de *Helicodonta obvoluta* (Müll. 1774). Cette espèce aime les endroits humides (feuilles mortes, souches et pierres moussues). Elle affectionne les sols calcaires. Elle fait plutôt partie du groupe des espèces forestières, avec une indication d'humidité et de chaleur. Au cours du Quaternaire, elle est caractéristique des périodes tempérées (interstades et Postglaciaire). Actuellement elle atteint 1500 m dans les Alpes valaisannes.

4 Datations (C14 et OSL)

En ce qui concerne problématique géologique du substrat naturel, quatre échantillons de charbons de bois ont été datés au laboratoire ^{14}C de l'Université d'Utrecht. Le détail concernant ces prélèvements et leur datation figure dans l'annexe 1, tandis que les résultats présentés ci-dessous sont commentés plus loin (chap. 5).

4.1 Les datations ^{14}C

a) Couche Sc410_{sup}

Deux échantillons de charbons de bois ont été prélevés pour une datation radiocarbone dans la couche Sc410_{sup}, niveau discontinu plaqué au sommet de la séquence inférieure (**fig. 3/5**).

Echantillon CH1 : Cet échantillon de charbons de bois prélevé dans la coupe C278 (N-S) a livré un âge de 8690 ± 60 ^{14}C BP, soit 7940-7580 cal. BC à 2 sigma (**fig. 3/7**).

Echantillon CH2 : Prélevés dans la paroi W-E du sondage à partir duquel la coupe C278 a pu être observée, ces charbons de bois ont donné un âge de 8820 ± 60 ^{14}C BP, soit 8220-7710 cal. BC à 2 sigma (**fig. 3/8**).

Combinaison des deux dates : Les datations obtenues à partir de deux échantillon du niveau Sc410_{sup} sont cohérentes, elles livrent des âges très proches. Par combinaison de ces deux dates grâce au logiciel Oxcal, avec taux d'accord de 68,6%, on obtient la date combinée de 7960-7610 BC à 2 sigma (**fig. 3/9**). Cette compatibilité des résultats de deux échantillons distincts, mais issus de la même couche, rend cette date très fiable.

b) Couche Sc269 : échantillon CH3

La couche Sc269 se place à la base de la séquence supérieure (**fig. 3/5**). La datation est issue d'un gros charbon de bois prélevé dans la coupe C278 (N-S). Son analyse a livré un âge de 5060 ± 60 ^{14}C BP, soit 3970-3710 BC cal. BC à 2 sigma (**fig. 3/10**).

c) Couche Sc402_{sup} : échantillon CH5

La couche Sc402_{sup} a été observée dans un sondage ouvert au pied du rocher, distant de 5m vers l'est de la coupe C278. A cet endroit, dans la coupe C366 (**fig. 3/3**), un liseré centimétrique de sables silteux brun-noir, un peu organique, coiffe le sommet de la séquence inférieure (chap. 3.1.c). Dans un prélèvement de ce sédiment⁶, de rares charbons de bois ont pu être collectés à l'aide de la loupe binoculaire. La datation de ces paillettes de charbon livre un âge de 8520 ± 60 ^{14}C BP, soit 7605-7500 cal. BC à 2 sigma (**fig. 3/11**) : elle confirme l'hypothèse d'une corrélation latérale avec la couche Sc410_{sup} du profil de référence, la position stratigraphique et la lithologie des deux unités étant identiques.

4.2 Datations OSL

Cette méthode développée à partir de 1985 s'appuie sur la détection d'une luminescence stimulée optiquement appelée OSL, soit *Optically Stimulated Luminescence*. Assez largement mise en oeuvre depuis sa mise au point, la datation OSL se base ainsi sur la sensibilité de certains minéraux à la lumière et non plus à la chaleur comme dans le cas de la thermoluminescence. La mise à zéro de

⁶ Prélèvement effectué par M.-P. Guex.

l'horloge (ou blanchiment) intervient donc quand le grain minéral est exposé à la lumière solaire, en général durant le transport des particules et le processus de sédimentation. Cette technique est ainsi applicable à une grande variété de sédiments mise en place au cours des derniers 100'000 ans.

a) Echantillons datés

Les datations OSL concernent deux unités stratigraphiques individualisées dans la coupe C278 (**fig. 3/5**), dans chacune desquelles un bloc de sédiment a été prélevé à l'aide de bande plâtrée, ceci de manière à renfermer des grains minéraux non exposés à la lumière :

Echantillon SM04-L1 : dans la couche Sc27, à savoir des sables gris-vert à galets exogènes, probablement d'origine fluviatile, appartenant à la séquence médiane.

Echantillon SM04-L2 : dans la séquence inférieure, à la limite entre les couches cryoclastiques Sc410 et Sc595, à matrice silteuse vraisemblablement d'origine éolienne.

Ces échantillons ont été livrés à Alexandra Hilgers (Geochronologisches Labor - Geographisches Institut - Universität Köln) pour analyse.

b) Résultats

Le rapport de A. Hilgers concernant ces datations OSL figure in extenso en annexe 2. Les âges obtenus sont les suivants :

Pour SM04-L1 : 32 ± 4 ka (âge obtenu sur la fraction fine polyminérale seulement)

Pour SM04-L2 : 17 ± 1 ka (âge obtenu sur les sables de quartz)
 14 ± 2 ka (âge obtenu sur la fraction fine polyminérale).

Ces résultats sont discutés dans le chapitre suivant, avec les autres éléments de datation.

5 Conclusions

5.1 Éléments de datation : récapitulation

Voici pour l'essentiel ce qui ressort des différents éléments de datation (**fig. 3/12**).

Palynologie

Concernant l'échantillon P2, provenant du sommet de la séquence inférieure (coupe Sc410sup), on relèvera que les pollens y sont extrêmement rares et très corrodés. Toutefois, les taxons identifiés indiquent que le dépôt s'est mis en place durant une période tempérée, caractérisée par une forêt mixte de feuillus. Or, au cours de l'Holocène, celle-ci ne s'est développée en plaine valaisanne que vers la fin du Préboréal au plus tôt, mais surtout au cours du Boréal, entre 8000 et 6900 BC (Rachoud-Schneider et Praz 2002). Ce résultat est en accord avec les datations ¹⁴C des charbons de bois contenus par le sédiment, qui renferme également du bois décomposé, mis en place de manière contemporaine aux pollens ; il ne s'agit certainement pas de racines (comm. L. Wick).

Pour l'échantillon P1, prélevé vers le sommet de la séquence médiane (coupe Sc272), l'analyse palynologique indique un paysage végétal typique du Tardiglaciaire, voire d'un interstade plus ancien. Ce résultat est incompatible, entre autres, avec ceux de la malacologie ci-dessous; mais il faut souligner que le sédiment ne contient que très peu de pollens.

Malacologie

Bien scellés dans les silts de la séquence médiane (Sc272), les gastéropodes identifiés, ou plus précisément l'un d'entre eux (*Helicodonta obvolvata*) est typique d'un environnement forestier des périodes tempérées. Vu les autres éléments de datation à disposition, il s'agit sans aucun doute du Postglaciaire.

Datations ¹⁴C

Les trois datations effectuées à partir d'échantillons prélevés tout au sommet de la séquence inférieure, et ce à deux endroits distincts sur le site, sont cohérentes. Les dates issues de la coupe C278 (éch. CH1 et CH2, cou. Sc410sup) donnent par combinaison un âge de 7960-7610 cal. BC, tandis que celle de la coupe C366 (éch. CH5, cou. Sc402sup) fournit un intervalle un peu plus jeune et immédiatement connexe, soit de 7605-7500 cal. BC (**fig. 3/13**).

Tout en confirmant les hypothèses de raccord latéral et, partant, la disposition spatiale des couches sur le gisement (chap. 3.1.c), ces trois dates montrent que le niveau charbonneux coiffant la séquence inférieure se rapporte à des feux ayant eu lieu dans la première moitié du VII^e millénaire av. J.-C. Le caractère contigu des trois intervalles chronologiques évoque une succession espacée dans le temps des épisodes de combustion, éventuellement liés à une occupation humaine récurrente sur le site, en l'occurrence du Mésolithique.

Une quatrième date a été obtenue dans l'unité située à la base de la séquence supérieure (éch. CH3, cou. Sc269). Celle-ci permet un calage chronologique de la séquence médiane, qui s'est donc mise en place entre 7500 et 4000 BC environ.

Datations OSL

Pour l'échantillon prélevé dans la séquence inférieure (éch. L2, cou. Sc410/Sc595), deux âges ont été obtenus par luminescence, soit 14 ± 2 ka et 17 ± 1 ka, ce dernier pouvant être légèrement surestimé. Les dépôts de la base de la stratigraphie s'insèrent donc dans le Tardiglaciaire, plus précisément dans le stade du Dryas ancien très vraisemblablement. Ces mesures concernent les fractions sableuses et finement silteuses de leur matrice supposée d'origine éolienne, mais peut-être reprise par ruissellement (chap. 3.1.b) : les particules auraient donc été bien exposées à la lumière solaire

avant leur mise en place. Ce résultat apparaît en outre comme cohérent en regard des autres éléments de datation.

En revanche, le résultat de la datation du prélèvement provenant de la séquence médiane (éch. L1, cou. Sc27), soit 32 ± 4 ka, est en désaccord total avec la succession stratigraphique et les autres données chronologiques disponibles. Sans entrer dans des considérations dépassant nos compétences, plusieurs causes d'erreur peuvent être envisagées. La couche Sc27 se compose essentiellement de sables (chap. 3.1.b) ; or, seule la fraction finement silteuse de la matrice a pu être mesurée. Ensuite, une mise en place fluviatile voire torrentielle de ce dépôt est postulée et ce par des courants de haute turbidité. Comme le souligne Preusser (2002), les sédiments déposés dans ces conditions sont peu indiqués pour une datation OSL, car leur exposition à la lumière solaire n'est pas optimale : l'eau turbide absorbe une partie du rayonnement, tandis que la distance de transport n'est pas suffisante pour un blanchiment total. Enfin, on ne peut exclure une erreur de manipulation en laboratoire ayant causé une inversion des échantillons, comme le suggère A. Hilgers à la fin de son rapport, mais cette explication paraît très peu probable : un âge de 32 000 ans pour la séquence inférieure est difficile à imaginer, vu que le site se trouvait sous plusieurs centaines de mètres de glace à cette période ! En résumé l'âge OSL obtenu pour la mise en place des sables et galets composant la base de la séquence médiane est aberrant, à savoir nettement trop ancien.

Archéologie

Selon des raccords stratigraphiques hypothétiques, le rare mobilier de l'âge du Bronze découvert dans la partie ouest du site s'insérerait dans la partie sommitale de la séquence supérieure, plus exactement vers la base de la couche Sc38 (comm. orale P. Gibut et M.-P. Guex). De même, des structures protohistoriques (Bronze final ou Hallstatt ?) apparues dans la zone orientale du site se placeraient juste au-dessus de la limite entre les unités Sc29 et Sc38. Les couches Sc28 et Sc29 n'ont jamais livré de mobilier, elles sont stériles archéologiquement parlant. Enfin, le décapage du sommet du remplissage a quant à lui été effectué à la période romaine, soit au II^e-III^e s. après J.-C.

5.2 Synthèse et discussion

L'approche de la géométrie des couches sur le site (chap. 3.1.c), mais aussi la lecture interprétative de la coupe transversale (chap. 3.1.d), complétées par les éléments de datation discutés ci-avant, permettent de proposer une reconstitution des étapes marquantes qui ont mené à l'édification du gisement de Martolet.

L'histoire sédimentaire du site commence par une accumulation, en pied de paroi, de blocs d'effondrement issus de la décompression des falaises rocheuses engendrée par le retrait du glacier du Rhône, dès le début du Tardiglaciaire. Ces écroulements localisés au pourtour du verrou de St. Maurice, appuyés en fond de vallée sur le remplissage glacio-lacustre ou fluvio-glaciaire en train de s'édifier, préfigurent les talus et créent une assise propice au piégeage de sédiments. A l'échelle locale, l'amas de blocaille se voit en effet recouvert par des gélifractions encore grossiers, lités dans la pente et emballés dans une matrice plus fine (couche Sc595). D'après sa texture silto-sableuse, celle-ci pourrait avoir une origine éolienne, mais une reprise par ruissellement doit être envisagée. Les datations OSL montrent que la formation de ce dépôt mixte s'est opérée 14 000 ans av. J.-C. environ, soit au Dryas ancien. A noter que des plaquages loessiques attribués à ce même stade ont également été observés juste en aval du verrou de St-Maurice, en fond de vallée (Bezât-Grillet et al. 1999). Les dépôts piégés au Martolet à une altitude de 418 m confirment qu'au Dryas ancien, le niveau du/des présumés lacs issus du retrait glaciaire (Schoeneich et Dorthe-Monachon 1998) se situait à une cote inférieure. Par la suite, les ruissellements s'intensifient conduisant à des apports sablo-gravillonneux, phénomène peut-être lié à l'émergence du cône de déjection du ruisseau de Mauvoisin, en cours d'accrétion au sud du site. Parallèlement, la tendance à la gélifraction s'intensifie et certains cryoclasts se voient fissurés par le gel-dégel après dépôt (couche Sc410). Ces indices traduisent une augmentation de l'humidité du climat, mais également une récurrence d'épisodes froids, que l'on pourrait insérer entre la fin du Tardiglaciaire et le début de l'Holocène, soit de 13 000 à 9000 ans av. J.-C. environ. Le processus de pédogenèse s'amorce, mais le contexte reste dans un premier temps hostile à une colonisation par la végétation. Celle-ci se fait progressivement, à mesure que la falaise recule, et contribue à l'altération des dépôts ainsi qu'à la formation d'un sol coiffant le profil. Dans une prochaine étape, des ruissellements plus importants affectent la surface du remplissage, l'horizon organique étant en partie érodé : il n'en subsistera qu'un mince niveau discontinu (couche Sc410_{sup.}).

C'est dans ce contexte que des feux ont lieu sur le site et enrichissent localement le sol en charbons de bois. L'hypothèse d'occupations humaines récurrentes du Mésolithique moyen est formulée suite aux datations ^{14}C obtenues, qui se placent toutes trois entre 8000 et 7500 ans av. J.-C. Selon la palynologie, le paysage végétal régional comprend à ce stade une forêt mixte de feuillus.

Une importante phase d'érosion se marque par la suite dans la stratigraphie, mais aussi dans la vision planimétrique du gisement, ce qui implique que la séquence inférieure était certainement plus épaisse à l'origine : la partie centrale du site semble en effet avoir particulièrement été atteinte par cette ablation. Celle-ci précède la mise en place, après 7500 ans av. J.-C., d'une formation composée de sables et galets exogènes (couche Sc27) probablement d'origine fluviale, c'est-à-dire rhodanienne. Apparemment due à des flux hydriques turbulents, cette sédimentation pourrait s'être effectuée rapidement. Une saturation en eau concomitante des dépôts rend ceux-ci plastiques, provoquant des glissements par gravité sur le bord, à proximité du contact avec le rocher (couches Sc596/ 597). Puis, un sédiment bien trié et de granulométrie plus fine (couche Sc272), issu d'une décantation sous une tranche d'eau calme, vient sceller les niveaux déformés. Ces faits convergents indiquent la présence à ce stade d'un plan d'eau d'extension inconnue, mais dont la surface atteignait au minimum la cote 420 m, soit 10-15 m au-dessus des berges du Rhône actuel. Ces faits plutôt surprenants ne peuvent s'expliquer que par des phénomènes marquants survenus en dehors du site même. On pourrait par exemple postuler qu'un écoulement ait temporairement obstrué le verrou de St. Maurice, empêchant un écoulement normal du Rhône et provoquant une montée de ses eaux. Ce pourrait être un effondrement de la paroi rocheuse elle-même, par glissement banc à banc des flysch à partir plateau de Vérossaz (comm. orale M. Burri); une autre possibilité consisterait en un affaissement général du cône édifié par le torrent du Courset faisant face à St-Maurice. Ces événements ont eu lieu entre 7500 et 4000 ans av. J.-C. environ selon les datations au radiocarbone. Ils sont suivis, à l'échelle du site, par une nouvelle phase d'érosion. L'épaisseur de sédiments exportés à cette occasion est difficile à estimer, mais elle pourrait conséquente vu la compacité élevée des sédiments formant la séquence médiane. Ceux-ci disparaissent brutalement dans le talus, où ils se voient tronqués par une discordance de la séquence supérieure. Cette ablation pourrait être mise en relation avec un abaissement généralisé du niveau de base de la circulation des eaux dans la vallée, suite à la réouverture du verrou. Le rééquilibrage des pentes serait à l'origine de l'affaissement des dépôts à l'avant du site.

Suite à leur émergence, le sommet des sédiments préservée sur le site, encore détrempés, subissent un gel-dégel peut-être saisonnier et une colonisation par une malacofaune; l'analyse de cette dernière montre que ces événements ont bien eu lieu au Postglaciaire. Du fait également de la forte imbibition du rocher, la surface d'érosion est rapidement recouverte par un apport massif en géliфраacts autochtones- ainsi débute la genèse de la séquence supérieure. Ce cailloutis s'organise spatialement comme un revêtement bombé vers le sommet, venant combler les reliefs marqués dans les unités sous-jacentes. L'accumulation de cryoclasts est en effet plus importante à l'aplomb de la falaise qui recule peu à peu, ce qui explique une tendance au déplacement du monticule vers le rocher, de bas en haut de l'accrétion. S'épaississant vers le sud, dans le talus, cet amoncellement de géliфраacts s'est effectué en plusieurs étapes, comme en témoignent les différentes couches qui le composent. A la base, on trouve tout d'abord une unité à matrice humifère renfermant des charbons de bois (couche Sc269), dont l'origine reste à expliquer. Une date ^{14}C effectuée sur l'un de ceux-ci place la genèse de ce dépôt entre 4000 et 3700 ans avant J.-C. Son contenu en matière organique témoigne d'une sédimentation relativement lente, permettant en parallèle une colonisation végétale. Cependant, graduellement, le gel-dégel de la falaise a dû s'accélérer, car la séquence montre vers le haut un faciès nettement plus minérogène, cryoclastique (couche Sc28/ 270). Au-dessus vient se plaquer un niveau isopaque riche en gravillons : ce nappage (couche Sc29) pourrait être issu de ruissellements en provenance de l'ouest, qui érodent en partie les sédiments plus anciens. En revanche, l'unité sus-jacente, pauvre en matrice (couche Sc38), est sans aucun doute issue de la géliфраaction de la falaise : il s'agit d'une accumulation «in situ» de cryoclasts et de blocs qui devient plus épaisse et plus grossière dans le talus, que ce soit au sud ou à l'est du site. Cette sédimentation soutenue s'est déroulée au cours de l'âge des Métaux, plus précisément au Bronze final ou au premier âge du Fer, selon les indices d'occupation humaine relevés ponctuellement sur le site. Après sa mise en place, ce dépôt a subi des délavages dus à des gouttières, puis un enrichissement en carbonates secondaires. Après une phase d'ablation superficielle, des graviers assez calibrés s'accumulent suite à une reprise de la cryoclastie et des ruissellements dans la paroi qui a tendance à reculer. Mais cette unité (couche Sc97) a une extension latérale bien moindre que la précédente. Peu à peu, suite à une diminution relative des apports de la falaise, les dépôts se voient colonisés par la végétation, ce qui conduit à la formation d'un horizon humifère à leur surface. Vu la fréquentation humaine qui ne cesse de s'accroître, ce sol en partie colluvié se développe cependant plus favorablement en pied de talus qu'à

proximité du rocher. Au cours de la période romaine, soit entre le II^e et le III^e siècle ap. J.-C., le site fera l'objet d'un aménagement en vue de la construction d'un premier édifice, épisode repris en détail sous le prochain point.

5.3 Aménagement anthropique du site

Du mobilier protohistorique a été découvert sur le site aussi bien par les fouilles anciennes qu'au cours des campagnes de ces dernières années. Stratigraphiquement, ces vestiges dispersés se placent dans la couche Sc38, plus précisément vers la base de cette unité (chap. 5). Ils signalent une occupation humaine dont l'impact sur le site reste difficile à cerner (lieu de passage ? aire funéraire ?), mais que l'on peut toutefois qualifier de faible en regard des occupations postérieures.

A l'époque historique en effet, l'aménagement du site fut conséquent afin d'agrandir la plate-forme nécessaire à l'implantation des bâtiments successifs. Il semble aussi que le rocher lui-même ait aussi subi une égalisation nécessitée par les constructions (chap. 3.1.d). Dans la **fig. 3/14**, les fondations de ces édifices, ainsi que les niveaux d'arase s'y rapportant, sont projetés sur la coupe reconstituée du terrain naturel, telle qu'elle apparaît dans la **fig. 3/4**. Grâce à cette vision transversale, on constate que le nivellement originel a principalement affecté le monticule formé par l'accumulation de gélifracts à l'aplomb de la falaise, dans la partie interne du site. De plus d'un mètre d'épaisseur, ce décapage a eu pour but évident de générer une surface plane au sommet du substrat, à partir de laquelle les fosses d'implantation des murs ont été creusées. Il est intéressant de constater que dans les premières étapes de construction, les bâtisseurs ont toujours cherché à asseoir ces fondations sur des niveaux stables. On remarque ainsi qu'ils ont mis à profit le replat induit initialement par les dépôts de la séquence médiane : plusieurs murs ont en effet été implantés à la limite de l'extension sud de ces sédiments très compacts, avant la rupture de pente vers le talus. Ceci témoigne d'une bonne connaissance du terrain, en l'occurrence des conditions locales de statique, par les bâtisseurs.

Au cours du temps, l'agrandissement des bâtiments a nécessité l'accroissement de la plate-forme en élevant des murs dans la pente, vers le sud, mais aussi à l'est, moyennant d'importants travaux de maçonnerie. Consécutivement, les vides jusqu'au terrain naturel ont été comblés par des remblais. Ceux-ci contiennent des matériaux de démolition résultant de l'arasement des bâtiments antérieurs dans la partie interne, au pied du rocher (comm. orale M.-P. Guex).

5.4 Perspectives

Au terme de ce rapport, quelques constats et suggestions peuvent être formulés. Relevons tout d'abord que les objectifs fixés en début d'étude ont été atteints. En premier lieu, la stratigraphie des dépôts quaternaires sous-jacents aux occupations romaines et médiévales a été clairement définie. Puis, la disposition spatiale des couches a pu être visualisée grâce à des corrélations établies au sein de tout le gisement. Ces importantes étapes du travail ont conduit à une restitution, selon un axe transverse, de l'accumulation sédimentaire avant son aménagement par l'homme. Cette reconstitution est accompagnée d'une première interprétation génétique, complétée par des observations concernant la morphologie du rocher. Puis, autre partie essentielle de l'étude, le calage chronologique de la séquence est assuré par des datations ¹⁴C et OSL, mais aussi par des études naturalistes annexes non envisagées au départ. La synthèse interprétative de toutes ces données permet de proposer une phénoménologie en fin de parcours, assortie de considérations à propos de l'aménagement du site par l'homme.

Bien étayé par d'abondantes observations de terrain, ce scénario général mériterait toutefois d'être conforté par des tests en laboratoire, comme déjà mentionné dans la méthodologie. Des analyses du profil de référence permettraient assurément de valider les hypothèses de terrain concernant la genèse des dépôts. Gageons que dans un proche avenir, les fonds nécessaires à ces analyses pourront être trouvés, par exemple dans le cadre de l'élaboration d'une publication. Nous estimons en effet que le contenu du présent rapport mériterait de faire l'objet d'un article scientifique. Cependant, pour parvenir à ce nouvel objectif, une consultation de la littérature traitant des dépôts quaternaires aux environs de St-Maurice nous paraît nécessaire, en plus des données du laboratoire. Cette recherche bibliographique permettrait de confronter nos résultats à l'état actuel de la connaissance géologique en Basse Vallée du Rhône.

6 Bibliographie

Bezât-Grillet, E., Bezât, P.-A., Burri, F. et Burri, M. (1999) Le Duzillet- Esquisse environnementale : des plantes, des animaux et des hommes. *Mémoires de la Société vaudoise des sciences naturelles*, 19.3, p. 325-338.

Commission géologique suisse (1934) *Atlas géologique de la Suisse : feuille 8 St-Maurice*. (AS 483, 1 :50 000 agrandie).

Laville, H. (1975) *Climatologie et chronologie du Paléolithique en Périgord*. Etudes quaternaires, 4. Université de Provence, Marseille, 422 p.

Preusser, F. (2002) Lumineszenzdatierung von Sedimenten als Beitrag zur Rekonstruktion der pleistozänen Klimageschichte des Alpenraumes. *Zeitschrift für Gletscherkunde und Glazialgeologie*, 38, 2, p. 95-116.

Rachoud-Schneider, A.-M. et Praz, J.-C. (2002) Le climat et la végétation. L'exemple de la vallée du Rhône. In : *Premiers hommes dans les Alpes de 50 000 à 5000 avant Jésus-Christ*. Catalogue de l'exposition, Sion, p. 19-37.

Rosselli, A. et Olivier, R. (2003) Modélisation gravimétrique 2.5D et cartes des isohypses au 1 :100 000 du substratum rocheux de la Vallée du Rhône entre Villeneuve et Brig (Suisse). *Eclogae Geologicae Helvetiae*, 96, 3, p. 399-423.

Schoeneich, Ph. et Dorthe-Monachon, C. (1998) Le retrait glaciaire dans les vallées des Préalpes et des Alpes au Tardiglaciaire. Actes du VIII^{ème} Colloque International sur les Alpes dans l'Antiquité, Sion 26-28 sept. 1997. *Bulletin d'Etudes Préhistoriques et Alpines de la Vallée d'Aoste*, 9, p. 23-37.

III LE MARTOLET - DE LA NECROPOLE ROMAINE A L'EGLISE DU X^e SIECLE

1 Avant les églises : de la nécropole à l'oratoire (phases lilas)

1.1 Présentation générale¹

En position surélevée, dominant la plaine du Rhône et à proximité d'une source sacrée, comme le suggère un autel dédié aux nymphes trouvé sur le site, une petite nécropole se développa dès la fin du II^e ou le début du III^e siècle apr. J.-C. sur le terrain en pente au pied de la haute falaise. Sur la quinzaine de tombes découvertes, certaines furent aménagées sur un replat sommital, au pied d'un renforcement du rocher haut de six mètres ; d'autres se trouvaient dans la pente du talus (**fig. 4/1**). Perpendiculaires ou parallèles à la pente, des murets en pierre sèche² ou maçonnés³ témoignent d'un espace funéraire subdivisé par des enclos⁴.

a) Les tombes de la nécropole romaine

L'orientation des tombes est dictée par l'alignement du rocher, par le talus ou par les maçonneries (notamment par le bâtiment oriental construit au pied du rocher). Les corps ont été déposés la tête à l'ouest (sept sépultures), la tête à l'est (cinq sépultures) ou, dans les coffres d'orientation nord-sud, la tête au nord (trois sépultures). Les trois orientations ont coexisté, sans que l'on puisse en déduire une évolution des rites ou des croyances religieuses.

Deux individus étaient déposés en pleine terre, quatre dans des coffres en bois, les autres dans des coffres en dalles de terre cuite. Parmi ce dernier groupe, six coffres étaient constitués de tuiles à rebord (*tegulae*), trois de grandes dalles carrées de 60 cm de côté (format *bipedale*), dont deux contenaient un cercueil en bois (**fig. 4/1, 4/8, 4/10**). Les tombes en tuiles avaient une section rectangulaire, mais pour trois enfants, des coffres aux parois inclinées en « bâtière » ont été aménagés (**fig. 4/20, 4/25**).

Les clous de sandales repérés dans deux sépultures (T448⁵ et T303⁶) attestent que les individus étaient inhumés habillés (**fig. 4/17**). Le mobilier déposé à côté du corps était cependant rare. Les deux tombes qui en étaient richement dotées sont ainsi d'autant plus remarquables. Dans la première sépulture (T165), deux fioles à baume en verre (*unguentaria*) ont été découvertes à côté de la poitrine du défunt (**fig. 4/8**)⁷. L'obole à Charon, ainsi que les coupelles en céramique sigillée et la fiole en verre trouvées dans la deuxième sépulture (T448) témoignent d'une tradition antique encore présente en Bas-Valais au début du III^e siècle (**fig. 4/13 à 4/17**). L'obole, un as du I^{er} ou du II^e siècle apr. J.-C., était déjà une monnaie ancienne au moment de l'ensevelissement et ne devait représenter qu'une valeur symbolique. La coupelle, le gobelet en céramique et la fiole en verre déposés dans le coffre contenaient des offrandes ; les deux autres coupes empilées aux pieds du défunt, à l'extérieur du cercueil, pourraient avoir servi aux rites funéraires.

¹ Chapitre repris dans : Bernard Andenmatten, Laurent Ripart (Dir.) « L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515-2015 », Vol.1, Bern 2015, pp. 60-66.

² Empierrement St124 : observé sur environ 1 m de longueur (un seul lit de pierres posées à sec, épaisseur env. 70 cm) ; probablement la suite du tronçon repéré plus à l'est par L. Blondel (cf. plan de 1950) ; extension vers l'ouest inconnue (cachée sous des tombes plus récentes). Antérieur au remblai (Sc92) sur lequel le mausolée est implanté.

³ Le mur de refend M925 recouvrait la fosse de la tombe T448 sur une longueur de 20cm, ainsi que le remblai Sc182 ; il fait partie d'une phase plus récente de la nécropole, mais est antérieur au mausolée.

⁴ Le mur de refend M925 recouvrait la fosse de la tombe T448 sur une longueur de 20 cm, ainsi que le remblai Sc182 ; il fait partie d'une phase plus récente de la nécropole, mais est antérieur au mausolée.

⁵ Mobilier de la sépulture T448 (coffre en bois cloué) : clous de sandale. Datation des clous : 180-285 apr. J.-C. (selon VOLKEN, PACCOLAT 2011, p. 344, fig. 387, catalogue p. 355ss : types 28, 30, 36 et 38).

⁶ Mobilier de la sépulture T303 (coffre en bois cloué) : éclat de verre, objet en fer indéterminé et clous de sandales. Datation des clous : 165-260 apr. J.-C. (selon VOLKEN, PACCOLAT 2011, p. 344, catalogue p. 355ss : types 9.4 et 16).

⁷ BOURBAN Pierre, « Les fouilles de Saint-Maurice », *Gazette du Valais*, 90, 28 juillet 1904, p. 2. Objets perdus.

Une tombe de cette nécropole se distingue de toutes les autres, tant par sa position topographique privilégiée au centre du replat sommital au pied du renforcement du rocher que par son architecture et par son rôle dans l'évolution du site (**fig. 4/2, T423**). Un coffre en bois enfoui à une profondeur inhabituelle de 2,05 m contenait les restes d'un individu probablement masculin déposé sur le dos, avec la tête à l'ouest. Le remblai de la fosse était recouvert en surface par une maçonnerie composée d'au moins trois lits de pierres liées au mortier (**fig. 4/2 à 4/7**). Il s'agit de la base d'un monument ou d'un autel funéraire mis en place pour signaler la tombe d'un personnage influent. Au sud de ce tombeau, un muret – peut-être le vestige d'un enclos funéraire – et deux sépultures étaient alignés (T422, T424). Ces coffres constitués de *tegulae* gisaient à environ 0,7 m sous le sol, ce qui correspond à la profondeur d'inhumation habituelle.

b) Le bâtiment funéraire sur le replat supérieur

Un petit bâtiment funéraire fut ensuite édifié au-dessus des trois tombes. Il monumentalise le marquage de la tombe principale, qui restera intacte et dont la mémoire se perpétuera dans les églises qui lui succéderont, tandis que les autres tombes ont été comblées, réutilisées ou perturbées (**fig. 4/32, A**).

Le bâtiment est érigé en partie sur le replat et en partie dans la pente. Cette disposition explique la conservation inégale des vestiges : du côté amont, les maçonneries ont disparu, tandis que du côté aval, le mur sud et une grande partie du mur oriental sont préservés (**fig. 4/33, 4/34**). L'angle sud-ouest permet de restituer le tracé du mur occidental qui devait chevaucher l'extrémité de la tombe primitive, tandis qu'aucune trace ne subsiste du mur nord. Ce dernier a été restitué à l'aplomb de la falaise en tenant compte de l'emplacement des tombes installées à l'intérieur de la chambre funéraire. Le petit bâtiment rectangulaire occupait le bord oriental du replat et mesurait 8,60 par 7,50 m hors œuvre ; ses murs avaient une épaisseur de 0,50 m. La toiture était probablement à deux pans, le faîte parallèle au rocher. L'entrée devait se trouver du côté amont, vraisemblablement à l'ouest, où la configuration horizontale du terrain permettait de se réunir.

Dans un deuxième temps, deux annexes ont été adossées au bâtiment. Alignée sur la façade sud du bâtiment, la maçonnerie ajoutée du côté ouest délimitait probablement une terrasse agrandissant l'espace devant l'entrée de l'édifice funéraire (**fig. 4/32, B**). L'orientation divergente du mur occidental et l'absence d'aménagements intérieurs semblent exclure la restitution d'un local couvert.

L'annexe ajoutée à l'est du bâtiment, à la place d'un mur de même orientation. Cette annexe était subdivisée par au moins un mur de refend et se prolongeait jusqu'au rocher (**fig. 4/32, C**). Au nord de l'axe de symétrie, une deuxième cloison pourrait avoir existé dans le prolongement du mur nord de l'édifice primitif. Selon cette hypothèse, l'annexe comprenait au centre un grand local carré d'environ 4,1 m de côté, flanqué de deux locaux plus étroits de surface similaire (4,1 x 2,6 m). Le local nord situé à l'extrémité du couloir, abrité par le surplomb du rocher, pourrait avoir constitué le vestibule des locaux au sud, peut-être disposés sur deux étages.

Au terme de son agrandissement, le bâtiment funéraire occupait une surface de 13 par 10,6 m. Si aucun vestige ne subsiste de son aménagement intérieur, les tombes insérées à côté des sépultures primitives donnent néanmoins des indices. Les trois tombes disposées nord-sud, les plus proches des sépultures primitives et d'orientation similaire, ont été aménagées en premier. Il s'agit de coffres très différents l'un de l'autre, mais tous construits avec des matériaux de terre cuite : en briques (T428), en dalles de format bipédale (T470) (**fig. 4/40**) et en tuiles et imbrex (T173) (**fig. 4/173**). En revanche, dans la partie orientale de la salle funéraire, les tombes ont été disposées selon un axe ouest-est. Le petit coffre aménagé pour un nouveau-né (T452) est entièrement constitué de *tegulae*. Le coffre dans l'axe du bâtiment est maçonné avec des tuiles et revêtu d'un crépi au tuileau (T417) (**fig. 4/49**). Les autres coffres sont de typologie mixte : une dalle de terre cuite constitue les petits côtés tandis que les côtés longs sont maçonnés avec des calcaires, des tufs et des fragments de briques ou *tegulae*.

La disposition des tombes, selon un axe nord-sud dans un premier temps, puis selon un axe ouest-est, trahit une nouvelle organisation de l'espace. Une allée centrale axée sur la porte semble se dessiner au sud de la tombe primitive ; elle se termine par deux tombes contiguës, décalées par rapport à la paroi orientale, comme si cette place était occupée par un autel. Le changement de l'orientation et de la typologie des sépultures pourrait être le reflet de la transformation du bâtiment en oratoire après l'ajout des annexes. Si l'interprétation de la terrasse occidentale comme lieu de rassemblement semble évidente, la fonction de l'annexe orientale est en revanche difficile à préciser.

Mise à part la tombe attestée au nord, sous l'abri rocheux, aucune sépulture ne semble avoir été ménagée dans les deux locaux sud⁸. Ils étaient probablement réservés au culte funéraire et témoignent de la transformation du mausolée familial en petit oratoire.

c) La zone en contrebas du replat

Le mausolée n'était pas le seul bâtiment de la nécropole. Deux édifices ont en effet été découverts au sud-est et à l'est, en contrebas du replat sommital. Le premier (M905) n'est documenté que par un angle maçonné, implanté dans le même remblai (Sp526) que l'annexe orientale du mausolée (**fig. 4/32, D**). Ce bâtiment a été détruit en même temps que le petit oratoire lors de la construction de la première église⁹. Le deuxième bâtiment, adossé au rocher, est mieux conservé (**fig. 4/32, E**). Antérieur au mausolée et transformé à plusieurs reprises, ayant changé deux fois de fonction, il perdure à côté de la première église.

L'histoire complexe de ce second édifice débute avec sa fondation sud, aménagée à 5 m du rocher. Des maçonneries sont ensuite ajoutées latéralement (**fig. 4/1**). Le sol à l'intérieur de cet espace est en terre battue : pentu, il remonte contre le rocher, tout comme le terrain naturel. La première fondation soutenait probablement le côté aval d'un enclos en bois, remplacé par des murets dans un deuxième temps. Son emprise au sol mesurait 5,8 par environ 5,5 m.

Dans l'angle sud-ouest de l'enclos, un nouveau-né était enterré (**fig. 4/23 à 4/25**), tandis que deux enfants et un adulte étaient ensevelis devant sa façade orientale (**fig. 4/18**). Leurs tombes étaient recouvertes par du remblai (Sc839, Sc730) et de fines chapes de terre battue limoneuse de couleur vert olive (Ss879, Ss944)¹⁰. Le lien étroit entre sépultures et maçonneries situe cet ensemble dans un contexte funéraire. L'unique tombe repérée à l'intérieur ne permet cependant pas de préciser la fonction de l'espace. S'agissait-il d'un espace à ciel ouvert, puis d'un bâtiment couvert après l'ajout des murs latéraux ? Était-il utilisé pour les cérémonies en l'honneur des défunts ?

Après la désaffectation et le remblaiement des tombes, l'espace clôturé a été réutilisé. Trois foyers et une épaisse couche cendreuse témoignent de sa nouvelle fonction (**fig. 4/19, 4/22, 4/26**). Le premier, un four semi-circulaire, a été adossé à la paroi occidentale de l'édifice. Des petits fragments de tuiles recouverts d'une chape d'argile rubéfiée à la surface constituaient l'âtre, des fragments plus grands disposés sur le pourtour formaient la base de la coupole (**fig. 4/27 à 4/29**). A proximité du four, le niveau de marche était recouvert d'une épaisse couche de cendres et de limon charbonneux (Sc786) contenant des fragments de récipients en verre.

Deux foyers plus simples ont été mis au jour à l'est du bâtiment : celui au nord, aménagé dans une cuvette bordée de pierres, remplace le foyer sud en dalles de terre cuite (**fig. 4/22B**). Des négatifs de piquets d'un diamètre de 5 cm observés à proximité des deux foyers et du four témoignent des aménagements en bois facilitant l'activité domestique. Les deux locaux contenant four et foyers étaient certainement abrités par une toiture à un pan adossée au rocher. Ils faisaient vraisemblablement partie d'un complexe bâti plus étendu, puisque d'autres locaux sont attestés à proximité : un angle maçonné a été repéré du côté ouest ainsi qu'un sol de silts verdâtres, rubéfié par le feu, en contrebas au sud (**fig. 4/26**).

Le bâtiment a été rénové une troisième fois, ceci en plusieurs étapes. L'espace abritant les foyers a d'abord été subdivisé par une cloison, dont la sablière constitue le bord d'une épaisse chape de mortier recouvrant le sol du local oriental (**fig. 4/30**). Plus tard, cette sablière a été remplacée, le niveau du local occidental surélevé et le sol également assaini par une chape de mortier. L'édifice primitif, au centre, a ensuite été rénové : sa façade sud a été reconstruite et son intérieur subdivisé par des cloisons (**fig. 4/31A**). Dans le grand local au nord, un sol en argile a été aménagé. Un empierrement recouvert de terre piétinée et d'ossements de boucherie révèle sa fonction de cuisine. Les deux locaux au sud sont dotés d'un sol en mortier de mauvaise qualité, dont la fine chape a été réparée à deux reprises (**fig. 4/31B**). Les crépis observés en façade, sur les parois et contre le rocher

⁸ Le mur nord de l'église qui remplace ce bâtiment respecte, à cet endroit, une maçonnerie préexistante contre laquelle une tombe (T328) était appuyée.

⁹ Le bâtiment se trouverait devant l'entrée du couloir qui mène à l'église. Cette disposition exclut une coexistence.

¹⁰ La tombe découverte à l'intérieur pourrait être antérieure au bâtiment. Celles qui longent la façade sont adossées aux maçonneries.

attestent néanmoins du soin accordé à l'aménagement de ce bâtiment. Lors d'une de ces réfections, un crépi au tuileau rouge a été aussi appliqué contre le rocher, et le terrain au sud du bâtiment a été surélevé d'au moins 0,6 m. Les deux maçonneries implantées dans ces remblais, peut-être contemporaines l'une de l'autre, peuvent avoir soutenu un portique.

d) Datation de l'aire funéraire et fonction des bâtiments

Une première séquence chronologique comprend l'évolution de la nécropole sur la butte sommitale, avec la sépulture à l'origine d'un mausolée transformé en oratoire. Une deuxième séquence concerne le bâtiment adossé au rocher en contrebas de la butte ; d'abord espace clôturé entouré de sépultures, il fut transformé ensuite en un édifice doté de foyers, puis réaffecté avec de nouvelles cloisons et des sols en mortier. Ces deux séquences évoluent en parallèle, sans qu'un lien permette de les situer l'une par rapport à l'autre.

La nécropole au pied de la falaise s'est développée entre la fin du II^e et la première moitié du III^e siècle (période du Haut Empire). Quatre tombes datent au plus tard de la première moitié du III^e siècle : la tombe privilégiée T423 et les deux tombes situées en contrebas (T421 et la tombe similaire contiguë T165) ainsi que la tombe T303¹¹. Le mobilier récolté dans les deux sépultures T303 et T448 confirme la datation proposée. L'enclos aménagé au pied du rocher est contemporain de la nécropole : la datation de la sépulture du nouveau-né (T471) correspond à celle des autres tombes¹².

Les tombes datées au radiocarbone (analyse sur le squelette)		
N° de tombe / typologie du coffre	datation C14 (fiabilité 95%)	particularités
T303 (bois cloué)	40 – 220 apr. J.-C.	
T423 (bois)	70 – 240 apr. J.-C.	tombe marquée à la surface
T421 (dalles de terre cuite)	70 – 250 apr. J.-C.	
T471 (tuiles, type bâtière)	80 – 330 apr. J.-C.	dans enclos adossé au rocher
T441 (en bois cloué)	130 – 390 apr. J.-C.	
T329 (tuiles, type bâtière)	130 – 400 apr. J.-C.	

Les sépultures datées par du mobilier		
N° de tombe / typologie du coffre	datation typologique	mobilier
T303 (coffre en bois cloué)	165 - 260 apr. J.-C. ¹³	clous de sandale, éclat de verre, objet en fer indéterminé
T448 (coffre en bois cloué)	1 ^e moitié III ^e s.	réipients en céramique : deux coupes (Drag. 33), une coupelle (Drag. 32), un gobelet « à dépressions », une fiole en verre, clous de sandales, entre 180 et 285 apr. J.-C. ¹⁴ , obole à Charon, As, I/II ^e s. apr. J.-C.

Le bâtiment funéraire englobant la tombe privilégiée sur le replat sommital est cependant plus récent. Issue des remblais nivelant le terrain avant sa construction, une monnaie de Constance II ou de Constant, datée de 335 apr. J.-C., situe sa construction à partir du deuxième quart du IV^e siècle¹⁵. L'enclos en contrebas a cependant perduré. L'une des tombes aménagées à l'intérieur du bâtiment funéraire, ainsi que deux des tombes adossées à l'enclos sont datées entre la deuxième moitié du III^e siècle et le IV^e siècle.

La transformation de l'enclos oriental en bâtiment, et son changement d'affectation témoignent peut-être de l'importance grandissante du mausolée voisin, ou de l'aire funéraire en général. Les foyers et

¹¹ Tombe T423 (os SM03-K350-3) : Universiteit Utrecht, UTC 12758, 1875 +/- 33 BP, soit 67-228 AD (2 sigma). Tombe T421 (os SM02-K222-3) : UTC 11992, 1854 +/- 37 BP, soit 74-241 AD (2 sigma). Tombe T303 (os SM04-K449-2) : UTC 13526, 1929 +/- 43 BP, soit 39 BC-209 AD (2 sigma).

¹² Tombe T471 (os SM05-K633-1) : UTC 14203, 1822 +/- 40 BP, soit 85-323 AD (2 sigma), 85-258 AD 91.6%.

¹³ Marquita VOLKEN, op. cit., p. 344 et catalogue p. 355ff, type 9.4 et 16.

¹⁴ Marquita VOLKEN, « Les clous de chaussures du site de Pfyngut ; les bases d'une typo-chronologie » in : PACCOLAT 2011, p. 344 et fig. 387 et catalogue p. 355ff, type 28, 30, 36 et 38.

¹⁵ Monnaie SM02/192-002. Détermination : François Wiblé, Archéologie cantonale, VS (Suisse).

le four ont peut-être servi à préparer les repas funéraires ou commémoratifs, un rituel encore fréquent aux III^e et IV^e siècles et aussi pratiqué par les chrétiens¹⁶. Cette interprétation relève toutefois de l'hypothèse. Ne connaissant pas les vestiges à l'est du site, on ne peut exclure qu'une partie de l'ancienne nécropole ait été réaffectée à de l'habitat suite à une expansion de l'agglomération. C'est en tout cas dans cette nécropole, près du mausolée abritant la tombe d'un personnage vénéré, que l'évêque Théodore a décidé de créer vers 380 un centre spirituel protégé par les soldats-martyrs de la légion thébaine. En déposant leurs reliques dans la nécropole au pied du rocher et en construisant une première église, il est à l'origine du processus qui transforma la localité associée au poste de péage romain en un important lieu de pèlerinage situé à trois heures de marche d'Octodure (l'actuel Martigny), le siège administratif de l'évêché.

1.2 Les tombes de la nécropole romaine

a) Les tombes du replat supérieur

Ce groupe comprend les tombes T422, 423 et 424 qui se distinguent par leur position topographique privilégiée et par l'architecture de la sépulture principale, mais aussi par leur rôle dans l'évolution du site (fig. 4/2).

La tombe monumentale T423 orientée est-ouest

La sépulture T423 se distingue de toutes les autres tombes par la profondeur de sa fosse et son marquage de surface. Les indications sur la sépulture même se basent sur une investigation partielle : seule la partie centrale a en effet été fouillée jusqu'au niveau du squelette, tandis que le marquage a été conservé au-dessus de la partie haute du corps et des pieds¹⁷. Les ossements repérés dans le sondage ont été laissés en place ; un fragment du fémur droit a été prélevé pour effectuer une analyse au radiocarbone.

La fosse sépulcrale mesurait environ 260 cm de long sur une profondeur de 205 cm (fig. 4/6, 4/7). La largeur était de 110 cm dans les deux tiers supérieurs de la fosse et d'environ 80 cm dans la partie inférieure, où deux banquettes latérales (plus large du côté nord qu'au sud) ont été aménagées à la hauteur du coffre en bois. Ce dernier était posé contre le bord sud de la fosse. Les négatifs ligneux étaient présents sur et sous les ossements (largeur du coffre 45 cm). Deux gros clous trouvés en position verticale devaient fixer le couvercle.

Un petit sondage au niveau des hanches a permis d'observer que le squelette était celui d'un adulte de sexe probablement masculin vu la robustesse des os (fig. 4/3 à 4/5). Aucun objet d'habillement ou d'offrande n'a été repéré.

La sépulture était marquée au niveau du sol par un aménagement maçonné (St227) plus long que la fosse sous-jacente. Cette maçonnerie, mesurant 300 x 120 cm et épaisse de 35 cm, était constituée de trois lits de petites pierres calcaires émoussées posées à plat et liées par un mortier friable¹⁸. Sa surface affaissée à la suite du tassement des remblais sous-jacents indique un aménagement mis en place rapidement après la dépose du cercueil (fig. 4/3 à 4/5).

La surface de cette maçonnerie était usée et abîmée par le feu : elle affleurerait au niveau du sol des églises médiévales. Cependant, une chape lissée à la surface montrant que cette maçonnerie avait été conçue comme soubassement d'un sol n'a pas été observée. Il pourrait s'agir d'une maçonnerie arasée, initialement plus haute et constituant le socle d'un monument ou d'un autel funéraire. Au sud de ce marquage, aligné sur son bord ouest, un muret (épaisseur 40 à 50 cm) a été observé. Il pourrait correspondre au vestige du muret latéral soutenant un emmarchement ou le reste d'un enclos délimitant l'espace funéraire devant le tombeau initial.

Les deux tombes T422 et T424 orientées nord - sud

La tombe occidentale est un coffre rectangulaire entièrement constitué de dalles en terre cuite de format bipédal (60 x 60 cm, épaisseur 6 cm) utilisées pour le fond et les parois. La tombe voisine

¹⁶ *Rites funéraires* 2009, p. 174.

¹⁷ Suite à la décision prise par la Commission lors de la séance du 19 septembre 2002 et renouvelée lors de la séance du 21 août 2003, la moitié orientale de la structure a été fouillée en octobre, en profitant d'une perturbation préexistante dans la surface du marquage.

¹⁸ Au centre, le marquage était perturbé par une petite fosse quadrangulaire de 40 cm de profondeur comblée de débris de démolition provenant du marquage.

T424, de facture semblable, avait des parois en tuiles à rebords (*tegulae*). Leur fond se situait à la même altitude, 160 cm plus haut que celui de la tombe signalée par un monument (**fig. 4/2**).

Ces deux tombes jumelles étaient orientées nord – sud et respectaient du côté nord, la tombe monumentale T423 et du côté ouest le muret (St228) faisant probablement partie du marquage de ce tombeau. Les deux tombes étaient dépourvues d'ossements. Elles ont probablement été désaffectées et remblayées lors des travaux de construction du bâtiment funéraire. Le mur ouest (M901) de ce dernier recouvre en effet le comblement de la tombe occidentale (T422) et l'ancien muret (St228) contigu.

Les autres tombes du replat supérieur

Sur la base de leur niveau élevé, les tombes T433 et T429 située à l'ouest du groupe monumental et la tombe T441 située à l'est font également parties des sépultures aménagées sur le replat supérieur. Il s'agit de sépultures en pleine terre ou en cercueil. Les trois ont été entrevues en coupe seulement.

La tombe d'enfant (nouveau-né ?) T329 située près du rocher a été ajoutée à ce groupe, sur la base de son niveau d'insertion élevé et de sa relation chronologique par rapport au bâtiment funéraire¹⁹. Il s'agit d'une tombe en tuiles mixte combinant une dalle de format bipédale et des tuiles à rebords. Les parois latérales sont disposées de biais et forment les deux pans de la couverture en bâtière. Les ossements de la tombe sont datés par radiocarbone.

b) Les tombes aménagées dans la pente

Quatre sépultures ont été mises au jour en contrebas du replat sommital : deux tombes contenant un coffre rectangulaire en dalles de terre cuite de format bipédal (T165 et T421) situées sur la pente sud et deux tombes avec un coffre en bois (T303, T448) situées plus à l'est.

Les deux coffres en dalles de terre cuite T165 et T421

Les deux tombes contemporaines T165 et T421, disposées l'une à côté de l'autre, sont caractérisées par un aménagement identique : un coffre rectangulaire constitué entièrement de dalles carrées en terre cuite (de *supsensura*) de forme *bipédale* (60 x 60 x 4 cm), avec des tétons et des creux de fixation sur l'une des faces.

La sépulture aval (T165) a été fouillée en juillet 1903 par le chanoine Bourban, puis démontée. Selon les photographies et les descriptions, elle contenait un coffre en bois, le squelette, ainsi que deux vases à parfum en verre (*unguentaria*) déposées à la hauteur du thorax (**fig. 4/8**)²⁰.

La sépulture amont (T421) a pu être analysée en détail. Ici, la plupart des carreaux de la tombe étaient noircis et même déformés par la chaleur : il s'agit manifestement de ratés de fabrication réutilisés pour construire la tombe²¹ (**fig. 4/9 à 4/10**). A l'intérieur de ce coffre, un cercueil était déposé dont les planches étaient fixées par de grands clous alignés le long des parois attestées par d'importantes traces ligneuses.

Les deux tombes contenaient un individu disposé avec la tête tournée du côté est. Typologiquement elles sont similaires aux deux tombes orientées nord-sud du replat supérieur ; comme celles-ci, elles sont antérieures à la construction du bâtiment funéraire dont les fondations se situent plus haut, sur un remblai (Sc175) constitué de sédiments naturels remaniés. Une datation au carbone C14 sur les ossements de la tombe amont (T421) permet de dater la mise en place de ces tombes entre 70 et 250 apr. J.-C. (époque du Haut Empire).

Les deux coffres en bois T303 et T448

La tombe T448, située à l'est des deux coffres en tuiles, contenait un coffre en bois assemblé avec des clous. En se décomposant, le bois a laissé une empreinte organique rectangulaire sur le sol (largeur 60 cm). Les angles et le pourtour du cercueil étaient jalonnés par de gros clous en fer (longueur moyenne 8 cm), disposés à plat sur le fond de la tombe, leur tige systématiquement tournée vers l'intérieur : les parois étaient clouées contre la planche du fond. La concentration de clous

¹⁹ La tombe T329 est recoupée par un mur (M603) qui précède la construction de l'annexe orientale (M906) du bâtiment funéraire.

²⁰ Bourban 1904 (Ph-42). Objets perdus.

²¹ Une dalle comportait des stries diagonales gravées avant cuisson sur sa face inférieure. Ces stries permettaient d'augmenter l'adhésion de la dalle sur le mortier de pose. La tombe sud (T165) a été démontée lors des fouilles anciennes ; sa description ne fait pas allusion à ce détail technique.

repérés sur la cage thoracique indique un renforcement de la couverture (sans doute deux planches longitudinales) par deux traverses clouées près des extrémités (**fig. 4/11, 4/13**). Dans le cercueil gisait un individu adulte inhumé sur le dos, avec la tête à l'est et les bras plaqués contre le corps.

Cette tombe a livré un mobilier funéraire particulièrement abondant (**fig. 4/17**). Une monnaie en bronze avait été glissée dans la bouche du défunt, conformément au rite antique de « l'obole à Charon » (As du I^{er} ou II^e s. apr. J.-C.). D'autres objets avaient été déposés dans le cercueil, à droite du corps : une fiole en verre irisé (décor « à dépression) le long du bras (**fig. 4/14**), une coupelle en terre sigillée, renversée sur le côté près de l'épaule (Drag. 33, **fig. 4/15**) et un gobelet en céramique ornée d'un « décor à dépression » près des pieds. Ces objets contenaient probablement des provisions (nourriture et vin ?). La fiole en verre était cependant d'une telle finesse (env. 1 mm) qu'un usage quotidien paraît peu vraisemblable. Elle contenait peut-être du parfum ou un liquide balsamique. Une seconde coupelle en terre sigillée (type Drag. 33) et une coupe (type Drag. 32), imbriquées l'une dans l'autre, étaient posées aux pieds du squelette (**fig. 4/16**).

La typologie de ce mobilier en verre et céramique permet de dater la sépulture de la première moitié du III^e siècle apr. J.-C.²². 55 clous de sandale usés à la moitié, retrouvés autour des pieds, attestent que le défunt a été inhumé habillé. Quatre types de clous ont été utilisés (Volken type I-L, I-K, I-J-K (M ?) et L-O) ; le groupe le plus récent date entre 180 et 285 apr. J.-C.²³.

La tombe T303 n'est pas aussi bien connue que la précédente. Seule la partie inférieure du squelette a en effet été dégagée, le reste étant pris sous des maçonneries plus récentes. Les traces ligneuses associées à deux clous (longueur 2 cm) attestent d'un coffre en bois. Plus de 50 clous subsistent des sandales. Ces clous sont à peine usés (Volken type E-F-(G ?), K-M et K-N) ; le groupe le plus récent date entre 165 et 260 ap. J.-C.²⁴. Un éclat de verre et un fragment de métal de nature indéterminée sont peut-être le reste d'un mobilier plus riche, à l'instar de la tombe T448.

c) Les tombes du bâtiment oriental

Un groupe de quatre sépultures se réfère à l'enclos (ou bâtiment) adossé au rocher en contrebas de la butte sommitale. Une tombe d'enfant (T471) a été repérée à l'intérieur, une tombe d'adulte (T1) et deux sépultures d'enfant (T472, T465) le long de la façade orientale. L'installation de toutes ces tombes précède la transformation de l'espace et l'aménagement de foyers.

Le coffre en tuiles repéré près de l'angle sud-ouest

La tombe d'enfant T471 est entièrement constituée de *tegulae* pour le fond et les parois posées « en bâtière » (**fig. 4/24, 4/25**).

L'orientation de la tombe respecte déjà la fondation du mur sud. L'altitude de leur nouveau d'implantation est la même. La datation au radiocarbone des ossements situe cette sépulture dans la période entre 80 et 330 apr. J.-C.

Les trois coffres en tuiles à rebord longeant la façade orientale

Les deux tombes situées au nord, T1 et T465, correspondent à des coffres rectangulaires construits avec des tuiles à rebords (*tegulae*) (**fig. 4/18**). La tombe orientée nord – sud (T1), aménagée pour un individu d'âge adulte, se différencie des autres par des parois constituées d'une double épaisseur de *tegulae* et par un fond de dalles en terre cuite de format rectangulaire (33 x 48 x 3 cm). La tombe orientée ouest – est (T465) contenait un enfant. Prévu pour un individu plus grand, ce coffre semble avoir été raccourci (**fig. 4/18, 4/21, 4/22A**). Les deux coffres T1 et T465 sont datés par radiocarbone entre 230 et 440 apr. J.-C.

La troisième sépulture (T472) se distingue par un coffre « en bâtière » particulièrement soigné : les *imbrices* qui recouvrent l'arête des deux pans sont jointoyés au mortier (**fig. 4/22**). Cette tombe a été conservée intacte. D'après sa taille, elle doit contenir le corps d'un enfant.

²² Détermination O. Paccolat, Marc-Andrée Haldimann.

²³ Marquita VOLKEN, « Les clous de chaussures du site de Pfyngut ; les bases d'une typo-chronologie » in : PACCOLAT 2011, p. 344 et fig. 387 et catalogue p. 355ff, type 28, 30, 36 et 38.

²⁴ Marquita VOLKEN, op. cit., p. 344 et catalogue p. 355ff, type 9.4, 16 et 20.

1.3 Le mausolée sur le replat sommital

La deuxième phase de la nécropole est marquée par la construction du bâtiment funéraire sur le replat sommital. Les anciennes tombes de ce secteur sont ravalées lors du nivellement du replat, les coffres situés en contrebas dans la pente remblayés et recouverts de sédiments. La tombe marquée en surface (T423) et les sépultures orientées nord – sud (T422 et T424) restent cependant visibles après la construction du mausolée ; elles ne seront en effet pas remplacées par de nouvelles sépultures.

a) Le bâtiment primitif

Le bâtiment funéraire construit sur le replat sommital est encore attesté par son mur sud (M900S) et la partie aval des murs est et ouest. Le mur sud est conservé sur toute sa longueur (9 m) et sur 1,20 – 1,40 m de hauteur par rapport au niveau extérieur. Implantée dans la pente, cette maçonnerie n'est que peu fondée par rapport au niveau extérieur du bâtiment (**fig. 4/36A, 4/36B**) mais retient, du côté amont, un important remblai qui nivelle le sol à l'intérieur. La surface même du sol n'est pas conservée.

Le mur occidental (M901) est arraché à un mètre de son extrémité sud par une maçonnerie transversale plus récente (M800). Au nord de celle-ci, la semelle de fondation du mur occidental se situe beaucoup plus haut puisqu'elle suit la pente du terrain. Elle comprend une seule assise conservée sur une longueur d'environ 0,70 m. Les pierres du parement intérieur doublent une étroite maçonnerie plus ancienne (St228).

Le mur oriental du bâtiment (M907) est conservé sur une plus grande longueur (6,4 m). Sa semelle suit la pente du terrain, mais comme elle se situe sur le bord oriental du cône, un socle maçonné plus haut a été nécessaire pour compenser le double pendage. L'angle sud-ouest est ainsi conservé sur une hauteur de 1,1 m, tandis qu'une seule assise de fondation posée à sec subsiste au nord.

Le mur nord n'a pas laissé de trace matérielle au sol.

b) Les annexes

Les annexes adossées du côté est et ouest au bâtiment primitif se distinguent du premier par l'utilisation d'un mortier de construction différent et par la présence, en façade sud, de deux ressauts qui en renforcent la base.

L'annexe occidentale

Le mur sud de l'annexe occidentale (M902) est parfaitement aligné sur la façade du bâtiment primitif. A son extrémité ouest, un chaînage d'angle permet de situer l'emplacement du mur occidental (M916) dont le tracé diverge par rapport à la façade du bâtiment primitif. La fonction de cette maçonnerie n'a pas pu être déterminée avec certitude. Néanmoins, la surface trapézoïdale définie par l'ouverture obtuse de son angle sud-ouest, et l'absence d'infrastructures ou de subdivisions internes semblent indiquer un mur de terrasse délimitant une cour ouverte plutôt qu'une annexe couverte d'une toiture.

L'annexe orientale

L'annexe installée du côté oriental du bâtiment primitif est mieux conservée que la précédente. Le mur sud (M924) a été mis au jour près de son angle sud-ouest ; le mur est (M906/904) en plusieurs tronçons jusqu'au rocher²⁵. A l'intérieur, l'annexe était subdivisée par un mur de refend (M313) situé à 2,60 m du mur sud et chaîné au mur de façade (**fig. 4/37**). Une deuxième subdivision de l'espace pourrait avoir existé du côté nord, à une distance équivalente du rocher. L'insertion stratigraphique et les mortiers de ces maçonneries sont identiques.

La façade sud de cette annexe est décalée par rapport à celle du bâtiment primitif dont elle double le chaînage d'angle (**fig. 4/32**). Le renforcement de l'ancienne maçonnerie a peut-être été nécessaire à la suite d'un affaissement. Ce raccord pourrait cependant également indiquer une surélévation du pignon oriental de l'ancien bâtiment, une hypothèse qui permettrait de restituer une annexe dont le volume serait plus haut que celui du bâtiment préexistant.

²⁵ Le mur M906/904 reprend le tracé du mur M603 plus ancien et quasiment parallèle.

c) Les tombes du bâtiment funéraire

Le bâtiment a été construit sur l'emplacement de trois tombes plus anciennes (T423, T422, T424) avec la volonté manifeste d'incorporer dans le nouveau bâtiment funéraire, l'ancienne tombe privilégiée (T423) signalée par un monument. Ces trois coffres, situés près du mur occidental du bâtiment funéraire, seront respectés par les nouvelles sépultures insérées dans les remblais de nivellement du bâtiment. Au niveau de l'ouverture des coffres, leurs relations stratigraphiques étaient toutes perturbées.

Par leur emplacement à proximité des tombes primitives et leur orientation similaire les trois tombes disposées nord-sud sont les premières à avoir été aménagées à l'intérieur du bâtiment. Il s'agit de tombes en terre cuite : en briques (T428), en dalles de format bipédale (T470) et en tuiles et *imbrex* (T173). En revanche, la partie orientale de la salle funéraire est occupée par des tombes disposées selon un axe ouest-est ; celles-ci se différencient des sépultures précédentes non seulement par leur orientation, mais aussi par leur typologie. Il s'agit de coffres dont seuls les petits côtés sont constitués d'une dalle de terre cuite tandis que les côtés longs sont maçonnés avec des pierres de calcaire ou de tuf et fragments de briques ou *tegulae*. Seul le petit coffre aménagé pour un nouveau-né (T452) est entièrement constitué de *tegulae*.

La diversité typologique de ces tombes montre qu'elles n'ont pas été aménagées en une seule fois : les coffres en terre cuite disposés nord-sud mis au jour dans la partie occidentale de la salle sont plus anciens que les coffres découverts du côté est, disposés selon un axe ouest-est et construits en maçonnerie et tuiles. Ce changement d'orientation pourrait être le reflet de la nouvelle organisation de l'espace après l'ajout de l'annexe orientale.

Le sol du bâtiment était probablement en terre battue. Le marquage maçonné de la tombe primitive (T423) était peut-être encore surélevé par rapport au niveau de marche. Tandis que des couvercles dallés insérés à ras du sol marquaient l'emplacement des autres sépultures. La tombe initiale (T423) n'a jamais été ouverte par la suite²⁶. En revanche, les autres tombes ont été écrêtées et comblées avec des remblais lors d'un assainissement du sol, réutilisées ou perturbées par la construction des églises plus récentes.

Les trois tombes orientées nord-sud (T428, T470 et T173)

Le coffre T428 est vraisemblablement le premier à avoir été mis en place. Il s'agit d'un coffre maçonné avec des briques (6 x 8 cm) et des fragments de tuiles liées au mortier de tuileau, le seul de cette typologie repéré sur le site (fig. 4/40, 4/41). A l'extrémité nord, le mortier de la tombe bute contre le socle empierré de la tombe primitive (T423).

Puis la tombe contiguë T470 a été construite : un coffre de dalles de terre cuite de format bipédale au centre du mausolée (fig. 4/40, 4/42). Dans le remblai de cette tombe, des tesselles en verre (K705-1), un fragment de verre (K705-2) et des fragments de crépi peint (705-5/6/7) ont été prélevés ainsi que des fragments de mortier au tuileau durci au contact d'un voile avec un ruban tissé avec du fil d'or (K705-8/9/10), fig. 4/43 à 4/45). Ce tissu, fixé sur le bord par la chape de mortier qui nivelle l'assise pour le couvercle, devait revêtir l'intérieur du sépulcre. Par ses dalles bipédales, le coffre T470 est apparenté aux sépultures de la phase précédente. L'analyse au radiocarbone du squelette (entre 250 et 530 apr. J.-C.) permet cependant une datation plus récente.

Un troisième coffre rectangulaire en tuiles (T173) a été aménagé dans l'angle sud-est du bâtiment (fig. 4/46). Le fond du coffre comportait un dessin digité en forme de chevrons parallèles dans la surface de la terre cuite. Un soin particulier avait en outre été accordé à sa paroi orientale : la jonction entre les *tegulae* verticales était doublée par des *imbrices* sur leur face extérieure, de sorte à éviter toute infiltration. Du côté ouest, un remblai de fragments de tuiles entre la paroi de la tombe et la fondation du bâtiment (M901) assurait le drainage.

Les tombes plus récentes

Quatre sépultures sont installées dans l'angle sud-est du bâtiment. Deux coffres maçonnés avec des briques (T64-65) étaient adossés à la paroi du bâtiment. Un coffre maçonné avec des pierres calcaires (T67) les jouxte au sud.

²⁶ Ces traces d'usure aperçues à la surface du marquage pourraient aussi être plus tardives et contemporaines du dallage de la 4^e église qui se situe à la même altitude.

Quatre sépultures ont également été aménagées dans l'angle nord-est du bâtiment : d'abord les deux sépultures T427 au nord et T473 au sud (deux coffres fortement perturbés), puis la sépulture T417. Ce dernier coffre, entièrement construit en tuiles, était enduit d'un crépi au tuileau lissé (**fig. 4/48, 4/49**). Ses parois ont été surélevées probable lors d'une réutilisation du tombeau. Puis, le couvercle a été recouvert par une chape de mortier, sans doute pour remédier à un affaissement²⁷.

La sépulture T418, insérée entre T417 et T427, est la plus récente du groupe. Ici, les petits côtés sont constitués d'une tuile, les côtés longs par une maçonnerie comprenant des fragments de tuiles et des moellons de calcaire liés au mortier (**fig. 4/50**). Par sa typologie similaire, la sépulture T66 mise au jour dans le quart sud-ouest du bâtiment (**fig. 4/51, 4/52**) et la tombe T328 aménagée dans le local nord de l'annexe orientale font partie de ce groupe de tombes.

1.4 Le bâtiment oriental adossé au rocher

a) La construction primitive et les tombes qui l'entourent

En contrebas de la butte sommitale un bâtiment est adossé au rocher. Ses trois côtés maçonnés ne forment pas une unité constructive. La fondation du mur sud (M942), conservée sous une maçonnerie plus récente (M909), constitue la partie la plus ancienne²⁸. Ensuite sont érigés en même temps les deux murs latéraux est et ouest (M910 et M908), l'extrémité sud du mur oriental étant ancrée dans la maçonnerie préexistante²⁹.

Les deux phases de construction semblent indiquer une évolution dans l'occupation de cette surface (**fig. 4/1**). Le mur sud, parallèle au rocher, pourrait dans un premier temps avoir constitué le socle aval d'une construction en bois – un enclos ou un bâtiment couvert – reconstruite en dur dans un deuxième temps³⁰. Le sol à l'intérieur était en terre battue et suivait la pente naturelle du terrain remontant très haut à proximité du rocher.

Quatre tombes (T1, T465, T471 et T472) sont associées à ce bâtiment³¹. La tombe d'enfant (T471) installée à l'intérieur du bâtiment, près de son angle sud-ouest, avait une architecture en tuiles disposées en bâtière (**fig. 4/24, 4/25**). Les trois sépultures aménagées le long de la façade orientale avaient également un coffre en tuiles : deux coffres avaient une section rectangulaire, tandis que, pour le troisième, les tuiles étaient disposées en bâtière avec des imbrices pour le faitage (**fig. 4/18 à 4/21**). Les trois tombes d'enfant étaient orientées avec la tête à l'ouest ; l'unique tombe d'adulte avec la tête au nord.

Le niveau de marche se situait juste au-dessus des dalles de couverture des tombes. Il s'agissait d'une surface composée de fines couches de terre³² recouvertes d'un sol en terre battue (Ss879, Ss944) de couleur vert olive conservé par lambeaux. A l'intérieur du bâtiment, ce niveau qui recouvre également la tombe d'enfant, correspondait au premier niveau de circulation.

b) La transformation du bâtiment avec l'aménagement des foyers

Le bâtiment est ensuite transformé et perd son caractère funéraire : les tombes sont remblayées et leur couvertures remises en place sommairement. Seules les deux tombes en bâtière restent intactes : plus solides que les autres, elles ne s'étaient pas affaissées sous le sol. Un four et deux

²⁷ Le couvercle du dernier état est scellé par le dallage Sc101 formant le sol de l'église bleue.

²⁸ La limite orientale du mur sud (fondation M942) correspond à l'angle du bâtiment reconstruit ; la limite occidentale n'a pas pu être observée.

²⁹ L'orientation, le caractère des assises composées de pierres ébréchées et anguleuses ainsi que le mortier des deux maçonneries M910 et M908 sont identiques. Celles-ci se distinguent clairement des caractéristiques du mur orienté est-ouest construit avec des pierres arrondies (boulets) et dont le mortier est différent.

³⁰ Le radier des maçonneries du 2^{ème} état suit un axe dont l'orientation diverge légèrement par rapport à celui de l'élévation. Il pourrait appartenir au 1^{er} état et avoir servi de solin.

³¹ La tombe T1 a été repérée par L. Blondel vers 1945, les trois autres ont été découvertes et fouillées par le bureau TERA.

³² Les couches terreuses Sc839, Sc834, Sc730 proviennent du terrain encaissant Sc936 remué lors de l'implantation des tombes.

foyers sont ensuite aménagés ; le premier à l'intérieur, les deux autres à l'est du bâtiment primitif. Une épaisse couche charbonneuse recouvrant le sol en terre battue témoigne de leur utilisation (**fig. 4/26, 4/19, 4/22A**).

Le four St838

Le four (St838) était adossé contre la paroi occidentale (M910) du bâtiment (**fig. 4/27**)³³. Le foyer semi-circulaire (diamètre 120 cm) était construit avec des fragments de *tegulae* enfoncés de chant dans l'épaisse couche argileuse (Ss801/810) formant le sol du local. Les fragments plus grands, en saillie d'environ 15 cm par rapport au radier de l'âtre et disposés le long du bord constituaient sans doute la base d'un petit dôme couvrant le foyer. Une chape d'argile (Ss800) recouvrait le radier de tuiles. Le centre de la sole et le sol aux alentours du four étaient rubéfiés par la chaleur.

L'activité près du four a nécessité des installations particulières et des réparations **fig. 4/28, 4/29**. Trois piquets alignés (St993), le premier enfoncé tout près du four, formaient peut-être un petit paravent. Quelques dalles (Ss995) réparent le sol devant le four. A une distance de 80 cm du four, ces dalles étaient perturbées par une fosse de fonction indéterminée (un trou de poteau d'une profondeur d'environ 30 cm ?). Après le démontage de cet aménagement, la fosse a été remblayée (couches Sp804) et le sol réparé (Ss1001) une deuxième fois.

A proximité du four, le niveau de marche avec ses réparations était horizontal et recouvert d'une épaisse couche de cendres et limon charbonneux (Sc786) dans laquelle des fragments de récipients en verre ont été repérés. Dans la partie sud du local, le sol se situait environ 30 cm plus bas et était recouvert d'une couche charbonneuse (Sc876) beaucoup plus fine qu'au nord (**coupe N-S, L**)³⁴. Ces différences semblaient indiquer une subdivision du local³⁵. D'autre part, la forme semi-circulaire contredit cette hypothèse : la présence d'une cloison parallèle au rocher et l'emplacement dans l'angle du local auraient sans doute impliqué la construction d'un four de forme carrée ou en quart de cercle.

Les deux foyers St780 et St860

Les deux foyers situés à l'est du bâtiment n'ont pas fonctionné ensemble. Le foyer le plus ancien (St780), entrevu dans un petit sondage, était constitué d'une dalle en terre cuite dont la surface, ainsi que le sol argileux au nord étaient rubéfiés (**fig. 4/19**). Un négatif rectiligne dans le prolongement du bord occidental du foyer correspond sans doute à l'empreinte du bord arraché.

Lors d'une transformation du secteur, ce foyer a été recouvert par un remblai limoneux contenant de nombreux éclats de calcaire (Sc753). Un nouveau (St860) foyer est ensuite aménagé au nord du premier. Ce deuxième foyer, une simple cuvette creusée dans la terre délimitée par des dalles de schistes posées de chant, était rougi par le feu sur une dizaine de centimètres de profondeur (Sc753). Des traces de rubéfaction étaient également visibles aux alentours, en surface du sol (**fig. 4/19, 4/22B**).

Ce foyer et le sol dans un rayon de deux mètres étaient recouverts d'un mélange de cendres, charbon de bois et terre rubéfiée (Sc727), dont l'épaisseur diminue en s'éloignant du foyer et disparaît à deux mètres de distance. Cette couche se distinguait par un litage très fin de sédiments gris, beige, roux, ou noir contenant de petits ossements de faune. Elle témoigne d'une utilisation multiple du foyer typique d'un usage domestique. Lors de la fouille de cette couche, une quinzaine de négatifs ont été repérés provenant d'aménagements liés à l'utilisation du foyer. Certains négatifs, de forme irrégulière et aplatie, semblaient être des empreintes de pierres arrachées (St871, 872, 873, 875). D'autres, parfaitement circulaires et d'un diamètre entre 5 et 12 cm, correspondaient par contre à des négatifs de piquets (St745, 767, 781, 874). Les cinq piquets alignés au sud du foyer, avec un espacement régulier de 20 cm, pourraient avoir formés une petite cloison assurant un meilleur tirage.

Aucun des négatifs n'était visible en surface de la couche charbonneuse. Une fois les piquets arrachés, le niveau de marche est resté inchangé ; un niveau de piétinement enduré (Sc769) s'est formé en surface de la couche.

³³ Un tiers de la surface du foyer a été mis au jour. La partie restante est recouverte par des maçonneries (M911/M500) plus récentes.

³⁴ La couche (Sc876, épaisseur 2 à 5 cm) recouvre la tombe du petit enfant (T471), mais se situe sous les sols en mortier plus récents.

³⁵ L'insertion stratigraphique de la cloison orientée est-ouest (St835/St907) n'est pas claire. Les raccords sont partout perturbés par des réaménagements plus récents (pose des sols en mortier) et par les fouilles de nos prédécesseurs.

c) Le cloisonnement du bâtiment et la pose de sols en mortier

Les transformations regroupées dans ce chapitre concernent d'abord l'annexe orientale, puis le bâtiment primitif. Elles comportent notamment la pose et le remplacement de cloisons, ainsi que l'aménagement de sols en mortier. La transformation du bâtiment adossé au rocher a manifestement été faite en plusieurs étapes, peut-être selon la nécessité d'une nouvelle affectation des différents locaux.

Subdivision de l'annexe et pose d'un sol dans le local oriental

A l'est du bâtiment, dans un sondage ouvert lors des fouilles de Louis Blondel sous les fondations de l'actuelle clôture du site, le négatif d'une sablière (St784) de section rectangulaire (hauteur 12 cm, largeur 22 cm) est apparue (**coupe E-W, A**). Cette poutre était posée sur la surface endurée (Sc769) de la couche carbonneuse (Sc727) qui scelle les foyers, et devait correspondre à la base d'une cloison ; la surface du sol de part et d'autre était en effet différente. Tandis que, du côté ouest de la cloison, on continuait de marcher sur l'ancien niveau cendreuse, du côté est, la sablière servait de cadre à une épaisse chape de mortier (M932). L'axe de cette cloison diverge considérablement par rapport à l'orientation des maçonneries du bâtiment primitif (**fig. 4/30**). Il est sans doute déterminé par la géométrie d'un édifice existant plus à l'est.

Remplacement de la cloison et pose d'un sol dans le local occidental

L'ancien sol en pente existant dans la partie occidentale de l'annexe a ensuite été nivelé : à proximité du rocher, le substrat naturel a été entaillé, tandis qu'au sud, un important remblai composé de litages de mortier piétinés (Ss119)³⁶ recouverts d'une couche de démolition (Ss783) surélevaient le niveau (**coupe E-W, A**).

Puis, la cloison orientale du local est remplacée : sur le négatif remblayé de l'ancienne sablière, une nouvelle poutre (Sc1023) a été posée. Un sol en mortier étalé sur un radier de pierres (Sc850/St735) est ensuite aménagé. Du côté ouest, le sol venait buter contre le mur du bâtiment primitif (M908) dont l'élévation était crépie. Deux enduits très différents l'un de l'autre témoignant d'au moins une phase de rénovation.

Subdivision et pose de nouveaux sols dans le bâtiment primitif

La suivante étape de transformation concerne la partie primitive du bâtiment. Le mur sud (M909) a été reconstruit sur l'ancienne fondation (M942) avec une épaisseur de 0.50 m comme les maçonneries latérales (**fig. 4/41A**). Les parois extérieures de ce nouveau bâtiment étaient crépies. Des traces d'enduit ont été repérées en façade sud, 0.60 m plus bas que le niveau du sol à l'intérieur du bâtiment et du côté est, où elles recouvrent la fondation dénudée suite au nivellement du sol dans l'annexe³⁷. Vu la situation du bâtiment au bord d'un étroit replat au pied de la falaise, son accès devait sans doute se situer du côté est, depuis l'annexe qui lui servait de vestibule.

A l'intérieur, des cloisons subdivisaient l'espace en un grand local près du rocher et deux petits locaux au sud³⁸. La cloison nord-sud, dont la base était particulièrement bien conservée, était constituée d'un solin de pierres liées avec un liant d'argile verte (M919) qui comporte le négatif d'une sablière (largeur 22 cm) formant la base d'une cloison, crépie sur ses deux faces ; elle butait du côté sud contre le mur reconstruit. L'extrémité nord, perturbée par une fosse circulaire (Sc962), devait s'appuyer contre la cloison perpendiculaire dont des vestiges, une fosse (St835) contenant les restes d'un solin en pierres et argile verte (St907/M933), ont été observés près du mur occidental (M910). Deux trous de poteau (Sc965 et Sc959) ainsi qu'une fosse allongée (Sc835) repérés dans l'axe de cette cloison est-ouest indiquent la présence de poteaux verticaux utilisés probablement pour contreventer la cloison ou soutenir une panne de la toiture.

Les sols ont également été refaits lors de cette phase de transformation. Dans le local proche du rocher, les cendres de l'ancien foyer sont recouvertes d'un sol en argile vert olive (**coupe E-W, A**). Quelques empreintes observées en surface témoignent d'un empiérement disparu (Ss798/Ss799).

³⁶ C'est ce mortier vraisemblablement que L. Blondel décrit comme un sol en mortier romain très solide.

³⁷ Cette transformation intervient après le nivellement du sol de l'annexe (1.3d). Le parement en surplomb du nouveau mur méridional (M909) indique en effet un niveau de construction dont l'altitude correspond déjà à celle du nouveau sol (Sc850, cf. C462).

³⁸ Dimensions du local amont (environ 2.60 x 4.80 m), du local sud-ouest (2.60 x 2 m) et du local sud-est (2 x 2 m).

Ce local a cependant conservé sa fonction de cuisine. La terre piétinée (Sc797) qui recouvre le sol est en effet caractérisée par un épandage d'ossements de boucherie avec des marques de découpage (Ss987).

Dans le local sud-ouest, trois chapes recouvrent la surface (**coupe E-W, B**). Il s'agit de fines chapes de mortier de qualité médiocre coulées sans radier sur les remblais sous-jacents. La première chape (Ss855S) dotée d'une surface lissée peinte en rouge a probablement d'abord été recouverte par une chape semblable (Ss836). A cette occasion, le crépi de la cloison nord-sud (M919) a été renouvelé. Puis, le sol a été réparé le long du mur occidental (M910) par une chape de mortier au tuileau teintée en rouge dans la masse (Ss100)³⁹. Cette troisième chape rouge remontait contre le parement du mur, sans doute pour réparer l'enduit de la paroi (**fig. 4/31B**). Des restes d'un crépi au tuileau rouge ont en effet été repérés également contre le rocher constituant la paroi nord du bâtiment. Le niveau de travail (Sc856) qui précède cette réfection contenait quelques tesselles en pierre d'un ancien décor (?) disparu.

Dans le local sud-est, aucun sol n'était conservé⁴⁰. D'anciens sondages ont probablement détruit les vestiges. Des restes de crépi contre la paroi sud (M909), le même qui recouvre la paroi de refend, indiquent que ce local était lui aussi crépi.

d) Un deuxième édifice situé au sud du premier

Le sol rubéfié en argile (Ss742/739) au sud du bâtiment adossé au rocher

Dans un sondage ouvert au sud du bâtiment décrit ci-dessus, un sol horizontal avec une surface rubéfiée (Ss742) a été repéré en coupe, environ 1,30 m plus bas par rapport au niveau de marche du bâtiment adossé au rocher (**fig. 4/32, F et coupe N-S, L**). Ce sol composé d'une chape de silt verdâtre englobe quelques grandes dalles épaisses (St739)⁴¹ et recouvre un remblai (Sc738) mis en place pour niveler la pente du terrain.

Les limites du sol n'ont pas pu être mises en évidence. La qualité étanche du silt semble cependant indiquer qu'il s'agissait d'un sol d'intérieur, qui faisait sans doute partie d'un autre bâtiment aménagé en contrebas du premier adossé au rocher ; leur fonction était peut-être similaire⁴².

Exhaussement du niveau du sol et construction de deux maçonneries

Le sol de ce deuxième bâtiment est ensuite surélevé d'au moins 0.60 m par un épais remblai (Sc122, Sc744). L'altitude de la nouvelle surface correspond alors à la limite inférieure du crépi extérieur du bâtiment adossé au rocher (M909) après sa dernière transformation. Puis, une maçonnerie d'orientation est-ouest (M922) est érigée. Le mur d'orientation nord-sud (M940) entrevu sur une longueur de quatre pierres près de l'angle sud-ouest du bâtiment adossé au rocher⁴³ pourrait avoir été construit dans le même contexte chronologique.

Les deux murs pourraient être contemporains et avoir soutenu la superstructure d'un espace couvert (portique) longeant l'ancien bâtiment adossé au rocher, dont la fréquentation sur une longue durée est attestée par de nombreuses réparations.

e) L'abandon du complexe oriental

La séquence stratigraphique au-dessus du bâtiment primitif

Près du rocher, une séquence stratigraphique encore conservée a permis d'analyser les couches d'abandon de la partie la plus ancienne du bâtiment adossé au rocher (**coupe E-W, A**). Son dernier niveau d'occupation, un sol induré, jonché de restes de boucherie (Ss987) est recouvert par des matériaux de démolition (Sc980), puis par une fine couche de terrain naturel déplacé (Sc979), ensuite à nouveau par des matériaux de démolition (Sc978) contenant toujours des fragments de mortier du

³⁹ La chronologie entre les deux chapes de réparation (Ss100 et Ss855) n'a pas pu être établie.

⁴⁰ Il devait se situer au-dessus des remblais (Sc954), ou de démolition de sol (Ss828).

⁴¹ Bouffard 45, p.14-15: à 185cm sous le niveau de l'abside: sol de mortier au tuileau et dalles de schiste (=UK fouille Bourban). Voir croquis dans journal de fouille.

⁴² La relation chronologique entre les deux bâtiments n'est pas connue. Les raccords étaient coupés par les fondations de maçonneries plus récentes.

⁴³ L'axe des murs M922 et M940 est approximatif. Il a été extrapolé en fonction des parements vus en coupe, ou sur une très courte distance.

bâtiment même (M910). Toutes ces couches sont antérieures à la construction d'une annexe de la 3^e église (M911, phase verte) et de l'épaulement de la 4^e église (M500, phase bleu foncé).

La séquence stratigraphique au-dessus de l'annexe orientale

Le sol en mortier de l'annexe orientale (Sc735/850) était recouvert par un remblai (Sc731) contenant des matériaux de démolition, puis d'un radier (Sc1022) de pierres plantées de chant dans son lit de pose (**coupe E-W, B**). Ce radier ne semble plus respecter le bâtiment romain, mais précède chronologiquement la construction de la chapelle romane (M8, phase jaune II)⁴⁴ : il pourrait s'agir du pavement d'une cour.

Au-dessus de ce pavement, tous les niveaux ont été démontés lors des anciennes fouilles. Les annotations du chanoine Pierre Bourban permettent néanmoins de restituer la succession des niveaux de tombes et des sols qu'il décrit à mesure du démontage (**coupe E-W, A et B, coupe N-S, L**). Sous deux sols pavés, qui se succèdent à une différence de niveau de 0,30 m, « il y avait eu un squelette d'homme de haute stature (T167). Il n'a pas été possible de déterminer avec certitude s'il y avait eu un cercueil. Par contre, les ossements étaient en parfait état de conservation. (...) En descendant encore, on a trouvé un fragment, de 80 cm de côté, d'une grande plaque de marbre jurassique, poli sur les deux faces, sans trace d'inscription; puis dans les déblais, un morceau de porphyre d'Egypte, un autre de vert antique, et une belle monnaie de l'empereur Hadrien, relevant une province grecque, l'Achaïe ; et enfin, un second étage de sépultures. Ces tombeaux sont en maçonnerie plus ou moins parfaite (T2-T7). Ils sont peints en rouge à l'intérieur. L'un d'eux fait en partie avec des tuiles romaines à rebords. »⁴⁵

La séquence stratigraphique au sud du bâtiment primitif

Les couches qui recouvrent le mur M922 ne sont plus conservées ou cachées par des maçonneries plus récentes (**coupe N-S, L**). Dans le profil sud, on constate un exhaussement des niveaux d'environ 0.40 m par un remblai (Sc758/759) sur lequel un sol en mortier (Ss121) est aménagé, qui fait partie des locaux jouxtant la 4^e église (phase bleu foncé).

⁴⁴ La surface du radier se situe environ 40 cm plus bas que le ressaut de fondation de la façade nord de la chapelle St-Benoît.

⁴⁵ Pierre Bourban, Chronique des fouilles de Saint-Maurice. *Gazette du Valais*, 22 décembre 1903, n° 104, p. 3.

2 La première église et sa reconstruction (églises 1 et 2)

2.1 Présentation générale

a) Le gros-œuvre

Le petit oratoire, lieu de culte funéraire abritant une quinzaine de sépultures disposées à côté du tombeau d'un personnage vénéré, est remplacé par une église de grandes dimensions, composée d'une nef unique¹, légèrement trapézoïdale, et d'une abside profonde aux larges épaulements. Le nouveau sanctuaire mesure 25,60 m sur une largeur de 12,30 m hors œuvre au niveau de l'épaulement et sans le couloir d'accès adossé sur deux faces (**fig. 5/1**)². La façade sud de la nef est rythmée par des lésènes étroites et peu saillantes (0,5 par 0,2 m), disposées à distance régulière (2,3 m). Ces pilastres renforcent le mur aval du bâtiment, qui retenait sur plus de deux mètres de hauteur le terrassement du sol de la nef (**fig. 5/7, 5/11**). A l'extrémité occidentale de la façade, le chaînage d'angle suffit pour assurer la statique, tandis qu'à l'extrémité orientale, la lésène marque l'entrée du couloir qui permettait d'accéder à l'église. Le long de la façade sud, le sol du couloir est horizontal et soutenu par un mur de terrasse qui le surélève d'environ 1,5 m par rapport au terrain en contrebas. Le long de la façade occidentale, un escalier permettait de franchir le dénivelé jusqu'à l'entrée de l'église, qui devait s'ouvrir près de l'angle nord-ouest de la nef. Ce premier couloir était sans doute couvert par un appentis adossé aux façades de l'église. Le système de construction, peut-être un portique en bois, n'était pas conservé (Rampe I, sol restitué Ss423).

Le plan de cette première église sera déterminant pour toutes les reconstructions : le tracé du mur nord, imposé par le surplomb du rocher, restera immuable, et une partie des anciennes maçonneries sera chaque fois englobée dans le nouvel édifice. La deuxième église est même entièrement construite sur le soubassement de la première, à l'exception de l'abside (**fig. 5/4, 5/5A**). Légèrement plus grande que le chevet précédent, celle-ci est renforcée en façade par un socle de faible hauteur (0,4-0,5 m) et quatre lésènes (**fig. 5/5B, 5/5C**). Si la surface de la nouvelle église ne change pas significativement (26,3 m par 12,3 m), la mise en œuvre de l'abside indique la présence d'une voûte. Le couloir d'accès est maintenu ; son mur de soutènement et son sol sont surélevés d'environ 0,6 m (Rampe II, sol Ss444 restitué sur un remblai stérile).

Le couloir d'accès contournant l'église et répondant aux exigences topographiques est sans doute une des caractéristiques les plus marquantes des deux premières églises. L'utilisation de la brique pour les lésènes de la façade sud en est une autre. Elle permettait une mise en œuvre précise de ces bandes verticales de faible saillie. Pour les pilastres plus larges de la deuxième abside, des pierres sont utilisées avec en particulier un autel funéraire du III^e siècle inséré à la base du second pilastre septentrional (**fig. 5/5B, 5/5C**). La symbolique de ce remploi antique est évidente : l'inscription dédiée à Acaunensia, la fille du percepteur du péage des Gaules Amaranthus, rappelle les origines funéraires des lieux et, de surcroît, le nom de la localité³. Les blocs antiques en calcaire blanc (des stèles funéraires ou des pierres de construction taillées) seront par la suite un fil conducteur : bien qu'abîmés et leurs inscriptions effacées, on les a réutilisés à toutes époques dans les maçonneries de l'abbaye, souvent à des emplacements de choix.

¹ L'hypothèse d'une nef à trois vaisseaux peut être exclue. Aucune trace des piliers figurés en traits tirés sur le plan de 1950 n'a été mise en évidence.

² Longueur extérieure de la nef 21 m, sur une largeur de 12,30 m du côté est, et de 10,80 m du côté ouest. Largeur intérieure de l'épaulement 3,25 m, ouverture et profondeur intérieure de l'abside 4,60 m sur 5 m. Epaisseur des maçonneries de la nef 0,55 à 0,60 m, de l'abside 0,50 m.

³ Bibliographie récente : François WIBLE, Autel funéraire d'Acaunensia, fille du percepteur du poste de douane d'Acaunus, dans : Le trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, Louvre, Catalogue d'exposition musée du Louvre 14 mars – 16 juin 2014, p. 40 (avec bibliographie). Jérôme FRANCE, *Quadragesima Galliarum: l'organisation douanière des provinces alpestres, gauloises et germaniques de l'Empire romain (I^{er} siècle avant J.-C. - III^e siècle après J.-C.)*, Collection de l'École française de Rome 278, Rome 2001, p. 92-94, n° 20 (avec bibliographie spécifique).

b) Les aménagements à l'intérieur des deux premières églises

Les aménagements liturgiques ne sont pas conservés. La surface de l'ancien mausolée arasé semble cependant avoir constitué une zone sacrée, puisque les nouvelles sépultures seront aménagées à l'extérieur de cet espace qui englobe le tombeau primitif. Les tombes primitives orientées nord-sud ont été remblayées et recouvertes d'un sol en mortier de tuileau (Sc939) : très fusé, il a été repéré dans l'axe du bâtiment, au-dessus des deux tombes orientales et contre le marquage maçonné de la tombe primitive (T423). A l'est de celle-ci, un piédroit crépi orienté nord-sud est ensuite construit (M929). Son extrémité nord, arrachée, devait à l'origine être adossée à la paroi de l'église (**fig. 5/4, 4/39**). Cette épaisse maçonnerie de faible longueur (0,7 par 1,70 m) posée sans fondation sur le substrat pourrait correspondre à la base d'un autel votif ou au socle oriental d'un arc honorifique construit au-dessus de la tombe vénérée. Cette deuxième hypothèse ne peut plus être vérifiée : à l'extrémité opposée du tombeau, les vestiges sont malheureusement détruits jusqu'au terrain naturel.

Après la démolition du bâtiment funéraire, la sépulture primitive (T423) reste intacte tandis que les tombes qui l'entouraient sont remblayées. Le piédroit crépi (M929) à l'est de la tombe témoigne de l'évolution de l'espace autour de la tombe vénérée qui est à l'origine de l'église du Martolet. L'emplacement de cette sépulture devant un chancel séparant les espaces laïque et ecclésiastique de la nef conviendrait parfaitement pour la tombe du fondateur.

L'aménagement protégeant la tombe semble par la suite avoir été modifié ou complété :

Au sud du piédroit maçonné, un soubassement oblong (environ 90 x 70 cm) constitué de dalles liées au mortier (St902) a été posé sur le remblai d'une des tombes orientées nord-sud (T428) en perçant la chape au mortier de tuileau (Sc939). Cette fondation pourrait avoir soutenu le montant latéral d'une cloison ajoutée devant le tombeau.

Deux trous de poteaux (St963, St948) indiquent un troisième aménagement orienté nord – sud, situé à l'est du premier. Ces poteaux étaient peut-être les ancrages d'un chancel transversal subdivisant la nef.

Probablement encore adaptés pour la troisième église, ces aménagements seront recouverts par le dallage (Ss101) associé à la quatrième église (phase bleu foncé).

c) Le pourtour de la deuxième église

L'église était entourée de plusieurs espaces dont la fonction et l'importance dépendaient de leur rapport avec l'édifice principal. Profitant d'un renforcement naturel situé à l'extrémité du couloir rocheux qui longe la nef, une annexe funéraire est aménagée entre l'abside et la falaise (**fig. 5/9, 5/10**). Une première phase de construction est observée par lambeaux au niveau des fondations. Celles-ci soutenaient peut-être un premier édicule en bois, remplacé par une annexe maçonnée plus grande, construite partiellement sur les anciennes fondations. Son volume est subdivisé par un mur dont le tracé oblique semble être dicté par la présence de deux tombes. Au pied du rocher, un coffre en dalles (T461) a été mis au jour. Il est entouré de murets qui supportaient peut-être une dalle funéraire ou un arc marquant l'emplacement du tombeau. Le deuxième coffre (T324), disposé à un mètre de distance devant le premier, est en maçonnerie. Un coussin légèrement concave soutenait la tête du défunt (**fig. 5/29**).

Située à proximité du chevet de l'église et de son autel, cette annexe est un lieu de sépulture privilégié qui pourrait avoir abrité les inhumations des hauts dignitaires du sanctuaire. Peut-être y conservait-on aussi les reliques. Considéré comme un mausolée, ce local semi enterré sera maintenu et adapté à chaque reconstruction de l'église, ceci jusque vers la fin du XIV^e siècle ; il sera alors remplacé par une chapelle funéraire au chœur polygonal.

A l'est de l'abside, un replat étroit d'environ deux mètres de largeur protège dans un premier temps les fondations du chevet ; au-delà, la surface du terrain était en pente (**fig. 5/26B**). Cette situation change avec l'apport d'un important remblai retenu des côtés est et sud par des murs de soutènement (Sc626 du côté est et M234 du côté sud). Le sol empierré de cette terrasse est renforcé par un empierrement posé dans une chape d'argile verte (Ss535). Située devant l'annexe funéraire adossée au rocher et à la même hauteur, cette cour était peut-être un endroit de rassemblement.

La rampe d'accès de la deuxième église n'est plus seulement un lieu de passage, mais aussi un espace funéraire. Disposées dans le sens du couloir, les sépultures mises au jour dans une tranchée le long de sa paroi nord et dans son tronçon occidental témoignent d'une occupation dense du sous-sol. Des coffres en bois entourés de mortier, en tuiles à rebords et en dalles ont été mis au jour ainsi qu'un coffre anthropomorphe maçonné avec des tuiles et une armature en bois (fig. 5/30 à 5/37).

Une reconstruction du portique va mettre un terme à l'utilisation du couloir comme cimetière. Un sol en mortier toujours horizontal (Ss384) scelle alors les tombes remblayées (Rampe III). La face extérieure du portique est érigée en maçonnerie et sa façade sud ajourée de quatorze baies (largeur 1,1 m), toutes disposées à la même hauteur et dépourvues de vitrage (fig. 5/7, 5/8, 5/18A). Ces ouvertures sont séparées par des piliers de section carrée soutenant vraisemblablement la sablière de l'appentis. Les maçonneries sont crépies d'un enduit blanc parfaitement lissé (M224) ; les piliers ornés sur leur face extérieure par une bande verticale rouge (largeur 15 cm) bordée d'une ligne jaune (fig. 5/8, 5/18B, 5/18C). Le tracé préparatoire du décor géométrique a été incisé dans l'enduit frais (M203). Sous le crépi, une finition de type *pietra rasa* aux joints irréguliers tirés au fer est apparue à l'extrémité occidentale du couloir (fig. 5/18A).

Une sacristie (M116 – M126) est adossée au sud de l'abside après la reconstruction du portique. Le couloir d'accès est alors allongé (M225) et son sol horizontal remplacé par une rampe inclinée surbaissée du côté est (Ss115). Des bancs maçonnés, certains recouverts de planches, complètent l'aménagement du couloir (Rampe IV.A).

L'entrée du couloir est ensuite renforcée par d'étroites maçonneries (M218, M230) ; elles devaient soutenir une voûte et le sol d'un étage. La nouvelle pièce sur le couloir permettait d'agrandir la sacristie et de rejoindre le chœur depuis les habitations du clergé situées au sud de l'église. Le couloir d'accès est à cette époque enduit de blanc et son socle teinté de rouge (fig. 5/22, 5/23). La fondation du mur renforçant la paroi sud comprend une niche irrégulière surmontée d'un voûtain construit sur un coffrage de planches. Il s'agit probablement de l'emplacement d'une tombe (T154) aménagée durant les travaux (fig. 5/24, 5/22). Aucune trace du squelette n'a cependant été retrouvée.

Si le couloir menant à l'église est désormais uniquement un lieu de passage, une nouvelle aire funéraire se développe au sud, en contrebas de la rampe d'accès : des tombes maçonnées, aménagées par groupe (*formæ*) ont été mises au jour. Disposées perpendiculairement au bâtiment, elles sont probablement abritées par un appentis.

Au sud-ouest, une petite annexe dotée d'un sol en mortier de couleur rouge intense (Ss111) est adossée au couloir qui conduit à l'église (fig. 5/12, 5/13). Profondément creusé dans le terrain sur son côté nord et surélevé de 1,7 m par rapport au terrain au sud, ce local est vraisemblablement accessible par sa façade ouest, les niveaux de marche extérieur et intérieur se situant ici à la même altitude⁴.

A l'ouest de cette annexe, un deuxième local, plus étroit, est ensuite ajouté (fig. 5/6). Son mur occidental, posé en partie sur du remblai, présente une technique de construction particulière : une poutre horizontale, insérée à 30 cm du sol, assure sa stabilité. Le sol en mortier du local, badigeonné au tuileau (Ss109), bute du côté est contre la façade du local primitif ou contre une cloison qui la remplace.

L'annexe occidentale a été construite lorsque le portique de l'église avait déjà perdu sa fonction funéraire. Elle fait partie des derniers ajouts apportés à la deuxième église ou est contemporaine de la troisième église ; elle sera démolie lors des travaux pour la quatrième église. L'analyse au carbone 14 des fibres ligneuses récoltées dans le mur occidental du deuxième local confirme cette chronologie relative : la fourchette de datation obtenue pour les fibres recoupe en effet celles des tombes aménagées dans le couloir d'accès de l'église tout en étant la plus récente de cette série (entre le deuxième quart du V^e siècle et le troisième quart du VI^e siècle)⁵.

Aucun indice ne permet de préciser la fonction de cette annexe. Au vu du contexte funéraire, de la petite surface et de l'excellente qualité du sol, le local primitif est peut-être une chapelle funéraire dont

⁴ La porte entre l'annexe occidentale et le couloir menant à l'église a été percée par Blondel dans les années 1950.

⁵ Datation de la poutre horizontale prise dans le mur M917 (bois SM03-K428-1) : Universiteit Utrecht, UTC 12761, 1554 +/- 31 BP, soit 421-571 AD (2 sigma), Datation des deux tombes donnant les extrêmes de la fourchette : T426 (os SM02-K443-1) : UTC 11984, 1732 +/- 39 BP, soit 223-401 AD (2 sigma). Tombe T402 (os SM02-K178-10) : UTC 11979, 1590 +/- 40 BP, soit 392-558 AD (2 sigma).

l'entrée a été abritée par l'étréit local occidental. Le lambeau de sol conservé dans la partie nord de ce vestibule pourrait en effet correspondre au palier supérieur d'un escalier permettant d'accéder à l'annexe depuis le passage au sud, en contrebas.

d) Les zones funéraires des deux premières églises

Le sous-sol de la nef constitue sans doute la zone funéraire la plus ancienne des deux premières églises. Les rares tombes sont toutes disposées à l'extérieur de l'ancien mausolée arasé. Ce dernier semble en effet avoir été respecté, comme si son empreinte était marquée au sol. Dès la construction de la deuxième église, le portique d'accès devient également un espace funéraire : dix-neuf sépultures ont été mises au jour dans la faible surface explorée. Si ce chiffre n'est pas représentatif de la densité funéraire, la répartition des tombes témoigne néanmoins d'une volonté manifeste d'exploiter au mieux la surface du couloir.

La typologie des sépultures est variée. Sous la nef et le portique d'accès, des tombes en pleine terre et des coffres de planches calées par des pierres, des tuiles ou du mortier ont été repérées. Certaines tombes se distinguent cependant par une architecture particulière. Un coffre aménagé dans la nef (T411) a été maçonné contre un coffrage de bois, puis crépi après le démontage des planches (fig. 5/46). Le coffre anthropomorphe du portique a été construit avec des tuiles (*imbrices*); deux bois verticaux constituent l'armature de la niche céphalique ; le fond et les parois sont crépis avec un enduit de tuileau rose clair soigneusement lissé (fig. 5/37). Deux coffres entièrement constitués de tuiles à rebords (*tegulæ*) sont également attestés : le premier de section rectangulaire dans le portique (T436, fig. 5/35, 5/36) et le second en bâtière à l'ouest de l'église (T315, fig. 5/47). Il faut mentionner aussi les deux tombes de la chapelle funéraire au pied du rocher : un caveau en dalles doublé de maçonnerie (T461, fig. 5/28) et un coffre maçonné avec coussin rectangulaire (T324, fig. 5/29).

Après l'assainissement du couloir d'accès, une nouvelle aire funéraire se développe en contrebas, au sud du portique. Des *formæ* construites par groupe de cinq à neuf *loculi* sont alignées perpendiculairement au bâtiment. Les sépultures les plus anciennes ont une architecture mixte : les côtés longs de la cuve sont maçonnés avec des fragments de tuiles et des pierres, tandis que les petits côtés et le fond sont constitués de dalles de terre cuite (des *tegulæ* ou des dalles). L'intérieur de ces coffres est badigeonné de rouge ou de blanc. Les coffres les plus récents sont entièrement maçonnés.

L'une de ces tombes (T200) comporte une inscription en lettres majuscules peintes en rouge sur le badigeon des parois (fig. 5/40, 5/41). Le texte est disposé sur trois lignes de part et d'autre d'une croix pattée indiquant l'emplacement de la tête du défunt. Malgré la disparition du badigeon, le négatif de la croix était encore visible sur la dalle de terre cuite. Les deux tombes orientées nord-sud du groupe contigu (T213, T214) sont également intéressantes, puisqu'une croix pattée a été gravée dans le crépi frais sur chacune des parois (fig. 5/38). Tracés avec un outil très fin, les croisillons (20 x 20 cm) se terminent par un petit triangle. Le fond d'une troisième tombe (T217) comporte en outre une dalle en terre cuite ornée d'une croix tracée au doigt avant cuisson. Même si la face ornée de la dalle était tournée vers le bas, la symbolique est évidente.

Six niches ont en outre été aménagées au-dessus des *formæ*, dans le mur qui soutient la rampe d'accès de la deuxième église (fig. 5/45). Les trois niches orientales s'ouvrent à 30 cm du sol (417,00 m) et ont une hauteur d'environ un mètre. Les trois niches occidentales se situent à 110 cm du sol (417,7 m) : les deux premières (M242, M241), disposées à un mètre de distance l'une de l'autre, ont une hauteur d'environ 80 cm, la troisième, plus petite, ne mesure que 40 cm de hauteur. Si ces niches ont sans doute une fonction funéraire en relation avec les sépultures aménagées devant le mur, elles ne constituent pas un aménagement unitaire : certaines étaient peut-être des ossuaires, à l'instar de la niche (M245) abritant des ossements ouverte par Louis Blondel. D'autres ont pu contenir des épitaphes commémorant les noms des morts.

e) Éléments de datation

Les analyses au carbone 14 effectuées sur deux sépultures de la nef ont livré une fourchette de datation dont la limite supérieure se situe vers 381 apr. J.-C. (T410)⁶ respectivement vers 414 apr. J.-

⁶ Tombe T410 (os SM02-K146-9) : UTC 11982, 1764 +/- 38 BP, soit 140-381 AD (2 sigma), 208-381 AD 89.34%.

C. (T411)⁷. Installées dans les remblais qui égalisent le sol de la nef, ces tombes attestent que la première église devait déjà exister vers la fin du IV^e siècle.

D'autres analyses ont été effectuées sur plusieurs sépultures du couloir d'accès. Elles situent cet espace funéraire avant le milieu du VI^e siècle⁸. La sépulture la plus ancienne a livré une datation entre 223 et 401 apr. J.-C. (T426)⁹. L'utilisation du couloir comme zone funéraire étant contemporaine de la seconde église, cette dernière devait exister au début du V^e siècle. Les rares recoupements entre les tombes et l'absence de signes manifestes d'une réutilisation des coffres indiquent que cette zone connut un emploi funéraire relativement bref. Une fois le sous-sol occupé, le couloir a été assaini, le sol recouvert par une chape de mortier.

L'annexe occidentale est construite lorsque le portique de l'église a déjà perdu sa fonction funéraire. L'analyse au carbone 14 des fibres ligneuses récoltées dans le mur occidental du deuxième local confirme cette chronologie relative : la fourchette de datation donnée pour le bois recoupe celles des tombes du portique tout en étant la plus récente (entre le deuxième quart du V^e siècle et le troisième quart du VI^e siècle).

2.2 Descriptif des deux bâtiments

a) La nef et les deux premières absides

Le mortier de construction de la première église (phase rouge I) a été repéré dans la partie inférieure des murs ouest et sud de la nef, dans l'épaulement sud ainsi que dans la première assise de fondation de l'épaulement nord y compris l'angle nord-est de la nef (**fig. 5/14, 5/15**). Ces maçonneries sont chaînées aux fondations de la première abside (M200), ou présentent des caractéristiques de construction similaires, notamment le même mortier.

L'abside même est attestée sur tout son pourtour au niveau des fondations. Sa face extérieure n'est pas visible ; aucun indice ne permet de restituer une façade rythmée de lésènes, comme ce sera le cas pour l'abside de l'église reconstruite (**fig. 5/5A**). Les façades de la nef ainsi que le mur soutenant le couloir d'accès sont conservés jusqu'au niveau du sol respectif (la façade sud de la nef est en partie arrachée 1 m plus bas).

La deuxième église est reconstruite en utilisant au nord, les anciennes fondations et au sud, le socle avec la rampe d'accès. Seule l'abside est érigée sur de nouvelles fondations appuyées contre l'ancien chevet. La façade de la deuxième est rythmée par quatre lésènes et un socle de faible hauteur (en saillie de 10 cm par rapport à la façade). La base de la seconde lésène septentrionale est constituée par l'autel romain en remploi dédié à Acaunensia.

Le passage de la première à la deuxième église ne fait pas partie du même chantier durant lequel le plan aurait été changé en faveur d'une abside plus grande. Les différences au niveau des maçonneries indiquent qu'il s'agit de deux chantiers différents. Les murs de la première église sont en outre arasés à une altitude irrégulière et comportent des négatifs de pierres arrachées.

b) Le couloir d'accès au pied des façades sud et ouest de l'église

Premier état (Rampe I, avec sol restitué Ss423)

La première maçonnerie du couloir d'accès est chaînée avec les fondations de la première église. Le couloir fait partie du plan initial. Le mur aval du couloir a été observé sur toute sa longueur, avec ses chaînages aux deux extrémités (M209, M216, M222). Le retour oriental comprend le seuil du portail d'entrée (**fig. 5/16A**)¹⁰. Du côté ouest, le retour est attesté sur une longueur maximale de 3 m ; la

⁷ Tombe T411 (os SM02-K165-5) : Universiteit Utrecht, UTC 11983, 1736 +/- 43 BP, soit 173-405 AD (2 sigma), 211-405 AD 98.4%.

⁸ Date fournie par la limite supérieure de la tombe T402 (os SM02-K178-10) : UTC 11979, 1590 +/- 40 BP, soit 392-558 AD (2 sigma).

⁹ Tombe T426 (os SM02-K443-1) : UTC 11984, 1732 +/- 39 BP, soit 223-401 AD (2 sigma).

¹⁰ La surface du seuil (vraisemblablement une grande dalle) devait correspondre à la base de la lésène de la nef. Lors des transformations du couloir, la maçonnerie sous-jacente a été arrachée (le niveau d'arasement se situe

maçonnerie bute contre le terrain en pente. Ces maçonneries se distinguent par un mortier identique, un appareil de petites pierres arrondies, disposées par lits réguliers et une finition de type *pietra rasa* soignée.

L'arasement de cette première maçonnerie du couloir est horizontal et comporte quelques rares négatifs de pierres arrachées. Il se situe à la même altitude que le ressaut des fondations de la façade sud de la nef. Peut-être couronné d'un parapet, le mur extérieur du couloir pourrait avoir soutenu les poteaux d'un portique en bois.

A l'intérieur du couloir, la pente naturelle du terrain a été nivelée par un remblai (Sp331)¹¹. Dans le tronçon sud du couloir, le niveau de marche devait être horizontal et se situer à la même hauteur que le ressaut de fondation de la façade de la nef (sol restitué Ss423). Dans le tronçon ouest, l'inclinaison du ressaut oblige de restituer un escalier. La porte d'entrée de l'église devait se situer au sommet de ce dernier, vraisemblablement près de l'angle nord de la façade occidentale¹². On ne peut cependant pas exclure que le couloir naturel abrité par le surplomb de la falaise servait de narthex et que l'entrée à l'église se situait au nord.

Deuxième état (Rampe II, avec sol restitué Ss444)

Lors de la construction de la deuxième église, l'élévation du couloir a été remplacée par des maçonneries (M124 et M211) qui surélèvent l'ancien soubassement. A l'entrée du couloir, délimitée au sud par un piédroit et au nord par la lésène d'angle de la nef, la fondation du nouveau seuil remplit l'emplacement de l'ancienne dalle arrachée (fig. 5/16A). Comme auparavant, la toiture du couloir devait être soutenue par une construction en bois installée sur le couronnement du mur (aucune trace de la charpente n'a été repérée).

Un liséré gris atteignant jusqu'à 5 cm d'épaisseur, composé de petits débris de mortier, de tuiles et de quelques graviers témoigne de ces importants travaux de reconstruction. Puis, le niveau de marche est surélevé d'1 m environ par un remblai stérile (Sc54)¹³. Le sol aménagé à sa surface a disparu. Il devait se situer vers la cote 418.80 (sol restitué Ss444), soit 0.50 m plus bas que le sommet du talus (419.30) au pied de l'abside.

Ce couloir servait d'espace funéraire. Partout où les sols en mortier avaient déjà été détruits, des sépultures ont été découvertes lors des fouilles récentes. Disposées dans le sens du couloir leur architecture est caractérisée par une multitude typologique (sépultures bordées de dalles de pierre, un coffre entièrement en tuiles, un coffre de planches fixées au mortier, une tombe maçonnée avec alvéole céphalique crépie). Si ces tombes étaient signalées au niveau du sol, leur marquage a disparu lors des suivantes transformations du niveau de marche.

Un aménagement de fonction inconnue a été repéré à une distance de 6 m de l'entrée : une fosse transversale (St344) perce le remblai mis en place lors du réaménagement du couloir et perturbe la fondation de l'église ; le fond est incliné vers le sud¹⁴. Le remplissage de cette fosse, constitué d'un sédiment stérile remanié ressemble au terrain excavé. Comme aucun ossement n'a été retrouvé, il ne semble pas s'agir d'une tombe.

Le niveau de marche dans le tronçon sud du couloir était horizontal ; son altitude correspondait au ressaut de fondation de la deuxième abside. Le sol, peut-être affaissé au-dessus des sépultures, a dû être réparé. Sur deux tombes remblayées mises au jour dans le coude du couloir (T437, T440), deux

ici environ 30 cm plus bas qu'au sud). Le niveau de marche à l'est du seuil n'a pas été repéré. Ses traces ont disparues lors de l'abaissement du niveau et l'installation du dernier sol du couloir.

¹¹ Deux sondages profonds pratiqués dans le tronçon sud du couloir ont permis d'atteindre le terrain naturel (Sc346=Sc391), un sédiment de limon brun noirâtre contenant beaucoup de pierres et des gros blocs de rocher (jusqu'à 1 m). Il s'agit probablement de la même couche de gélifractions de la falaise (Sc38) repérée à plusieurs endroits dans la cour du Martolet. Sous le couloir, la pente de cette couche est cependant moins abrupte.

Le terrain naturel est recouvert par deux remblais constitués de limon noir. La couche inférieure (épaisseur 20 à 40 cm) contient de petits éclats de calcaire (Sc327), la couche supérieure (Sc349) un grand nombre de petits débris de construction (mortier et tuiles). Les deux couches présentent un fort pendage et sont percées par les fondations de la première église et de son couloir d'accès.

¹² La différence de niveau à franchir par l'escalier exclut la restitution d'une entrée centrée par rapport à l'axe longitudinal de l'église.

¹³ Ce remblai de couleur brun-roux constitue une particularité puisqu'il s'agit de la seule couche de terrassement observée sur le site du Martolet qui ne contient pas d'éléments anthropiques.

¹⁴ Structure fouillée dans sa moitié nord. Son prolongement sud est perceptible par un affaissement du sol en mortier qui la recouvre.

grandes dalles grossièrement équarries mesurant plus de 1 m de côté et une épaisseur d'environ 35 cm (dalles St366 avec couche de pose Sc368) sont disposées (**fig. 5/17**).

La sépulture la plus récente du couloir (T402) est datée au Carbone 14 entre 393 et 561 apr. J.-C. (calibré à 2 sigma), respectivement entre 481 et 534 (calibré à 1 sigma). L'assainissement du sol qui met un terme aux inhumations dans le couloir peut être datée vers la fin du V^e siècle ou au début VI^e siècle.

Troisième état (Rampe III, avec portique maçonné et sol en mortier Ss384)

Lors d'une troisième phase de construction, les murs sud et ouest du couloir sont repris à partir du niveau du sol. La façade sud est ajourée de 14 baies (**fig. 5/7, 5/8, 5/18A-C**)¹⁵. Un mur-bahut (M203) de 80 cm de hauteur constituait le socle de 13 piliers de section carrée (50 cm de côté) maçonnés avec des blocs de tuf taillés (à la base des piliers), de briques, tuiles et pierres avec une finition de type *pietra rasa*. Les ouvertures, dépourvues de vitrage, avaient une largeur d'environ 110 cm ; leurs tablettes étaient toutes réglées à la même altitude. Les piliers étaient reliés probablement par la sablière de l'appentis (ou des arcs maçonnés ?).

L'appareil de cette phase de construction se distingue des maçonneries précédentes par l'utilisation de pierres de dimension variable, liées avec un mortier très gras et, surtout, par une finition de type *pietra rasa* marquée par des joints au fer irréguliers, un détail qui est particulièrement bien conservé à l'extrémité ouest du couloir (**fig. 5/18A**).

Dès sa construction, ou lors d'une rénovation, les parois du couloir et les piliers ont été enduites par un épais crépi lisse et badigeonné de blanc (M224). La face extérieure des piliers était décorée dès le départ d'un dessin géométrique – une bande verticale de couleur rouge (largeur entre 12 et 17 cm) bordée de part et d'autre d'une ligne jaune – dont le tracé préparatoire est incisé dans l'enduit frais (**fig. 5/18B et C**). Le décor a été recouvert lors d'une rénovation par un badigeon blanc.

Ce crépi sera réparé notamment au niveau des tablettes usées par le temps et la fréquentation des lieux et restera visible jusqu'au comblement du couloir. Le bord inférieur du crépi indique le niveau du sol contemporain. Il était horizontal, depuis l'entrée à l'est, jusqu'au pied de l'escalier à l'ouest. Il s'agissait d'une épaisse chape de mortier dont des restes ont été observés contre le mur nord du couloir dans l'angle d'une lésène (niveau moyen du sol Ss384 : 419.10).

2.3 Les tombes sous l'emprise de l'ancien mausolée

a) La sépulture primitive et les deux tombes au sud (T423 et T422, T424)

Le marquage de la tombe primitive (T423, Sc227/Sc196) a été perturbé au centre par un poteau (St225) dont le trou a été remblayé avec des matériaux de démolition (Sc230). Ce remblai est creusé sur son côté est, pour un deuxième poteau dont le trou est consolidé par de la maçonnerie (St219).

Les 2 tombes en tuiles orientées nord-sud (T422 et T424) ont été vidées de leur contenu et remblayées par une couche contenant de la démolition (Sc195-Sc229 et Sc216-Sc217).

La surface des trois tombes (T423 et T422, T424) est ensuite recouverte par trois niveaux de piétinement similaires (Sc232, Sc192 et Sc191). La couche inférieure (Sc232) présente par endroits des traces de rubéfaction, tout comme la surface empierrée de la tombe T423 et les bords émergeant des tombes T422 et T424. La couche intermédiaire (Sc192) est un niveau cendreuse, le niveau supérieur une succession de fines lamelles de limon. Les trois couches se sont probablement formées à la suite d'un incendie, avant la pose du dallage (Ss101) de la quatrième église (phase bleu foncé) qui sera lui-même recouvert de cendres et de charbon de bois (Sc190)¹⁶. Le deuxième trou est comblé à la même époque par une couche de démolition (Sc202), avant la pose du dallage (Ss101).

¹⁵ Largeur du vide 1,05 m; tablettes horizontales; hauteur des baies inconnue ; aucune trace d'un dispositif de fermeture. Aucune ouverture n'a été repérée dans le mur ouest (M205) à la même altitude. La première baie orientale est bouchée par une consolidation moderne.

¹⁶ Le niveau d'incendie (Sc190) recouvre le dallage (Ss101) et ses réfections (Ss101B et Ss101C). Il précède le niveau de travail Sc189 qui correspond soit aux transformations pour l'église carolingienne (mise en place des piliers), soit aux transformations dans l'église romane (réfection des piliers et construction du mur M800).

b) Les tombes centrales (T428, T470) et les traces de cloisons

Les deux tombes en briques et tuiles orientées nord-sud (T428, T470) ont été remblayées en même temps. La tombe occidentale (T428) a été remplie de gravats (Sc1019) et de pierres après le prélèvement du squelette. La tombe voisine (T470) a été comblée sans remuer le squelette, par des matériaux de démolition : des graviers et des cailloux, des fragments de dalles en terre cuite ainsi que des morceaux de mortier au tuileau comportent des négatifs d'un voile avec un ruban tissé avec du fil d'or provenant de la tombe même¹⁷. Puis les deux tombes ont été recouvertes par une chape au mortier de tuileau (Sc939), peut être le reste très fusé d'un ancien sol, qui bute contre le marquage maçonné de la tombe primitive (T423).

A l'est de la tombe primitive (T423), un piédroit maçonné orienté nord-sud (M929) a ensuite été construit sur un remblai de réglage (Sc263)¹⁸ qui recouvre la chape de mortier au tuileau (Sc939)¹⁹. Cet élément pourrait faire partie d'un aménagement construit sur la tombe vénéré tel un baldaquin adossé à la paroi de la nef (**fig. 4/39**).

Au sud du piédroit maçonné, des dalles liées au mortier (St902) formaient un soubassement oblong (environ 90 x 70 cm) qui perce la chape au mortier de tuileau (Sc939). Construit avec un autre mortier, cette fondation pourrait avoir soutenu une colonne, ajoutée dans un deuxième temps²⁰.

Deux trous de poteaux (St963, St948) indiquent un deuxième aménagement orienté nord – sud, situé à l'est du premier. Les deux poteaux étaient installés dans de larges fosses qui perturbent le bord oriental de la tombe T470 déjà colmatée. Leurs négatifs d'arrachement étaient recouverts par des couches gravelleuses (Sc951, respectivement Sc205) liées au dernier réaménagement de la tombe T417²¹. Un troisième poteau existait peut-être plus au sud, ce qui expliquerait la grande tranchée comblée par le pilier M426. Ces trous étaient peut-être les points d'ancrage d'une cloison transversale subdivisant la nef à un tiers de distance environ par rapport à l'épaulement des premières églises.

Entre le mur (M929), la substruction maçonnée (St902) et les deux trous de poteaux (St963, St948) aucun lien chronologique n'a pu être mis en évidence²². Si les trois éléments ont été aménagés séparément, ils ont tous pu coexister et témoignent de l'évolution de l'espace autour du tombeau primitif (T423) dont l'emplacement devant la barrière conviendrait parfaitement pour une tombe de fondateur. Ces aménagements, probablement encore conservés et adaptés pour la troisième église (phase verte), seront recouverts par le dallage (Ss101) associé à la quatrième église (phase bleu foncé).

¹⁷ Cf. chapitre 1.3.c. Remblais de la partie inférieure = Sc990, de la partie supérieures = Sc897=Sc949=Sc909, les deux remblais séparés par une lentille de terrain naturel Sc988 sans doute écroulée des parois pendant le comblement du coffre.

¹⁸ Sc263 (= Sc250, Sc265, Sc268) : sédiment très hétérogène composé de fragments de mortier compactés, de mortier fusé, de limon brun en matrice, avec quelques pierres (6-13 cm) des nodules de charbon de bois et de mortier brûlé.

¹⁹ La maçonnerie M929 recouvre également un niveau limoneux (Sc910) très localisé qui semble correspondre à un niveau de construction.

²⁰ Au-dessus de l'arase du mur M929, aucune couche ancienne n'était conservée. Le soubassement St902 était cependant recouvert par un premier niveau (Sc908 = Sc883) plus récent que le mur M929 et un deuxième (Sc205) lié au dernier réaménagement de la tombe T417.

²¹ La fosse d'installation du poteau nord (Sc963-Sc964) avait un diamètre d'environ 50 cm. Le négatif du poteau (Sc964) était recouvert par la couche gravelleuse (Sc205) liée au dernier réaménagement de la tombe T417. La fosse d'installation du poteau sud (Sc948-Sc950) avait un diamètre de 43 cm (profondeur conservée 30 cm) correspond. Le négatif du poteau (Sc950) était recouvert par un niveau de piétinement (Sc236), puis par une lentille (Sc951) contemporaine de la couche gravelleuse (Sc205) liée au dernier réaménagement de la tombe T417.

²² Les niveaux de piétinement qui entouraient les différents éléments, deux niveaux contenant des nodules de mortier rose (Sc236, Sc947) et un troisième dont la surface porte des restes d'un empierrement (Sc946-St945) étaient trop fragmentaires ; la différence de leurs altitude trop peu significative.

c) Les tombes orientales (T417-T473- et T418-T427)

Les tombes T417 –T473 ont été réutilisées. Les parois du coffre en *tegulae* ont été surélevées d'une assise probablement lors d'une réinhumation. Plus tard, le couvercle de la tombe a été re-dégagé et les dalles rejointoyées. La dernière inhumation était encore en place et en connexion anatomique²³. La tombe au sud T473 a été comblée par la maçonnerie du pilier M426 faisant partie des transformations pour la septième église (phase bleu claire II, avec abside occidentale). Pour la fondation de ce pilier, des dalles du sol (Ss101) ont été réutilisées.

Les tombes T418 –T427 ont entièrement été fouillées par nos prédécesseurs. Aucune trace de leur recouvrement n'était conservée.

2.4 Les espaces jouxtant l'église et leurs transformations

a) La chapelle funéraire au nord de l'abside

Au nord de la deuxième église, l'espace entre l'abside et le rocher était occupé par une annexe funéraire. Deux phases de construction ont pu être identifiées²⁴.

Les traces de la première chapelle (phase rouge II)

La première phase de construction est définie par trois maçonneries (M128, M129, M130), dont les fondations ont été arrachées jusqu'aux deux premiers lits. La restitution du plan de cette première annexe est hypothétique, puisque ses maçonneries ne sont que partiellement visibles (**fig. 5/4**).

Le mur orienté nord-sud (M129), restitué jusque contre le rocher, est chaîné avec deux murs perpendiculaires. Le premier mur (M128) prolonge la façade de la nef et pourrait délimiter une petite sacristie adossée à l'abside. Le deuxième (M130), situé sur un axe légèrement décalé vers le sud par rapport au premier, semble délimiter un abri adossé au rocher et au bâtiment romain existant à l'est.

Le tronçon occidental (M128) est attesté sur une longueur de 1,10 m et se termine contre les fondations préexistantes (M906/M904) qui ont vraisemblablement été réutilisées pour les nouvelles élévations. Ce mur constitue la limite nord d'un local quadrangulaire aménagé dans l'angle formé par l'abside et son épaulement. Le sol du local est restitué à la même hauteur que dans la nef (420,65 m). Le tronçon oriental (M130) a pu être observé sur une longueur d'environ un mètre.

Dans ce local nord, les restes d'un sol en mortier (Ss824, OK à 419.85 m) recouvrent un niveau de travail en terre battue (Ss823) composé de silts très fins de couleur verte, marbrée de bleu (épaisseur 2 à 5 cm).

Au sud de ce local, deux lambeaux d'argile verte (Ss629, OK vers 419,7 m) correspondent au niveau d'insertion de la tombe d'enfant (T464) et la recouvrent. Cette sépulture orientée N-S, enterrée en pleine terre au pied de la façade orientale, précède la reconstruction de l'annexe puisque le mur M106 la perturbe.

La deuxième chapelle avec ses aménagements (phase rouge III)

De nouvelles maçonneries indiquent une reconstruction de la chapelle au pied du rocher (**fig. 5/6**). Le mur nord-sud (M106 = M601) est posé sur l'ancienne fondation (M129) ; son mortier est le même que celui du mur perpendiculaire (M700) constituant la façade sud de la nouvelle chapelle. Les restes de sols permettent de restituer l'emplacement du mur oriental (ce dernier a été remplacé par une maçonnerie plus puissante). La chapelle mesure 7 sur 8 m de côté ; son intérieur est subdivisé par une maçonnerie au tracé oblique (M923)²⁵, en deux espaces allongés de une fonction funéraire. L'unique face conservée en élévation est crépie et badigeonnée de blanc.

L'espace occidental était subdivisé par un mur de refend chaîné à la paroi ouest et construit sur l'ancienne fondation (M130). Il comprend une porte (largeur du piédroit 70 cm, épaisseur au moins

²³ Une datation C14 n'a pas pu être réalisée en raison du manque de collagène dont les os faisaient preuve.

²⁴ La comparaison des mortiers permet d'associer la construction de la première annexe à la reconstruction du couloir d'accès (M124) qui fait partie du chantier de la deuxième église.

²⁵ Mur oblique M923 : largeur restituée 0,60m ; même mortier que le mur M700 au sud et semblable à celui du mur M106.

40 cm). Dans la pièce sud, le niveau d'utilisation a disparu (restitué vers 420.65, à la même hauteur que celui de la nef). Dans la pièce nord jouxtant le rocher, le lambeau d'un sol en mortier est conservé : la chape est badigeonnée de rouge (Ss711, surface à 420,15 m)²⁶ et délimitée du côté sud par un négatif rectiligne, parallèle au mur de refend (négatif à une distance de 60 cm de la porte d'entrée). Vu la différence de niveau constaté entre les pièces sud et nord, il s'agit sans doute du négatif d'un escalier qui conduisait depuis un petit vestibule dans un caveau funéraire. Aucune sépulture n'a été mise au jour près de la falaise ; une fouille aurait nécessité la destruction de tombes plus récentes.

L'espace oriental est doté d'un sol en mortier dont la chape est badigeonnée de rouge (Ss792)²⁷. Trois lambeaux de ce sol ont été observés dans la partie nord du local (OK à 420.00 m)²⁸ ; un quatrième fragment plus étendu, avec une surface légèrement inclinée, a été dégagé environ 25 cm plus bas, dans la partie sud (OK à 419.60-419.70 m). Ce local devait être subdivisé comme la pièce voisine : la partie près du rocher était surélevée d'une marche par rapport à la partie sud plus étroite, où devait se trouver l'entrée.

Les premières tombes de la chapelle (phase rouge II ou III)

Deux tombes orientées est – ouest témoignent du caractère funéraire de cette chapelle. Elles sont aménagées devant une cavité naturelle du rocher²⁹.

La première tombe (T461) se distingue non seulement par son emplacement au pied du rocher, devant la niche naturelle, mais aussi par son architecture complexe. Un caveau maçonné (M934, M935 et M939), aux murets de faible épaisseur (25 cm), contient un coffre composé de grandes dalles (**fig. 5/28**). Les parois ouest et nord du caveau maçonné ont été crépies avant de fermer le tombeau par une dalle irrégulière. L'enduit de la paroi orientale, vraisemblablement réparé, est plus récent. Sur le quatrième côté, le muret a été arraché lors de l'aménagement de la tombe contiguë (T323)³⁰.

La maçonnerie qui entoure la sépulture en dalles et la dépasse d'au moins 20 cm constitue sans doute la base d'un monument funéraire, peut-être un *arcosolium*, qui marquait l'emplacement de la tombe d'un personnage particulièrement respecté³¹. Ce tombeau n'a pas été ouvert.

Devant ce tombeau, à une distance de 2 m, une deuxième tombe (T324) a été aménagée à la même altitude. Il s'agit d'un coffre maçonné rectangulaire, aux parois crépies de blanc, avec un coussin céphalique légèrement concave pour soutenir la tête du défunt (**fig. 5/28, 5/29**). Le squelette a été daté par carbone 14 entre le premier quart du V^e siècle et la première moitié du VI^e siècle (1 sigma).

Les deux tombes et le bâtiment qui les entoure forment sans aucun doute un ensemble funéraire. Leur relation chronologique n'est cependant pas claire³². Les sépultures pourraient déjà exister lors de la reconstruction du bâtiment. Par la suite, ce lieu de sépulture privilégié est maintenu lors de chaque

²⁶ Sol du local occidental Ss711 : Chape de mortier (épaisseur 6cm) étalée sur un radier de pierres calcaires (6 à 10cm) et badigeonnée d'un lait de tuileau. L'altitude du sol correspond à la base petit pilastre engagé dans le mur M106.

²⁷ Sol en mortier Ss792 : Chape de mortier (épaisseur 5 à 10 cm) badigeonnée d'un lait de tuileau fin (épaisseur 0,3 cm), étalée sur un radier d'éclats de pierres calcaires (7 à 15cm). Le radier forme un empièchement serré, disposé souvent de biais dans une chape de limon brun (Sc790) qui recouvre un remblai (Sc791) et les restes d'un sol en mortier plus ancien (Ss824).

²⁸ L'altitude de ce sol correspond à peu près à celle du sol du local contigu à l'ouest.

²⁹ Dans la partie sud-est du local, aucune tombe n'a été aménagée, le sol en mortier et une maçonnerie plus ancienne étant encore en place.

³⁰ La tombe T461 n'a pas été fouillée. Le couvercle a été mis à jour dans un sondage. Le muret ouest (M934) est attesté sur une longueur de 63 cm et une hauteur de 25 cm (arasement à 419.84, extrémité sud arrachée par la tombe T323), sa face extérieure est construite contre terre. Du muret nord (M935), seule la face crépie est visible sur une petite surface ; le parement arrière du muret pourrait être adossé au ressaut du rocher. L'ouverture de la tombe nécessiterait le démontage d'éléments plus récents.

³¹ Le niveau de marche au sud du caveau devait correspondre au sol en mortier Ss792, dont la surface se situe au niveau de l'arasement des maçonneries du tombeau T461.

³² Le sol en mortier (Ss792) du local n'était pas conservé au-dessus des tombes : il pourrait avoir recouvert les sépultures ou avoir été percé par leur insertion.

reconstruction d'église³³, puis, après la construction du clocher roman, remplacée par deux chapelles contigües.

b) La sacristie au sud de l'abside et la modification du couloir d'accès

La sacristie adossée au sud de l'abside (phase rouge III)

Un local quadrangulaire (M116) a été construit entre l'épaule sud de la nef et la deuxième abside (**fig. 5/6**). Aucun seuil, aucun niveau, ni aménagement intérieur n'a été observé : le niveau de marche devait se situer plus haut que l'arasement des maçonneries (OK arasement : 419.40).

Ce local, accessible depuis l'avant-chœur ou depuis l'abside, avait vraisemblablement la fonction d'une sacristie.

Le couloir d'accès modifié (Rampe IVA, avec sol incliné Ss115, phase rouge III)

L'ajout de la sacristie (M116) modifie la configuration du couloir qui mène à l'église : l'entrée est avancée de 4.20 m vers l'est et soutenue du côté aval, par un mur de soutènement (M225) qui se termine par un piédroit aligné sur la façade orientale de la sacristie³⁴. L'épaisseur de ce mur (40 cm) est plus faible que celle du portique contigu (**fig. 5/6**).

Ensuite, un sol incliné est aménagé dans le couloir (Ss115)³⁵. Cette rampe monte depuis l'entrée à l'est (OK à 418.30 m), avec une inclinaison toujours plus faible, jusqu'au coude du couloir ; au pied de l'escalier le niveau reste inchangé par rapport à la phase précédente (OK à 419.20 m). La surface du sol, recouverte d'un badigeon de tuileau rouge, est parfaitement conservée dans l'ancienne partie de la rampe (**fig. 5/7**). Un fragment a également été repéré contre le mur de la sacristie.

Sur ce nouveau sol en mortier, quatre banquettes maçonnées (hauteur moyenne 0,4 m, largeur 0,4 m) ont été adossées à la paroi sud du couloir (**fig. 5/18A**)³⁶. La première banquette occidentale, a une longueur de 7 m. Les trois socles suivants, posés sur une surface presque horizontale, étaient plus courts (en moyenne 0,7 m) et couverts (reliés) par des planches dont l'empreinte est conservée à la surface du mortier. Ces bancs semblent avoir été mis en place rapidement après le sol dont la surface rouge est particulièrement bien préservée sous ces aménagements.

Le crépi des banquettes a été restauré à plusieurs reprises. Les réparations des banquettes, du sol devant les banquettes et des tablettes du portique montrent que ces parties du couloir étaient particulièrement sollicitées.

Le local au-dessus du couloir (Rampe IV.B, voûte à l'entrée, phase rouge IV)

Ensuite, des maçonneries de faible épaisseur viennent doubler les parois à l'entrée du couloir.

Le muret aménagé au nord (M230, épaisseur 20 cm) renforce le mur de la nef entre les deux premières lésènes en prenant appui sur le sol en mortier (**fig. 5/11**). Une limite horizontale est visible à 1,35 m du sol. La maçonnerie inférieure est composée de petits boulets ; au-dessus, le parement est constitué de pierres taillées, entre autres des tufs. Le parement de cette partie supérieure (3 assises) est légèrement en porte-à-faux par rapport à la partie inférieure et perturbe du côté est la lésène d'angle de la nef et le mur de la sacristie.

Un doublage similaire (M218, épaisseur 0,5 m) renforce la paroi de l'autre côté du couloir et unifie son alignement (**fig. 5/22**). Du côté ouest cette maçonnerie se termine par un piédroit crépi (épaisseur du doublage 0,3 m), du côté l'est, par un parement de tufs taillés (**fig. 5/23**). Les parois du couloir ont été recrépies d'un enduit blanc, avec un socle de couleur orangée teinté dans la masse (M229). La limite supérieure du socle se situe à une distance de 0,6 m du sol dont elle suit la pente.

³³ Le sol primitif (Ss792) percé pour l'insertion de la tombe T323 a été réparé ponctuellement par les chapes de mortier Ss118 (au nord) et Ss793 (au sud).

³⁴ Les mortiers de construction du mur sud du couloir et de la sacristie sont différents. L'insertion chronologique identique et le parfait alignement de leur limite orientale nous permettent cependant d'établir une étroite relation entre les deux maçonneries.

³⁵ Pour aménager la rampe inclinée, le terrain a progressivement été abaissé d'ouest en est. La perturbation du sous-sol est ainsi particulièrement bien visible près de l'entrée de la rampe : les anciennes tombes sont arasées jusqu'au niveau du squelette et l'ancien seuil est démonté. Les affaissements de la surface du sol indiquent l'emplacement d'anciennes tombes dont le remblai n'était pas suffisamment tassé lors de la pose du sol.

³⁶ Les Banquettes (M217) sont posées sur le sol en mortier (Ss115) et adossées au crépi (M224) qui recouvre les montants des baies (M124/203).

Les maçonneries doublant les parois à l'entrée du couloir devaient servir d'assise à une voûte constituant le sol d'un étage situé à la même altitude que la nef. Les nouveaux locaux ont pu servir pour agrandir la sacristie et pour aménager un passage entre le chœur et les habitations du clergé établies au sud de l'église.

Un aménagement particulier est en outre à signaler en sous-sol, au pied de la maçonnerie qui double la paroi sud. Au-dessus des premiers lits de pierres (M221), la fondation englobe un voûtain (M223) construit sur un coffrage de planches ; comme si, lors de la construction du mur, une tombe (T154) a dû être chevauchée (**fig. 5/22 et 5/24**). Blondel restitué à cet emplacement, devant l'entrée primitive du couloir, un sarcophage, mais aucune trace n'en était conservée. Les restes ont sans doute été récupérés anciennement, puisque le sol en mortier du couloir était déjà percé à cet endroit sur les images prises en 1945, lors de la découverte du couloir.

c) L'espace à l'est des absides

Le terrain en pente à l'est des deux premières absides

Lors de la construction de la 1^e église (M200, phase rouge I), le talus à l'est de l'abside est recouvert de matériaux de démolition (Sc673) sur lesquels une fine couche de mortier fusé indique un premier niveau de travail (Sc512). Le terrain est ensuite surélevé par un remblai (Sp678) dont la surface, une couche de limon homogène très compacte (Ss513), faisait office de niveau de circulation : le pied de l'abside est ainsi protégé de l'érosion par un étroit replat légèrement incliné (largeur environ 2 m, OK à 419.10 m), tandis qu'au-delà, le terrain est en pente (**fig. 5/26A et 5/26B**).

La construction de la deuxième abside (M100, phase rouge II) n'a que peu modifié la topographie. La terre excavée pour sa fondation a été accumulée sur le bord de la tranchée et étalée sur le talus en contrebas, surélevant d'une trentaine de centimètres (remblai Sc514/Sc515) le terrain, dont la surface a été consolidée par une chape de limon homogène compacte (Sc516). A l'est du replat qui longe l'abside, le terrain est reste incliné.

Le redressement de la pente et l'aménagement d'une cour empierrée

Un important remblai composé de plusieurs litages de matériaux hétérogènes (remblais Sp558 et Sp537) a ensuite été déversé dans le talus pour redresser la pente à l'est de l'abside. Un large replat horizontal a été aménagé (**fig. 5/6**). Sa surface, recouverte par un empierrement posé dans un lit d'argile verte (Ss535, OK à 419,00 m), se situait 1,4 m plus haut que le niveau de marche en contrebas (à l'extrémité est de la rampe : 417,60 m). Vu cette configuration du terrain, la terrasse devait être délimitée du côté est et sud par des murs de soutènement : le bord d'une tranchée (Sc626) observé en coupe semble indiquer l'emplacement du mur oriental (**fig. 5/26B**)³⁷, tandis que la limite sud pourrait correspondre au vestige de maçonnerie (M234) prolongeant le couloir d'accès au sud de l'église, ou alors à l'un des deux murs (M117, puis M110) indiqués sur les relevés de Blondel³⁸.

La fonction de cette terrasse située à l'est de l'abside n'est pas claire³⁹. Le type du sol posé sur un lit étanche pourrait indiquer qu'il s'agissait d'une cour abritée. Peut-être accessible par un escalier depuis le couloir menant à l'église, celle-ci pourrait avoir constitué le vestibule de la chapelle funéraire adossée au rocher.

d) L'annexe occidentale

A l'ouest de l'église, une annexe a été adossée à la façade du portique qui mène à l'église (Rampe III). L'analyse détaillée des maçonneries a révélé que son mur nord est composé de deux parties dont les mortiers de construction et l'alignement sont différents (**fig. 5/6**). Les radiers du sol et l'épaisseur des chapes de mortier repérés dans les parties est et ouest sont également différents. Le négatif

³⁷ La fosse perce le remblai inférieur (Sc558), mais est scellée par le remblai supérieur (Sc537) de la terrasse. Il s'agit sans doute de deux étapes de chantier entre lesquelles le mur oriental a été construit.

³⁸ Les deux derniers murs n'existaient plus lors de notre intervention.

³⁹ Trois trous de poteau (St551, 598, 599) sont apparus au cours de la fouille des deux remblais. Deux d'entre eux (St551 et St599) appartiennent au remblai supérieur et se rapportent probablement à l'infrastructure du chantier de la terrasse. L'insertion chronologique du dernier est perturbée par une fosse moderne.

d'une cloison permet de délimiter un premier local (largeur 3 m), agrandi dans un deuxième temps par vestibule étroit (largeur 1,3 m).

Le local primitif au sol rouge intense

Le mur nord du local primitif, construit contre le talus entaillé et crépi sur sa face intérieure (M810, épaisseur 58 cm) est conservé sur une hauteur d'environ 1,2 m (**fig. 5/12A**) ; les murs ouest et sud ont disparu. Un négatif qui délimite le sol en mortier du vestibule contigu permet néanmoins de situer le mur ouest. Si l'on restitue la limite méridionale dans le prolongement de la façade du portique de l'église, l'annexe primitive avait une surface d'environ 3 sur 5 m.

Le sol du local, en légère pente vers le sud, est constitué d'une chape en mortier étalée sur un radier (Ss111, OK à 418,30 – 418,60 m) ; sa surface badigeonnée au lait de tuileau est de couleur rouge intense (**fig. 5/12B**).

Profondément entaillé dans le terrain sur son côté nord, le local était vraisemblablement accessible sur sa face ouest, où les niveaux de marche extérieure et intérieure se situaient à la même altitude. Devant la façade sud, le sol se situait environ 1,70 m plus bas⁴⁰.

Le vestibule

Le mur nord (M915) du vestibule est chaîné au mur occidental (M917) qui présente une technique de construction unique sur le site du Martolet. Une poutre horizontale dont extrémité est ancrée dans l'angle chaîné, est insérée dans la maçonnerie, à 30 cm du sol. Recouverte par le crépi des parois cette armature était invisible à l'intérieur du local. Elle devait assurer la stabilité du mur dont la semelle horizontale repose du côté sud sur du remblai.

Comme le premier, ce deuxième local est doté d'un sol de mortier (Ss109, OK à 418,55 m) : la chape est appliquée sur un radier et badigeonnée au tuileau à la surface (**fig. 5/13**). Le bord sud du sol est arraché. Du côté est, un négatif rectiligne observé sur une longueur de 0,60 m indique que le sol butait contre l'ancienne façade du local primitif, ou contre une cloison qui remplace cette ancienne façade.

Datation et fonction de l'annexe

D'après l'insertion chronologique des maçonneries, l'annexe occidentale a été construite lorsque le portique de l'église avait déjà perdu sa fonction funéraire. L'annexe fait partie des derniers ajouts de la 2^e église ou est contemporaine de la 3^e église (phase verte). Elle sera démolie lors des travaux de construction de la 4^e église (phase bleu foncé). L'analyse au carbone 14 des fibres ligneuses récoltées dans le mur occidental du deuxième local confirme cette chronologie relative : la fourchette de datation donnée pour le bois recouvre celles des tombes du portique de l'église (phase rouge II) tout en étant la plus récente (entre le 2^e quart du V^e et le 3^e quart du VI^e siècle)⁴¹.

Aucun indice ne permet de préciser la fonction de cette annexe occidentale. Un lieu de passage est exclu. Vu le contexte funéraire du site, la petite surface de l'annexe et l'excellente qualité du sol, le local primitif était peut-être une chapelle funéraire, mais aucune tombe n'y a été repérée : elle est peut-être cachée par le sol ou alors il pourrait s'agir d'un sarcophage posé sur le sol. L'étroit local occidental pourrait avoir abrité l'entrée. Le lambeau de sol conservé dans la partie nord de ce vestibule pourrait correspondre au palier supérieur d'un escalier reliant l'entrée de l'annexe et le passage au sud.

Le mur d'orientation nord-sud en contrebas de l'annexe occidentale

Au sud de l'annexe occidentale, un mur (M918) a été repéré dont le niveau d'utilisation se situe presque 2 m plus bas et qui fait partie d'un contexte plus ancien. Ce mur est conservé sur une hauteur de 0,6 m ; sa face orientale est crépie et teinte de couleur rouge, l'autre est construite contre terre (épaisseur 0,5 m). Le tronçon (longueur 1,3 m) est arraché aux deux extrémités⁴² ; le terrain naturel affleurant au nord plus haut que son arasement permet cependant de restituer l'emplacement approximatif d'un mur perpendiculaire retenant le talus excavé. Ces deux maçonneries pourraient

⁴⁰ La porte entre l'annexe occidentale et le couloir menant à l'église a été percée par Blondel dans les années 1950.

⁴¹ Entre 425 et 573 (2 sigma, 95.4% de fiabilité).

⁴² Le mur est recoupé par la tombe T442 qui fait partie de l'aire sépulcrale aménagée dans le couloir des catacombes (église bleu foncé).

avoir délimité l'espace funéraire au sud de l'église, dont le niveau de marche se situ à la même hauteur que la base du crépi du mur M918⁴³.

2.5 Les sépultures des premières deux églises

a) Les tombes situées sous l'emprise de l'église

Parmi les tombes repérées sous l'emprise de la nef des deux premières églises cinq se situent près de l'angle sud-ouest de l'église, dans une zone qui n'a pas été perturbée par l'insertion des sarcophages en grès coquillier typologiquement plus récents. Il s'agit de sépultures en pleine terre (T438 et la réduction T409) et de coffres de planches calées par des pierres (T439, T410). Un coffre maçonné couvert de dalles a été construit contre un coffrage de bois, puis enduit d'un badigeon blanc, très fin. Le fond, une chape de mortier sans radier ni badigeon, était recouvert de bois : une planche mortuaire ou le reste d'un cercueil (T411, **fig. 5/46**).

Ces tombes ont été implantées dans l'épais remblai (Sc89 = Sc276) qui nivelle le sol après la construction de la première église (M108, rouge I). Si aucun sol ne permet de différencier les sépultures insérées dans la première église des sépultures plus récentes, les analyses des ossements au carbone 14 confirme l'ancienneté d'au moins deux sépultures : la tombe en bois (T410) est datée entre 130 et 390 apr. J.-C. et le coffre maçonné (T411) entre 170 et 420. Cette datation précoce atteste que l'église existait déjà au IV^e siècle ; sa construction du temps de saint Théodore, évêque fondateur de l'église, ne fait aucun doute.

D'autres tombes ont été repérées lors des fouilles anciennes sous l'emprise des premières églises, dans l'espace qui entoure le mausolée arasé. Leur insertion chronologique n'a pas été observée à l'époque et n'a pas pu être vérifié, les sols et les tombes mêmes ayant pour la plupart disparus. Certaines sépultures ont sans doute été aménagées plus tard, dans la nef de l'une des églises plus récentes.

b) Les tombes du couloir d'accès

Dès la construction de la deuxième église et la surélévation du sol par un remblai stérile, le couloir d'accès au pied des façades sud et ouest de l'église devient un espace funéraire. 19 sépultures ont été mises au jour dans les parties du couloir où le sol en mortier avait été détruit en 1950 pour l'aménagement de la promenade archéologique : toutes étaient orientées dans le sens du passage, avec la tête disposée du côté est, respectivement du côté nord. La plupart des tombes contenaient des individus adultes, quatre des enfants (**fig. 5/30 à 5/37**)⁴⁴.

La typologie des sépultures

La typologie la plus fréquente est l'inhumation en pleine terre (T308, T404, T405) et le coffre en bois avec des planches calées par des pierres, des tuiles ou du mortier (T309, T401, T402, T403, T419, T431, T434, T435). Parfois seules les planches du fond et du couvercle étaient conservées ; les clous étaient rares. Certains coffres en bois étaient en outre renforcés par de la maçonnerie.

La tombe (T437) contenait un coffre de planches assemblé sans clous. Une maçonnerie fruste de pierres et fragments de tuiles stabilisait le pourtour du coffre et égalisait le bord pour asseoir une couverture en bois ; elle-même étanchéifiée par du mortier (**fig. 5/32**). Ce coffre et la tombe voisine (T440) ont été comblées lors d'une réfection du couloir et recouvertes par d'épaisses dalles de pierre brutes formant le radier du sol en mortier qui met un terme à la fonction funéraire du portique (**fig. 5/17**).

Un coffre (T436) se distinguait par une architecture en *tegulae* (pour le fond et les parois) et de dalles de format bipédale (pour le couvercle) (**fig. 5/35, 5/36**).

Une sépulture sans parallèle sur ce site (T305) a en outre été repérée au débouché supérieur du couloir (**fig. 5/37**). Il s'agit d'un coffre maçonné construit avec des *imbrices* liés au mortier et doté

⁴³ UK crépi = OK ressaut du mur M216, face sud.

⁴⁴ Une étude anthropologique n'a pas été envisagée vu l'état de conservation des squelettes très inégale : les ossements bien conservés sont rares, la majorité est émiettée ou quasiment décomposée.

d'une niche céphalique arrondie formée par une armature verticale en bois. Les parois étaient crépiées et recouvertes d'un mortier de finition au tuileau de couleur rosâtre. Une épaisse dalle de couverture subsistait encore du côté N. Cette tombe se situait sous l'un des paliers inférieurs menant à l'église. Si elle est contemporaine de la deuxième église, il s'agirait du coffre anthropomorphe le plus ancien du site. Une datation plus récente ne peut cependant pas être exclue puisque l'escalier reste utilisé avec la troisième église.

La tombe (T304) avait un coffre en maçonnerie et dalles d'ardoise très fines. Le coffre arasé (T420) était probablement similaire (fig. 5/33).

Éléments de chronologie absolue

Les analyses au carbone 14 effectuées sur plusieurs sépultures du couloir donnent des résultats similaires indiquant une datation de cet espace funéraire avant le milieu du VI^e siècle. La sépulture (T426) a livré la datation la plus ancienne (entre 224 et 410 apr. J.-C., calibré à 1 sigma, indice de probabilité 95,4%). Puisque l'utilisation du couloir comme zone funéraire est contemporaine de la seconde église, celle-ci devait déjà exister vers 410 apr. J.-C. au plus tard. La sépulture la plus récente (T402) est datée entre 393 et 561 apr. J.-C. (calibré à 2 sigma), respectivement entre 481 et 534 (calibré à 1 sigma).

Pour une comparaison typologique, seule l'architecture particulière du coffre en tuiles (T436) fournit un indice supplémentaire. Ce type de tombe est en effet attesté sur d'autres sites durant les IV^e et V^e siècles.

Les rares recoupements entre les tombes et l'absence de réductions déposées dans ou à côté des sépultures indiquent que cette zone funéraire a été utilisée sur une durée relativement courte. Une fois que le sous-sol était occupé, le sol du couloir a été assaini et recouvert par une chape de mortier probablement vers la fin du V^e siècle ou au début VI^e siècle.

c) L'espace funéraire au sud du couloir d'accès

Au sud du couloir d'accès, une vaste aire funéraire a été mise au jour sous l'emprise de l'actuel couloir des catacombes. Parmi la cinquantaine de tombes, toutes aménagées à la même altitude par groupes construits d'un seul tenant (*formae*), les différences de typologie et d'orientation permettent de distinguer deux phases funéraires : les tombes orientées nord-sud, adossées au mur qui soutient le couloir d'accès des premières églises, sont en effet plus anciennes que le couloir voûté. Elles font partie d'un espace funéraire situé au pied de l'église et étaient probablement protégées par un appentis. Des coffres étaient vraisemblablement disposés sur toute la longueur de la façade. La réduction d'un squelette (T230) daté du début du V^e siècle au plus tard⁴⁵ et posée sur le couvercle d'une tombe plus récente (T232, groupe 10) témoigne en effet de sépultures détruites lors de la réutilisation de cet espace.

Quatre groupes de *formae* (groupes 1, 2, 4 et 5/8A) peuvent être associés à la 2^e église. Le premier des deux groupes occidentaux (groupe 4) semble être contemporain de la construction du portique maçonné (rampe d'accès, phase III). Des couloirs de son crépi (M224) ont en effet été observés sur l'un des murets mitoyens des tombes situées en contrebas. Les *formae* des deux groupes orientaux (groupes 1 et 2) ont été adossées au mur qui prolonge une première fois le couloir d'accès (M225, rampe IV) et sont clairement antérieures à la construction de la 3^e église (phase verte). Les tombes au pied du portique ont sans doute été aménagées après que ce dernier a perdu sa fonction funéraire. Elles se distinguent des précédentes par une typologie uniforme.

Les *formae* les plus anciennes (groupes 1, 2, 4) ont une architecture mixte : les côtés longs sont maçonnés avec des fragments de tuiles et des pierres, les petits côtés et le fond constitués de dalles de terre cuite (des tegulae ou des dalles). L'intérieur des coffres est badigeonné de rouge (groupe 4) ou de blanc (groupe 2), parfois avec une inscription peinte en rouge (T200, fig. 5/40, 5/41) ou crépi d'un enduit au tuileau sans badigeon, avec des croix incisées sur chacune des quatre parois du coffre (groupe 1, T213 et 214, fig. 5/38). Les coffres les plus récents sont entièrement maçonnés (groupes 5 et 8A).

⁴⁵ Les ossements de cette réduction ont été datés par C14 : 250 – 430 AD.

Les trois groupes occidentaux (groupes 4, 5 et 8A)

Le premier groupe est composé de six tombes (T201, 204 à 207, T226, groupe 4, **fig. 5/42, 5/43**). Les coffres sont constitués d'une dalle de terre cuite sur le petit côté sud et de murets maçonnés sur les longs côtés. Le fond est recouvert de dalles en terre cuite : des *tegulae* et des carreaux avec stries croisées dans la diagonale. Un coffre était doté d'un coussin céphalique concave (T207 et probablement aussi T226). Ces coffres étaient enduits d'un badigeon au tuileau rougeâtre.

La typologie des coffres est similaire à celle du groupe 2 contiguë du côté est. Les murets constitués de boulets, de blocs anguleux et de fragments de terre cuite ont cependant une autre composition ; le crépi au tuileau ressemble à la finition des coffres du groupe 1.

Un groupe de six tombes a été ajouté à l'ouest du premier (T239 à 242, T202 et T203, groupe 5, **fig. 5/44**). Ces coffres sont maçonnés sur les quatre faces, leurs parois posées sur une épaisse chape de mortier coulée, sans radier, en une seule fois. Les trois *formae* (groupe 8A) repérées à l'ouest de ces coffres semblent avoir été ajoutées dans un troisième temps.

Les deux groupes orientaux (groupes 1 et 2)

Le groupe plus ancien (groupe 2) comporte cinq *formae* (T200, 218, 219, 243 et 244) composés d'une dalle de terre cuite sur les petits côtés et de murets maçonnés sur les longs côtés ; le fond est constitué de *tegulae*. Un badigeon de couleur blanc recouvrait les quatre parois (**fig. 5/40**).

L'une de ces tombes (T200) comportait une inscription en lettres majuscules peintes en rouge sur le badigeon des parois (**fig. 5/41**). Les restes conservés sur le petit côté nord montrent un texte disposé sur trois lignes d'une hauteur régulière (6 à 7 cm), écrit de manière soignée et parfaitement alignée, en soulignant certaines lettres avec des petites barres transversales. Sur la ligne supérieure, on distingue un A suivi d'un T (ou I) ; sur la seconde, un A (ou M) suivi d'un L et un S en fin de ligne. Cette dernière lettre déborde sur le long côté indiquant que l'inscription s'étendait probablement sur tout le pourtour de la sépulture. Les lettres entourent une petite croix pattée disposée au centre de la paroi nord, au-dessus de la tête du défunt. Malgré la disparition du badigeon blanc, on distingue le négatif qui a déteint sur la dalle de terre cuite. Il s'agissait d'une croix légèrement plus haute que large (13 x 8 cm) dont les extrémités se terminaient par de petits triangles.

Ensuite, un deuxième groupe de tombes a été construit, composé de quatre sépultures orientées ouest-est et deux orientées nord-sud (T213, T214, T215, 216, 217, 245, groupe 1). Il s'agit de coffres maçonnés de forme rectangulaire à légèrement trapézoïdale (**fig. 5/39**). L'intérieur et l'assise du couvercle sont crépis d'un enduit de finition au tuileau de couleur rose-saumon, lissé en surface. Les maçonneries sont construites avec des fragments de terre cuite posés par assises régulières dans du mortier très résistant.

Les deux tombes orientées nord-sud (T213, T214) sont particulièrement intéressantes, puisqu'une croix pattée a été gravée dans le crépi frais sur chacune des parois. Les croisillons, tracés avec un outil très fin (20 x 20 cm), se terminent par un petit triangle (**fig. 5/38**).

Les croix gravées et la croix peinte sur le badigeon de la sépulture du groupe contigu (tombe T200, groupe 2) ont une forme similaire. Le fond en terre cuite d'une troisième tombe (T217) comportait une dalle sur laquelle une croix était tracée au doigt avant cuisson. La symbolique est évidente, même si la face ornée de la dalle était tournée vers le bas et pas visible.

Les niches dans la paroi soutenant le portique de l'église

Au-dessus des tombes, six niches étaient aménagées dans le mur qui soutenait l'accès à l'église (**fig. 5/45**). Certaines percent la maçonnerie de la première, d'autres aussi celle de la deuxième église ; toutes se situent plus bas que le niveau du couloir sur l'arrière. Le crépi des niches ainsi que leur forme et l'espacement qui les sépare sont chaque fois différents ; deux ont été réparées ou transformées. Il ne s'agit manifestement pas d'un aménagement unitaire. Ces niches ont été percées l'une après l'autre, après la construction de la deuxième église, puis, obturées probablement lors de la construction de la 3^e église (en même temps que les ouvertures du portique ?) ou, au plus tard, avant la construction de la voûte des catacombes qui constitue le socle de la 4^e église⁴⁶.

Les trois niches orientales s'ouvrent à environ 0,30 m du sol (417,00 m) et ont une hauteur similaire d'environ un mètre. La première (M248) est conservée sur une largeur de 0,75 m ; sa limite orientale est cachée par la maçonnerie qui bouche la niche et répare en même temps le parement du mur. La

⁴⁶ Cette relation chronologique est attestée pour la niche M243.

deuxième niche (M244) a été bouchée pour en créer une plus petite dans la partie supérieure. Cette dernière est subdivisée par une brique verticale qui soutient l'épaisse dalle du linteau (M245, M246). Puis, ces deux niches ont également été bouchées. Celle de gauche a été ouverte dans les années 1945 par Louis Blondel qui constate quelques ossements derrière le bouchon. La profondeur de cette niche atteint presque l'épaisseur du mur.

Les trois niches occidentales s'ouvrent à environ 1,1 m du sol (417,7 m). Les deux premières (M242, M241), disposées l'une à côté de l'autre à une distance de 1 m, ont une hauteur similaire d'environ 0,8 m. Les dimensions de la dernière niche occidentale (M240, 0,70 x 0,4 m) sont en revanche similaires à celles de la deuxième niche orientale après sa transformation.

La fonction de ces niches n'est pas claire. Certaines pourraient avoir été utilisées comme ossuaires à l'instar de la niche (M245) ouverte par Blondel. Ces niches pourraient également avoir contenu des épitaphes commémorant les noms des morts. La réouverture des niches aiderait sans doute à préciser leur fonction.

d) L'espace funéraire à l'ouest de l'église

A l'extrémité occidentale du site, le terrain naturel, une couche d'érosion sombre et brunâtre constituée d'éclats de la paroi rocheuse (Sc420, Sc23), accuse une forte pente, sauf à proximité de la falaise. Lors de la construction de la première église, deux un premier terrassement est constaté par à l'apport d'un important remblai Sc53 (=Sc433 ?)⁴⁷.

Sur une terrasse, une tombe (T315) a été repérée dans un sondage sous les niveaux de construction du chevet occidental. L'orientation biaisée de cette sépulture reflète le bord du terrassement. Il s'agit d'un coffre aménagé avec des tuiles à rebord (*tegulae*), les tuiles latérales posées en bâtière formant le couvercle (**fig. 5/47**). L'analyse au carbone 14 (entre 260 et 540 apr. J.-C.) permet de corréliser cette sépulture avec les inhumations les plus anciennes du couloir d'accès à la deuxième église. La typologie constructive n'exclut cependant pas une datation plus ancienne. Trois tombes en bâtière, toutes des sépultures d'enfant, sont en effet à la nécropole située à l'est du mausolée initial.

⁴⁷ Les remblais Sc53 et Sc433 se distinguent du terrain naturel (S23) par la présence de fragments de tuiles et une matrice plus compacte avec des cailloux plus petits. La couche Sc53 est déjà en place lors de la construction de l'annexe occidentale de la 2^e église (M917).

3 L'agrandissement du chevet (église 3, phases vertes)

3.1 Présentation générale

a) Le gros-œuvre

Une troisième abside signale la reconstruction de l'église, dont le chevet est alors élargi et allongé de six mètres (**fig. 6/1**). La nouvelle abside (M201), de forme légèrement outrepassée à l'intérieur et polygonale (sept pans d'une longueur d'environ 2,2 m) à l'extérieur, a une ouverture de 5,7 m et une profondeur de 4,8 m. Sa façade compte sept pans d'une longueur de 2,2 m ; son épais crépi blanc parfaitement lissé est encore conservé. Les puissantes maçonneries du chœur, renforcées en façade par un socle en saillie, atteignent en élévation une épaisseur de 1,3 m ; elles sont conçues pour une abside voûtée doublée d'un arc à ressaut, ce dernier étant indiqué par le décrochement latéral de l'épaulement nord.

La nouvelle église a une longueur de 35,4 m et une largeur de 16 m aux épaulements. Les puissantes maçonneries du chevet respectent le contexte bâti préexistant et la pente naturelle du site. A l'est de l'abside, le sol (vers 417,60 m) se situe un mètre plus bas qu'au nord et au moins trois mètres plus bas qu'à l'intérieur du chœur (**fig. 5/26B**). Ce dénivellement important a peut-être déterminé le choix du plan polygonal de l'abside et son contreventement latéral.

Décalé vers le sud par rapport au précédent, ce chevet définit le nouvel axe de symétrie longitudinal de l'église. Si l'épaulement nord de l'abside est entièrement conservé en fondation, l'épaulement sud symétrique était soutenu par un arc (amorce M219) qui enjambait le couloir d'accès rallongé lors de cette phase de construction d'environ 3,30 m (Rampe V, avec sol restitué Ss446) (**fig. 6/6, 6/7**).

Il n'est pas évident de restituer le volume de cette église dont le chevet a été élargi tout en gardant l'ancien couloir d'accès. Dans la partie orientale, le sol de la nef devait se prolonger du côté sud, au-dessus du couloir : la différence d'altitude permettait de superposer deux niveaux de marche (hauteur entre les sols environ 3,20 m). En revanche, dans la partie occidentale, le sol de la nef devait respecter la trémie du couloir, dont le niveau remontait progressivement. Ici, l'ancienne façade de la nef, bien que désaxée par rapport à la nouvelle abside, a probablement été maintenue. L'obturation au moins partielle des ouvertures du portique pourrait cependant indiquer que son mur a été surélevé. Au-dessus du couloir d'accès, un local pourrait avoir été aménagé dont le sol se situait plus haut (environ trois marches) que le niveau de la nef.

L'ancienne chapelle funéraire située au nord de l'abside, a été respectée au plus près lors de la reconstruction de l'église. Une maçonnerie d'un mètre d'épaisseur (M202/501) prolonge l'épaulement de l'abside et remplace en effet l'ancienne cloison oblique en conservant les deux locaux existant de part et d'autre du mur (**fig. 6/3B**). Leur sol en mortier est complété à l'emplacement de la maçonnerie arasée. Au sud de l'abside, on constate une symétrie du plan : arraché sur sa face sud, l'épaulement devait se prolonger au-delà de la nef, au-dessus des anciennes tombes.

b) Les annexes

Comme la précédente, cette église est entourée d'annexes et d'espaces funéraires. Ces locaux maintes fois transformés attestent mieux que l'église même des adaptations continues du sanctuaire.

La chapelle funéraire au pied du rocher est ainsi transformée et agrandie (**fig. 6/2**). Dans le local primitif, une absidiole est ajoutée en face de l'une des deux tombes les plus anciennes (T423). Entre ces dernières, une nouvelle sépulture remarquable est insérée (T323) : elle est composée d'un coffre anthropomorphe peint en rouge hématite et doté d'une niche céphalique rectangulaire. La maçonnerie de cette sépulture est adossée à l'ancien coffre dallé ; son fond, revêtu de dalles de terre cuite, comporte au centre, comme les sarcophages, un trou circulaire prévu pour l'écoulement des fluides corporels. Le ressaut au sommet des parois est et nord en assurait la couverture. La maçonnerie

peinte s'élève toutefois plus haut que ce décrochement : elle amorce un voûtain (*arcosolium* ?) qui devait recouvrir cette tombe et la signaler au-dessus du sol (**fig. 5/28, 6/11 à 6/14**).

Lors de sa fouille, la sépulture ne contenait pas d'ossements. Dans son remblai, des fragments de crépi ont cependant été découverts ; ils témoignent d'un local richement décoré avec des scènes figuratives qui présentent le visage d'un homme barbu et tonsuré, ainsi qu'un arbre aux branches horizontales portant des fruits rouges (**fig. 6/15**). Un nouveau coffre de faible profondeur a été aménagé sur ces remblais. Son fond, une chape de mortier avec un revêtement de petites dalles (419,55 m), se situe à 45 cm seulement sous le sol du local (vers 420,00 m). La couverture de ce deuxième coffre devait dépasser le sol à la manière du tombeau d'un autel ; était-ce une fosse reliquaire ?

Le deuxième local, situé à l'ouest du précédent, est également un espace funéraire. Trois tombes (T320, T321, T425) sont adossées à sa paroi orientale, une quatrième au pied du rocher (T462). Les deux sépultures qui percent la fondation et empiètent sur l'alignement du mur oriental sont probablement signalées par un arc de décharge (*arcosolium*), (**fig. 6/16**). Les longs côtés de ces coffres sont constitués d'épaisses planches recouvertes de crépi.

Au sud de l'abside, le couloir d'accès est également modifié. Un mur rectiligne adossé à l'abside et la reprise de l'ancien sol en mortier par une deuxième chape dotée d'une pente plus accentuée signalent le prolongement du couloir couvert menant à l'église (**fig. 6/4**, Rampe VI, avec sol Ss113). Il fait sans doute partie d'un réseau de portiques de procession reliant les différents bâtiments du complexe religieux, notamment les deux églises du Martolet et du Parvis.

3.2 Les nouvelles maçonneries de l'église

a) Le chevet (*abside M201*) et la transformation de la nef

Le chœur a été construit sur de nouvelles fondations. Sa façade polygonale comptait sept pans d'une longueur d'environ 2,2 m (**fig. 6/4 à 6/6**). La puissante maçonnerie (épaisseur 1,3 m) est renforcée par un socle en saillie (épaisseur 15 cm, observé au sud-est) formant un ressaut horizontal à 0,8 m au-dessus du sol extérieur¹. La façade était crépie d'un enduit blanc parfaitement lissé ; un enduit de couleur rosâtre atteste d'une réparation du socle.

Au nord de l'abside, à une distance de 1,60 m du piédroit intérieur, un décrochement latéral (profondeur 0,45 m) de l'épaulement indique que l'arc de l'abside était doublé par un ressaut².

Les ressauts de fondation de l'abside et des épaulements se situent au niveau des sols préexistants, soit environ 1,40 m plus haut à l'intérieur (sol de la terrasse orientale à 419,00 m) qu'à l'extérieur (vers 417,60 m à l'est) et plus haut au nord qu'au sud. La rangée de trous de boulin traversant la maçonnerie de l'abside à une dizaine de centimètres seulement du niveau de construction intérieur correspond au point d'ancrage du 1^{er} pont d'échafaudage qui se situait à une altitude de 1,60 m par rapport au sol extérieur (**fig. 5/25, 6/8**).

Le parement interne de l'abside est monté à vue. Les remblais apportés durant les travaux pour régler le niveau fini du chevet ont dû disparaître lors du changement d'orientation de l'église au plus tard. Aucun indice ne permet de restituer un caveau funéraire ou une crypte sous l'abside.

L'épaulement sud de l'abside se situait au-dessus du couloir d'accès à l'église (largeur de l'épaulement 4,50 m). Les maçonneries qui prolongent d'environ 2,56 m le couloir (M231 au nord, M210 au sud), étaient reliées à leur extrémité orientale par un portail arqué (amorce d'arc M219) qui lui servait de substruction. Le mur nord du couloir (M231), lié aux maçonneries de l'abside (M201), ne devait pas dépasser le niveau de circulation de la nef (**fig. 6/7**).

La façade nord de la nef a entièrement été reconstruite. La nouvelle maçonnerie (M109), attestée sur une longueur de plus de 15 m depuis l'angle nord-ouest de l'escalier, est posée sur les fondations de l'église précédente conservées sur une hauteur de 0,5 m (même épaisseur et même orientation) ; les chaînages oriental et occidental ont été remplacés par les maçonneries de la suivante église. Quant à la façade ouest, aucune trace de maçonneries appartenant à cette époque n'a été repérée.

¹ Le mortier de l'épaulement nord (M202/501), de l'abside (M201) et de l'épaulement sud (M231) sont identiques.

² Au sud, ce décrochement a été restitué par symétrie.

Les niveaux d'utilisation de l'église

L'insertion d'une rangée de tombes, ensuite l'abaissement du terrain lors du changement d'orientation de l'église (6^e église), puis les fouilles du XIX^e siècle ont fait disparaître les niveaux d'utilisation de l'abside et de l'avant-chœur ainsi que toute installation liturgique. Le sol empierré situé à l'est de l'église précédente et constituant le niveau de construction de la nouvelle abside est le dernier niveau conservé (419,10 m). Le sol du nouveau chevet devait se situer au moins 1,50 m plus haut (vers 420,60 m) afin de recouvrir les maçonneries arasées des anciens édifices.

Le sol de la nef devait se trouver à la même altitude minimale. Au sud-est, dans le secteur de l'avant-chœur, il devait recouvrir le couloir d'accès. Au sud-ouest et à l'ouest, il devait respecter la rampe d'accès, laissant ouverte sa trémie ou en la couvrant partiellement.

Les niveaux d'utilisation à l'extérieur de l'abside

Les niveaux d'utilisation à l'extérieur de l'abside respectaient le bâti préexistant et la pente naturelle du site. Au nord, la chapelle funéraire adossée à l'abside et au rocher est conservée : son ancien sol est simplement réparé (Ss793, 419,60 m). Près de l'angle nord-est, le niveau extérieur est attesté vers 418,80 m³ ; à l'est de l'abside le sol se situe vers 417,60 m (un mètre plus bas qu'au nord et au moins 3 m plus bas qu'à l'intérieur du chœur, **fig. 5/26B**).

Devant l'entrée du couloir d'accès, le sol se situait d'abord à la même altitude que le terrain observé à l'est du chœur (417,60 m). Plus tard, l'espace devant l'entrée a été modifié : un mur (M350, épaisseur 0,55 m) adossé à l'abside prolonge la paroi nord du couloir. Ce mur sert de limite au dernier sol en mortier du couloir (Ss113) dont la surface est inclinée d'avantage vers l'est (niveau du couloir à l'extrémité orientale du mur : 416,50 m). Le mur qui devait délimiter le sol du côté sud a vraisemblablement été détruit lors de la construction du chœur suivant.

Ces vestiges font sans doute partie d'un couloir couvert. On pourrait restituer un portique adossé au mur de terrasse qui semble clôturer l'espace situé à l'est de l'abside ou un couloir intégré dans un bâtiment occupant la place entre l'église et le baptistère au sud.

Une maçonnerie (M236) observée à l'est de l'abside semble correspondre à une transformation de l'espace au nord du couloir. Cette maçonnerie formant un quart de cercle et constituée de gros blocs en remploi était liée avec un mortier de mauvaise qualité. Il semble contemporain d'un exhaussement du terrain (remblais Sc394).

*b) Les adaptation du couloir d'accès au sud***Cinquième état (Rampe V, avec sol restitué Ss446)**

Le mur (M231) qui rallonge la paroi nord du couloir est ancré dans l'angle chaîne de l'ancienne sacristie pour assurer la stabilité (**fig. 6/7**). Sur l'autre face du couloir, la nouvelle maçonnerie (M210) est appuyée contre l'ancien piédroit (M225-M218), (**fig. 6/7**). Il s'agit d'une maçonnerie d'au moins 0,95 m d'épaisseur dont le parement nord s'infléchit vers le sud par rapport à la ligne du couloir. La face sud du mur a été arrachée lors de la construction du couloir voûté des catacombes : le parement et probablement aussi le retour du mur vers le sud ont été démontés puisqu'ils empiétaient manifestement sur le tracé du nouveau chemin d'accès. Ce mur est posé sur les tombes préexistantes ; aucune fondation n'est donc conservée au sol.

Le revêtement soigné des parois du nouveau tronçon de couloir (M235 au nord, M227 au sud) comprend trois couches (dégrossissage, finition lisse et badigeon blanc). Le même crépi habille non seulement le couloir mais également la façade du chevet polygonal. Avec une lumière rasante, on distingue sur la paroi sud, des graffitis incisés dans la dernière couche de badigeon⁴.

Le niveau de marche du nouveau tronçon de couloir devait se situer dans le prolongement du sol existant à l'ouest (sol restitué Ss446), à la limite inférieure du crépi. Il a disparu avec l'abaissement du sol lors du prolongement du couloir.

³ Cette altitude correspond à la limite supérieure du parement construit contre terre de la 4^e abside (M300).

⁴ Ces graffitis ne sont pas documentés et n'ont pas fait l'objet d'une étude.

Dans l'ancienne partie du couloir d'accès, les baies ont été bouchées par une maçonnerie (M354) crépie sur ses deux faces par une finition de couleur rosée, grossièrement lissée⁵ (fig. 5/18A, 5/22). L'obturation des ouvertures était sans doute une mesure statique rendue nécessaire par l'élargissement de la nef.

Sixième état (Rampe VI, avec sol Ss113 et voûte M220)

Le couloir d'accès à l'église est ensuite prolongé vers l'est par un espace couvert doté d'un sol incliné, sans doute un couloir reliant deux bâtiments. Le mur nord ainsi que le sol en mortier attestent encore de cette transformation, tandis que le mur sud a été détruit lors la construction de l'église suivante. Le mur nord (M350) construit dans l'axe de l'ancien couloir est conservé sur plus de 6 m de longueur. Sur les trois premiers mètres, il est adossé à l'abside (fig. 6/4 à 6/6) ; au-delà il est parementé sur ses deux faces (épaisseur 0,5 m). Sur la face extérieure du mur, le ressaut de fondation est horizontal comme le niveau de marche préexistant. Sur la face intérieure, il reflète la pente du dernier sol du couloir (Ss113) qui remplace le niveau préexistant en accentuant l'inclinaison. Le sol est constitué d'une chape de mortier gris-blanc assez fin, soigneusement lissé et colorée de rouge à la surface. Il remonte latéralement contre les parois et recouvre les fondations mises à nu par l'abaissement du niveau de marche (M226, sur max. 30 cm de hauteur).

La rallonge du couloir est vraisemblablement contemporaine de la construction d'une voûte en berceau observée à l'extrémité occidentale de l'ancien couloir d'accès. La voûte, construite sur un coffrage et ancrée dans les parois, était crépie ; ses deux extrémités étaient parementées par des blocs de tuf (M220, longueur de la voûte 4,30 m) (fig. 5/22).

L'abandon du couloir d'accès

Lors de la construction de l'église suivante, le sol du couloir constitue le niveau de départ : sous ce niveau, les fondations sont construites contre terre, au-dessus, elles sont érigées à vue avant d'être enfouies par l'apport de remblais qui comblent entièrement l'espace de l'ancien couloir d'accès (fig. 6/6).

c) La chapelle funéraire au nord de l'abside

Adaptation de l'ancienne chapelle funéraire

L'ancienne chapelle funéraire est adaptée en fonction des nouvelles dimensions de l'église, mais reste subdivisée en deux espaces distinctes. Le mur de refend est remplacé par une épaisse maçonnerie (fig. 6/1).

Le local occidental, accessible depuis l'avant-chœur, est complété par une maçonnerie (M540) qui rectifie la paroi rocheuse et dont l'extrémité ouest butait contre l'ancienne limite occidentale du local (M106/M601). Ce local étroit ne mesurant qu'environ 1.70 m de largeur. Des tombes plus récentes cachent tout aménagement se rapportant à cette époque.

Le local oriental est délimité par la nouvelle abside polygonale (au sud), tandis que la paroi orientale est reprise de l'état précédent. Au nord, la niche naturelle de la paroi rocheuse était vraisemblablement encadrée par un arc posé d'un côté, sur le pilier engagé dans la paroi occidentale (largeur 50 cm, profondeur 40 cm) et de l'autre côté, sur le muret oriental de l'ancienne tombe (T461) (fig. 6/12)⁶.

Comme auparavant, le local était subdivisé en deux parties. Plusieurs indices témoignent en effet d'une ancienne cloison transversale située 2,20 m au sud du pilier engagé : un changement d'épaisseur de la paroi occidentale, l'amorce d'une maçonnerie (M546) et la fondation d'un contrefort (M941) qui devait contreventer la façade orientale.

Le crépi de la nouvelle paroi occidentale montre que le niveau d'utilisation du local reste inchangé : le sol préexistant (Ss792) est simplement complété par une nouvelle chape (Ss793, OK en pente vers le sud, à 419,60 – 420,00 m).

⁵ L'obturation des baies intervient en tout cas avant la construction de la voûte des catacombes.

⁶ Aucun indice ne permet de restituer un support symétrique à l'autre extrémité de la tombe.

Transformation du local occidental et ses sépultures

Le local occidental a été agrandi et doté d'un porche dans un deuxième temps (**fig. 6/2**). Le mur adossé au rocher (M540) a été doublé sur ses faces sud et ouest par une étroite maçonnerie (M600) qui soutenait peut-être le piédroit d'une voûte. A une distance de 2.20 m du montant occidental, une deuxième maçonnerie (M611) aux caractéristiques identiques délimitait la pièce du côté ouest. Son montant sud constituait sans doute le piédroit d'un portail. Entre les deux maçonneries, le rocher était taillé à la verticale et crépi d'un enduit au tuileau conservé sur 2 mètres de haut (vers 423.20). La paroi sud du local était constituée par la façade de la nef reconstruite à cette occasion à la hauteur du porche (M105).

Plusieurs tombes peuvent être associées à cette phase du local dont la fonction funéraire est désormais évidente. Dans la partie orientale, trois tombes ont été aménagées **fig. 6/16A, 6/16B** : la première sépulture au nord, la plus ancienne (T320), était un coffre maçonné et enduit. Deux coffres jumelés (T321 et T425), avec une architecture particulière en maçonnerie coffrée, lui sont adossés au sud, tout en remplaçant le muret de la première tombe. Les murets mitoyens de ces deux tombes étaient constitués de deux d'épaisses planches (5 cm) écartés d'une vingtaine de centimètres servant de coffrage à un mélange de mortier et fragments de *tegulae* noircies et rubéfiés, peut-être des ratées de cuisson. A l'intérieur du coffre un crépi couvrait les planches et les maçonneries aux deux extrémités. Le fond des coffres était constitué de *tegulae* respectivement de dalles en pierre posées dans du mortier. Pour l'insertion de ces deux tombes, la paroi orientale du local a été entamée au niveau de sa fondation. Cette niche (M622) était probablement surmontée d'un *arcosolium* marquant l'emplacement des deux sépultures.

Dans la partie occidentale du local, une quatrième tombe (T462) a été aménagée au pied de la paroi rocheuse. Seul le fond du coffre est conservé : une chape de mortier au tuileau, coulée sur un radier de fragments de tuiles et de briques.

Le niveau de marche du local n'est pas conservé (restitué vers 420,75 m). L'unique sol attesté, une chape de mortier (Ss712, OK à 420.55 m), appartient à une transformation puisqu'il recouvre les tombes déjà vidées de leur contenu et remblayées⁷.

Le local oriental et ses sépultures

Des transformations ont également été observées dans le local oriental⁸. Au pied du rocher, les assises supérieures des murets entourant l'ancienne tombe (T461) ont été remplacées par une maçonnerie au tracé identique (M542-M502-M602) qui recouvre dans l'angle sud-est les restes du sol (Ss792) du local primitif : le marquage de surface de cette sépulture particulière a dû être modifié.

Peut-être en même temps, la subdivision du local (M546) a été remplacée par un piédroit (M545) qui pourrait correspondre au montant d'un arc⁹. Son crépi recouvre également la paroi au nord du piédroit sur une quarantaine de centimètres pour se terminer par une limite verticale qui trahit une ancienne cloison disparue (**fig. 6/12**).

Sur la face nord du piédroit, le crépi a lui-même été réparé par un enduit au tuileau.

Le marquage de la tombe (T461) au pied du rocher a ensuite été modifié une deuxième fois. Une maçonnerie répare le muret nord (M543) et remplace l'angle sud-est par un piédroit enduit (M544) correspondant à l'embrasement d'une niche (**fig. 5/28, 6/1, 6/11**). Une fondation fortement arasée polygonale sur sa face extérieure (M911) semble correspondre au tracé d'une absidiole insérée dans un chevet à quatre pans.

Lors du même chantier, le piédroit (M545) adossé à la paroi occidentale du local a été doublé sur sa face nord (M541, épaisseur 0,4 m)¹⁰, la paroi occidentale recrépie (M547) et le sol réparé (chapes Ss118, Ss884, OK vers 420,0 m). Comme auparavant, ce dernier crépi était délimité du côté nord par une cloison située à une distance de 0,8 m du petit pilastre engagé jouxtant le rocher (**fig. 6/12**). Le négatif vertical de cette séparation disparue était attesté sur une hauteur de 0,6 m. Il s'agissait probablement d'un chancel protégeant l'ancienne tombe au pied du rocher.

⁷ Lors de la désaffectation des tombes, le mur oriental du local M501 est conservé, son arase se situant plus haut que la surface du sol. Le sol Ss712 est antérieur à l'abside M102 (5^e église).

⁸ Ces transformations sont postérieures à la construction de la 3^e abside, mais antérieures à la 4^e abside.

⁹ Profondeur du piédroit 0,70 m. Le piédroit oriental a dû disparaître lors de l'insertion des tombes T15/T316.

¹⁰ Le mortier de la maçonnerie M541 est similaire à la 2^e reprise du caveau maçonné (M543) qui entoure la tombe T461.

Ces transformations de l'enveloppe architecturale sont étroitement liées aux anciennes sépultures de la chapelle. La reconstruction des maçonneries qui entourent la tombe (T461) située au pied du rocher fait penser que son marquage monumental a été modifié à deux reprises. L'absidiole est en revanche aménagée dans l'axe de la deuxième tombe (T324).

Entre ces deux premières tombes, la troisième sépulture (T323) est insérée : un coffre anthropomorphe doté d'une niche céphalique rectangulaire peu profonde (**fig. 6/12, 6/13**). La maçonnerie de cette tombe, constituée de schistes et de fragments de terre cuite, est adossée du côté nord à l'ancien coffre dallé (**fig. 6/14**). Le fond est revêtu de dalles en terre-cuite¹¹ et comporte au centre, comme les sarcophages, un trou circulaire pour permettre l'écoulement des fluides corporels. L'intérieur du coffre était crépi d'un enduit au tuileau et peint de couleur rouge hématite. Le ressaut conservé au sommet de la paroi est et nord devait permettre d'asseoir la couverture. La maçonnerie peinte monte cependant plus haut que ce décrochement, en amorçant un voûtain qui devait recouvrir cette tombe particulière et la signalée au-dessus du sol (**fig. 5/28**)¹².

L'aménagement de cette tombe intervient après la première reprise (M542) du caveau maçonné qui entoure la tombe nord (T461). Sa position serrée contre cette tombe mais aussi son orientation biaisée semble indiquer qu'elle a été aménagée dans l'espace étroit délimité par la cloison prolongeant le piédroit nord de l'absidiole.

Non seulement l'architecture et l'emplacement de cette sépulture sont particuliers, mais aussi son abandon. Lors de la construction de l'église suivante au plus tard, cette tombe a été vidée de son contenu puis remblayée avec des débris de maçonnerie et d'enduits peints : notamment les fragments de la représentation d'un personnage âgé avec barbe et d'un arbre fruitier. Ils proviennent d'une fresque figurative qui ornait probablement l'une des parois du local (**fig. 6/15**).

Sur les remblais, un nouveau coffre de faible profondeur a été aménagé. Le fond, une chape de mortier comportant les empreintes d'un revêtement de petites dalles ou de tuiles (OK à 419,55 m), se situait à une profondeur de 45 cm sous le sol du local (Ss118, OK vers 420,00 m) ; un plaquage maçonné doublait la face nord de l'ancien tombeau supprimant le ressaut. Ce deuxième coffre, pourrait correspondre à un tombeau dont la couverture était surélevée par rapport au sol tel le sépulcre d'un autel. Il pourrait s'agir d'une fosse reliquaire ?

3.3 Les sépultures de la 3^e église

La disparition des sols rend difficile l'attribution chronologique des sépultures découvertes sous l'emprise des trois premières églises, puisque chacune englobe la surface du bâtiment précédent sans modifier l'altitude du sol. De manière générale, on constate que les sépultures sont disposées à l'extérieur de l'aire sacrée du premier bâtiment funéraire, marquant ainsi un respect des tombes primitives maintenues à chaque agrandissement de l'église.

a) Les sarcophages en grès coquillier

Un groupe de sarcophages se distingue cependant, par leur matière et par leur forme, de toutes les autres sépultures. Il s'agit de sarcophages en grès coquillier de forme légèrement trapézoïdale (**fig. 6/13**). Les cuves aux parois très fines (8 à 9 cm) sont renforcées dans les angles et à leur base par des moulures en quart-de-rond. Une alvéole céphalique faiblement entaillée se distingue sur le fond, à l'extrémité la plus large du coffre. Les couvercles ont une forme légèrement bombée ou à deux pans. Les cuves mesurent entre 205 et 216 cm de long sur environ 60 à 72 cm de large pour une hauteur de 40 cm.

La majorité de ces sarcophages a été repérée sous la nef. Neuf d'entre eux (T69 à T77) forment un groupe compact vers le milieu, sous l'allée centrale de la troisième église. Trois autres (T112, T115, T307), plus espacés, ont été mis au jour du côté ouest (**fig. 6/1**) ; une fosse vidée de son contenu primitif observée par Blondel près de l'angle nord-ouest pourrait également avoir contenu un

¹¹ de *tegulae* et de carreaux (31 x 31 cm) avec des encoches quadrangulaires sur deux côtés opposés, les encoches des carreaux étant disposées face-à-face sur le fond de la tombe de sorte à former quatre orifices quadrangulaires.

¹² Le mur nord du voûtain est monté contre un remblai (Sc705) qui comble la niche formée par les murets M542 et M602

sarcophage (T111). Un sarcophage a en outre été repéré sous l'avant-chœur (T49) et le fragment d'un deuxième (T44) adossé au fondation de la deuxième abside.

Par leur typologie, ces sarcophages sont datables du VI^e siècle et sont associés à la troisième église. Les sarcophages de ce type apparaissent cependant aussi dans des contextes plus récents, en remploi. Un sarcophage en grès coquillier constitue notamment le tombeau-reliquaire inséré dans la crypte occidentale de l'église carolingienne (église 6, T134). Le fragment d'un deuxième sarcophage soutient le pilier nord du transept de cette même église (église 6, T430). Un troisième a été enterré devant l'entrée de la chapelle romane au nord du clocher (église 7, T16). Un autre fragment est utilisé pour la canalisation qui capte la source et la déverse dans la citerne de la cour Saint-Joseph.

b) Une réduction aménagée lors de la construction de la 3^e abside

Une fosse (T447) contenant des os réduits en vrac a été découverte près de l'épaule sud du chevet, entre la fondation de l'abside et une maçonnerie plus ancienne (M905). Les ossements étaient posés sur un niveau de construction qui recouvrait le premier ressaut de fondation et étaient scellés par l'épais remblai (plus de 2 m) qui comble la tranchée de construction du chevet. Il s'agit sans doute des restes de tombes perturbées lors du creusement de la tranchée du nouveau choeur.

4 Une église de nouvelles dimensions (église 4, avec couloir des catacombes, phases bleu foncé)

4.1 Présentation générale

a) Le bâtiment

La quatrième église a nécessité, sur tout son pourtour, la construction de nouvelles fondations (**fig. 7/1**). Seule la façade nord reprend l'alignement préexistant dicté par le surplomb du rocher. Du côté sud, un nouveau couloir d'accès voûté crée la plateforme qui permet, à l'étage, l'élargissement de la nef. La nouvelle abside, insérée dans un chevet polygonal, est contreventée par des contreforts. La nef reste à salle unique, avec une entrée décentrée dans le mur ouest. Le chemin d'accès emprunte d'abord le long couloir voûté – l'actuel couloir des catacombes – puis l'escalier monumental adossé à la façade occidentale qui permettait de franchir un dénivelé d'environ 3,65 m et d'atteindre le niveau de la nef (**fig. 7/2, 7/3**). Par rapport à l'édifice précédent, cette reconstruction signifie un agrandissement considérable. L'église mesure désormais 44 par 20 m hors œuvre (sans la cage d'escalier) et se distingue des précédentes par ses puissantes maçonneries dans lesquelles de nombreux éléments architecturaux d'époque romaine sont insérés à des endroits de choix.

Les vestiges du chevet sont aujourd'hui pour la plupart visibles en plan (**fig. 7/26**). Son alignement intérieur dessine un demi-cercle légèrement étiré avec une ouverture de 8,4 m. Sa façade à sept pans est renforcée de trois contreforts étroits et profonds disposés de manière asymétrique. Du côté sud, au niveau du couloir des catacombes, les élévations n'ont cependant jamais été cachées par des remblais. La tête du contrefort est ici verticale sur une hauteur de 1,1 m. Les dernières pierres conservées amorcent cependant un alignement oblique qui permet de restituer des contreforts dont la profondeur se réduit progressivement par une couverture rampante (**fig. 7/6A, 7/6B**). Entre le contrefort sud et l'épaule de l'abside, un socle de 0,8 m de hauteur renforce la façade du chevet. En saillie de 30 cm et recouvert de dalles lisses, ce ressaut situé devant l'entrée du couloir d'accès a dû servir de banc mural (**fig. 7/5A, 7/5B**).

L'épaule sud de l'abside se dresse sur deux étages. Un portail antique à plain-pied s'ouvre sur un long couloir de largeur constante (3 m) dont la voûte soutenait le sol de la nef (**fig. 7/3, 5/3**). De même largeur que le couloir, le portail romain en remploi n'a pas de feuillure : aucune fermeture ne semble avoir été prévue (**fig. 7/4A, 7/4C**). La base d'une colonne adossée à son piedroit sud et posée sur un muret de faible hauteur indique cependant qu'un portique longeait le chemin d'accès (**fig. 7/4A**). A l'autre extrémité du couloir, l'arc soutenant la façade occidentale de l'église est constitué de blocs moulurés provenant de différents ensembles antiques (**fig. 7/7A, 7/7B**).

Entre les deux arcs, le couloir n'était que faiblement éclairé. Le tiers oriental du couloir est borgne : un bâtiment était adossé en façade. Le reste du couloir était éclairé par six fenêtres étroites (40 x 65 cm), largement ébrasées à l'intérieure : leurs linteaux sont constitués d'épaisses dalles antiques en remploi (**fig. 7/2, 7/11 à 7/13**).

Le sol du couloir est constitué d'une chape de mortier horizontale (vers 416,7 m) coulée sur un radier de pierres. Les restes de trois revêtements superposés sont attestés (Ss6, Ss104, Ss103). Sous l'arc occidental du couloir, deux marches devaient mener au palier inférieur du grand escalier. Ce dernier comporte une unique volée : vingt marches maçonnées sont à restituer d'après les négatifs de quelques gradins conservés à la base du crépi (**fig. 7/15 à 7/17**). Depuis le palier supérieur, on accédait à la nef ; une seconde porte s'ouvrait peut-être du côté ouest sur l'espace funéraire longeant le rocher. Aucune porte n'existait cependant du côté nord du palier, où un tombeau (T450) à peine enfoncé dans le sol est adossé à la paroi (**fig. 7/37**).

L'épaule nord de l'abside (M382), contreventé par un contrefort (M9), est flanqué par la chapelle funéraire reconstruite au pied du rocher (**fig. 7/26**). Après l'exhaussement du sol, de nouvelles sépultures y ont été aménagées. Leur importance se manifeste dans l'architecture : un sarcophage antique en remploi (**fig. 7/32B**) jouxte deux *loculi* maçonnés décorés d'une croix (**fig. 7/31A**). Cette chapelle était vraisemblablement reliée à l'avant-chœur, les deux sols étant à la même altitude.

Le sol de la nef, un dallage de marbre constitué en majorité de remplois antiques, était encore conservé sur de grandes surfaces lors des premières fouilles (Ss101, vers 420,65 m, **fig. 7/27**). Le sol de l'abside, situé probablement à la même altitude, n'a cependant pas laissé de traces. Le seul aménagement intérieur de l'abside consiste en une épaisse fondation (1,8 m) aux parements irréguliers et d'au moins 2 m de profondeur qui traverse le segment semi-circulaire ; elle fut construite lors du comblement du sous-sol. Il s'agit peut-être du soubassement de l'autel ou, peut-être, de l'écrin maçonné entourant le tombeau-reliquaire placé derrière l'autel¹.

L'église du Martolet est entourée d'un réseau bâti toujours plus complexe. Au nord de l'abside, une annexe est adossée aux façades crépies du sanctuaire. Les vestiges d'un sol en mortier (Ss121, OK à 418,75 m) attestent un local situé à plain-pied par rapport au niveau du terrain à l'extérieur du chevet, soit 2 m plus bas que la nef. Après la reconstruction du mur oriental, son sol est surélevé (Ss896, OK à 419,15 m). Il est probable que cette annexe d'environ 2,60 par 2,90 m de surface comprenait un étage accessible depuis la nef dont le sol se situait environ 1,5 m plus haut ou avec le chœur.

Des édifices indépendants existent à l'ouest de l'église, où deux terrasses subdivisent le dénivellement du terrain. La zone funéraire qui longe le rocher est délimitée du côté ouest par un mur transversal. Il soutenait probablement la façade d'un petit bâtiment adossé au rocher. Son sol est en terre battue ; les traces de rubéfaction recouvertes de lentilles cendreuse et de charbon indiquent la présence d'un foyer. Un étage pourrait être restitué au-dessus de ce local.

La terrasse inférieure est également aménagée ; les vestiges d'une chape de mortier friable posée directement sur le terrain naturel et recouverte d'une finition de couleur rouge (Ss116, OK à 418,55 m) indiquent un espace couvert. Celui-ci a peut-être repris la fonction la petite annexe attestée en position similaire à l'ouest de l'église précédente.

L'agrandissement de l'église et les constructions à l'ouest de celle-ci ont nécessité une meilleure gestion des eaux de pluie. Un puits perdu est aménagé au pied du rocher, entre de gros blocs de l'escarpement rocheux (diamètre 1 m, profondeur 2 m). Dans ce puits, se déversent deux caniveaux enterrés (St484), constitués de tuiles arrondies (*imbrex*) formant le fond et le couvercle (**fig. 7/21 à 7/24**). Un deuxième drainage longe la cage d'escalier de l'église ; ouvert, il dispose d'*imbrices* (St56) bordées d'une épaisse chape de mortier au tuileau (Sc114) formant de part et d'autre un entonnoir. Sa pente prononcée de plus de 10 % permettait d'évacuer rapidement les eaux captées (**fig. 7/19, 7/20**).

L'espace au sud de l'église semble délimité à l'ouest par un mur dont le chaînage d'angle a été observé à l'extrémité du couloir des catacombes, et à l'est par un corps de bâtiment dont l'alignement est orienté comme le baptistère.

b) Les sépultures

L'église reste après sa reconstruction un lieu à vocation funéraire, la sépulture près des reliques, *ad sanctos*, étant un privilège convoité. La construction des tombes est systématisée durant cette période. Des coffres contigus disposés par rangées sont aménagés devant l'abside et dans les zones fraîchement remblayées de la nef (**fig. 7/28**)² ; dans le couloir d'accès (couloir des catacombes), les nouvelles sépultures, disposées dans le sens du cheminement, jouxtent les anciennes ou les remplacent (**fig. 7/8**).

A part le sarcophage antique réutilisé dans la chapelle nord de l'église, toutes les tombes attribuées à cette phase sont en maçonnerie, avec leur crépi parfois badigeonné d'un lait de chaux blanc ou, le plus souvent, d'un lait au tuileau pilé de couleur rouge. La majorité des coffres sont rectangulaires, mais aussi de forme trapézoïdale quand l'espace résiduel l'exige. D'autres sont ébrasés ou de forme anthropomorphe et dotés d'une niche céphalique quadrangulaire ou d'une extrémité arrondie.

Sept coffres parmi ceux aménagés dans la nef, sur l'ancien chemin d'accès remblayé, se distinguent par un ornement peint en rouge sur le crépi blanc ou en noir et blanc sur le crépi de couleur rougeâtre

¹ Le plan de l'église Saint-Just I à Lyon, daté du dernier tiers du IV^e siècle ou du début du V^e siècle, montre une maçonnerie en position similaire, interprétée comme soubassement de marches. REYNAUD 1998, Lugdunum Christianum, p. 110-133.

² Ces coffres ont été fouillés et démontés par L. Blondel dans les années 1945 ; leur chronologie n'est plus vérifiable. Des restes du crépi de ces tombes (M358), plaqué contre les parois de l'ancien couloir d'accès remblayé, permettent de déterminer leur altitude.

contenant du tuileau³. Dans l'une des rares tombes disposées nord-sud (T82), l'inscription peinte de part et d'autre d'un chrisme entouré d'un cercle évoque l'âge du défunt (**fig. 7/29**). Christoph Jörg en donne la transcription :

[...]NS ME FECIT ABEBAT A XP Ω (?) ANNUS P(LUS) M(INUS ?) LV MENSES X

Autrement dit, « [...]ns m'a fait. Il vécut environ 55 ans et 10 mois ». Jörg date cette inscription entre le VIII^e et le IX^e siècle, en se basant sur la forme des lettres et la formule⁴. Ecrite au trait grossier, elle pourrait avoir été ajoutée lors d'une réutilisation de la tombe et témoigner d'une tradition funéraire ayant perduré après les reconstructions suivantes de l'église, l'altitude du sol restant inchangée.

Quatre autres *formæ* (T79-T80, T92-T93), situées à proximité de la précédente, sont décorées d'une croix peinte en blanc sur fond noir : dans deux tombes, la croix est inscrite dans un cercle sur le petit côté ouest ; dans les deux autres, elle est dépourvue de cercle et tracée sur le petit côté est⁵. Leur décor est contemporain du crépi : les traits préparatoires incisés dans le mortier sont clairement visibles sur la photographie (**fig. 7/30**). L'emplacement de la croix pourrait indiquer que certains corps étaient inhumés avec la tête à l'est, d'autres avec la tête à l'ouest.

Deux coffres jumelés (T15 et T316) avec un décor ont été mis au jour dans la chapelle funéraire au pied du rocher (**fig. 7/31A**). Ils sont rectangulaires, crépis d'un enduit blanc et consacrés par une croix pattée de forme latine peinte en rouge sur le petit côté occidental, probablement aux pieds du défunt⁶. La croix est peinte par des traits linéaires en commençant par le contour du croisillon horizontal, puis du montant vertical. Leur croisement carré est rehaussé d'un cercle rouge évoquant une pierre précieuse (**fig. 7/31B à 7/31D**). L'intérieur des bras est ensuite décoré de petits coups de pinceau, appliqués de haut en bas et de l'extérieur vers le centre, rappelant les feuilles de l'arbre de vie. Ce décor est parfaitement conservé dans la tombe sud, tandis que seul le dessin préparatoire incisé dans le crépi frais subsiste dans sa voisine. Des restes de lunules estampillées dans le crépi indiquent que les parois du tombeau étaient décorées d'un motif géométrique en relief rappelant le traitement des plaques métalliques de certains reliquaires. Le fond du tombeau sud est constitué de dalles de terre cuite comprenant de petits trous circulaires. Sur le site du Martolet, il s'agit de la seule occurrence de ce type de dalles, produites vraisemblablement à l'origine pour grillager une ouverture. Le fond du tombeau contigu est recouvert de carreaux de terre cuite et de tuiles à rebords.

Un sarcophage monolithique (T14) de l'époque romaine tardive est enterré au nord de ces tombes. Dans ce contexte, sa dédicace à Nitonia Avitiana, la défunte mère de famille de rang sénatorial, n'était plus visible (**fig. 7/32A, 7/32B**). Le crépi au tuileau du coffre maçonné (T13) occupant le restant de l'espace entre le sarcophage et les fondations adossées au rocher masque en effet l'inscription du sarcophage. Une grande dalle de marbre scelle l'extrémité orientale de ces deux tombeaux. Elle porte l'inscription funéraire de l'évêque de Sion Vultcherius, mort le 26 mai :

+D(OMI)NE MISERERE ANIMÆ FAMULI TV[I] VVLTCHERII SEDUNE[N]SIS
EPI[I](SCOP)I] QVI OBIIT • VII K(A)L(ENDAS) IV[N](II) • [R]EQUI[EM] ETERNA(M) DONA
EI D(OMI)[N]E ET LVX [P(ER)PETVA] LVCEAT EI AM[E]N.

Christoph Jörg date cette inscription de la fin du X^e ou du début du XI^e siècle, en se basant sur la formule au début de la prière « domine miserere animæ famuli tvi ». S'il accepte l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'un texte commémorant un ancien évêque, il refuse pour des raisons linguistiques de corrélérer le nom « Vultcherius » avec l'évêque Wilchar (Willicaire) attesté par des sources au VIII^e siècle⁷.

Cette épitaphe a été découverte sous un sol en mortier. Elle était posée sur un solin maçonné qui compensait du côté sud, la différence de niveau des deux tombeaux sous-jacents. Ceux-ci furent d'ailleurs utilisés à plusieurs reprises, puisque trois squelettes ont été observés dans la tombe nord (T13)⁸. La dalle a peut-être été déplacée, mais sa pose soignée n'a rien d'une récupération fortuite. Si on ne peut être sûr qu'il s'agit du tombeau de l'évêque Vultchaire, cette inscription témoigne toutefois de la commémoration de hauts dignitaires ecclésiastiques en ce lieu.

³ Ces coffres ont été démontés par Blondel aux alentours de 1945 ; leur chronologie n'est plus vérifiable. Des restes de leur crépi, plaqué contre les parois de l'ancien couloir d'accès, permettent néanmoins de déterminer leur altitude.

⁴ JÖRG 1977, n° 33, p. 102-103.

⁵ BLONDEL 1963, p. 284.

⁶ Seule la réduction d'un squelette était conservée dans l'angle occidental du coffre sud.

⁷ JÖRG 1977, n° 41, p. 115.

⁸ BOURBAN Pierre, Chronique des fouilles de St-Maurice, 1^{ère} partie 1896-1899, p. 9. Archives de l'abbaye, FOU 1/110/1.

c) *Eléments de datation*

Une monnaie trouvée au pied du rocher, dans la tranchée de fondation du mur oriental (M500) de la chapelle funéraire, fournit un élément de datation précieux. Frappée entre 565 et 578 apr. J.-C., vraisemblablement à Ravenne, elle situe la construction de cette église vers le troisième quart du VI^e siècle au plus tôt⁹. Bien qu'une datation stylistique soit délicate, le plan du sanctuaire étant similaire au précédent, la typologie de l'abside conviendrait encore parfaitement pour une construction de la fin du VI^e siècle.

Une caractéristique de cette église est la réutilisation d'éléments d'architecture antique à des emplacements-clés de l'église : à l'instar du portail marquant l'entrée du couloir d'accès, des pierres moulurées de grande taille forment l'arc au pied de l'escalier. Un sarcophage est également réutilisé dans la chapelle funéraire au nord de l'abside. Cette volonté manifeste d'exposer les blocs antiques récupérés souligne l'ancienneté de l'église martyriale et témoigne de ses origines ancrées dans le monde romain. Le portail inséré dans la façade orientale de l'église est ainsi, à l'échelle de l'architecture monumentale, comparable à la réutilisation de gemmes et de camées antiques pour décorer les reliquaires¹⁰, tel le coffret de Teudéric conservé dans le trésor de l'abbaye et daté probablement de la première moitié du VII^e siècle¹¹.

Une seule tombe analysée au carbone 14 est associée à cette église. Construite en tuiles (*imbrex*) liées avec de l'argile verdâtre, elle est une des quatre sépultures contiguës (T314) situées devant l'entrée de la nef, sous le palier supérieur de la cage d'escalier. Elle est datée entre le VI^e et le VIII^e siècle apr. J.-C.¹².

4.2 Le chevet et ses annexes

a) *L'abside*

Forme extérieure et niveaux d'utilisation au pied de sa façade

Le tracé extérieur de l'abside (M300) est défini par six de ses sept pans ainsi que par l'amorce du contrefort nord-est et par le piédroit du contrefort sud-est. Le premier pan chaîné à l'épaule nord forme un angle obtus avec celui-ci (**fig. 7/26**). Le deuxième et le troisième pan sont liés au contrefort nord-est (longueur du 1^{er} pan 3,7 m, du 2^e pan 3,2 m). L'emplacement du 4^e pan est donné par la profondeur du contrefort central et par l'épaisseur du mur. Le 5^e pan a été repéré en fouille. Le contrefort sud-est devait être chaîné au 6^e pan (**fig. 7/6A**). Le 7^e pan jouxte l'arc d'entrée du couloir d'accès et est chaîné avec ce dernier. Le négatif du crépi conservé sur l'encadrement en pierres de taille indique que le parement de ce pan était en retrait de 30 cm par rapport au piédroit du portail et doté d'une banquette saillante recouverte d'épaisses dalles (**fig. 7/5A, 7/5B**, hauteur du socle 0,8 m, profondeur 0,3 m).

L'épaisseur de l'abside, prise au niveau de son arasement et à l'endroit le plus faible de chaque pan, mesure 2 m : une surépaisseur de 0,6 m par rapport à l'abside polygonale de l'église antérieure.

Les contreforts sont chaînés à l'abside et contemporains de celle-ci. Le contrefort sud est conservé en élévation (**fig. 7/6A, 7/6B**). A la base, le piédroit est vertical sur 1,1 m de hauteur. La pierre d'angle de la dernière assise conservée amorce ensuite le pan oblique (20°) d'une couverture rampante qui réduit la profondeur du contrefort.

Le contrefort du pan oriental a été documenté par Louis Blondel lors de l'excavation du sous-sol du clocher pour l'aménagement des fonts baptismaux actuels. Sur le relevé dressé à l'époque, la fondation occidentale du clocher enjambe deux piédroits de différente facture : le piédroit aux grands moellons, dont l'appareil et la profondeur sont similaires à ceux du contrefort sud, appartient à la quatrième église (**fig. 8/3**). Le deuxième piédroit au petit appareil forme une épaisse maçonnerie qui

⁹ Quart de silique (?) en argent de Justin (SM05/730-001) frappé probablement à Ravenne ; daté entre 565-578 apr. J.-C. Détermination : François Wiblé, Archéologie cantonale, VS (Suisse).

¹⁰ Antie Krug, *Antike Gemmen*, In : Brandt / Eggebrecht, Hildesheim 1993, p. 161-172.

¹¹ Pierre Alain Mariaux (dir.), « L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune 515-2015 », Bern 2015, Vol. 2, Le trésor, p. 108.

¹² Tombe T314 (os SM04-K332-1) : Universiteit Utrecht, UTC13524, 1390 +/- 90 BP, soit 555-766 AD (2 sigma), 555-717 AD 95.4%.

semble doubler l'abside tout en cachant l'un de ces trous de boulin : cette deuxième maçonnerie est associée à la suivante phase de construction (cf. 5^e église).

Les niveaux d'utilisation observés à proximité de l'abside reflètent la pente du terrain aux alentours du bâtiment. Du côté nord, la limite inférieure du crépi (face nord du contrefort) se situe à la cote 418,20 m. Du côté sud, le niveau d'utilisation du couloir d'accès (couloir des catacombes) se situe vers 416,70 m (altitude indiquée par les couvercles des tombes). Devant le porche oriental du couloir, le muret du portique signale un niveau de marche à 416,25 m. Plus à l'est, près du contrefort, trois sols sont apparus dans un sondage, ils pourraient correspondre aux niveaux successifs du portique : un sol empierré (Ss891, à 415,95 m) était recouvert de planches (Ss906), puis par niveau de terre battue (Ss772, à 416,15 m)¹³. Au sud et à l'est de l'abside, le niveau d'utilisation se situait donc environ 4,5 m plus bas qu'à l'intérieur du bâtiment (niveau de la nef à 420,65 m). Ce dénivelé explique la nécessité statique des puissantes maçonneries de l'abside et des contreforts.

Les ressauts de fondation et les niveaux à l'intérieur de l'abside

Du côté nord, l'analyse de l'épaulement a révélé une superposition de trois maçonneries : les assises supérieures (l'épaulement M382 avec le contrefort M9) étaient séparées des fondations (M621 et M620) par un niveau de travail indiquant deux étapes d'un même chantier (fig. 7/26). La fondation du contrefort (M620) est lui-même posé sur une maçonnerie (M941) plus ancienne associée au bâtiment antérieur. De ce côté amont, un seul ressaut de fondation a été observé à l'intérieure de l'abside (à 418,75 m).

Du côté sud, où l'épaulement s'élève sur deux étages, la limite entre les fondations érigées en tranchée et la maçonnerie construite hors sol se situe nettement plus bas. Le parement intérieur de l'abside comporte sur ce côté trois ressauts de largeurs variables (fig. 6/4, 6/6) : le premier se situe deux mètres plus bas qu'au nord (à 416,5 m), suivi d'un deuxième (à 417,9 m) et d'un troisième (à 418,9 m). Ces ressauts ajustent le demi-cercle de l'abside au fur et à mesure que la maçonnerie est montée. Le sol de l'abside devait se situer au-dessus de l'arasement des murs de l'église antérieure (420,65 m). Un important remblai de plus de quatre mètres de hauteur a dû être mis en place pour combler le sous-sol de l'église dans les parties qui se situaient précédemment à l'extérieur.

La fondation transversale à l'intérieur de l'abside

Le segment de l'abside était traversé par une fondation profonde d'épaisseur variable (1,9 m au nord, 1,7 m au sud). Cette maçonnerie se distingue par des parements composés de boulets posés en lits réguliers et par un mortier de mauvaise qualité, sableux et entièrement fusé (fig. 5/16D, 8/26). Des différences d'altitude au niveau de la semelle de fondation (du côté sud elle se situe 50 cm plus bas que du côté nord), ainsi qu'un ressaut vertical de 20 cm dans l'axe de l'abside permettent de différencier quatre maçonneries (M456, M454 et M424/M455) ; toutes sont adossées au parement de l'abside.

Dans un sondage effectué à l'est de cette fondation, un remblai composé de plusieurs couches successives a été observé : leur surface est d'abord inclinée vers l'est, puis horizontale dans la partie haute. Un niveau de construction intermédiaire (Sc997) indique que la fondation en travers de l'abside a été montée « à vue », puis « enterrée » au fur et à mesure du remblaiement du sous-sol de la nouvelle abside (fig. 9/5)¹⁴. La fondation transversale est en revanche antérieure au couloir de la crypte orientale (cf. église 5).

b) L'ancienne chapelle funéraire au pied du rocher

La chapelle funéraire au pied du rocher a été reconstruite et son sol surélevé (fig. 7/11, 7/27). Le mur oriental (M500), aligné sur l'épaulement du chœur, remplace la maçonnerie préexistante dont les fondations étaient sans doute trop faibles. Du côté sud, une arcade (ouverture 2,3 m) est à restituer entre l'épaulement de l'abside et le mur de la nef qui se termine par un piédroit (M503). Du côté ouest, la fondation d'un piédroit (M610) adossé au rocher a été découverte ; il soutenait sans doute le montant d'une large porte arquée. La nouvelle façade occidentale de la chapelle, située 3 m à l'ouest

¹³ Ces niveaux étaient recouverts par un deuxième pavage de boulets (Ss775, OK à 416,30 m), une chape de mortier (Ss776) et un niveau de piétinement (Ss773). Ces sols recouvrent le ressaut de fondation du contrefort (M434) et sont contemporains de la 5^e église.

¹⁴ Le « couloir de la crypte inférieure » décrit par Louis Blondel correspond à l'espace situé entre la fondation transversale et l'abside de la 4^e église. Cf. L. Blondel, Vallesia 1963, p. 280.

de l'ancienne (M501), indique que sa surface a été doublée par l'ajout d'un deuxième local accessible depuis le couloir qui longe le rocher.

A l'intérieur de la chapelle funéraire, les anciennes tombes ont été recouvertes d'un important remblai (épaisseur environ 0,65 m). Le nouveau sol se trouvait désormais à la même altitude que celui de la nef et de l'avant-chœur (420,65 m). De nouvelles tombes sont ensuite installées ; elles prolongeaient l'alignement des sépultures qui occupaient l'espace privilégié devant l'abside.

Les sépultures devant l'abside (T35 à 38) ainsi que le coffre à l'extrémité nord, au pied du rocher (T13), se distinguent par un arrondi céphalique oriental indiquant que les corps reposaient ici avec la tête tournée du côté est. Ces tombes étaient sans doute destinées à des membres du clergé, ensevelis face à l'assemblée selon la tradition.

c) L'annexe au nord de l'abside

Vestiges d'une première annexe

Au nord du deuxième pan de l'abside, les vestiges d'un sol en mortier (Ss121) ont été mis au jour. Son altitude (418,75 m) correspond à la limite inférieure du crépi de l'abside. Il s'agit des vestiges d'un local occupant l'espace délimité par l'épaulement et les deux premiers pans de l'abside ainsi que le mur (M396) adossé à l'abside près du contrefort. Le sol de ce local, coulé de façon soignée sur un radier et installé sur un épais remblai (Sc758/759)¹⁵, se situe environ 2 m plus bas que le niveau de la nef. Le local n'était probablement pas relié à l'église mais accessible depuis l'extérieur ; sa fonction n'est pas connue.

Reconstruction de l'annexe

Après la démolition de la première annexe, les niveaux ont été surélevés de 50 cm (couches Sc760, Sc761, Sc762 et Sc763). Une épaisse maçonnerie (M404) implantée dans ces remblais constitue la limite orientale d'un nouveau local. Sa limite nord n'est pas conservée ; elle se situait probablement dans le prolongement du contrefort (M9) de la nef¹⁶.

Un sol de mortier (Ss896, altitude 419,15 m) bute contre le parement intérieur du mur oriental et le contrefort de la nef (M620/M9-M941)¹⁷. Recouvert par une chape plus récente, ce sol n'a été repéré qu'en coupe¹⁸. Une dalle (Ss1017) située à peine 10 cm plus haut, pourrait faire partie de ce même sol ou d'une réparation.

Le local occupait une surface d'environ 2,60 sur 2,90 m. La massivité de son mur oriental (M404, épaisseur 2 m) pourrait s'expliquer par une annexe à deux niveaux. Le local mis au jour constituait peut-être le soubassement d'un étage qui communiquait avec le chœur ou avec la nef dont le sol se situait environ 1,5 m plus haut. L'accès au niveau inférieur n'a pas été localisé. Du côté est, une ouverture paraît peu probable à cause de la déclivité du terrain. Du côté nord, le chaînage du contrefort a probablement été utilisé comme piédroit de porte.

4.3 Le couloir d'accès voûté et son escalier monumental

a) Le couloir des catacombes

Le couloir voûté des catacombes constitue un espace de largeur constante (3 m) dont la longueur (35,5 m) équivaut à celle de la nef (**fig. 7/7**). L'entrée orientale, de même largeur que le couloir, n'avait pas de feuillure qui aurait permis de fixer les vantaux d'une porte. Des trous percés dans l'intrados du portail pourraient indiquer la fermeture par une grille vraisemblablement rajoutée par la suite (**fig. 7/4A, 7/4C**). A l'extrémité opposée, l'ouverture du portail était plus étroite (largeur 2,5 m) (**fig. 7/7A**).

La voûte en berceau du couloir est constituée en majorité de pierres locales plates, mais aussi de tufs et de tuiles déformées, manifestement issues d'un défournement raté, posées sur leur tranche (**fig. 7/9**). Du côté sud, l'entablement de la voûte est posé sur un ressaut prévu lors de la construction du mur (M341) ; du côté nord, il est ancré dans la façade de l'église antérieure arasée. L'extrados de

¹⁵ Le remblai recouvre le sol en limon Ss742/739 et le mur M922.

¹⁶ Aucun vestige ne permet de prolonger la maçonnerie orientale jusqu'au rocher.

¹⁷ Le caractère des maçonneries M404 et M941 n'a pas pu être comparé, la maçonnerie nord (M941) n'étant visible que sur une largeur d'une dizaine de centimètres. La relation chronologique n'est pas claire.

¹⁸ Dans la tranchée de fondation de la chapelle romane (M8).

la voûte, lissé au mortier, et les remblais qui colmataient les écoinçons étaient recouverts par le dallage de la nef (**fig. 7/10**).

Le couloir était pourvu d'un sol en mortier refait à plusieurs reprises ; quelques lambeaux subsistent dans la partie occidentale : un 1^e niveau (Ss6) a été documenté à 416,65 m, un 2^e niveau (Ss104) à 416,70-416,85 m et un 3^e niveau (Ss103) à 417,00-417,10 m. Ce sol était horizontal, peut-être avec une légère pente dans la partie orientale du couloir. Devant l'entrée, le niveau de marche se situait plus bas (416,25 m), à la base du muret soutenant le portique (M393). A l'extrémité occidentale du couloir, deux marches devaient permettre d'atteindre le palier inférieur du grand escalier occidental (niveau restitué sur les tombes à 417,00 m).

Le mur sud du couloir nous renseigne sur l'utilisation de l'espace au sud de l'église. Le tiers oriental du mur est borgne : un bâtiment y était adossé, disposé selon un axe oblique par rapport aux églises du Martolet, mais parallèle au baptistère. A l'origine, aucune porte ne semble avoir relié le couloir au bâtiment contigu¹⁹. Dans un deuxième temps un passage (M399A) a été créé près du portail « romain ». L'altitude du premier seuil (416,75 m) correspond au niveau moyen du deuxième sol des catacombes (417,0 m).

Les deux tiers occidentaux du couloir étaient par contre éclairés par six étroites fenêtres disposées à distance régulière (M445, M447 à 451, **fig. 7/11 à 7/13**)²⁰. Du côté extérieur, leur nu ne mesure que 40 sur 65 cm et leur tablette coïncide avec le petit ressaut formé par le socle de la façade. Du côté intérieur, leur embrasure est largement ébrasée, le linteau constitué d'épaisses dalles en remploi provenant d'une fontaine romaine. Ces ouvertures s'ouvraient sur une cour, dont le niveau de marche se situait au même niveau que le sol du couloir ou plus bas. La limite inférieure du crépi observé à l'extrémité ouest de la façade indique un niveau d'utilisation de la cour à 416,40 m, tandis qu'à l'est, un pavage de boulets a été aperçu dans un sondage à 416,75 (Ss583, troisième cave) (**fig. 7/14**). Aucun indice ne permet actuellement une attribution chronologique de ce sol.

b) L'escalier monumental reliant le couloir des catacombes à l'église

L'escalier monumental qui relie le couloir des catacombes (palier inférieur à 417,00 m) et l'entrée de la nef (niveau de la nef 420,65) est attesté par quelques vestiges de gradins maçonnés recouverts d'une chape de mortier. Ils permettent de restituer une volée unique de 20 marches, sans palier intermédiaire (**fig. 7/15 à 7/17**).

Au niveau du palier supérieur, aucun seuil de porte n'était conservé ; les maçonneries étaient arasées trop bas. L'hypothèse d'une porte au nord (M307), soutenue par Louis Blondel lors des fouilles des années 1945, ne semble pas justifiée puisqu'un tombeau (T450) était adossé à cette paroi. La porte d'entrée de l'église devait être aménagée dans la paroi orientale du palier. Une deuxième disposée du côté ouest, permettait probablement d'accéder à la zone funéraire longeant le rocher.

Une porte (M458) percée dans la paroi sud du palier inférieur, a été ajoutée dans un deuxième temps pour accéder à l'espace au sud de l'église. Il devait s'agir d'une porte secondaire (largeur 80 cm).

c) Les étapes du chantier de construction

Les parois de la cage d'escalier – deux maçonneries superposées du côté est (M304 sur M914) et le mur ouest (M913) ainsi que le mur M371 à l'extrémité nord-ouest du couloir des catacombes – ont tous des mortiers légèrement différents les uns des autres. Leur mise en œuvre, notamment la profondeur des fondations et l'épaisseur des élévations, est adaptée à la pente du terrain et à la fonction statique du mur. Ces différentes maçonneries indiquent un avancement du chantier par étapes. Ce constat est une caractéristique commune à toutes les constructions du Martolet. D'une part, l'inclinaison du terrain exigeait la préparation d'un soubassement de plus en plus important chaque fois que l'on élargissait l'édifice. D'autre part, l'ancien bâtiment était utilisé le plus longtemps possible exigeant d'adapter le plan du nouveau. Le décrochement de la nouvelle façade nord est ainsi liée à l'emplacement du mur préexistant dont le tracé est imposé par la configuration en surplomb du rocher.

¹⁹ On ne peut pas exclure l'existence d'une porte à la place de l'actuelle qui mène à la salle du trésor.

²⁰ Dimension moyenne du jour : 40 x 65 cm, de l'embrasure intérieure : 110-120 x 90-100 cm, épaisseur du linteau 20 à 30 cm.

Lors d'une première étape du chantier, les maçonneries au pied de la pente et formant la plateforme de la nef sont bâties : l'angle sud-est de la nef (M914 - M208) avec le portail occidental (M323) ainsi que la paroi sud du couloir des catacombes (M342, M341) avec la voûte (M349). Ce socle compensait la déclivité du terrain à l'aval et allait soutenir le niveau horizontal de la nef. Le mur ouest de la cage d'escalier (M913), avec son angle sud, fait également partie de cette première étape du chantier. Sa maçonnerie plus mince au niveau du couloir d'accès trahit un corps de bâtiment adossé au volume de la nef (**fig. 7/2**)²¹. Durant cette première étape du chantier, l'ancien édifice était probablement encore utilisé.

Puis, le chantier se poursuit avec la construction de la nef (maçonnerie supérieure M115/304). Du côté nord, le mur occidental est chaîné avec la maçonnerie (M118/303) qui double la paroi arrachée de l'ancienne église et qui se termine par un piédroit. Le raccord entre l'ancienne et la nouvelle façade nord, marqué par un décrochement, a sans doute été dicté par la configuration du rocher. Ces maçonneries se distinguent des précédentes par le choix des pierres et par un mortier différent, des dissemblances indiquant qu'un certain laps de temps a dû s'écouler entre la construction du soubassement, la démolition de l'ancien sanctuaire et la suite des travaux de construction²².

Le chantier du gros œuvre se termine avec la construction du mur nord de la cage d'escalier (M371) ; cette maçonnerie recouvre le ressaut de fondation du mur ouest de la nef (M304). Les mortiers similaires indiquent que cette étape de construction suit de manière rapprochée la précédente.

La paroi orientale de l'escalier monumental

Le mur oriental de la cage d'escalier (= partie inférieure de la façade occidentale de la nef, M914/M304) est construit perpendiculairement à la pente ; la semelle de sa fondation remonte vers le nord. Les deux faces du mur sont cependant très différentes l'une de l'autre. Sur le parement ouest, un ressaut oblique indique la pente prévue pour la rampe d'escalier, et un ressaut horizontal l'emplacement du palier supérieur (**fig. 7/15**). Sur le parement est, les ressauts ont un alignement horizontal ; cette face est enterrée durant les travaux de construction par les remblais qui nivellent le sol de la nef.

- La maçonnerie inférieure (M914, 1^{ère} étape du chantier) perce le sol en mortier de l'annexe de l'église précédente : la tranchée de fondation est remblayée (Sc422) et recouverte d'un niveau de construction (liséré de mortier blanc-rose, Sc418).

- La maçonnerie supérieure (M304, 2^{ème} étape du chantier) perce le mur de l'annexe préexistante (M810 – M915) et des sédiments naturels.

Le mur occidental de la cage d'escalier et sa fermeture du côté nord

La mise en œuvre du mur occidental (M913), à part son mortier, est similaire à celle du mur oriental (M914) : sa semelle de fondation suit la pente du terrain, et son ressaut intérieur prépare l'inclinaison de la rampe d'escalier. Du côté extérieur, trois ressauts horizontaux situés à des altitudes différentes reflètent en revanche la configuration du terrain à l'ouest de l'église : une première terrasse devait exister au pied du rocher (à 420,65 m), une deuxième dans l'axe du bâtiment environ 2,5 m plus bas (à 418,20 m). Au pied de la pente, le sol se situait encore 2 m plus bas (416,40 m).

L'extrémité sud du mur (M913) est chaînée au mur sud de la cage d'escalier (M342), maçonnerie qui est elle-même liée au piédroit de l'arc occidental du couloir des catacombes (M323). L'extrémité nord du mur (M913), remplacée plus tard par les maçonneries du chœur occidental, devait être chaînée au mur nord de la cage d'escalier (M371) dont la fondation est adossée à l'angle de la nef (M304).

Les marches du premier escalier

Contre la paroi orientale de la cage d'escalier les restes importants d'un crépi couvrant sont conservés dont le bord inférieur est rythmé par de petits alignements horizontaux entrecoupés de pans verticaux. Ils correspondent à trois marches de hauteur et de profondeur irrégulières (**fig. 7/16**). Un deuxième crépi moule les négatifs des marches et témoigne d'une réparation du crépi usé au niveau des marches.

La paroi opposée (M914) possède une finition en *rasa pietra* recouverte également par un crépi couvrant. Vers l'extrémité supérieure de l'escalier, ce dernier indique l'emplacement de quatre marches, dont la hauteur correspond aux empreintes aperçues contre la paroi orientale. Vers

²¹ Epaisseur des élévations du mur M913 : 80 cm et du mur M914 : 95 cm.

²² À la jonction des deux murs M304/M914 subsiste une petite maçonnerie M912 qui s'appuie contre le mur M914, mais précède vraisemblablement la maçonnerie M304. Si la fonction du muret M912 n'est pas claire, sa présence renforce l'hypothèse d'une interruption du chantier entre la construction du mur M914 au sud et du mur M304 au nord.

l'extrémité inférieure de l'escalier, la base du crépi est cachée par un tombeau (T443) appartenant à une phase plus récente.

Les négatifs des marches ainsi que le niveau des paliers supérieur (420.65) et inférieur (417.00) permettent de restituer 20 marches. Deux marches supplémentaires sont à ajouter sous l'arc occidental afin d'atteindre le niveau du couloir des catacombes dont le sol se situe plus bas (416.70). Une transformation de la cage d'escalier est attestée par les restes d'une chape de mortier au tuileau de couleur rosâtre (Ss110) qui témoignent d'une réfection de la rampe à un niveau plus haut et avec une inclinaison plus faible (deuxième escalier). Cette transformation a été corrélée avec la reconstruction du chevet oriental (cf. église 5, La transformation de la cage d'escalier).

4.4 Les aménagements à l'ouest de la cage d'escalier

La façade occidentale de la cage d'escalier (M913) était crépie et délimitée à sa base par un ressaut de fondation horizontal (fig. 7/18, 7/19). Puisque que la semelle de fondation remonte suivant la pente générale du terrain, le mur ne comporte qu'une seule assise de fondation dans l'axe longitudinal de l'église ; la partie peu fondée au nord a dû être remplacée lors de la construction du chevet occidental. En même temps, un mur perpendiculaire (M239) a dû être arraché qui séparait le replat à l'ouest de la nef de la terrasse au pied de la falaise.

La terrasse au pied du rocher avec les vestiges d'un local et le puits

La terrasse supérieure comprend un replat de 6 m de largeur subdivisé par un mur (M238). Ce dernier constitue la limite occidentale de l'espace funéraire qui longe le rocher. Le niveau de marche se situait ici vers 420.65 m, à la même altitude qu'au sommet de l'escalier qui mène à l'église (fig. 7/1).

L'espace à l'ouest du mur (M238) avait une autre fonction²³. Délimité par deux parois maçonnées et le rocher, il s'agissait probablement d'un local couvert (surface intérieure environ 6 sur 4,5 m). Deux sols en terre battue ont été repérés dans un sondage étroit. Le premier, un niveau limoneux, compact et rubéfié (Ss651, OK à 419,65 m), recouvert de lentilles cendreuse et de fragments de charbon, indique la présence d'un foyer, tandis que le deuxième contenait des fragments de tuiles et de mortier (Ss608, OK à 419,90 m).

Le local était donc doté d'un sol dont le niveau se situait plus bas que celui de l'espace funéraire contigu. Ce rez-de-chaussée était peut-être surmonté d'un étage. Le replat de la vire rocheuse se situe à une hauteur de 4 m par rapport au sol du local repéré en fouille.

L'allongement de l'église et l'aménagement des terrasses à l'ouest de celle-ci ont nécessité une meilleure gestion des eaux de pluie : au pied du rocher, un puits perdu d'1 m de diamètre (profondeur environ 2 m) a été aménagé entre de gros blocs détachés de l'escarpement rocheux qui favorisent l'écoulement de l'eau (fig. 7/21 à 7/23).

Le puits (St498) est délimité sur trois côtés par la falaise et des blocs de rocher ainsi que, du côté est, par un mur incurvé (M605) construit à sec. Vers le bas, la cavité devient de plus en plus étroite et se termine en une fissure.

Dans ce puits se déversaient deux caniveaux (St484, St1085) constitués de tuiles arrondies (*imbrex*) formant le fond et le couvercle. Le caniveau (St484a) qui longe le rocher a été posé dans le substrat naturel (Sc494) et recouvert de terre (Sc466). Le dernier *imbrex*, en saillie sur le puits, était scellé par le lit supérieur de la maçonnerie. Un seul *imbrex* subsiste du deuxième caniveau (St484c). Ce dernier a été remplacé par un solin de pierres posées dans de l'argile verte (M606) après la construction du chevet occidental (église 6). Ce solin pourrait avoir soutenu une canalisation en bois.

Le caniveau qui longe le rocher, et donc le puits dans lequel il se déverse, a été aménagé avant la construction de la quatrième église. Cette chronologie relative reflète peut-être seulement l'avancement par étapes de ce chantier, mais on ne peut pas exclure que cette installation existait déjà avec l'une des églises précédentes : toutes se trouvaient confrontées au problème de l'écoulement de l'eau pluviale provenant des toitures et ruisselant le long du rocher.

Le fond du puits était rempli sur une hauteur d'environ 1 m par un sédiment limoneux contenant de nombreux fragments de tuiles et de mortier, des petites pierres, des ossements de faune, quelques nodules de charbon de bois et un clou (Sc554). Ce matériel a pu se déposer pendant l'utilisation de la canalisation. Puis, un sédiment très graveleux contenant beaucoup de débris de mortier (Sc497)

²³ Les sépultures repérées dans ce secteur appartiennent en effet toutes à des périodes plus récentes.

comble la partie intermédiaire du puits sur une hauteur d'environ 0.40 m. Un fragment de canalisation tombé verticalement dans ce deuxième remblai indique l'abandon du puits.

Un remblai de terre (Sc464) recouvre ensuite définitivement le puits, la canalisation et le solin en pierre. Plus tard, une tombe (T446) a été aménagée dans ce remblai.

La terrasse à l'ouest de la nef

La façade de la cage d'escalier (M913), dotée d'abord d'une finition soignée de type *rasa pietra*, a été crépie dans un deuxième temps (fig. 7/18, 7/19). Un drainage a également été aménagé au pied de la paroi. Le caniveau est composé d'*imbrices* (St56), ses bords talutés sont recouverts d'une chape de mortier au tuileau, (épaisseur environ 10 cm, Sc114). Sa pente de plus de 10% permettait d'évacuer rapidement les eaux captées.

Des lambeaux d'un sol en mortier de faible épaisseur (1 à 5 cm) ont été aperçus sur cette terrasse. La chape friable était posée directement sur le terrain naturel (Sc23) et recouverte d'une finition de couleur rouge (Ss116, OK à 418,55 m). Elle atteste que cet espace devait être abrité. Aucun vestige ne permet cependant de préciser sa fonction.

Le sol et le caniveau ont été recouverts par une couche d'abandon (Sc61) composée de fragments de mortier rouge provenant de la chape même (Ss116). Cette couche de démolition précède la construction du chœur occidental.

4.5 Les sépultures attribuées à la 4^e église

a) Les tombes de la nef et du caveau funéraire au pied du rocher

Les tombes implantées dans les remblais de l'ancienne rampe d'accès

Dans les espaces remblayés au sud et à l'ouest de l'ancienne nef, 48 coffres maçonnés rectangulaires ont été aménagés, selon un axe ouest-est ou, plus rarement nord-sud s'il s'agissait de combler un espace (tombes T78 à 110, T116 à 133, T322, T413 à 415). Leur disposition serrée utilisant au mieux l'espace indique un aménagement planifié. Séparées par des murets mitoyens ces *formae* étaient crépies d'un enduit au tuileau de couleur rouge (fig. 7/28). Le fond des coffres était composé de 4 ou 5 tuiles jointives, ou plus rarement des carreaux de terre cuite carrés (0,31 m), comportant une encoche quadrangulaire sur deux côtés opposés (T83, 101, 104, 107 à 110). L'emploi de ces carreaux est d'ailleurs une particularité propre à ce groupe de *formae* et n'est que rarement utilisé à d'autres époques²⁴.

Les couvercles de ces *formae* – tous réglés à la même altitude – devaient se situer directement sous le sol dallé (Ss101) de la 4^e église sur lequel sont posés les piliers subdivisant les trois vaisseaux de la 6^e église²⁵.

Une de ces tombes, orientée selon un axe nord-sud (T82), portait une inscription en lettres onciales et capitales, peinte en noir sur une ligne de part et d'autre d'un chrisme inscrit dans un cercle (fig. 7/29). Jörg en donne la transcription « [...NS] ME FECIT ABEBAT (A XP Ω) ANNUS P(LUS) M(INUS ?) X » et propose une datation entre le VIII^e et le IX^e siècle en se basant sur la forme des lettres et la formule²⁶. Cette inscription pourrait avoir été ajoutée lors d'une réutilisation du tombeau.

Quatre *formae* étaient décorées d'une croix peinte à l'une des extrémités de la tombe, au-dessus de la tête du défunt. D'après le descriptif de Louis Blondel, la croix des deux premières (T79 et 80) était peinte en blanc sur fond noir et inscrite dans un cercle (fig. 7/30), tandis que la croix des deux autres sépultures (T92 et 93) était peinte sans cercle sur le petit côté est²⁷.

²⁴ Des dalles similaires combinées avec de grandes dalles de format bipédale ont été trouvées au fond de la tombe T323 (tombe à niche céphalique peinte en rouge) située dans la chapelle funéraire au pied du rocher, associée à la 3^e église.

²⁵ Les coffres T414 et T415 sont comblés par la maçonnerie de fondation d'un des piliers.

²⁶ Pfaff Carl (Hrsg.), Jörg Christoph (Bearb.), *Corpus inscriptionum medii aevi Helvetiae : Die frühchristlichen und mittelalterlichen Inschriften der Schweiz* : Bd. 1, *Die Inschriften des Kantons Wallis bis 1300*. Fribourg, 1977, p.102-103. Jörg révisé dans sa publication la transcription donnée par Blondel : [...NS] ME FECIT ABEBAT (A XP Ω) MUNUS P(RESBYTERATUS) LV MENSES X » (cf. BL66).

²⁷ BL 48, p. 50 ; BL 63, p. 284 ; RDIP02 ; Plan de situation des tombes réalisé par Blondel et daté de 1950.

Les sépultures de l'avant-chœur et de la chapelle funéraire au pied du rocher

La plupart des tombes repérées lors des fouilles anciennes dans l'espace du chevet de l'église (M300) ont été aménagées au plus tôt dans cet édifice.

Six coffres contigus (T35, T36, T37 et T38) occupaient l'espace central devant l'abside, comme si leur alignement était dicté par un chancel. Tous étaient dotés d'un arrondi céphalique du côté est (excepté la T41 tout au sud). Il devait s'agir de tombes d'ecclésiastiques qui, selon la coutume, sont ensevelis face à l'assemblée. Le fond de ces coffres se situe entre 419,60 et 419,70 m, soit 1 m plus bas que le dallage de la nef (420,65 m)²⁸.

Un deuxième groupe formé de trois sépultures (T317, T17, T318) était aligné devant l'épaulement nord de l'abside. Cette rangée se prolonge par les deux coffres maçonnés, le sarcophage antique et un autre coffre maçonné (fig. 7/31A, 7/32A).

Un troisième groupe de tombes composé de deux sépultures maçonnées est adossé au mur nord de la nef (M503). Le premier coffre (T42), de forme légèrement trapézoïdale, et arrondi du côté ouest, était entièrement crépi (parois et fond) d'un enduit lisse incrusté de petits éclats de terre cuite, sans doute les restes d'une finition au tuileau rouge. Le second coffre, orienté nord-sud (T43), est adossé également à la façade de la 2^e abside (M100). L'insertion haute de ces sépultures permet de les associer à la 4^e église ; sans pour autant exclure une datation plus récente.

Trois coffres (T51 à 53) ont été installés contre l'épaulement sud de la 2^e abside (M100). La tombe la plus ancienne (T52) est un coffre anthropomorphe doté d'une niche céphalique rectangulaire à l'ouest. Les deux autres sépultures lui ont été adossées : un coffre rectangulaire (T53) et un coffre d'enfant arrondi à son extrémité orientale (T51). La surface de ces sépultures correspond au niveau d'arase des murs de la 2^e église ; elles ont été associées à la 4^e église en raison de leur insertion haute.

b) Les tombes du couloir d'accès (couloir des catacombes et escalier monumental)

La zone funéraire du nouveau couloir d'accès a dû s'adapter à une situation architecturale complexe dont le sous-sol recelait déjà de nombreuses sépultures.

Les sépultures du couloir des catacombes

Le nom du couloir des catacombes reflète parfaitement la fonction de cet espace dont le sous-sol était entièrement occupé par des tombeaux maçonnés (fig. 7/8). L'étude des tombes, bien qu'effectuée dans des conditions difficiles²⁹, a permis de constater que les sépultures ont été construites par groupes : les premiers, composés de tombes orientées nord-sud, sont antérieurs, les derniers, orientées dans le sens du cheminement, contemporaines du couloir. Certains groupes ont été ajoutés en respectant les anciens, tandis que d'autres les remplacent (fig. 7/33). Le long du mur sud, des tombes simples ont été installées profitant de l'espace résiduel entre les anciens coffres et la paroi (fig. 7/34A, 7/34B). Une tombe du groupe le plus ancien (T217) une niche céphalique arrondie a été ajoutée lors d'une réutilisation.

Ces tombes étaient recouvertes par plusieurs sols en mortier dont des lambeaux sont conservés *in situ* à l'extrémité ouest du couloir. Ils avaient une légère pente d'ouest en est³⁰. Les sépultures sont antérieures à la construction de la sixième église orientée vers l'ouest, puisqu'elles ont en partie été détruites par les soubassements des piliers qui subdivisent la nef.

Les sépultures associées au couloir des catacombes sont des coffres maçonnés dont le crépi est parfois badigeonné de blanc (tombes du groupe 6, 10 et 11) ou, le plus souvent, de rouge par un lait au tuileau pilé (tombes du groupe 5, 7, 8, 9). Les coffres étaient rectangulaires, mais aussi de forme trapézoïdale quand l'espace résiduel l'exigeait. D'autres étaient évasés vers le haut, ou de forme anthropomorphe : une paroi arrondie (T235, T234) ou une niche céphalique arrondie (T217B et peut-être T212) signalant l'emplacement de la tête. Les couvercles étaient constitués de dalles de schiste

²⁸ Il est peu vraisemblable que cette rangée de tombes fonctionne avec la 5^e église comportant une crypte orientale étant donné que les tombes se situeraient alors à plus de 2 m de profondeur par rapport au sol surélevé de l'abside (niveau de la crypte vers 419,0 m à l'est, respectivement vers 419,6 m au pied des escaliers latéraux, niveau restitué du chœur vers 421,6 m).

²⁹ La moitié inférieure des tombes est aujourd'hui noyée par les eaux de la nappe phréatique dont le niveau reste constant.

³⁰ Les rebords des coffres sur lesquels les dalles de couvertures étaient posées se situent à 416,0 m près du contrefort de l'abside, vers 416,2 m sous le porche oriental du couloir, vers 416,5 m dans la partie occidentale et vers 416,85 m au pied de la cage d'escalier.

irrégulières. La plupart ont été démontés au cours du XX^e siècle, lors du creusement des tranchées de drainage et lors des explorations archéologiques successives.

Parmi les tombes contemporaines du couloir, un premier groupe de quatre coffres contigus (T209 à T212, groupe 3) a été repéré à l'entrée orientale du couloir, adossé à anciennes sépultures (**fig. 7/35**). Ces coffres sont badigeonnés de rouge par un lait contenant du tuileau pillé, leur fond est constitué de fragments de tuile (*tegulae* et dalles carrées) et de dalles de grès. L'espace devant l'entrée du couloir, abrité sous le portique dont une colonne est attestée au sud (M393), était manifestement aussi une zone funéraire. Une tombe (T469) est également adossée au du contrefort de l'abside³¹.

Un deuxième groupe de coffres (T220 à T225, groupe 6) caractérisé par un crépi de finition blanc-grisâtre a remplacé des tombes plus anciennes (**fig. 7/33**). Si tous les autres *formae* étaient prévus pour des individus adultes ici, deux coffres étaient plus petits. Ils devaient servir pour l'enterrement d'un enfant (T222) ou comme d'ossuaire (T221).

Dans la partie centrale du couloir, des tombes ont été insérées le long du mur sud du couloir. Ces coffres sont évasés vers le haut, entièrement maçonnés, y compris le fond, et badigeonnés de rouge (T227 et T228, groupe 7, T229, T236, T237, groupe 8, T235, groupe 13, T248, T249, groupe 9/12) (**fig. 7/34A, 7/34B**).

Les coffres repérés dans la partie ouest du couloir, sont disposés de manière plus régulière (T230 à T234 et T246, groupes 9/10, et T148 à T151 restituées en ciment). Plusieurs tombes ont sans doute été détruites à cet endroit (zones « vides » sur le plan) lors de la construction du chœur occidental (mur transversal M320) et lors des travaux modernes de drainage.

Les tombes au pied du grand escalier occidental

Les tombes repérées sur deux niveaux au pied du grand escalier occidental témoignent des deux états successifs de la volée de marches.

Deux coffres maçonnés badigeonnés au lait de tuileau (T247, T442) font partie d'un premier niveau de sépultures. Leur niveau d'insertion correspond à l'altitude du palier initial (417,0 m).

Une troisième tombe (T443) a été repérée 0,55 m plus haut, dans un sondage. Elle était adossée au crépi de la paroi occidentale de la cage d'escalier et probablement orientée nord-sud. Cette tombe est contemporaine de la deuxième phase du grand escalier (cf. église 5).

Les tombes au sommet du grand escalier occidental

Au sommet de l'escalier, quatre tombes similaires ont été mises au jour (T313, T314, la tombe double T444, et l'espace résiduel T445). Ces coffres orientés selon un axe nord-sud, disposés sous le palier devant l'entrée du sanctuaire, ont une architecture particulière liée à l'argile verdâtre très collante ; une matière utilisée pour certains sols, mais pour aucune autre sépulture du Martolet. Ces coffres anthropomorphes sont arrondis au chevet et très serrés aux pieds (**fig. 7/36A, 7/36B**). La tombe occidentale (T314) est la sépulture la plus ancienne du groupe : ses parois sont constituées d'un lit de moellons de tuf sur lequel des fragments d'*imbrices* sont empilés ; une chape de mortier recouvre le fond argileux et le coussin céphalique constitué de fragments de briques. Les trois tombes orientales, adossées à la première, sont similaires, mais les parois sont ici construites avec des fragments d'ardoises et de petites pierres anguleuses.

L'analyse au carbone C14 de la première sépulture (T314) a fourni une date comprise entre 480 et 870 apr. J.-C. Ces coffres ont été remblayés lors de la construction du chœur occidental, avec les mêmes gravats blanchâtres qui comblent aussi la cage d'escalier.

Une cinquième tombe (T450) a été aménagée sous ce même palier (**fig. 7/37**). Un tombeau maçonné au mortier de chaux badigeonné de rouge dont le fond est coulé sur un radier de pierres et sur un bloc du rocher affleurant a été adossé au mur nord de la cage d'escalier (M304 et M307/371). Ce tombeau se situe beaucoup plus haut (fond tombe à 420,5 m) que les coffres du groupe décrit au sud (fond à 419,9 m). Placée à côté de l'entrée de l'église, cette tombe devait être visible au-dessus du sol, tandis que les autres coffres étaient recouverts par le sol (niveau restitué du palier à 420,65 m)³².

c) L'espace funéraire au pied du rocher

L'étroit espace entre l'église et le rocher était également un lieu de sépulture ; une dizaine de tombes y a été repérée. La plupart sont mal conservées, sans aucun indice de stratigraphie qui permettrait

³¹ Entre les *formae* du groupe 5 (T209 à T212) et la tombe T469 située plus à l'est, le sous-sol a été perturbé par un regard de canalisation en béton.

³² La présence de cette tombe adossée au mur nord exclut l'existence d'une porte dans la paroi nord.

une attribution claire à l'une des différentes églises, si bien que leur attribution demeure très hypothétique.

A l'ouest du grand escalier, un coffre maçonné – il ne reste que le fond en mortier (T449) – a été adossé au mur (M328) qui délimite cet espace funéraire.

Deux sépultures de forme anthropomorphe ont été mises au jour au nord du grand escalier. La première (T140), un coffre légèrement trapézoïdal avec une niche céphalique rectangulaire, était construite en moellons de tuf bien équarris au pied du mur de la nef (**fig. 7/38**). La seconde (T416), un coffre maçonné arrondi du côté de la tête, était adossée un rocher dont elle épouse les irrégularités. Ces deux tombes sont antérieures à la construction du chevet occidental avec le contrefort (M120) qui lui est associé³³.

Un peu plus à l'est, profitant d'un renforcement naturel de la paroi rocheuse, deux caveaux maçonnés à sec ont été aménagés, le deuxième remplaçant le premier (**fig. 7/39**). Ils se différencient des autres tombes par une plus grande largeur. Du premier caveau (T302) le côté oriental adossé au rocher était conservé. L'autre extrémité a été recoupée par le deuxième caveau disposé nord-sud et de forme légèrement trapézoïdale (T144). Ce dernier mesure 1,60 m de long sur un 1 m de large et une profondeur de 0,60 m. Il était recouvert d'une maçonnerie liée au mortier conservée au-dessus de son extrémité nord. Ce caveau adossé au mur de la 4^e église (M104/109) et celui qui le précède avaient vraisemblablement une fonction funéraire (les deux étaient vides) ; leur forme inhabituellement large pourraient indiquer qu'il s'agissait d'ossuaires.

Un second groupe comprenant au moins quatre sépultures d'enfants (T57 à T60) a été mis au jour plus à l'est. Il s'agit d'un coffre dallé orienté nord-sud (T58), ainsi que de tombes en pleine terre (T60) et d'un coffre maçonné (T57) orientés est-ouest. Trois crânes (T59) attestent d'autres sépultures appartenant au même niveau funéraire. Déjà arasées et en grande partie détruites au moment de leur découverte en 1944, ces tombes figurent sur le plan dressé par Louis Blondel ; leur attribution chronologique demeure hypothétique.

³³ Ce contrefort coupe le bord sud-est de la tombe T416.

III Le Martolet - de la nécropole romaine à l'église du X^e siècle

4. Une église de nouvelles dimensions
(église 4, phases bleu foncé)

5 Les deux églises dotées de cryptes (église 5 et 6, phases bleu clair I et II)

5.1 Présentation générale

a) Le problème de l'église double

Louis Blondel publie en 1948 le plan d'une église carolingienne à trois vaisseaux dotée de chevets aux deux extrémités de la nef, chacun abritant une abside surélevée au-dessus d'une crypte annulaire¹. La nouvelle analyse des vestiges a permis de préciser la forme des deux chevets et d'affiner la chronologie relative des maçonneries, mettant ainsi en doute la simultanéité des deux chœurs. La disposition du nouveau chevet oriental indique en effet qu'il a été conçu pour coexister avec la nef de l'église préexistante. Après la construction du chœur oriental, l'axe longitudinal du bâtiment reste le même, comme l'accès par le couloir voûté des catacombes ; seul l'escalier à son extrémité occidentale a été réaménagé, modifiant l'inclinaison de sa rampe (**fig. 8/1**).

Le chœur occidental détermine en revanche un nouvel axe longitudinal, décalé vers le sud par rapport à celui de l'église précédente et en rapport avec une nef élargie (**fig. 8/2**). Les façades de cette nef sont reconstruites sur les anciennes fondations au nord, et selon un nouveau tracé au sud. Plus large que le précédent, l'intérieur de la nef est subdivisé par deux alignements de piliers. L'ancien couloir d'accès, obstrué par les fondations de l'arcade sud et de la crypte occidentale, n'était plus praticable (**fig. 7/8, 8/2**). Une nouvelle entrée est ainsi aménagée à l'emplacement de l'ancien chevet oriental arasé. Devant cette entrée, des tombes sont implantées probablement dans un narthex ou portique funéraire (**fig. 8/26**). L'une des sépultures contenait encore un squelette daté au carbone 14 du milieu du IX^e siècle au plus tard² ; le chevet oriental avait donc déjà disparu à cette époque. En revanche, ces sépultures sont toutes antérieures à la construction du clocher roman.

Les deux chevets opposés avec leurs deux différents axes ne peuvent pas avoir été prévus pour faire partie d'un même ensemble. Ils ont tout au plus coexisté durant le chantier du chœur occidental, jusqu'à la translation des reliques d'une crypte à l'autre³. Le changement d'orientation de l'église a permis d'allonger et d'élargir la nef tout en facilitant l'accès au bâtiment. Ce dernier mesure désormais 51,6 par 20,6 m. Venant depuis le bourg, les fidèles ne devaient plus contourner la basilique par le sud et traverser l'espace occupé par les bâtiments conventuels. Si les avantages pratiques étaient indéniables, le fait de tourner l'église avait aussi une dimension symbolique. Le chœur placé à l'extrémité occidentale de la nef, suivant l'exemple de la basilique de Saint-Pierre à Rome, souligne les liens étroits unissant l'abbaye de Saint-Maurice et l'Eglise romaine.

b) La dernière église orientée et sa crypte à couloir (cinquième église)

Les transformations associées à la cinquième église du Martolet concernent ainsi surtout le chevet. Sans être agrandi, il est entièrement reconstruit, sa forme extérieure et les aménagements liturgiques étant modifiés. Le maître-autel est désormais disposé sur une estrade surélevée au-dessus d'une crypte contenant le reliquaire des martyrs (**fig. 8/1**).

Le nouveau chevet oriental est érigé sur l'ancienne abside arasée en reprenant les alignements de l'arrondi intérieur et des épaulements (**fig. 7/26**). Ce doublage est posé sur un remblai de terre limoneuse, brûlée et meuble, contenant de nombreux nodules de charbon de bois et quelques rares galets anguleux (Sc977) : les restes d'un incendie ou d'une ancienne annexe comprenant un foyer.

L'annexe nord adossée au premier pan de l'abside est dotée d'un nouveau sol en mortier (Ss117, OK vers 419,3 m) (**fig. 8/4**).

¹ BLONDEL 1948.

² Tombe T22 (os SM04-K448-2) : Universiteit Utrecht, UTC13525, 1304 +/- 49 BP, soit 644-864 AD (2 sigma), 644-778 AD 93.4%.

³ L'analyse visuelle des mortiers ne permet pas d'exclure l'hypothèse d'une église à deux chevets. Les mortiers du 5^e chœur oriental, des fondations du chœur occidental et des soubassements des piliers de l'arcade sud sont en effet tous similaires. Ils ne sont cependant pas non plus fondamentalement différents des liants utilisés pour l'église précédente (4^e abside).

Une annexe symétrique devait exister du côté sud, au-dessus d'un porche ajouté devant le couloir voûté des catacombes. Ce porche est attesté par son pilastre nord-est (M392) chaîné au mur de l'abside (**fig. 8/5**). A l'est des deux annexes latérales, le parement extérieur rectiligne (M391 et M435), moins oblique que le précédent, permet de restituer un chevet de forme trapézoïdale, un plan repris dans ses grandes lignes lors de la construction du chevet occidental.

Deux maçonneries en saillie par rapport à ce plan hypothétique trapézoïdal renforcent les contreforts du chevet du côté sud-est et nord-est. La première est ancrée dans l'ancien contrefort sud, dont elle reprend l'une des faces en la prolongeant (M434, **fig. 8/7**). La deuxième est érigée au nord de l'ancien contrefort oriental, en laissant probablement l'espace pour une petite fenêtre axiale illuminant la crypte. Cette restitution se base sur l'angle d'une maçonnerie observé par Blondel dans le sous-sol du clocher (**fig. 8/3**)⁴. Ces deux massifs en grande partie détruits par le clocher sont difficiles à interpréter. Disposés de manière asymétrique comme les anciens contreforts, ils devaient en premier lieu stabiliser le chevet dont les niveaux extérieurs est et sud se situaient environ 2,3 m plus bas (416,70 m) que le sol de la crypte (419,00 m), soit environ 4,5 m plus bas que celui de l'abside. Blondel propose de restituer un chœur entouré de quatre chapelles de taille similaire⁵. Cette hypothèse est à nuancer. Les deux locaux jouxtant les épaulements du chœur s'élevaient sans doute sur deux niveaux, l'étage supérieur se situant à la même altitude que l'abside. Du côté sud, le niveau de plain-pied est occupé par le couloir d'accès. Du côté nord, le local inférieur a une fonction funéraire. Son sol se situe environ 1,3 m plus bas que dans la nef, à la même altitude que la crypte du chœur. Un tombeau privilégié (T319) est inséré dans le mur du chœur : il s'agit d'une sorte d'enfeu sans doute couvert par un voûtain. Pour les deux massifs orientaux, la restitution de chapelles ne s'impose pas ; autant plus qu'aucun lien n'existe entre la crypte du chevet et ces deux locaux hypothétiques. Il s'agit probablement des bases de puissants contreforts assurant la statique du bâtiment, le niveau extérieur (416,7 m) se situant environ 2.3 m plus bas que le sol de la crypte (419,0 m), soit environ 4.5 m plus bas que celui de l'abside.

La crypte orientale observée par le chanoine Bourban consistait en un couloir semi-circulaire accessible par des escaliers latéraux adossés aux épaulements de l'abside. Bien que la paroi intérieure du couloir ait entièrement été démontée lors des fouilles anciennes, le tronçon sud avec son escalier est parfaitement reconnaissable sur les photographies prises vers 1907 (**fig. 8/8, 8/9**).

L'escalier avait une largeur de 75 cm ; ses marches étaient constituées de fragments de dalles en remploi (**fig. 8/9**). D'après les notes du fouilleur, le couloir mesurait 110 cm de largeur ; son sol était fortement incliné (419,6 au pied des escaliers, 419,0 m dans l'axe de l'abside). Les restes conservés *in situ* attestent un sol en mortier refait à deux reprises, chaque fois sur un nouveau radier. Un troisième sol se distingue par une chape comprenant les négatifs de deux carreaux en marbre blanc et en terre cuite. Ces incrustations du sol complètent le décor des parois, dont l'enduit peint imite un revêtement de marbre. Blondel en relève les restes déjà fortement dégradés : « Seule la face interne de la courbe de ce couloir conservait des fresques. On pouvait distinguer une alternance de deux panneaux imitant des marbres gris et rouges, puis un panneau avec deux rosaces »⁶. Son relevé montre des plaques de marbre strié et des rosaces de couleur rouge cinabre bordées « d'un liséré ocre, sur lequel se distingue un motif de losanges noirs » (**fig. 8/9 à 8/11**). Les panneaux rectangulaires ont une longueur de 105 cm et une hauteur restituée de 95 cm.

L'emplacement de la crypte sous le chœur, sa disposition annulaire favorisant le défilement des fidèles et aussi le décor soigneux imitant des matériaux précieux indiquent un lieu de culte privilégié : les reliques des saints martyrs étaient conservées ici. Le tombeau-reliquaire était probablement disposé dans une niche aménagée dans l'épais mur transversal dont les extrémités sont percées lors de la construction du couloir⁷.

⁴ BLONDEL 1950, fig. 2, p. 171.

⁵ BLONDEL 1950.

⁶ BLONDEL 1963, p. 63.

⁷ Le couloir central de la crypte, proposé par Blondel, peut être exclu. La maçonnerie qui délimite le couloir se situe à cet endroit plus haut que le sol de la crypte. La tombe hypothétique T141 a en outre été restituée sur la base de l'arrachement d'une ancienne maçonnerie, un arrachement qui pourrait être lié à la construction de l'abside puisqu'il se situe au centre de son hémicycle (support du poteau de mensuration).

c) L'église tournée vers l'ouest (sixième église)

Le chevet

Le chevet occidental est construit *ex novo*, sur de puissants soubassements (M330) qui tiennent compte du terrain en pente, le niveau de construction au nord et à l'ouest du chœur (420,65 m) se situant au moins 4 m plus haut qu'au sud (vers 416,40 m). Le chevet est composé d'une abside parfaitement semi-circulaire inscrite dans un massif de forme trapézoïdale (M331), renforcé du côté nord par un unique contrefort (M310) et, du côté ouest, par deux contreforts disposés de part et d'autre de l'axe médian de l'église (M344, M345). Ces trois contreforts, orientés de biais par rapport à la façade, se terminent par un montant légèrement oblique (**fig. 8/2, 8/16, 8/30**).

La façade sud du chevet est aujourd'hui cachée par le bâtiment conventuel. Une fissure lézarde cependant le sol et les parois du petit local attenant à la crypte ; elle trahit le bord des anciennes maçonneries documentées en 1906 lors de la construction de l'ancien château d'eau. Une image prise au début des travaux (**fig. 8/13**), montre une épaisse maçonnerie arrachée d'orientation nord-sud chaînée à la façade sud au chevet conservée sur environ 3 m de hauteur (derrière le jeune homme en habit d'étudiant). A droite, derrière les pelles, les vestiges d'un mur oblique semblent correspondre au contrefort qui devait contreventer cette face. Sur une deuxième image (**fig. 8/14**), la terre est excavée et un montant en pierres de taille est apparu (M380). Ce piédroit chaîné à l'angle du chevet se distingue des contreforts par sa position perpendiculaire à la façade, par un montant parfaitement vertical, ainsi que par son parement composé de blocs antiques de grand format⁸. Il s'agit du piédroit d'un portail. Deux encoches percées dans l'embrasure, un mètre au-dessus du solin d'un seuil (M730), servaient sans doute à fixer le vantail. Cette porte devait faire partie d'un mur de clôture qui délimitait le cimetière attesté par plusieurs tombes disposées sur le replat à l'ouest de l'église.

La crypte du chevet occidental a été prévue dès la construction des fondations. Le couloir semi-circulaire est accessible par des escaliers latéraux dont les trois marches sont constituées d'épaisses dalles de marbre en remploi (**fig. 8/17**). Le sol du couloir était recouvert d'une chape de mortier très dure, selon les notes du chanoine Bourban qui découvrit la crypte. Des ouvertures à double ébrasement (largeur du vide 30 cm, du nu intérieur 85 cm) assurent l'aération et un faible éclairage du couloir. Deux fenêtres s'ouvrent du côté nord, à ras du niveau extérieur ; deux autres, symétriques, sont à restituer du côté sud et une cinquième dans l'axe, entre les deux contreforts. L'insertion basse des fenêtres (à 0,5 m du sol de la crypte) permet de supposer un couloir de faible hauteur (largeur du couloir 1,2 m, largeur de l'escalier 0,9 m). Les parois sont crépies et portent encore les traces d'un décor en damier de couleur blanche et rouge.

Cet espace sous le chœur reprend la disposition générale de la crypte orientale, avec des couloirs plus spacieux et un plan plus élaboré. Dans l'axe du chœur, une chambre funéraire, plus large à son entrée (1,80 m) qu'à l'opposé (1,45 m), permet de s'approcher du tombeau-reliquaire. Ce dernier est inséré dans la maçonnerie de la crypte, qui l'entoure entièrement en laissant visible dans une niche voûtée le sarcophage (*arcosolium*). A l'origine, la surface du tombeau ne dépassait le sol de la crypte que d'environ 20 cm (**fig. 8/19A et B**). En face du tombeau, une niche rectangulaire aménagée dans l'épaisseur du chevet prolonge l'alignement des parois de la chambre funéraire (**fig. 8/20**). Elle contient une fondation (M325), dont le parement est en retrait de 35 cm par rapport au nu du couloir. La fonction de cette maçonnerie arasée au niveau du sol primitif n'est pas claire. Il s'agit peut-être des restes d'un autel sur lequel des luminaires étaient posés⁹.

Au-dessus de la crypte, le chœur forme une estrade surélevée qui s'avance jusqu'au milieu de la première travée de la nef. Une maçonnerie de faible épaisseur conservée à côté de l'entrée de la crypte correspond au reste du parement nord de l'estrade. Sa paroi orientale – elle coïncide avec la limite du dallage de la nef documenté lors des premières fouilles (**fig. 1/12**) – devait comprendre un passage central. Ce dernier permet d'avancer jusqu'à une petite niche située au-dessus du sépulcre (*confessio*). Une grande dalle constituait ici le sol ; son empreinte est visible entre les piédroits de la niche (**fig. 8/20**). Les escaliers de l'estrade ne sont pas conservés. Puisque le dallage au pied du podium semble exclure l'hypothèse d'un emmarchement empiétant sur la nef, deux volées de sens

⁸ Ce piédroit est conservé dans un regard protégé par une trappe sous la terrasse d'accès au Martolet.

⁹ La fondation M325 occupe toute la largeur de la niche ; son arasement se situe 8 cm au-dessous du sol de la crypte. La fondation fait partie des aménagements initiaux de la crypte ; son mortier de construction et celui des parois du couloir sont similaires.

opposés sont à restituer de part et d'autre du passage central – une disposition parfaitement conservée à Sion, sous l'église de Saint-Théodule.

L'église carolingienne de Saint-Théodule à Sion

Cette ancienne église funéraire à nef unique flanquée de chapelles latérales est dotée à l'époque carolingienne d'un chœur occidental de forme rectangulaire surmontant une crypte à couloir. Probablement à la même époque, l'abside orientale est transformée pour servir de porche d'entrée. La forme du chevet occidental et de la crypte est déterminée par les vestiges d'anciens thermes gallo-romains dont les maçonneries, encore conservées en élévation, ont été réutilisées pour la construction du chœur. Sur l'image prise lors des fouilles de François-Olivier Dubuis (entre 1960 et 1964), le passage central aménagé dans la paroi orientale de l'estrade du chœur permet d'accéder aux deux escaliers menant au chœur et aussi à la *confessio* surmontée d'une voûte. Au pied de cette niche, l'*arcosolium* percé par une ouverture recouvrait le tombeau-reliquaire de l'évêque Théodore. Cette crypte est datée du IX^e siècle¹⁰.

L'état de conservation exceptionnel de la crypte occidentale de Saint-Maurice a permis une analyse détaillée du sépulcre, mettant en évidence les étapes de sa mise en œuvre et ses transformations successives. Il n'y a désormais plus aucun doute : le tombeau et la niche qui l'entoure ont été mis en place pendant la construction du chœur occidental.

Le chantier du chevet commence avec la construction du socle (M330), en particulier le soubassement sud au pied de la pente. Cette première étape est scellée par un niveau de chantier recouvrant le terrain en pente et formant une plateforme horizontale sur laquelle les fondations des couloirs sont érigées (fig. 8/21). Entièrement englobé dans la maçonnerie (M353 B), le tombeau-reliquaire est mis en place lors de cette deuxième étape. Il s'agit d'un sarcophage monolithe en grès coquillier, avec alvéole céphalique et renforcements en quart-de-rond dans les angles : ce coffre du VI^e siècle est déjà « antique » à l'époque de la construction du chœur occidental. Il présente des traces d'abrasion indiquant une utilisation antérieure. Le chantier se poursuit avec la construction des parois du couloir et de l'*arcosolium* au-dessus du tombeau. Ce voûtain, dont le diamètre (1,45 m) est défini par la largeur du couloir, est posé sur deux dalles ancrées dans les maçonneries latérales¹¹. Le vide ainsi créé au-dessus de la cuve, légèrement plus haut du côté nord que du côté sud, préservait l'espace pour le couvercle qui, pour ce type de sarcophage, devait être une dalle légèrement bombée, plus épaisse à l'extrémité céphalique.

L'*arcosolium* comprend à l'origine une ouverture zénithale enduite comme l'intérieur de la niche ; elle forme un lien vertical (*fenestella*) hautement symbolique entre le tombeau enfermé dans la crypte, la *confessio* au niveau de la nef et l'autel-majeur au niveau du chœur. De part et d'autre de l'arc, deux négatifs rectangulaires (M363) laissés par des carreaux en terre cuite (largeur 20 cm, épaisseur 10 cm) sont en outre attestés 80 cm au-dessus du sol de la crypte (fig. 8/19A et B). Ces carreaux ancrés dans les murs latéraux constituaient soit le dernier lit du muret fermant la partie inférieure de la niche sépulcrale, en ne laissant ouverte que la lunette supérieure, soit des consoles soutenant une grille protégeant le tombeau ou un arc permettant de suspendre des luminaires en l'honneur des martyrs.

La présentation du tombeau a été rénovée trois fois. Lors d'une première transformation, le muret devant le tombeau est abaissé jusqu'au sol et remplacé par une tablette maçonnée (M364 A), badigeonnée au tuileau. Cette dernière se situe désormais à la même hauteur que le bord du sarcophage dont la cuve est surélevée d'un lit de pierres. Plus tard, les parois de la cuve sont exhaussées une deuxième fois par un lit de fragments de tuiles (M364 B). A cette occasion, la niche est entièrement enduite d'un crépi teinté dans la masse, composé d'une couche de dégrossissage de couleur tuile et d'une finition fine parfaitement lisse de couleur orangée. Des gouttelettes rouges observées sur le fond du sarcophage attestent que le tombeau était ouvert et vide lors de ces travaux. Il est ensuite refermé : le couvercle a laissé une empreinte de coloration brunâtre le long des parois de la niche (épaisseur 7 cm).

Lors d'une troisième transformation, les consoles en tuiles fixées de part et d'autre de l'*arcosolium* sont démontées et leurs négatifs bouchés par deux tufs (M363). Dans la paroi sud du couloir central,

¹⁰ DUBUIS, RUPPEN 1981 ; *Vorromanische Kirchenbauten* 1991, p. 387-388.

¹¹ Les deux impostes sont prises dans le mortier de construction du couloir ; l'arc est mis en place avant les assises des parois. L'imposte nord est constituée d'une dalle funéraire fragmentée et très abîmée. Elle est datée du V^e ou VI^e siècle. JÖRG 1977. Catalogue n° 8, p. 51-52 et planche I, 4, fig. 7.

un « canal » vertical est aménagé ; sa paroi concave est constituée d'un *imbrex* (M352, largeur 20 cm), tandis que sa tablette, située alors à la même altitude que le sol de la crypte, est recouverte d'une chape composée de fragments de tuiles (**fig. 8/19A et B**).

La conservation des reliques dans une crypte à couloir est, à l'époque carolingienne, une caractéristique des églises de pèlerinage. Les transformations de l'*arcosolium* englobant le reliquaire témoignent cependant de la modernisation du tombeau à plusieurs reprises. Après la translation des reliques dans la châsse dite de saint Maurice en 1225, sous l'abbé Nantelme¹², l'ancien tombeau – devenu lui-même relique – demeure un lieu de vénération, tant et si bien qu'en 1227, le comte de Savoie Thomas II promet une donation à condition que les reliques ne soient plus remises dans la crypte. Pour empêcher l'accès au tombeau, celle-ci semble avoir été murée¹³. Guillaume Bérody la voit cependant encore le 3 janvier 1611, lorsque les voûtes du chœur sont détruites par un éboulement du rocher. Il mentionne un oratoire accessible latéralement, du côté « rocher » et du côté « vivier », et situé sous le maître-autel en marbre rouge, à l'extrémité des catacombes et près de la source¹⁴.

La nef à trois vaisseaux et les chapelles joutant le rocher (sixième église)

Le chevet occidental détermine désormais l'axe longitudinal de la nouvelle nef, sa largeur ainsi que sa subdivision intérieure. Plus large qu'auparavant, sa nef était désormais subdivisée en trois vaisseaux : deux arcades délimitent le vaisseau central, large de 10 m, les collatéraux étroits ne mesurant que 3 m du côté sud et entre 3,3 m et 4 m du côté nord (**fig. 8/2**). La travée devant l'abside, plus large que les autres, permet de restituer un transept non saillant.

Erigée sur de nouvelles fondations à côté de l'ancienne, la façade sud de l'église a nécessité la construction d'un soubassement important pour atteindre le niveau de la nef. Pour « alléger » la maçonnerie, ce socle est composé de trois voûtes de plus en plus profondes doublant la face extérieure de l'ancien couloir des catacombes, tout en préservant quelques-unes des fenêtres ; ce soubassement arqué subdivise aujourd'hui les caves du bâtiment conventuel (**fig. 8/22**). Les voûtes étaient adossées aux deux extrémités, à des maçonneries transversales.

Les piliers soutenant l'arcade sud du vaisseau central, posés sur la voûte du couloir des catacombes, ont été soutenus par de puissantes substructions quadrangulaires (**fig. 5/45**). Le couloir même, bien que partiellement obstrué par ces fondations (**fig. 7/8, 8/25**) et fermé à son extrémité ouest par la substruction du transept (**fig. 8/15**), reste néanmoins accessible : un nouveau sol est aménagé au-dessus d'un remblai. Pour les piliers de l'arcade nord, la technique de construction est plus simple : ils sont posés sur des fondations ponctuelles ancrées dans le terrain.

L'arcade sud, en partie préservée jusqu'au niveau de la claire-voie dans la façade du bâtiment actuel, permet de restituer avec précision l'élévation du vaisseau central (**fig. 8/23, 8/24**). Cinq piliers sont conservés ; ils sont disposés selon un rythme régulier (écart d'environ 3,25 m). La distance de 7 m entre le dernier pilier occidental et l'épaulement de l'abside s'explique par une arcade plus haute, qui marque la croisée d'un transept dont les piliers orientaux (M386, M809) sont contreventés par une arcade transversale (piliers engagés St123, M120). Les piliers (hauteur 3,75 m) comprennent une base construite avec des blocs antiques (hauteur 0,7 m), un fût dont la section est à peine plus long que large (1,15 x 1 m) et une imposte saillante (épaisseur 0,3 m). Les restes d'une ouverture (M860) située à 7,7 m du sol, au-dessus de la première travée orientale, indiquent le rythme des fenêtres. Reconstituée à l'époque romane, elle a une largeur de 1,4 m qui correspond sans doute à celle des anciennes baies. Les piliers, les arcs en tuf et la maçonnerie de la claire-voie sont enduits d'un épais crépi couvrant. La nef était vraisemblablement couverte par une charpente ouverte ou un plafond en bois¹⁵.

¹² *Agno gratie millesimo ducentesimo vicesimo quinto VII kal. Novembris relevatum fuit corpus beati Mauricii et in hoc philtro reconditum tempore Nantelmi huius loci abbat. BOURBAN 1916, p. 118-119 ; éd. également par BECCI 1997, t. 3, n° 100, p. 202-204 ; éd. également dans *Ecrire et conserver* 2010, n° 8, p. 34-35.*

¹³ BLONDEL 1950, p. 181.

¹⁴ *Sub ipso magno altari illud erat oratorium versus originem fontis in capite catacumbarum positum, lapis illius erat marmoris rubri ; duplex erat ingressus a parte rupis chori et vivarii. BOURBAN 1894, p. 27.*

¹⁵ Le contrat d'ouvrage daté de 1365 mentionne la reconstruction de l'arcade nord et la consolidation de la nef par deux arcs diaphragmes. Ce descriptif détaillé ne mentionne pas d'éventuelles voûtes. THEURILLAT 1963, p. 168-170.

La façade orientale du vaisseau central, restituée sur la fondation transversale du sanctuaire précédent, n'est pas conservée. La succession chronologique des vestiges est cependant claire : le dernier chœur oriental et sa crypte sont arasés et remplacés par un espace funéraire confiné – peut-être un portique ou un narthex – dans lequel des tombes soigneusement crépies, pour la plupart jumelles et de forme anthropomorphe, sont aménagées avant la construction du clocher (**fig. 8/26**). Deux tombes (T30, T146) disposées perpendiculairement aux autres, sans doute le long de la façade, semblent respecter un axe de passage central (**fig. 8/28, 8/29**) : un escalier de cinq marches devait relier le niveau extérieur (vers 419,7 m) à celui, plus élevé, de la nef (420,7 m).

Au nord de la nef, l'ancienne chapelle funéraire est maintenue et transformée par l'ajout d'une absidiole (M301). Désaxée par rapport au local, celle-ci souligne l'importance des deux sépultures qui jouxtent le rocher et sur lesquelles la dalle funéraire de l'abbé Vultcherius fut découverte (**fig. 8/2, 7/32A**).

A l'ouest de cette chambre funéraire, sous le surplomb du rocher, une nouvelle chapelle est construite ; elle est accessible depuis le bas-côté par une large ouverture aménagée lors de la reconstruction de la façade (M102) et aussi depuis le corridor longeant la falaise. Cette chapelle est dotée d'une nef de largeur irrégulière, tributaire de la paroi rocheuse. Les deux bases de colonnes adossées au rocher devaient soutenir une arcade de deux travées sur laquelle les sablières du plafond étaient posées, évitant l'ancrage de la charpente dans le rocher qui, à cet endroit, reste toujours humide. De forme allongée, l'abside (M102) est surélevée de deux marches par rapport au sol de la petite nef. Un canal traversant sa fondation près du rocher (St76, hauteur 25 cm, largeur diminuant de 36 à 15 cm) drainait les eaux de ruissellement vers l'extérieur.

d) *Éléments de datation*

L'élément novateur de la dernière église orientée (cinquième église) est son abside inscrite dans un chevet de forme trapézoïdale. Il est doté d'une crypte à couloir semi-circulaire, décorée d'un revêtement imitant du marbre incrusté qui évoque des modèles tardo-antiques ; le reliquaire devait être inséré dans une niche aménagée dans la paroi intérieure du couloir. La disposition de cette crypte rappelle celle du tombeau vénéré de l'abbatiale de Saint-Denis consacrée vers 775¹⁶. Pour la première crypte du Martolet, une datation similaire paraît vraisemblable.

Daté de la deuxième moitié du VIII^e siècle, le célèbre ambon décoré d'une croix latine pourrait avoir été conçu pour cette église. Découvert alors qu'il était muré dans le chevet polygonal de la chapelle gothique au pied du rocher, il fait aujourd'hui partie des aménagements liturgiques de l'église abbatiale¹⁷.

Le chantier de l'église suivante (sixième église) débute par le chevet occidental. La nouvelle crypte se distingue de l'ancienne par des fondations massives prévues dès la construction du chœur, par un couloir plus large et par un plan plus élaboré, comprenant au centre une chambre sépulcrale au bout de laquelle le tombeau-reliquaire est inséré sous une *confessio*. Puis la nef est reconstruite dans des dimensions plus vastes. Deux arcades soutenues par des piliers rectangulaires, dotés d'un socle en saillie et d'une imposte légèrement plus allongée, délimitent trois vaisseaux à sept travées et un transept non saillant qui précède le chœur. Le porche d'entrée remplace désormais l'ancien chevet oriental ; l'accès par l'ancien couloir des catacombes étant devenu inutilisable.

L'une des nouveautés marquantes de cette église est l'inversion de son chevet reconstruit à l'extrémité ouest de la nef. La présentation du tombeau des martyrs sous le chœur occidental reflète au IX^e siècle une tendance répandue, fidèle à la tradition romaine – une référence évoquée explicitement par Bède le Vénérable dans sa description de l'ancienne cathédrale de Canterbury¹⁸. Le plan basilical de la nef, avec sa subdivision en trois vaisseaux souligne encore l'importance du bâtiment.

Parmi les tombes mises au jour sous le porche d'entrée, une seule sépulture contenait un squelette en place (T22). Sa datation au carbone 14 confirme la démolition précoce du chœur oriental et la datation au IX^e siècle de l'église à trois nefs tournée vers l'ouest¹⁹.

¹⁶ *Edifices et peintures* 1994, p. 66, fig. 4.

¹⁷ Première mention de l'ambo : H. J. Sharman, Pierre sculptée à Saint-Maurice en Valais, *Indicateur d'antiquités suisses (ASA)*, 1862, p. 73.

¹⁸ ... *ad instar basilicam sancti Petri*. HEITZ 1980, p. 28.

¹⁹ Tombe T22 (os SM04-K448-2) : Universiteit Utrecht, UTC13525, 1304 +/- 49 BP, soit 644-864 AD (2 sigma), 644-778 AD 93.4%.

La présentation du tombeau-reliquaire dans une crypte à couloir constitue, en Valais, la forme architecturale privilégiée durant l'époque carolingienne. Outre les deux cryptes successives de l'église du Martolet aménagées pour les martyrs de la légion thébaine, une troisième crypte de même type est attestée à Saint-Maurice, sous l'église Saint-Sigismond – ancienne église funéraire Saint-Jean, qui abrite les restes du roi burgonde, fondateur de l'abbaye, et de ses enfants (**fig. 95**). Cette dernière est également une église de pèlerinage dès l'époque carolingienne²⁰. Ce corpus est complété par la crypte à Sion, sous l'église Saint-Théodule : située à côté de la cathédrale du diocèse, elle conserve les reliques de saint Théodore, le premier évêque du Valais qui instaura le culte des martyrs thébains. L'apparition d'une forme architecturale commune aux quatre cryptes, toutes liées au culte de Maurice et de ses illustres promoteurs, est sans doute le fruit d'une volonté soutenue ou initiée par l'abbé du monastère d'Agaune qui, dès le milieu du VIII^e siècle, est également évêque de Sion et défend dans le diocèse les intérêts de la famille royale²¹.

5.2 Eléments de la dernière église orientée (église 5)

Après l'arasement de l'ancienne abside et de ses épaulements, le nouveau chevet oriental est construit sur les anciennes fondations (M6 sur M382 et M4 sur M9) et en doublant la face extérieure de leurs deux pans nord-est et sud-est (M391 et M395 avec sa fondation M435).

Le piédroit (M392) observé du côté sud, au niveau du couloir des catacombes, est chaîné à la maçonnerie de ce chevet : il constituait sans doute le montant du nouveau portail d'entrée (**fig. 8/5, 8/6**). Ce porche qui rallonge l'ancien couloir d'accès formait sans doute le soubassement d'un étage.

Le piédroit sud-est (M434) pourrait correspondre à un renforcement statique de l'ancien contrefort ou au soubassement d'une deuxième annexe quadrangulaire (**fig. 8/7**) : les deux interprétations n'expliquent cependant pas de manière satisfaisante l'alignement oblique du parement sud-est. Un troisième contrefort semblable est attesté du côté nord-est (sous le clocher) par un relevé de Louis Blondel (**fig. 8/3**).

La chapelle au nord de l'abside est également reconstruite : son mur occidental (M114) double l'ancien épaulement, tandis que son mur oriental (M113) est chaîné au nouveau parement de l'abside (**fig. 8/4**).

a) La crypte orientale

Seul quatre fragments de sol subsistent aujourd'hui de cette crypte. Il s'agit d'un sol en mortier qui bute dans l'axe de l'abside, contre le parement du mur transversal préexistant et en recouvre les extrémités arrachées. Trois chapes distinctes ont été différenciées ; elles témoignent d'un entretien régulier du couloir.

Le premier sol (Ss1013) est constitué d'une chape de mortier coulée sur un radier composé de fragments de moellons de tuf taillés²². La deuxième chape de mortier (Ss912/913) est coulée sur un radier de fragments de briques, tuiles et dalles posés à plat. Sa surface est teintée de rouge par un badigeon au tuileau. Ce sol fortement fissuré est conservé dans l'axe de l'abside et recouvre au nord et au sud l'arasement du mur transversal (M424/M455).

Le troisième sol (Ss932) est caractérisé par une chape de mortier blanc grossier coulée sur un radier irrégulier. Dans l'axe du couloir, deux empreintes plates quadrangulaires étaient visibles dans sa surface : l'une, de couleur rouge, a sans doute été laissée par une dalle de terre cuite ; dans l'autre, un fragment de dalle de marbre blanc est conservé. La surface de ce dernier sol en mortier était de toute évidence incrustée de petites dalles de couleur rouge et blanche.

Bourban décrit un sol en forte pente. En effet, si le sol se situait à 419.00 dans l'axe de l'abside et vers 419.20 latéralement au-dessus du mur transversal, il devait se situer vers 419.60 - 419.70 au pied des escaliers qui par cinq marches devaient permettre de rejoindre la nef (**fig. 8/8, 8/9**).

²⁰ Les fouilles de l'église paroissiale Saint-Sigismond n'ont pas encore été élaborées.

²¹ ZUFFEREY 1988, p. 35-36.

²² Sol vu uniquement en coupe, dans un sondage situé dans l'axe de l'abside.

b) L'annexe au nord du chevet avec la tombe insérée dans le mur

Après la reconstruction de la chapelle au nord de l'abside, un deuxième sol en mortier (Ss117) est aménagé. Cette chape recouvre le ressaut de fondation du nouveau mur oriental (M113). Une tombe (T319) est ensuite insérée dans la paroi sud, c'est-à-dire, dans l'épaisseur de la maçonnerie de l'abside (**fig. 8/4**). Les travaux d'aménagement de cette sépulture importante ont dû être effectués peu de temps après la reconstruction du chevet, si l'on se base sur la similitude des mortiers utilisés (le mortier de la tombe est similaire aux mortiers des murs M113 et M114).

Une niche profonde et assez haute a dû être percée dans la paroi afin d'y installer le tombeau entièrement maçonné avec des tuiles à rebords (*tegulae*) de tradition romaine. Puis la cuve a été scellée par un parement (M390) reconstituant l'alignement de la paroi. Le couvercle du tombeau constituait probablement la tablette d'un arc (*arcosolium*) qui reprenait les charges des maçonneries. Cette tombe occupait toute la largeur paroi sud de la petite chapelle. Deux crépis successifs recouvrant cette paroi attestent la fréquentation du local.

L'entrée de la chapelle n'est pas conservée. Le sol du local se situe plus bas que la nef et le chœur, mais au même niveau que le couloir de la crypte et le terrain extérieur. Puisqu'un passage depuis la crypte peut être exclu, l'accès au local devait se situer au nord, de plain-pied depuis l'extérieur. Etant donné qu'il s'agissait d'un caveau funéraire, un escalier descendant depuis une chapelle située à l'étage, serait également envisageable. Si l'on considère le lien étroit entre la sépulture et le chevet, il faut se demander s'il ne s'agit pas ici du tombeau d'un haut dignitaire responsable de cette reconstruction de l'église. Les transformations suivantes semblent confirmer l'importance de ce tombeau. En effet, lors de la démolition de l'abside orientale, puis lors du rallongement de la nef à l'époque romane, ce local a été préservé et intégré dans le nouveau bâtiment²³. La sépulture sera désaffectée seulement lors de la construction de la chapelle Saint-Benoît (premier ajout après la construction du clocher roman) dont la fondation (M802) comble le tombeau.

c) Le réaménagement du couloir d'accès (2^e escalier)

Le couloir d'accès menant à l'église précédente a été réaménagé après la reconstruction du chevet oriental. Les niveaux d'utilisation à l'extrémité orientale du couloir (le pavage Ss891, le plancher Ss906 et les sédiments limoneux Ss772) ont été recouverts par un deuxième pavage constitué de boulets (Ss775, OK à 416,3 m), puis d'une chape de mortier (Ss776) et d'un niveau d'utilisation en terre piétinée (Ss773). Ces trois sols recouvrent le ressaut de fondation du contrefort agrandi (M434) et sont donc contemporains de la 5^e église.

La transformation observée au sud de l'abside devant le nouveau porche, est sans doute liée à un exhaussement du sol dans la partie ouest du couloir, où un 3^e sol en mortier est attesté (Ss103, à 417,0 - 417,1 m). La reconstruction de l'escalier à l'extrémité occidentale du couloir pourrait faire partie de ce même chantier. Des restes de marches constituées d'une chape de mortier au tileau de couleur rosâtre (Ss110) témoignent en effet d'une deuxième rampe d'escalier située à un niveau plus haut que la précédente et dotée d'une inclinaison plus faible. La chape des marches, coulée sur un radier de pierres (Sc67B) qui recouvre un remblai terreux (Sc67A), a été étalé contre l'ancien crépi des parois et recouvre la sépulture (T443) qui appartient à un deuxième niveau de tombes.

L'extrémité inférieure de l'escalier n'est pas conservée. L'altitude de la nouvelle rampe a sans doute nécessité le remplacement du palier inférieur par une volée à quartier tournant afin de pouvoir passer sous l'arc occidental du couloir des catacombes. La suppression du couloir d'accès coïncide avec la construction du chœur occidental : les fondations de la crypte (M357) sont sur un remblai de gravats de mortier (Sc66) qui devait remplir la cage d'escalier jusqu'au mur transversal (M320) soutenant le pilier sud du transept.

5.3 Eléments de l'église occidentée (église 6)

Le chevet occidental est composé d'une maçonnerie peu homogène, caractéristique d'un chantier de longue haleine : les limites horizontales, les changements d'alignement des murs, et les variétés de brassage des mortiers permettent de différencier une succession d'étapes du même chantier. Pour le

²³ Le tombeau est respecté par les maçonneries de la nef romane (M127, M805, M801).

nouveau chœur occidental, six maçonneries superposées ont été mises en évidence. Tous les contreforts (le contrefort M310 au milieu de la façade nord avec sa fondation M367 et les deux contreforts M344 - M345 au milieu de la façade ouest), la niche rectangulaire dans l'axe longitudinale ainsi que le piédroit (M380) chaîné à l'angle sud-ouest du chœur font partie du plan initial. A l'intérieur de la crypte, trois maçonneries ont été identifiées dans les parois qui délimitent le couloir, auxquelles s'ajoutent les aménagements qui entourent le sarcophage-reliquaire (**fig. 8/20B, 8/21**).

a) Les étapes de construction du chevet occidental

Le soubassement du chevet à l'ouest de l'ancienne église

Lors d'une première étape de construction, le socle de l'abside (M330A, fondation inférieure avec sa tranchée de construction St22) est implanté dans un terrain en terrasse, quatre mètres plus haut près du rocher qu'au sud (**fig. 8/21**). Cette maçonnerie au mortier très dur, par endroits cristallisé, formait du côté sud déjà la base de la façade tandis que du côté nord, elle n'émergeait pas encore du sol. De profondeur décroissante vers le nord, son alignement intérieur est arrondi et forme par rapport à la maçonnerie suivante (M330B), un large ressaut qui s'amincit et disparaît du côté nord²⁴.

Le sommet de cette première maçonnerie est caractérisé par un lissage du mortier dont la surface de couleur brunâtre semble avoir été piétinée²⁵. Un niveau de travail en terre battue étalé sur toute la surface de l'abside et recouvrant le ressaut de fondation marque la fin de cette première étape de construction (Ss21=Ss52). Plus ou moins horizontal et ondulant, ce sol de chantier servira de plateforme pour la suite des travaux.

Le chantier se poursuit avec une deuxième maçonnerie (M330B) dont le parement intérieur était parfaitement semi-circulaire. Un trou de poteau (St57) observé au pied de la façade de l'ancienne cage d'escalier (M913), contemporain du niveau de construction (Sc58) et situé centre du cercle, a dû contenir la perche (diamètre 15 cm) qui a servi de pivot lors des travaux (**fig. 7/20**). Ce poteau était solidement ancré dans une large fosse (diamètre 65 cm) qui perce le premier niveau de travail (Ss21) et a dû rester en place pour la suite des travaux. Le deuxième niveau de terre battue (Sc20) recouvre en effet la fosse d'installation du poteau mais pas le poteau même.

Une troisième maçonnerie (M331 I, hauteur 0,7 à 1.2 m) surélève ensuite la fondation de l'abside et des contreforts et amorce l'épaulement nord (M366, fondation vu uniquement sur sa face ouest). Par endroit, cette maçonnerie double le parement précédent (M330B) en prenant appui sur son ressaut (M330A) et corrige la ligne intérieure de l'abside. Au pied de cette maçonnerie, un deuxième niveau de travail en terre battue (Ss20=Ss51) a été observé. Il recouvre la surface du précédent (Ss21) et constitue le niveau de chantier pour les travaux suivants²⁶.

Les fondations des parois de la crypte (M360) sont alors construites sur le niveau de chantier (Ss20). Leur tracé forme un demi-cercle parfait par rapport à l'ancienne cage d'escalier (M913) dont la façade leur sert de ligne de base. Les fondations du couloir ont une hauteur de 1 m ; leur lit supérieur, sali de terre et marqué par quelques négatifs de pierres arrachées, est recouvert d'une chape de mortier au tuileau de couleur rosâtre qui comprend du côté sud un lit de pierres (M361).

Les fondations du couloir (M360) construites à vue depuis le niveau de travail supérieur (Ss20), ont rapidement été enterrées jusqu'au dernier lit : d'abord, par une couche limoneuse contenant du mortier, des fragments de tuiles et des gravillons (Sc19=Sc45), puis par une couche limoneuse contenant des éclats de pierres issus du travail des maçons (Sc26), et enfin, par une couche semblable mais plus compacte et damée à sa surface (Ss25)²⁷. Ces remblais ont été mis en place dans les couloirs et les caissons en quart de cercle alors que le mortier des murs était encore frais : les gravillons et la terre sont restés incrustés dans le mortier des parements (**fig. 8/20B**). La chape

²⁴ Niveau de la semelle de la fondation de l'abside M330 du côté nord vers 418,40 m ; dans l'axe de l'abside 417,45 m ; du côté sud pas atteint (plus bas que 417,20 m). La différence de niveau du ressaut est moins prononcée : il se situe 50 cm plus haut du côté nord qu'au sud.

²⁵ Observation dans la niche axiale M526.

²⁶ Le deuxième niveau de terre battue (Sc20) s'appuie contre la maçonnerie de l'abside (M331 I). Il est cependant clairement antérieur aux fondations (M360) des couloirs.

²⁷ Le premier remblai (Sc45=19) remplit la tranchée de fondation (M360) et entame les dépôts précédents (Sp56). La surface du remblai (Ss25) pourrait correspondre au niveau de travail de l'assise de protection (M361). Le remblai suivant (S24), composé de fragments de mortier et de crépi, provient de la démolition de l'ancien escalier (M913).

lissée et légèrement bombée au tuileau rouge qui recouvre la fondation des couloirs à la même altitude que le sol de la crypte protégeait les maçonneries d'un chantier mis en attente.

Durant ces premières étapes de construction, l'ancienne église pouvait encore être utilisée. Mais à ce stade, l'avancement des travaux a sans doute été interrompu : la couche de protection recouvrant les fondations de la crypte en témoigne. L'étape suivante du chantier nécessitait la démolition de l'ancienne cage d'escalier et le remblaiement de sa trémie jusqu'à la fondation transversale (M320) qui obstrue l'ancien couloir d'accès et soutient le pilier sud du transept.

La suite des travaux pour le nouveau chevet

Le chantier a sans doute repris par le gros œuvre du chevet. A nouveau, on constate une succession de maçonneries superposées, séparées l'une de l'autre par une chape de réglage, par un lissage de mortier, par quelques négatifs de pierres arrachées, ou par un ressaut rectifiant l'alignement du parement. Ces limites horizontales coïncident chaque fois avec un niveau de travail à l'intérieur ou à l'extérieur du chevet. L'abside est d'abord surélevée d'un premier palier (M331 II, hauteur 0,65 m) jusqu'au niveau des tablettes intérieures des fenêtres, ensuite d'un deuxième (M331 III) jusqu'au niveau du terrain au nord de l'abside. Ces deux maçonneries forment également l'épaulement nord du chevet (M306) et renforcent le mur nord de l'ancienne cage d'escalier (doublages M370, St523 vu sur la face nord). Le lit inférieur d'une troisième maçonnerie (M406) correspond au niveau de la tablette extérieure des fenêtres. Une fois que les fondations ont atteint le niveau du terrain au pied du rocher, la tranchée de construction, talutée dans sa partie haute, a été remblayée (Sc493).

La niche rectangulaire (M326) aménagée dans l'axe de l'abside a été prévue dès la construction des fondations et devait être recouverte par un voûtain reliant les deux piédroits. Sa largeur (1,60 m) correspond à l'écartement des parois du couloir central. Sa profondeur initiale (0,85 m) a cependant été réduite de moitié par un muret (M325) dont le mortier ne se distingue guère de celui de la maçonnerie qui l'entoure, si bien qu'il semble également faire partie des aménagements primitifs. Cette fondation a été arasée au niveau du sol de la crypte, mais devait monter plus haut : pour former probablement un autel adossé au contrecœur d'une fenêtre axiale.

Une maçonnerie similaire (M381) doublait également la fondation du parement extérieur de la niche, entre les deux contreforts occidentaux (M345 et M344). Plus étroite, elle soutenait peut-être un emmarchement (agenouilloir ?).

Avant de continuer avec la construction de la crypte, une large maçonnerie (M357, M337) est posée dans les remblais de l'ancienne trémie d'escalier, contre sa paroi orientale arasée jusqu'au niveau du sol de la crypte. Les parements nord et sud de cette large fondation prolongent les extrémités du couloir semi-circulaire dont le soubassement était déjà préparé. Puis, le sarcophage-reliquaire est mis en place, à cheval sur l'ancien mur (M913) arasé et la nouvelle fondation qui le double²⁸. Une maçonnerie (M353A) scellé le pourtour du coffre.

Le chantier continue avec la construction des parois de la crypte (M362, épaisseur 75 cm, hauteur conservée environ 1,2 m). Leurs maçonneries, posées sur la chape qui protège les fondations et plus épaisses d'une quinzaine de centimètres par rapport à celles-ci, forment une saillie du côté des caissons (**fig. 8/20B**). A l'extrémité est, les maçonneries arrondies du couloir sont chaînées au mur transversal (M321-M335). Ce dernier comprend une partie épaisse (1.1 m) de part et d'autre d'un passage axial recouvert d'une grande dalle²⁹ et une partie de faible épaisseur (45 cm) aux extrémités, là où le mur délimite le couloir de la crypte. A la hauteur de l'escalier qui descend à la crypte, il est chaîné avec le mur perpendiculaire (M312, épaisseur 45 cm). Les maçonneries épaisses retenaient les remblais des deux caissons triangulaires et soutenaient le dallage du chœur.

L'entrée nord de la crypte est parfaitement conservée (largeur 90 cm). Ses trois marches sont constituées d'épaisses dalles antiques de marbre aux surfaces lisses et usées (**fig. 8/17, 8/20A**)³⁰. Le couloir circulaire a une largeur régulière de 120 cm, tandis que le couloir central, la chambre funéraire, est légèrement plus large (réduction progressive de la largeur de 175 cm à l'ouest à 150 cm près du tombeau).

²⁸ Pour l'insertion du sarcophage, le mur M913 a été arraché plus bas que dans les caissons. La base du sarcophage est posé sur la fondation M357.

²⁹ Seul le négatif de cette dalle est conservé.

³⁰ La marche supérieure, faite d'éléments peu jointifs, a disparu après sa découverte. Seules subsistent les deux marches inférieures constituées de grosses dalles.

Le plafond des couloirs et les escaliers du chœur ne sont pas conservés. La restitution des couloirs, avec une hauteur d'environ 2 m et un plafond plat dallé, se base sur les vestiges de la crypte de Saint-Théodule à Sion, où les dalles du plafond portent encore des restes du sol en mortier du chœur (épaisseur de la chape 20 cm). A Sion, les escaliers montant au chœur sont entièrement conservés. Deux volées de sens opposé et de cinq marches chacune sont disposées devant le podium. Entre les volées, le passage axial aboutit à une *fenestella* située au-dessus de l'*arcosolium* du tombeau-reliquaire.

b) Les aménagements de la crypte et leurs modifications

Le tombeau reliquaire et ses aménagements

Le sarcophage-reliquaire est posé sur les fondations de la crypte, surmonté par un *arcosolium* et englobé par les maçonneries des parois. Il fait partie d'un ensemble imbriqué construit en plusieurs étapes appartenant toutes au même chantier de construction (fig. 8/19A, 8/19B). Les deux impostes du voûtain, disposées légèrement plus haut au nord qu'au sud, reflètent la typologie du sarcophage dont le couvercle était en général bombé et plus épais vers l'extrémité céphalique (en tout 15 exemplaires sur le site).

Le reliquaire est constitué par un sarcophage en grès coquillier de forme légèrement trapézoïdale (longueur 186 cm, largeur 54-44 cm, profondeur 35 cm), renforcé aux angles par des moulures en quart-de-rond ; sur le fond se distingue une alvéole céphalique. Le fond ravalé de la cuve indique que le sarcophage avait déjà été utilisé auparavant. Le couvercle du sarcophage n'est pas conservé. Ce type de sarcophage mérovingien, importé en Valais, est datable du VI^e siècle selon la chronologie établie pour le site de Sion, Sous-le-Scex³¹. Comme il s'agit d'un élément en remploi – peut-être déjà utilisé comme reliquaire dans la crypte orientale – ce sarcophage ne permet pas de préciser la date de construction du chevet occidental.

Le sarcophage est surmonté par un voûtain (*arcosolium*) dont l'intrados est constitué de blocs de calcaire et de tuf, et dont le diamètre correspond à la largeur du couloir (1,53 m). Dans l'axe, le parement du voûtain était à l'origine interrompu par une encoche rectangulaire formant un orifice vertical d'environ 40 sur 20 cm³². Le voûtain repose de chaque côté sur une dalle mise en place lors de la construction des parois du couloir. L'imposte nord, une dalle en remploi avec une inscription funéraire très abîmée du V^e-VI^e siècle³³, est disposée légèrement plus haut que l'imposte sud afin de préserver l'espace nécessaire pour le couvercle du sarcophage.

Après la construction du voûtain, les maçonneries du couloir sont terminées : à partir de l'imposte, elles s'appuient contre les claveaux de l'arc. Puis un muret au parement lissé et crépi (M724), est érigé devant le sarcophage. Le ressaut du muret était recouvert par le sol de la crypte (fig. 8/19A). De part et d'autre de l'*arcosolium*, deux négatifs rectangulaires (M363, largeur 20 cm, profondeur 10 cm) sont visibles dans la maçonnerie des couloirs. Ils se situent à la même hauteur, à mi-hauteur du voûtain et à une distance de 80 cm par rapport à l'ancien sol de la crypte. Il pourrait s'agir du point d'encrage servant à fixer une grille devant l'*arcosolium*.

Lors d'une première transformation du dispositif entourant le reliquaire, le muret devant le tombeau a été arasé jusqu'au niveau du sol et remplacé par une tablette maçonnée légèrement penchée et recouverte d'une finition au tuileau de couleur rouge ocre (M364 A, fig. 8/21). En même temps, le bord du sarcophage est surélevé par un lit de petites pierres plates (épaisseur 7 cm, mortier gris-blanc à grosses inclusions de graviers noirs). Quelques pierres d'un radier observées au contact de la cuve indiquent que l'exhaussement du couvercle était lié à une réfection du sol devant le tombeau.

Lors d'une suivante transformation, le bord du sarcophage a été surélevé par un lit de fragments de tuiles soigneusement ajustés et parfois retailés (M364 B, épaisseur 5 cm, mortier grossier, rose clair, contenant de nombreuses inclusions de petits graviers et d'éclats de terre cuite). En même temps (mortier identique), on crépit l'intérieur de la niche, l'ouverture sommitale du voûtain et les parois du

³¹ Les sarcophages de Saint-Maurice et de Sion Sous-le-Scex sont tous en grès coquillier, une pierre qui n'existe pas en Valais.

³² Ouverture obturée au ciment au début du XX^e siècle pour consolider l'arc.

³³ Christoph JÖRG (Bearb.), *Corpus inscriptionum medii aevi Helvetiae : Die frühchristlichen und mittelalterlichen Inschriften der Schweiz* : Bd 1, *Die Inschriften des Kantons Wallis bis 1300*. Fribourg 1977. Catalogue no 8, p. 51-52 et planche I 4, fig. 7.

couloir près du tombeau, sur une bande verticale de 50 cm de largeur. Cet enduit est constitué d'une couche de dégrossissage contenant les gravillons, recouverte d'une finition de couleur orangée. Pour cette transformation, un mortier teinté dans la masse a été utilisé. Des gouttelettes repérées sur le fond du sarcophage indiquent que le tombeau était ouvert et vide lors de ces travaux. Une fois terminé, le sarcophage a été refermé : la coloration brunâtre sur le pourtour du ressaut correspond sans doute à l'empreinte du couvercle (épaisseur 7 cm).

Lors d'une troisième transformation, l'aménagement fixé de part et d'autre de l'*arcosolium* a été démonté et ses négatifs bouchés par des fragments de tuf (M363). En même temps (mortiers identiques), une saignée verticale (M352) est percée dans la paroi sud du couloir central. Ce « canal » concave (largeur 20 cm) est rhabillé par un *imbrex* ; son fond, situé à la même altitude que l'ancien sol de la crypte, par de petits fragments de tuiles (**fig. 8/19A**)³⁴.

La niche en face du reliquaire

La niche rectangulaire en face du reliquaire, prévue dès l'origine à l'autre extrémité du couloir central, était occupée sur la moitié de sa profondeur par une maçonnerie (M325) qui dépassait l'ancien sol de la crypte (**fig. 8/21**). Les qualités de cette maçonnerie indiquent que cette banquette est un élément prévu d'origine³⁵. En façade, au revers de cette niche, les deux contreforts au tracé oblique (M345 et M344) délimitent entre eux un espace privilégié³⁶ depuis lequel le tombeau-reliquaire pouvait sans doute être aperçu par une fenêtre axiale. Cet espace était vraisemblablement abrité par un appentis, puisque des restes d'un sol en mortier solide (Ss661) ont été mis au jour au pied de la façade. Ce sol se situait 0,4 m plus bas que celui de la crypte.

Dans un deuxième temps, la façade entre les contreforts a été percée pour créer une niche rectangulaire (M379). Un muret étroit (0,5 m) la séparait de la niche préexistante à l'intérieur. L'embrasure nord de la nouvelle niche était délimitée par une colonnette (diamètre 0,18 m), dont le négatif semi-circulaire est conservé à une distance de 0,3 m de la façade du chevet : la niche était manifestement encadrée par un arc ou un fronton. Lors de ces travaux, le sol devant la façade a été surélevé au même niveau que celui de la crypte (remblai Sc660).

Une tombe (T137) a ensuite été aménagée devant cette niche³⁷. Un recrépissage des parois de l'embrasure atteste l'attention portée à ce lieu privilégié.

Les modifications de la crypte au XX^e siècle

Lors de la démolition de l'église, les maçonneries du chevet ont été arasées jusqu'au niveau du sol de la nef. Les sols de la crypte étaient encore conservés lors de sa découverte.

En 1904, le chanoine Bourban découvre la crypte et le tombeau-reliquaire et les protège par une dalle en béton prévue au même niveau que la cour du Martolet. Afin de pouvoir circuler sous la dalle, le sol de la crypte est abaissé de 0,80 m. Un lucerne garantissait l'accès au tombeau depuis la cour³⁸.

Entre 1922 et 1923 le couloir des catacombes est transformé pour permettre aux pèlerins d'accéder à la crypte. Utilisé jusqu'alors comme cave, il a fallu fermer l'ouverture qui le reliait aux caves voisines, démolir trois cloisons transversales, ouvrir une porte sur l'église et installer des luminaires³⁹.

Au niveau de la crypte, un passage a été percé à l'extrémité nord-est du couloir semi-circulaire (M321). Le remblai comblant l'espace entre les maçonneries de la crypte et le mur oriental de l'ancienne cage d'escalier a été excavé pour rejoindre le couloir des catacombes en perçant son extrémité arrondie. Le mur oriental de la crypte, posé sur ces remblais, a été repris en sous-œuvre (M704-708).

Lors des fouilles de Louis Blondel, plusieurs sondages ont été effectués dans les couloirs ; leurs remblais ont été recouverts par un sol de graviers (Ss5).

³⁴ Ancienne chape aujourd'hui recouverte par une dallette de marbre scellée au ciment.

³⁵ Similaire aux élévations des caissons.

³⁶ Distance des contreforts au nu de la façade 2 m, aux angles 2.70 m.

³⁷ Le mortier de la tombe maçonnée T137 est similaire à celui d'une réparation du parement nord de la niche (M379).

³⁸ RDIP04, p. 48-49.

³⁹ F, p. 14-15. Cette solution avait déjà été proposée par le ch^{ne} Bourban en 1907 et soutenue par M. Naef, représentant de la Commission Fédérale des Monuments Historiques (ref. C).

c) La nef subdivisée en trois vaisseaux

L'axe longitudinal de la nouvelle nef a été tracé en reliant le centre de l'abside occidentale et celui de l'ancienne abside orientale. Cet axe oblique a été dicté par l'exiguïté de l'espace disponible entre la falaise au nord et les bâtiments existant au sud. La nouvelle nef mesurant environ 20 sur 40 m hors œuvre est subdivisée en un vaisseau central (largeur 10 m) et deux collatéraux (largeur environ 3 m)⁴⁰. Les arcades séparant les vaisseaux sont composées de piliers maçonnés d'environ 3,75 m de hauteur comprenant un fût de section rectangulaire à peine plus long que large (1,05/1,15 sur 1 m) posé sur une base constituée de blocs romains. Ceux-ci déterminent la hauteur du socle (entre 0,6 et 0,75 m) et la largeur du ressaut par rapport au fût (entre 0,18 et 0,25 m). Le tailloir, une dalle irrégulière d'environ 0,25 m d'épaisseur au bord taillé en biseau, souligne avec une saillie plus prononcée l'axe longitudinal de la nef (**fig. 8/23, 8/24B**). L'intrados des arcs, les piliers et les parois de la claire-voie étaient enduits au stuc rosâtre et badigeonné de blanc.

Les arcades sont conservées de manière inégale. Du côté nord, les piliers ont été arasés jusqu'au niveau du sol. Seules quatre fondations subsistent ; les autres ont été remplacées par une maçonnerie continue (**fig. 1/32**). Du côté sud, quatre piliers de cette époque sont conservés en élévation, avec les arcs qui soutiennent la maçonnerie de la claire-voie (**fig. 8/24B**). En partant du mur oriental, sept piliers peuvent être restitués en reportant de manière régulière l'écart mesuré entre les fûts (environ 3,35 m) et la hauteur des arcades (5,50 m). Entre le 7^e pilier et l'épaule de l'abside occidentale résulte ainsi un écartement de 7 m qui correspond vraisemblablement à une arcade plus haute. Le pilier sud du transept (M386) devait être fondé sur l'épais mur (M320) qui obstrue le couloir des catacombes et se prolonge vers le sud (M459), où il sert d'appui aux trois voûtes (M453) soutenant la façade du collatéral. Les deux piliers de la croisée (M809, M386) étaient sans doute reliés par une arcature transversale enjambant le vaisseau central et les deux collatéraux (**fig. 8/2**). L'arc du collatéral nord était soutenu par un pilastre (St123) contreventé en façade (M120).

L'arcature du collatéral nord

L'arcature nord est attestée par la fondation du pilier de la croisée (M809) et par les fondations des trois derniers piliers orientaux (M426, M892 et M807). Les piliers manquants ont été remplacés par une maçonnerie continue (M800). Le pilier de la croisée (M809) comble d'anciennes tombes, les deux piliers suivants (M426, M892) remplacent la fondation d'une base plus ancienne (M931, M930) et percent le dallage de marbre qui constitue le sol de l'église précédente, le troisième (M807) est posé sur l'arasement des deux premières absides.

Les fondations de l'arcade nord (M426, M892 et M807) sont caractérisées par l'utilisation de deux mortiers légèrement différents. Le mortier de l'assise supérieure, constituant le lit de pose des piliers, est identique à celui des piliers de l'arcade sud. Le mortier des fondations est en revanche identique à celui des piles de soutènement construites dans le couloir des catacombes et à celui de la partie inférieure de l'abside occidentale (M331 I).

L'arcature du collatéral sud conservée en élévation

La transformation du collatéral sud en couloir du bâtiment conventuel (1^e moitié du XVII^e s.) a permis la conservation des cinq piliers orientaux (M841 à M845) et des arcs qui les relient. Le premier arc, remplacé sur ses deux tiers lors du rallongement de la nef, devait être ancré dans l'épaule de l'ancienne abside (**fig. 8/24B**). La partie occidentale de l'arcature a été détruite lors de la construction de l'aile baroque du couvent (début XVIII^e s.), afin de rectifier l'ancien alignement oblique de l'église. Des anomalies perceptibles dans la façade du Martolet (de grandes dalles de marbre blanc) et dans les parois du couloir (épaississement à la base du mur), ainsi que les imposantes substructions au niveau du couloir des catacombes et les axes de symétrie du plan permettent cependant de restituer l'emplacement des piliers manquants.

Des cinq piliers appartenant à cette église, seuls les deux premiers (M841 et M842) possèdent encore leur parement originel ; le troisième pilier (M843) a été reconstruit anciennement déjà, avant l'obturation des arcades ; les deux suivants (M844 et M845) ont été perturbés par des aménagements plus récents. Les bases, constituées de grands blocs en remploi de calcaire blanc, forment des socles cubiques de taille variable et plus ou moins saillants. Les fûts rectangulaires sont maçonnés avec des

⁴⁰ Le collatéral nord s'élargit vers l'ouest de 3.3 à 4 m, tandis que la largeur du collatéral sud reste constante à environ 3 m.

pierres de format irrégulier, notamment des calcaires, des tufs en remploi ainsi que des moellons de grès et de marne noir. Le fût du pilier reconstruit (M843) se distingue par un parement plus régulier composé de marnes noires disposées en assises de hauteur semblable. Les tailloirs se situent tous à la même altitude.

Les arcs en plein cintre (M862) qui relient les piliers sont constitués de claveaux de tuf, soigneusement taillés. Leur intrados est enduit de plusieurs couches d'un mortier au plâtre de couleur rosâtre et badigeonné de blanc. Appliqué avant l'obturation des arcades, ce revêtement devait couvrir non seulement les parois de la claire-voie mais aussi les piliers.

Dans la maçonnerie conservée au-dessus des arcs⁴¹, les vestiges d'une baie (M860 au-dessus de la première arcade orientale) permettent de situer la hauteur des fenêtres qui éclairaient jadis la nef centrale (hauteur de la tablette par rapport au sol 7,70 m, largeur de la fenêtre reconstruite à l'époque romane 1,40 m, hauteur conservée 1,50 m, hauteur restituée 3 m).

Les fondations de l'arcature sud

Les deux premiers piliers orientaux (M841 et M842) sont construits sur les anciennes façades arasées. Aucune fondation n'était ici nécessaire. Les quatre piliers suivants, disposés sur la voûte de l'ancien couloir des catacombes, ont cependant nécessité d'imposants soubassements (M319, M318, M315, M613) : leurs fondations remplissent les tombes du couloir des catacombes, leur dernière assise est posée en sous-œuvre de la voûte (**fig. 1/45**). Celle-ci reste intacte lors de la construction de l'arcature sud. Le manque de visibilité explique certainement le décalage constaté entre l'emplacement des piliers et leur soubassement. Le 3^e pilier oriental (M843) se situe même entièrement à côté de sa substruction (M613).

La reconstruction de certains piliers trahit sans doute des problèmes de statique. Les trois soubassements occidentaux (M319, M318, 315) ont été modifiés pour mieux reprendre la charge des aménagements situés à l'étage: les deux premiers, puis le troisième ont été renforcés sur leur face occidentale par un doublage (M430, M614 et M317) dont les dimensions étaient tributaires des aménagements à soutenir : un autel adossé au pilier, des chancels fermant le vide entre les arcades ?

Les soubassements des piliers ont été renforcés une nouvelle fois à l'époque romane lors du rallongement de la nef : les deux derniers soubassements à l'ouest (M319 et M614) ont été reliés par un voûtain (M384). Puis, après la démolition de l'église, leur vocation statique ne paraît plus indispensable et plusieurs d'entre eux ont été démolis. Le premier soubassement oriental a été arasé jusqu'au niveau du sol (M613) des catacombes. Le doublage du soubassement suivant (M317) a été arasé à 1,50 m du sol : seul le parement est maçonné ; le noyau est rempli de terre contenant des ossements humains (terre de cimetière).

d) Les vestiges d'un jubé ?

Bien que les niveaux d'utilisation contemporains des trois vaisseaux ont disparu, trois maçonneries ont été observées près des piliers (**fig. 8/2**).

Une fondation rectangulaire (M926) a été repérée devant l'arcade nord, entre le deuxième et le troisième pilier occidental. Par son mortier, elle est contemporaine du chevet occidental et des piliers de l'arcade sud, mais se distingue de ceux-ci par une mise en œuvre plus soignée et le choix de pierres plates posées par lits de hauteur régulière. Cette fondation empiète sur le vaisseau central. Il s'agit peut-être des vestiges d'un chancel.

En face, décalé d'une demi-travée à l'est et adossé au troisième pilier occidental (M845), le reste d'un mur orienté nord-sud (M827) indique l'emplacement d'une césure forte entre le cœur liturgique à l'ouest et l'espace laïque à l'est. Posé sur le dallage du sol (Ss101), ce jubé avait une épaisseur d'au moins 1 m et était crépi. Il ne fait partie des aménagements primitifs puisqu'il est adossé à une base de pilier déjà modifiée.

Dans un deuxième temps, la face orientale du jubé a été doublé par une maçonnerie (M826, épaisseur du mur doublé au moins 2,25 m) qui devait également fermer l'arcade entre le troisième et quatrième pilier (M844 et M845). Le mur (M887) qui bouche l'arcade suivante sur une hauteur de 2,3 m pourrait être le prolongement de ce chancel latéral⁴². Cette cloison sera surélevée à l'époque romane lors du rallongement de la nef.

⁴¹ Au-dessus des arcades, trois limites de travail (M847, M848, M849) ont été observées.

⁴² Les mortiers des deux maçonneries sont toutefois très différents l'un de l'autre.

L'église de Valère à Sion possède un jubé qui, bien que daté du premier quart du XIII^e siècle, se prête à une comparaison. Le jubé sédunois traverse les trois vaisseaux de la nef à la hauteur du deuxième pilier oriental. Les cloisons barrant les collatéraux ont une épaisseur de 0,75 m et une hauteur de 2,75 m (du côté nord, le plus haut). Le jubé du vaisseau central, haut de 4 m, comprend un escalier qui donne accès aux pupitres de lectures. L'épaisseur de cette maçonnerie (2,60 m) n'est que 0,35 m plus large que le cancel doublé du Martolet.

e) Le portique funéraire remplaçant l'ancien chœur oriental

Dans les maçonneries de l'ancien chœur oriental arasé (M391), deux rangées de tombes ont été implantées (**fig. 8/2, 8/26**). Le fond des sépultures se situe quelques centimètres au-dessus du sol de l'ancienne crypte ; leur extrémité orientale est englobée par les fondations du clocher-porche plus récent. La disposition des coffres et leurs maçonneries soigneusement crépies indiquent que les tombes étaient aménagées dans un espace confiné – peut-être un narthex ou un portique – adossé au nouveau portail de l'église construit sans doute sur l'ancienne fondation transversale qui relie les deux annexes latérales.

Un escalier devait relier le niveau du narthex à celui plus haut de la nef (cinq marches). Les deux tombes orientées nord-sud, disposées de part et d'autre de l'axe longitudinale, semblent respecter une entrée disposée sur cet axe central.

f) Les locaux au nord du chevet occidental

Entre la façade nord du chevet occidental et le rocher, deux locaux accessibles par un couloir ont été mis au jour (**fig. 8/2, 7/21**).

Le petit local quadrangulaire à l'ouest du contrefort est délimité du côté ouest par une maçonnerie (M309/608) qui ferme l'espace jusque contre le rocher. Cette paroi est chaînée à un mur de refend (M308/607) qui ferme le local sur son côté nord, à 1 m du rocher. L'extrémité orientale de cette paroi est arrachée ; elle devait rejoindre avec un coude le contrefort du chevet⁴³. La forme irrégulière de la pièce a plus tard été corrigée par un doublage (M405) qui reprend l'orientation oblique du contrefort.

Un deuxième local est aménagé à l'est du contrefort. Son mur nord (M372), différents des maçonneries qui délimitent le local contigu, atteste une troisième phase de construction. Le solin (M606) aménagé au pied sud du mur, légèrement en sape sous la fondation, soutenait vraisemblablement le caniveau évacuant l'eau des toitures vers le puits.

Le couloir qui longe le rocher et dessert les deux locaux est fermé du côté est par la fondation d'une porte (M736/305).

Le mur occidental (M309/608) et le mur de refend (M308/607) sont constitués de deux maçonneries superposées, toutes deux des fondations, qui se distinguent par leur mortier tout en étant probablement contemporaines. La fondation inférieure (M607 et M608), dotée d'un mortier très fin et friable, a été érigée hors terre puis enfouie par l'apport d'un remblai (Sc559) dont la surface devient le niveau de construction de la fondation supérieure (M308 et M309), érigée avec un mortier plus résistant. Un nouvel apport de terre (Sc560) égalise ensuite le niveau pour y installer le sol du local.

A part les deux maçonneries chaînées qui ont clairement été construites ensemble, les autres maçonneries sont toutes de facture différente les unes des autres. Aucun élément n'a permis de déterminer leur chronologie relative. Tous les niveaux d'utilisation ont disparus : les remblais des fouilles anciennes (Sc461, Sc78) recouvrent par endroits les couches naturelles.

Le puits semble avoir été encore en fonction lors de la construction des annexes. Au-dessus des dépôts qui ont progressivement rempli la cavité, une tombe d'adulte en pleine terre (T446) a été aménagée. Un niveau contenant des matériaux de démolition (Sc490) recouvrait les restes de la sépulture et les murs arasés. Il était recouvert par un remblai de terre jaune naturelle remuée (Sc492) qui venait mourir contre le contrefort du chœur.

⁴³ L'extrémité est du mur de refend est arrachée. Ce dernier ne peut pas être relié avec l'une des deux maçonneries superposées (M372/373) repérées plus à l'est : l'orientation ainsi que les mortiers de construction sont différents.

5.4 Les tombes attribuées à l'église occidentée

a) Les sépultures du portique oriental

Treize sépultures ont été implantées dans les maçonneries arasées de la dernière abside orientale (M391) et dans les remblais du couloir de l'ancienne crypte (**fig. 8/2, 8/26**). Il s'agit de coffres maçonnés soigneusement crépis, sauf une sépulture pour laquelle un sarcophage antique a été réemployé.

La première rangée de sépultures est constituée de onze tombes orientées ouest – est, toutes alignées à une distance d'un mètre de l'ancien mur transversal. A part le dernier coffre au sud, ces sépultures ont été aménagées par paires. Il s'agit pour la plupart de coffres anthropomorphes, l'extrémité céphalique étant marquée par un arrondi, avec ou sans épaulement.

Les deux tombes jumelées situées à l'extrémité nord de la rangée (T19-T20), de forme trapézoïdale, sont dotées d'une niche céphalique bien marquée dont le fond est surélevé de quelques centimètres (**fig. 8/29**). Ces coffres sont construits avec de petits moellons de calcaire, sauf l'assise de réglage supérieure pour laquelle des fragments de terre cuite ont été employés. Un enduit lissé de couleur blanc recouvre parois et fond. Les deux coffres suivants (T21-T22), de typologie similaire, jouxtent les premiers sans que l'on puisse déterminer la relation chronologique entre les deux groupes. La sépulture T22, la seule à contenir encore des ossements, a été datée par carbone 14⁴⁴.

Les deux coffres suivants (T23-T24), adossés au groupe précédent, se différencient des autres par leur forme rectangulaire, respectivement trapézoïdale, par l'absence d'une niche céphalique, par des murets en fragments de terre cuite (surtout des *imbrex*) et par un crépi au tuileau de couleur rougeâtre.

Les coffres jumelés (T25-T26) suivants, adossés aux précédents, ont une forme trapézoïdale accentuée. L'amorce d'un épaulement arrondi permet de restituer une niche céphalique arrondie à l'extrémité ouest de la tombe. Le crépi au tuileau de couleur orangé est badigeonné au lait de tuileau de couleur rouge. Leur relation chronologique par rapport aux tombeaux (T27-28) qui les jouxtent au sud n'est pas connue. Ces deux coffres, de forme rhomboïde, avaient une finition lissée de couleur blanche contenant des éclats de terre cuite, et sur le fond, une finition au tuileau rouge.

Le dernier coffre au sud (T29) est antérieur aux deux précédents. Entièrement revêtu d'une finition au tuileau de couleur orangée, il est de forme trapézoïdale, très étroite et arrondie au pied (**fig. 8/27**). Lors d'une réutilisation, le fond a été recouvert d'une 2^e chape de mortier sur laquelle cinq *imbrices* ont été disposés avec un écartement régulier. Ces traverses devaient sans doute soutenir un agencement en bois, une planche ou un cercueil.

La deuxième rangée de sépultures est constituée de deux tombes orientées nord-sud (T30, T146) aménagées entre les coffres de la rangée précédente et l'ancienne fondation transversale dont elles recouvrent le parement.

La tombe située au nord (T146) est un coffre maçonné de forme trapézoïdale, très étroit au pied, avec une extrémité arrondie du côté nord (**fig. 8/29**). La tombe insérée au sud (T30) est un sarcophage de tradition antique en calcaire blanc (**fig. 8/28**). Cette cuve arrondie aux extrémités est constituée de deux tronçons provenant de deux sarcophages différents; un petit orifice circulaire percé au centre du fond permettait l'évacuation des fluides corporels. L'extrémité sud du sarcophage est prise sous les fondations des arcades qui rallongent la nef lors de la construction du clocher-porche à l'époque romane⁴⁵.

b) Les sépultures à l'intérieur de l'église

L'attribution de ces sépultures à la 6^e église reste hypothétique ; leur disparition au cours des anciennes fouilles n'a pas permis d'en préciser l'insertion chronologique. Le mobilier indique qu'il pourrait s'agir de sépultures plus récentes ou au moins réutilisées à l'époque romane.

⁴⁴ Tombe T22 (os SM04-K448-2) : Universiteit Utrecht, UTC13525, 1304 +/- 49 BP, soit 644-864 AD (2 sigma), 644-778 AD 93.4%.

⁴⁵ Un autre sarcophage du même type a été mis au jour par Louis Blondel dans le cloître Sainte-Catherine lors des travaux de 1949.

A l'ouest du vestibule, un groupe de quatre tombes a été mis au jour. L'altitude de leur insertion (fond situé entre 419,55 et 419,70 m), environ 0,7 m plus haute que celle des coffres sous le porche, est adaptée à l'altitude du sol de la nef.

Les deux tombes (T32 et T33) ont été implantées dans les remblais qui recouvrent le couloir nord de l'ancienne crypte orientale. Il s'agit de coffres maçonnés dont le fond et la couverture étaient constitués par des dalles en remploi. La tombe orientale, dite de l'Abbé (T32), devait contenir le corps d'un ecclésiastique. Elle a livré une bague en or décorée d'un chaton, le fragment d'un tissu brodé avec du fil d'or (le reste d'une mitre ?), un calice en étain avec sa patène et une crosse. Pierre Bourban décrit cette découverte : « Le 3 août (...), je trouve une grande dalle en cipolin avec moulure romaine. Une ouverture pratiquée au-dessous me permet de m'y introduire (...) : un squelette à demi fusé, près de la tête, à gauche, une crosse en ivoire en morceaux, l'armature en fer, bâton en poussière. Vers la hanche, calice et patène en étain considérablement oxydés, pied du calice réduit en poussière. Morceau de drap d'or adhérant au crâne, fils d'or dans la poussière. En sortant soigneusement les débris où devaient être les mains, je vois rouler un anneau en or avec chaton en pierre verte mais opaque (émeraude ou turquoise ?). Les dents toujours sans caries. »⁴⁶ Ce mobilier a été datés par Louis Blondel du XII^e siècle⁴⁷. Le coffre pourrait cependant être plus ancien et avoir été réutilisé à cette époque.

Au sud de cette tombe, un coffre maçonné (T34) se distingue par une forme anthropomorphe ; sa niche céphalique aux épaulements arrondis l'apparente aux sépultures décrites sous le vestibule d'entrée.

Le coffre de forme rectangulaire (T40) repéré au sud de l'axe de passage contenait le squelette presque fusé enveloppé d'un bliaut (tunique) attaché par une ceinture dont la boucle et la contreplaque étaient en argent ; un mobilier datable selon Bourban du XII^e siècle⁴⁸.

Dans le bas-côté nord, une tombe (T16) a été repérée contre le mur oriental : il s'agit d'un sarcophage en grès coquillier transféré à cet endroit lors d'une réutilisation. A l'extrémité occidental du bas-côté, une deuxième tombe (T312) est adossée au podium du chœur. De ce coffre maçonné ne subsistent que les bords sud et ouest.

c) Les sépultures entourant le chevet occidental

A l'ouest de l'église, un vaste cimetière s'étendait le long du rocher.

Un premier groupe de tombes privilégiées était aménagé sur la terrasse inférieure, au pied du chevet. Une tombe avec un entourage de dalles (T139) occupait l'espace entre le mur (M380) soutenant le bord sud de la terrasse funéraire et le contrefort du chevet (M344) ; deux coffres jumelés (T142/T143) étaient logés dans l'espace entre le contrefort nord (M345) et le mur soutenant la terrasse supérieure (M311). Ces deux coffres étaient arrondis sur leur côté ouest, soigneusement crépis et dotés d'un fond de *tegulae* et recouverts d'une grande dalle scellée au mortier (**fig. 8/2, 8/32A, B**). Entre les deux contreforts (M345/344), aucune tombe ne semble avoir été aménagée dans un premier temps. Dans un sondage étroit, un sol en mortier a en effet été repéré en coupe (Ss661, 419,15 m).

Après la surélévation du niveau de la terrasse (à l'époque romane ?), de nouvelles tombes (T136, T137, T453) ont été adossées au chevet de l'église, dans les trois espaces séparés par les contreforts. La tombe située dans l'axe de la crypte a été aménagée après l'ouverture de l'embrasement encadrée de colonnettes qui souligne l'importance de cet emplacement privilégié. Il s'agit d'un coffre maçonné avec une finition au tuileau rouge et un arrondi céphalique du côté nord⁴⁹.

La terrasse supérieure au pied du rocher était également un espace funéraire. Une tombe (T451) est adossée à l'angle nord du chevet de l'église et au mur (M311) soutenant la terrasse. Il s'agit d'un coffre maçonné aux parois légèrement convexes et une niche céphalique carrée (**fig. 8/31**). Une

⁴⁶ PB-RF1. P. BOURBAN, Notes sur nos fouilles archéologiques de Saint Maurice. Journal de fouille : 1896-1899, p. 34.

⁴⁷ BL66. Blondel 1966, Plan et inventaire des tombes des basiliques d'Agaune. Vallesia 21, 1966, pp. 29-34.

⁴⁸ RF1, p. 34.

⁴⁹ La « niche céphalique » indiquée sur les plans Blondel (T138) correspond en réalité au négatif d'une colonnette ornant l'embrasement de l'ouverture située en face du tombeau des martyrs après son élargissement.

tombe d'enfant en pleine terre (T487, datation C14 entre la fin du VIII^e et le X^e s.) ainsi qu'une tombe maçonnée (T488) ont été repérées à proximité du rocher⁵⁰.

De nombreuses sépultures enterrées en pleine terre (T483, 484, 476, 485, 474, 480, 482, 481, 479), les unes sur les autres, à quelques centimètres de distance, témoignant ensuite d'une phase plus récente du cimetière qui a perduré sur une longue durée, sans doute jusqu'à la démolition de l'église au XVII^e siècle (**fig. 8/33**). Les deux sépultures en pleine terre découvertes l'une au nord du chevet au-dessus de l'ancien puits remblayé (T446, datation C14 entre le XI^e et le début du XIII^e s.) et l'autre à l'ouest du chevet (T478, datation C14 entre le XIV^e et le XVII^e s.) font partie de ce groupe. La longue durée de ce cimetière explique la formation de la « terre à cimetière » (Sc1049) contenant beaucoup d'ossements sans connexion anatomique. Le cimetière longeant le pied du rocher s'étendait au-delà de la ligne du chemin de fer qui traverse aujourd'hui le site. En 1897, Pierre Bourban observe en effet une épaisse « couche d'ossements » lors de la construction de la galerie de protection du chemin de fer⁵¹.

d) Les sépultures de la chapelle du rocher

Dans la première travée de cette chapelle aménagée le long du rocher, des coffres en dalles ont été repérés lors des fouilles de Louis Blondel. D'après son croquis, il s'agirait de deux (ou trois) tombes pour adultes (T62, T63) ainsi que d'un petit coffre carré (T61) recouvert par une grosse pierre et contenant un crâne écrasé : de toute évidence un coffre de réduction placé entre les tombes d'adultes et le montant de la porte d'entrée. Aucun élément de ces vestiges ne subsiste aujourd'hui qui permettrait de préciser l'analyse.

D'après leur disposition spatiale, ces tombes pourraient avoir été aménagées à l'intérieur de la chapelle du rocher. Bien que la plus grande partie des tombes attribuées à cette époque soit en maçonnerie, une tombe en dalles fines a néanmoins été adossée au chevet occidental (T139). Le mobilier trouvé dans le petit coffre de réduction souligne cependant le doute concernant l'attribution chronologique de ce groupe de tombes : à part le crâne, le coffre de réduction contenait en effet deux épingles de bronze, l'une à enroulement, l'autre à tête cylindrique (longueur 13 respectivement 9,5 cm) datant de l'âge du Bronze (**fig. 2/4**)⁵². Une tombe de cette époque semble avoir été perturbée lors de la construction de cette chapelle ou des tombes à dalles.

⁵⁰ La tombe T488 est délimitée par le muret M750 (Sc1067 = tranchée de fondation). La tombe T477 réutilise partiellement la tombe T488 tout en reconstruisant le muret sud (M753). Les ossements (épars dans le remplissage Sc1068) correspondent à la réduction de la tombe T488.

⁵¹ « En descendant pour ces fondations, on trouve une couche d'ossements. Des squelettes même dans les fouilles faites de l'autre côté de la voie ferrée [côté ouest]. Près du rocher, du côté de l'abbaye : un mur suivant la sinuosité du rocher ; en bas au niveau des rails un pavé (toujours le même procédé : pierres, mortier et une légère couche rouge) ; au-dessus du pavé une couche assez épaisse de matière brûlée (incendie). Le tout terminé par un mur. L'intérieur occupé par des squelettes écrasés par des tassements de terre éboulée ou apportée. A 0.15 m au-dessus de ce pavé, un autre de même genre, mais il ne s'étend pas très loin. » Pierre BOURBAN, « Notes sur nos fouilles archéologiques de Saint Maurice ». Journal de fouille 1896-1899. Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice.

⁵² BL66; BL croquis du 5 juillet 1944, BL44 : photographie des deux épingles p. 77.

IV L'ÉGLISE ABBATIALE ET SON CONTEXTE DU XII^e AU XX^e SIÈCLE

1 Les derniers agrandissements de l'église du Martolet (église 7)

1.1 Présentation générale

Après la destruction par un incendie de l'église du Parvis, l'église du Martolet, est désormais l'unique église abbatiale et son extrémité orientale devient la façade principale du sanctuaire. Le vestibule de l'église précédente est remplacé par trois travées qui prolongent vers l'est l'ancien vaisseau central et son collatéral sud, et le porche d'entrée est surmonté d'un clocher (fig. 1/41, 9/3). Devant cette nouvelle entrée monumentale, un vaste espace clôturé, aménagé à la place de l'ancienne église arasée, constitue le parvis de l'église (fig. 9/2). Depuis la Grand-Rue, une montée et plusieurs volées d'escaliers permettaient de gravir le dénivellement jusqu'à l'intérieur de l'église. Le seuil du portail oriental indique le niveau de marche devant le clocher ; il se situe 0,9 m plus bas que le porche occidental et 1,5 m plus bas que la nef (fig. 9/5).

Les vaisseaux latéraux sont agrandis de manière asymétrique. Du côté nord, l'ancienne annexe funéraire est en effet maintenue dans un premier temps, tandis que du côté sud, des maçonneries insérées entre les piliers des arcades témoignent d'un cloisonnement du bas-côté en plusieurs espaces ; ceux-ci devaient sans doute répondre aux différentes fonctions liturgiques distribuées auparavant sur deux églises (fig. 9/1). Une porte aménagée dans la cloison de la quatrième travée s'ouvre sur le bas-côté sud (fig. 9/7A). En continuant tout droit, une autre porte permet d'atteindre l'édifice transversal faisant partie des bâtiments conventuels (l'aile centrale actuelle). À l'ouest de ce dernier, le bas-côté sud est élargi par un couloir, soutenu au niveau du rez-de-chaussée par une suite de trois voûtes, comme la façade contre laquelle il est adossé. Ce passage semble se prolonger le long du mur occidental de la cour. La partie orientale du bas-côté sud est probablement occupée par une chapelle : une abside est à restituer dans l'épaisseur du mur oriental qui jouxte le clocher. Il s'agit peut-être de la chapelle Sainte-Catherine, qui était mentionnée en 1382 comme figurant au-dessus du cloître peint¹.

Le collatéral nord n'est pas modifié dans un premier temps. Les deux nouveaux piliers du vaisseau central sont en effet aménagés de part et d'autre de l'ancien local funéraire afin de préserver la tombe insérée dans sa paroi sud. Un escalier aménagé dans le mur occidental relie désormais ce local au bas-côté (fig. 9/1, 9/10). La première travée de l'arcade nord était probablement aveugle. Une porte permettait peut-être d'accéder au cimetière qui s'étendait au nord et au nord-est du clocher, sur plusieurs terrasses.

Le petit local funéraire est ensuite remplacé par une chapelle (chapelle Saint-Benoît) dotée d'une abside inscrite dans l'épaisseur du mur (fig. 9/2, 8/11). Sa paroi nord est structurée par cinq niches rectangulaires peu profondes, probablement l'écrin d'un ensemble pictural représentant des personnages dans des édicules (fig. 9/11). L'élévation de la paroi sud était sans doute similaire. L'entrée de la chapelle est attestée du côté ouest (fig. 9/10).

Peu après l'aménagement de la chapelle Saint-Benoît, l'arcade nord de la nef est refaite : les mortiers utilisés pour les deux interventions sont similaires.

La nouvelle arcade est soutenue à l'est par quatre supports ponctuels, et à l'ouest par un mur continu (fig. 9/2). Dans l'avant-chœur, une cloison devait sans doute délimiter les stalles des chanoines. La reconstruction de l'arcade nord fait partie des travaux cités le 11 septembre 1365 :

Premierement le maistre doit a sa mission derrochieir les pilers et tout le mur qui est sus cez pilers dis la chappele monseigneur Benoît iusques au grant arc qui est entre le cour et le grand auter et le derrochera par manere que domage nen viegne².

Selon le contrat conclu avec l'abbaye, le maçon et maître tailleur de pierres, Jehan de Rens, devait démolir les piliers et les remplacer par des piliers ronds d'un diamètre de 3 pieds à main et d'une

¹ Fondation de la chapelle Sainte-Catherine par Edouard de Savoie : *illud altare et navis erant super claustra*. BLONDEL 1949, p. 25.

² AASM, CHN 85/1/1/0. Transcription fautive par MICHEL 1897. Cf. également THEURILLAT 1963, p. 168-170.

hauteur de 11 pieds, base et chapiteau inclus. Il devait également renforcer la statique du vaisseau central par deux arcs diaphragme, avec suite au-dessus des vaisseaux latéraux, et par un arc entre la façade nord et le rocher. La base de forme polygonale à 14 facettes mise en place avec la paroi nord de l'avant-chœur devait sans doute soutenir le montant de l'arc diaphragme oriental (**fig. 9/16**).

La paroi sud du vaisseau central porte également des traces de transformations : les fenêtres des trois premières travées occidentales sont remplacées par une ouverture unique (M853) située dans l'axe du troisième pilier. Plus large que les précédentes, elle était peut-être aussi plus haute et subdivisée par un remplage. En parallèle, les trois premières arcades ont été obturées en plusieurs étapes, déjà avant la transformation du bas-côté en aile conventuelle. La partie inférieure du troisième arc se distingue des autres maçonneries par la présence de blocs de marbre et de gypse en remploi, dont un chapiteau d'époque romane au décor figuratif (**fig. 9/8**) et une dalle avec les restes d'une inscription (funéraire ?)³.

Après la reconstruction de l'arcade nord, l'ancien caveau funéraire au pied du rocher est également remplacé par une chapelle (Marie-Madeleine) (**fig. 9/2, 9/11**). Accessible depuis le collatéral, elle est composée d'une nef à deux travées et d'un chœur polygonal à cinq pans, les deux étant voûtés et séparés par un arc triomphal. L'utilisation du tuf pour les colonnes engagées soutenant les voûtes ainsi que pour les corniches et l'encadrement de la fenêtre orientale est une caractéristique de cette phase de construction. Des sépultures aménagées dans le chœur et devant l'arc triomphal perpétuent la tradition funéraire de cette chapelle dédiée à sainte Marie-Madeleine.

Une dernière transformation de l'église est attestée au XV^e siècle. En 1448, le prince Amédée VIII de Savoie, devenu le pape Félix V (entre 1439 et 1449), lègue à l'abbaye une somme d'argent utilisée pour la construction de la chapelle qui prendra son nom. Cette chapelle de quatre travées, dotées de voûtes d'ogives aux clefs armoriées, occupait l'extrémité orientale du bas-côté sud ; aujourd'hui elle fait partie du couloir du deuxième étage conventuel (**fig. 9/17**)⁴. En façade sud, un cadran solaire, ajouté entre la fin du XVI^e et le début du XVII^e siècle, marquait les heures (**fig. 9/19**). Au centre du soleil, le trigramme du Christ « IHS » est visible, couronné par la devise *nascitur et senescit* (il est né et il vieillit), empruntée à un sermon de saint Augustin. Le trésor abbatial et les reliquaires furent conservés à cet endroit avant d'être transférés, en 1638, dans la chapelle à l'est du nouveau chœur.

1.2 Le clocher-porche et les nouvelles travées de la nef (phase jaune 1)

a) Le clocher

L'imposant clocher-porche (M837) constituait l'entrée monumentale de la nouvelle église romane. Un relevé dressé en 1900 atteste de sa partition intérieure avant qu'il ne soit touché le 3 mars 1942, par un énorme rocher tombé du haut de la montagne voisine en bondissant du dernier replat (**fig. 9/4**). L'ancien porche voûté au rez-de-chaussée, avec les quatre autels romains insérés à la base des portails est et ouest, témoigne des origines antiques de l'abbaye (**fig. 9/3**).

Le rez-de-chaussée constitue un espace de passage. Les deux portails sont légèrement décalés l'un par rapport à l'autre. Un escalier de plusieurs volées reliait le niveau du parvis (vers 418,2 m), aux paliers du portail oriental (419 m), du portail occidental (420 m) et de la nef (420,7 m) (**fig. 9/5**). Les maçonneries atteignent au niveau de l'entrée une épaisseur de 2,8 mètres.

Au 1^{er} étage se situe la chapelle dédiée à saint Michel, dotée de trois absidioles aménagées dans l'épaisseur du mur oriental (**fig. 9/4**)⁵ et d'une baie géminée qui s'ouvre sur la nef (**fig. 9/3**). Cette chapelle voûtée est accessible depuis la nef, par un escalier aménagé dans l'épaisseur du mur nord. Un escalier adossé à la paroi, puis, au niveau de la voûte, inséré dans l'épaisseur du mur donnait accès 2^e étage.

Le clocher et les trois travées contiguës de la nef font partie d'un seul chantier de construction : le socle du clocher, notamment les grands moellons taillés des parements extérieurs, a été préparé en premier ; les blocages des premiers piliers nord et sud sont cependant liés à celui du clocher.

³ Inventaire du mobilier des fouilles TERA, n° SM-K319-3.

⁴ GRANDJEAN 1978, p. 239-240, avec bibliographie antérieure.

⁵ Les niches sont aujourd'hui remplacées par une baie géminée.

*b) Les nouvelles travées orientales de la nef***L'arcature sud**

Lors de cette phase de construction, l'ancien épaulement oriental de la nef a été arasé au niveau du sol. L'arc ancré dans cette maçonnerie et la haute-nef ont été soigneusement démontés à l'aplomb du piedroit occidental de l'ancienne fenêtre (M860). Ensuite, l'arcade a été prolongée de trois travées (piliers M839, M840, M838), le blocage du dernier pilier étant engagé dans le clocher (**fig. 9/7A**).

Les dimensions des nouveaux piliers sont identiques à celles des anciens ; seul le pilastre engagé est plus court de 15 cm. L'écartement entre les piliers a été ajusté par rapport à l'espace disponible : il mesure 3 m pour la 1^e et la 2^e, 3,25 m pour la 3^e arcade. Les fûts des piliers se distinguent des anciens par un parement de pierres plus grandes et constitué presque exclusivement de blocs taillés en remploi (**fig. 9/6**). Le socle du deuxième pilier englobe sur ses faces nord et sud une maçonnerie transversale (épaisseur 46 cm) arrachée. Cette maçonnerie pourrait avoir constitué le socle d'une grille.

Les arcs (M858) qui relient les nouveaux piliers sont composés de claveaux de tuf de format régulier. Aucune limite de chantier n'a pu être mise en évidence dans le mur de la haute-nef (M846). Des trous de boulin répartis de manière régulière soulignent l'unité de cette maçonnerie. Les fenêtres (M851) aménagées au-dessus des arcades reprennent sans doute le rythme des anciennes baies : la première restitue l'ouverture arrachée, la deuxième est aménagée dans l'axe de la grande arcade sous-jacente, tandis que la troisième est légèrement décalée (largeur des baies 135 cm, hauteur conservée 150 cm) (**fig. 9/7A**).

Une comparaison de la mise en œuvre des parements et des mortiers a permis de constater une similitude flagrante des maçonneries du nouveau tronçon de la haute-nef et des obturations des anciennes arcades de l'église (bouchon de la travée 4 et 5 et de la partie supérieure de la travée 6, M846). Une porte (M878, altitude du seuil 420,80 m) et une petite fenêtre (M876) étaient aménagées dans la cloison de la 4^e arcade (**fig. 9/7A** : lettre E et F). Des baies semblables pourraient avoir existé dans les remplages des arcades contiguës. Les dimensions réduites de ces ouvertures indiquent que le local situé sur l'arrière n'était pas librement accessible.

L'arcature nord avec ancien local funéraire

La petite annexe funéraire située au nord-est de l'ancienne église est maintenue et adaptée lors de la construction des trois nouvelles travées du vaisseau central.

La première arcade orientale est attestée par le pilier engagé formant l'angle nord-est de la nef (M896), l'imposte et les premiers claveaux de l'arc (**fig. 9/1, 9/3, 9/9A**). Une fondation continue le relie au deuxième pilier (M805). Cette arcade devait être fermée puisqu'elle communiquait avec l'extérieur. Un portail pourrait avoir permis d'accéder au vaste cimetière disposé sur plusieurs terrasses découvert en 1947, lors des travaux pour l'agrandissement de l'église actuelle.

Aucune fondation ne relie cependant les piliers de la deuxième arcade : le pilier oriental (M805) reprend l'alignement biaisé des parois de l'ancienne chapelle funéraire, et le pilier occidental (M127) est posé sur l'angle du local.

Après les travaux pour la nef, la chapelle est restaurée, signe manifeste qu'elle était encore utilisée. Un nouveau sol en mortier (Ss112) recouvre l'ancien, et un escalier (M12) est aménagé à travers le mur créant une liaison directe depuis la nef collatérale (**fig. 9/10**).

1.3 La chapelle St-Benoît et la reconstruction de l'arcade nord (phase jaune 2)*a) La chapelle Saint-Benoît au nord du clocher***Les vestiges de la chapelle**

À partir des niveaux arasés de l'état préexistant, une nouvelle chapelle plus grande est construite sur de puissantes fondations (M8). Notamment l'abside, construite sur un terrain en pente a nécessité de profondes substructions (M7, épaisseur environ 2 mètres), avant de pouvoir ériger le demi-cercle de l'abside (M400) (**fig. 8/11**).

La façade orientale de la chapelle est parfaitement rectiligne et aligné sur le petit retour qui lie la nef au clocher (**fig. 9/12**). A l'intérieur, le plan de l'abside se détache des parois par un petit épaulement de 20 cm. Une porte (M439) est aménagée dans l'axe (**fig. 9/9A, 9/15**) ; elle indique le niveau du cimetière au nord du clocher. Au-dessus de la porte, une fenêtre pourrait avoir existé à la place d'une ouverture (M438) plus récente.

La paroi nord de la chapelle est rythmée de cinq niches ou arcades aveugles de faible profondeur (10 cm) (**fig. 9/11**). Du côté sud, une maçonnerie (M112) posée sur le sol et remplissant le tombeau de l'ancien local constitue la fondation de la nouvelle paroi dont l'élévation est aujourd'hui arasée au niveau du sol (**fig. 8/4**).

Du côté ouest, l'ancienne porte a été élargie et l'escalier supprimé : les vestiges d'un piédroit doté d'une base saillante (M11) permet de restituer l'entrée de la chapelle (**fig. 9/10**). Le sol, posé sur des remblais recouvrant les restes de l'ancien local, se situe désormais au même niveau que celui du collatéral.

Transformations

La porte dans l'axe de l'abside a par la suite été transformée en fenêtre : la partie inférieure est bouchée par un mur de contrecœur, le linteau et l'embrasure sont réparés du côté intérieur (M438B). Puis, l'ouverture est entièrement bouchée et reconvertie en niche (M438C).

Si une ouverture existait primitivement au-dessus de la porte, elle a été remplacée par une fenêtre plus grande dont il subsiste quelques claveaux du cadre en tuf (M469) et l'embrasure largement évasée du côté intérieur (M470). Cet agrandissement (ou nouveau percement) pourrait être contemporain de la construction de la chapelle voisine au nord ou de la transformation de l'ancienne porte orientale en fenêtre ou en niche.

Les sépultures au pied de la façade de la chapelle

Adossés au pied de la façade nord de la chapelle Saint-Benoît, deux coffres maçonnés (T325 et 326) témoignent d'un cimetière occupant l'espace jusqu'au pied du rocher. Le niveau d'insertion de ces sépultures correspond au ressaut de fondation de la chapelle et au niveau d'utilisation du cimetière. Ce sol n'a pas été observé lors des fouilles anciennes ; lors des fouilles récentes, tous les niveaux avaient déjà été démontés.

b) La reconstruction de l'arcade nord et les transformations de l'arcade sud

La reconstruction de l'arcature nord

Des mortiers identiques permettent de corréler la construction de la chapelle Saint-Benoît avec la réfection des piliers du bas-côté nord (**fig. 1/32**). Cette nouvelle arcature est composée de deux parties ; un changement dans le traitement de l'élévation séparant le vaisseau central du collatéral dû certainement à la fonction liturgique de l'avant-chœur qui était réservé aux chanoines.

Du côté est, quatre piliers posés sur des bases quadrangulaires (M813, M812, M807, M403) déterminent une suite de quatre arcades. Du côté ouest, un soubassement continu (M800) permet de restituer une paroi fermée au moins dans la partie inférieure des grandes-arcades. La pierre moulurée (M814) constituant l'extrémité orientale de la fondation est un remploi.

La base monolithique de marne gris (M803) adossée au parement sud de cette paroi, fait partie intégrante de la paroi ; leurs fondations sont chaînées et de même profondeur. Ce socle mouluré de forme polygonale à 14 facettes constituait probablement la base d'un arc diaphragme (**fig. 9/16**). En 1365, le traité passé entre le maître tailleur de pierres et l'Abbaye mentionne en effet le renforcement de la nef par « deux arcs traversant ronds » (en plein cintre) avec suite au-dessus des vaisseaux latéraux, et un arc entre la façade nord et le rocher⁶.

Les transformations de l'arcature sud et de la paroi de la haute-nef

Des transformations sont attestées également sur la paroi sud du vaisseau central. La maçonnerie (M882) insérée au-dessus du 5^e pilier depuis l'ouest, forme une limite verticale significative qui correspondrait au négatif d'un des deux arcs-diaphragme, le deuxième se situant à la hauteur du 8^e pilier (**fig. 9/2**). Après démolition de l'église et l'arrachement des arcs, le parement a dû être réparé (M880/M881 et M859).

⁶ Cf. *supra*.

Au niveau des baies, les fenêtres des trois premières travées ont d'abord été bouchées et remplacées par une ouverture unique plus large (M853, largeur 215 cm) – peut-être aussi plus haute et subdivisée par un remplage – située dans l'axe du 3^e pilier (**fig. 9/7A**:G). Cette transformation pourrait être liée aux importants travaux de reconstruction attestés par le traité de 1365. Le rythme des fenêtres pourrait avoir été changé à cette époque en faveur d'ouvertures moins nombreuses alignées sur les piliers (3 baies à espacement régulier sur le 3^e, 6^e et 9^e pilier ?).

Au milieu du XV^e siècle, cette baie a dû elle-même être obturée lors de l'aménagement de la chapelle Félix V dont les voûtes empiètent sur l'ouverture.

Non seulement les fenêtres des trois premières travées ont été modifiées, mais aussi les grandes-arcades. Les deux premières arcades orientales ont d'abord été fermées par une étroite maçonnerie (M893) aligné sur la face sud des piliers (**fig. 9/2**). Une porte arquée est aménagée dans l'une des cloisons réutilisant comme piédroit le parement du premier pilier.

Plus tard, cette cloison a été doublée par une maçonnerie (M856, M857) alignée sur le parement nord des piliers, et qui supprime la porte. Cette maçonnerie comprend des blocs taillés en remploi.

La troisième arcade depuis l'est a été bouchée en deux temps. La partie inférieure se distingue par le choix des pierres comprenant des blocs de marbre et de gypse en remploi. Parmi ces éléments se trouvaient un chapiteau d'époque romane au décor figuratif (**fig. 9/8**, K319-2 : aigle aux ailes déployées et tête penchée sur le jabot, sur chaque face; dimensions hors tout: 32 sur 38 cm) et une dalle funéraire (?) avec les restes d'une inscription en grande partie effacée disposée sur cinq lignes (K319-3). Dans la partie supérieure du bouchon (M871), une niche polylobée est insérée dans la maçonnerie qui se distingue des autres par l'emploi d'un mortier au stuc de couleur rosâtre.

Il n'a pas été possible de mettre en évidence la chronologie des travaux entre les deux bouchons superposés de la 3^e arcade, la fermeture des deux premières arcades et son doublage ainsi que la modification des fenêtres de la claire-voie. Il paraît cependant logique que toutes ces ouvertures étaient fermées lors de la création de la chapelle Félix V. Ce prince de la Maison de Savoie (Amédée VIII, antipape de 1439 à 1449), lègue en effet à l'Abbaye une somme d'argent qui est utilisée vers 1448 pour la (re-)construction de la chapelle du collatéral sud. Cette chapelle compte quatre travées voûtées aux clefs armoriées (pour la façade sud voire infra).

Les différents bouchons de l'arcade montrent clairement que le bas-côté sud de l'église romano-gothique change peu à peu d'affectation : il est progressivement rattaché aux bâtiments conventuels, tout en restant accessible depuis l'église.

1.4 La chapelle Marie-Madeleine (phase jaune 3)

Les vestiges de la chapelle

L'ancienne chapelle funéraire au pied du rocher, d'abord conservée lors des travaux précédents, est également remplacée par une chapelle plus grande occupant l'espace entre la chapelle du rocher à l'ouest et l'épaulement du clocher. La nouvelle chapelle comprend cette fois une nef de deux travées et un chœur polygonal à cinq pans. Les corniches en tuf visibles sur les deux faces du mur, 5.00 m au-dessus du sol, sont contemporaines de cette construction. Elles se situent à la base de l'ancienne voûte. Aucune des ouvertures primitives n'est conservée.

Les cinq pans du chœur (M1/M437) comprennent les trois faces de la façade orientale, un pan au nord adossé à la falaise et un pan au sud réutilisant l'ancienne façade de la chapelle Saint-Benoit (**fig. 9/2**, **1/36**). Des piliers engagés avec des bases moulurées en pierre de tuf (M407) soutenaient les nervures d'une voûte en ventail. La dalle (M402) insérée dans la paroi sud formait l'assise supérieure d'une fondation massive sur laquelle le piédroit de l'arc triomphal était posé.

Dans la partie inférieure du pan central, une maçonnerie composée en partie de tufs taillés en remploi bouche une niche rectangulaire, dont l'encadrement semble avoir été percé dans la maçonnerie primitive (**fig. 9/9A**). Ici, l'*ambo* utilisé comme pupitre dans l'église a été découvert. La dalle qui constitue le linteau de la niche figure également sur le relevé publié par Sharman (**fig. 9/9B**)⁷.

⁷ 1^e mention de l'*ambo* : J. H. SHARMAN, « Pierre sculptée à Saint-Maurice en Valais ». *Indicateur d'antiquités suisses* (ASA), 1862, p. 73. 2^e mention : Pierre BOURBAN, Etude sur un bon pasteur et un ambon de l'antique

La nef était composée de deux travées, chacune d'environ 4 m de longueur. La paroi occidentale (M408, M609) rectifie l'alignement de l'abside contiguë. La paroi nord (M431) épouse la falaise et crée un parement rectiligne. La paroi sud, construite sur une maçonnerie arasée, comprend une large ouverture dont le seuil (M429) est conservé.

Les travées de la nef étaient également voûtées. Dans les deux angles occidentaux, des bases en pierre de tuf sont attestées comme dans l'abside. Les bases de l'arc-doubleau séparant les deux travées étaient par contre différentes : du côté nord, la base d'une colonne en remploi (M101) est conservée in situ ; du côté sud ne subsiste que la fondation (M432) à côté de la porte d'entrée.

Tandis que les fondations de la travée occidentale posées sur d'anciennes maçonneries sont de faible profondeur, le chœur a nécessité de profondes fondations. Deux maçonneries superposées ont été observées (M401, M348/M5). Bien que leurs alignements soient divergents, elles sont contemporaines et reflètent les étapes de chantier en relation avec le remblaiement successif du terrain jusqu'au niveau prévu pour le sol de la chapelle.

A l'extrémité ouest de la nef les restes d'un pavage de petite pierres rondes attestent un sol empierré (OK à 420,90 m). Selon le chanoine Bourban, un deuxième sol devait exister 30 cm plus haut : "Au mois de juillet (1903), je reprenais, ... , des fouilles au nord-est, où une chapelle avait été rebâtie dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Déjà la présence de deux pavés, qui s'étaient succédé à une différence de niveau de 0,30 m avait été constatée l'année dernière. Sous le second pavé, il y avait eu un squelette d'homme de haute stature (T167) »⁸.

Transformations

La fenêtre (M467) visible dans le pan oriental du chevet, à près de 4.00 m au-dessus du sol de la chapelle, est percée dans la maçonnerie. Le parement extérieur de la fenêtre, un cadre en pierres de tuf, est en grande partie conservé ; le parement intérieur a été profondément ravalé sur toute la largeur du mur, dès 2.50 m au-dessus du sol (le pan oblique correspond à une consolidation moderne de la maçonnerie arrachée).

Les sépultures associées à la chapelle

Au-dessus des sépultures appartenant au cimetière qui entourait la chapelle Saint-Benoit, sept coffres maçonnés similaires, crépis et badigeonnés de rouge (T2 à T8), constituent un premier niveau de sépultures aménagées à l'intérieur de la chapelle Marie-Madeleine (**fig. 9/2**). Selon le relevé dressé lors des fouilles de Louis Blondel en 1950, la majorité de ces coffres était doté d'un arrondi céphalique du côté ouest. Deux coffres avaient une forme rectangulaire (T5 et T6), trois formaient un groupe de *loculi* contigus (T5, T6, T7). Au même niveau sont associés les trois coffres maçonnés contigus enduits d'un mortier au tuileau (T10 à T12) mis au jour par le chanoine Bourban dans l'angle sud-ouest de la chapelle.

Le niveau d'insertion de ces tombes correspond au ressaut de fondation du chœur polygonal et au premier sol primitif de la chapelle.

Une sépulture isolée en pleine terre (T167) a en outre été repérée à un niveau nettement plus haut que les précédentes, sous un pavage démonté lors des fouilles du chanoine Bourban. Cette sépulture atteste la surélévation du sol dans la chapelle Marie-Madeleine.

Démolition des chapelles Saint-Benoît et Marie-Madelaine

Les chapelles Saint-Benoît et Marie-Madelaine sont démolies avec le reste de la basilique lors de la construction de la nouvelle église au XVII^e siècle. Une partie des deux chevets est conservée comme clôture de la cour et leur couronnement arasé est muni d'un crénelage décoratif (M468).

Les créneaux sont bouchés à une époque indéterminée. Leur couronnement est repris plus tard par une maçonnerie très mince, de mauvaise qualité et façonnée à bi-pan. Plusieurs réparations de ce couronnement sont à observer.

monastère d'Agaune avec une notice historique sur Saint-Maurice d'Agaune. *Mélange d'histoire et d'archéologie*, Fribourg 1894, p. 37-38: "Pendant longtemps, on avait vu sur l'emplacement de nos anciennes églises, dans un vieux mur, un énorme bloc de marbre blanc sortant en saillie arrondie et ornementée, je fis dégager ce marbre blanc pour le transporter au vestibule de l'abbaye où il se trouve maintenant avec le bon pasteur".

⁸ Pierre Bourban, « chronique des fouilles de Saint-Maurice », *Gazette du Valais*, 22. décembre 1903, n° 104, p.3.

1.5 La chapelle Félix V et les transformations de la claire voie sud

a) Les modifications de la claire-voie sud du vaisseau central

La création de la chapelle « Félix V » a sans doute nécessité l'obturation des trois arcades orientales du vaisseau central. Cependant, il est possible qu'elles aient déjà été bouchées auparavant, d'autant plus que les maçonneries qui les obstruent appartiennent à plusieurs étapes de construction.

Côté cour, les bouchons des deux premières arcades (M855 et M856) sont identiques et participent de la même phase de transformation (**fig. 9/7A**). Les deux doublent une maçonnerie plus ancienne alignée sur le parement sud des piliers. Le doublage de la première arcade cache notamment une grande porte dont l'arc cintré se découpe sur la face sud, mais pas au nord. La troisième arcade n'est bouchée que par une seule maçonnerie (M857) qui a été alignée sur le parement nord des piliers ; sa face sud se situe donc en retrait par rapport au parement des piliers. Cette maçonnerie comprend des blocs taillés ou sculptés en remploi, dont un chapiteau vraisemblablement roman²⁰, orné d'un aigle sur chacune de ses quatre faces. La partie supérieure de ce bouchon est reprise par une maçonnerie au stuc rose (M871) dans laquelle s'ouvrait au moins une petite fenêtre (ou niche ?) polylobée.

Il est difficile de cerner la chronologie existante entre les deux bouchons superposés de la 3^e arcade, les bouchons des deux premières arcades qui ont été doublés et les bouchons des fenêtres de la claire-voie. Il paraît cependant logique de supposer que toutes ces ouvertures étaient fermées lors de la création de la chapelle Félix V. Ce prince de la Maison de Savoie (Amédée VIII), (antipape 1439-1449), lègue en effet à l'Abbaye une somme d'argent qui est utilisée vers 1448 pour la construction de la chapelle (ou des voûtes à l'intérieur d'une chapelle préexistante ?). Cette chapelle compte quatre travées voûtées aux clefs armoriées (pour la façade sud voire infra). C'est ici que le Trésor de l'abbaye était conservé.

Les différents bouchons de l'arcade montrent clairement que le bas-côté sud de l'église romano-gothique change peu à peu d'affectation et qu'il a été progressivement rattaché aux bâtiments conventuels, tout en restant accessible depuis l'église.

b) La chapelle Félix V du collatéral sud

La chapelle Felix V a été aménagée dans la partie orientale du bas-côté sud (actuel couloir de l'aile conventuel nord) et comporte quatre travées voûtées (**fig. 9/2, 9/17**). La clef de voûte richement ornée avec les armoiries du pape Felix V indique l'emplacement du chevet : il se situait à l'est.

Le mur oriental du chevet a été démoli lors que la chapelle devient partie du couloir conventuel. L'épaisseur de la maçonnerie constatée au niveau des catacombes s'expliquerait par la présence à l'étage, d'une petite abside aménagée dans le mur (comme celle de la chapelle St-Benoît au nord).

La chapelle est éclairée depuis le sud. Dans les travées orientales les restes de trois fenêtres ogivales sont conservés **fig. 9/17 à 9/20**). La quatrième travée est borgne et légèrement en saillie sur sa face sud (**fig. 9/20**).

La genèse du plan de la chapelle avec sa travée quasiment carrée à l'ouest, est loin d'être comprise. Le plan irrégulier est sans doute dû aux éléments anciens qui constituent le socle de cette chapelle. En attendant que l'on puisse analyser l'intérieur et la façade sud, l'interprétation demeure provisoire.

La construction de la chapelle est attribuée à Félix V, antipape entre 1439-1449. Les armoiries du prince de Savoie (Amédée VIII) sont effectivement présentes sur la clef de la première voûte orientale. Les voûtes dateraient donc de la fin du XV^e siècle. A cette époque, on surélève le bas-côté roman et remplace sans doute une chapelle plus ancienne.

L'analyse des façades nord et sud de la chapelle (partie haute) a permis de mettre en évidence trois chantiers principaux : le premier englobe les trois fenêtres en ogive, une importante réparation touche ensuite le couronnement des murs, puis, la construction des deux pignons est et ouest indique une inversion de la pente du toit.

Les maçonneries appartenant au premier chantier

L'aménagement de la chapelle dans le bas-côté nord de la basilique romane a nécessité non seulement des travaux au niveau de la claire-voie de la nef centrale, en particulier l'obturation des

fenêtres, mais aussi une surélévation du mur extérieur du collatéral (maçonnerie M409 en façade sud et M416 en façade est).

La façade sud comporte deux parties distinctes : le premier quart occidental (L. 4,40 m), en saillie (0,40 m) sur le reste du mur, est délimitée sur les deux côtés par des angles chaînés. La maçonnerie est montée en assises régulières, avec des pierres posées à plat ; le mortier de construction est lissé et forme un crépi de type *rasa pietra* couvrant. La partie orientale de la façade est identique ; l'angle oriental est chaîné avec des blocs de tuf taillés. Les trois fenêtres en ogive au cadre mouluré (quart de cavet avec feuillure) sont toutes prévues d'origine (fig. 9/18, 9/20)⁹.

En façade est, la maçonnerie de la chapelle est adossée au clocher. En façade ouest, la maçonnerie est arrachée après le chaînage d'angle (fig. 9/21). A l'ouest de la travée en saillie, la façade sud devait se poursuivre vers l'ouest.

Une réparation du couronnement des murs et le cadran solaire

Lors d'une deuxième phase de construction, le couronnement de la façade sud a été surélevé ou réparé et une large perturbation observée au-dessus de la fenêtre occidentale entièrement remontée (M410 en façade sud, M417 en façade est).

Cette transformation ne semble avoir concerné que la toiture. Aucun indice de chronologie relative ne permet d'établir le rapport avec la voûte : la base de la nouvelle maçonnerie se situe plus haut que l'extrados.

Entre les deux fenêtres orientales, un cadran solaire a été ajouté sur la façade sud de la chapelle. Peint sur un crépi qui ne recouvre que la surface nécessaire pour le dessin du cadran, on lit au centre du soleil les initiales du Christ « IHS » et au-dessus, dans une bande horizontale, les mots « *nascitur et senescit* » (fig. 9/19).

Des modifications ultérieures

La paroi ouest (M411) de la chapelle (au niveau des combles actuels) bute du côté nord, contre l'ancienne façade de la claire-voie et du côté sud, contre les deux maçonneries (M409 et M410) de la façade sud de la chapelle arrachées au ras de la chaîne d'angle (fig. 9/21). La face occidentale de cette cloison possède une finition brute indiquant qu'elle donnait déjà sur des combles au moment de sa construction. Ce mur délimite les voûtes de la chapelle après la transformation du bas-côté en couloir de l'abbaye.

Sur les maçonneries ouest, sud et est (M411, M410, M417), deux pignons identiques ont ensuite été élevés (M412, M418). Ils soutiennent un toit incliné vers le nord ; une couverture mise en place dès la démolition de la basilique (1^{er} quart XVII^e s.), ou lors de la reconstruction du bâtiment conventuel (début XVIII^e s.). La charpente observable à l'est de la chapelle appartient à la même époque, puisque l'une des pannes est prise dans la maçonnerie du pignon.

Au-dessus de ces pignons, deux maçonneries ultérieures (M413 et M419), l'une au mortier et l'autre au ciment, témoignent de réfections de la toiture, avec des pentes similaires à l'actuelle.

⁹ Ces trois fenêtres sont actuellement bouchées. A l'intérieur de la chapelle, leur emplacement est indiqué par des niches profondes ; en façade, la partie inférieure est cachée par le plancher des combles actuels, et la fenêtre centrale est oblitérée par une cheminée moderne.

2 La cour du Martolet après la démolition de la dernière église

Après la démolition de l'église, le lieu des anciennes églises sert de cour et est relié à la « cour de la source » (cour Saint-Joseph) en contrebas par une rampe. Un mur de terrasse (M746) soigneusement recouvert de dalles taillées en marbre est construit à son extrémité occidentale (**fig. 8/33**). Il s'agit vraisemblablement du bord oriental du vignoble représenté sur le plan de l'abbaye 1830 (**fig. 10/9**). Cette limite de parcelle est cependant déjà représentée sur le plan de la ville dressé vers 1778/1780 (Inventaire n° P 47) et fait vraisemblablement partie des travaux liés aux bâtiments conventuels reconstruits entre 1693 et 1710. Sur l'écusson pris dans le mur actuel de la terrasse, on lit la date « 1697 » au-dessus d'un aigle (**fig. 9/22**). Il s'agit sans doute d'une inscription provenant du mur de l'ancienne parcelle. Au XVIII^e siècle, la cour du Martolet semble avoir eu une fonction artisanale. Le dessin de 1830 nous renseigne que l'on y coupait et stockait du bois.

Les dates gravées sur un pan rocheux lisse situé au-dessus de la parcelle de vigne documentent l'avancement d'importants travaux durant lesquels un cône d'éboulis semble avoir été abaissé durant le XVIII^e siècle (**fig. 9/23**) : tout en haut figure l'année la plus ancienne « 1710 » (**fig. 9/24**), puis de haut en bas les dates « 1715 », « 1716 », « 1747 », ainsi que « 1783 » et « 1789 ».

Au pied de ce pan rocheux, un palier naturel de la falaise forme une terrasse de surface triangulaire délimitée sur son bord sud par un mur (M743) qui longe le précipice et du côté ouest par un mur (M744) adossé à une vire rocheuse plus haute (**fig. 9/25**). Un escalier de cinq marches reliait ici les deux niveaux (**fig. 9/26**). Les deux maçonneries sont conservées sur une hauteur maximale d'1 mètre. Leur épaisseur (0.50 m), le soin apporté à l'aménagement de l'escalier et les restes de crépis sur la face intérieure du mur occidental permettraient de restituer des murs élevés faisant partie d'un petit bâtiment adossé au rocher. Des lentilles de limon tassé (Sc1027, Sc1028) contenant des éclats de la falaise ainsi que des fragments de mortier, de briques et de tuiles constituaient la surface de circulation¹⁰. L'absence d'un foyer semble exclure un lieu d'habitation ; ce local pourrait avoir été utilisé comme guérite de la vigne voisine.

La petite terrasse est parfaitement identifiable sur les représentations anciennes de l'Abbaye. Aucune ne permet cependant de confirmer notre hypothèse d'un petit bâtiment adossé à la falaise. Au début du XIX^e siècle du bois était stocké sur cette terrasse abritée par le surplomb naturel de la falaise.

Au cours du XIX^e siècle, la cour du Martolet a été fermée par un mur oblique doté d'un portail (**fig. 10/10**). Ce changement d'affectation est certainement lié aux exigences du collège fondé en 1806 : les salles de classes étaient à cette époque installées dans l'aile nord du couvent, et le Martolet servait de cour de récréation. De nombreuses billes retrouvées en surface du site archéologique témoignent des jeux des collégiens. C'est sans doute aussi les élèves qui ont gravé leur nom de famille ou des dates dans la roche, à hauteur d'homme par rapport au niveau actuel du site. Certaines inscriptions, en capitales, sont soigneusement incisées à l'aide d'un outil approprié, d'autres quasiment illisibles, quelques-unes partielles, comme si l'auteur n'avait pas pu les terminer (**fig. 9/27**). D'autres inscriptions, notamment celle qui jouxte la galerie de protection du tunnel du chemin de fer construite en 1897, ont peut-être été faites par les ouvriers de cet ouvrage (**fig. 9/28**).

Après la construction du nouvel internat dans les années 1891-1893 et les premières fouilles du chanoine Bourban en 1896, la cour du Martolet devient progressivement un site archéologique, mais aussi un lieu de recueillement et de dévotion devant le tombeau-reliquaire des martyres.

¹⁰ Ce niveau recouvrait une couche d'égalisation (Sc1047) et un remblai à base de terrain naturel contenant des fragments de terre cuite (Sc1030). En-dessous, des dépôts naturels (gélifracsts de falaise Sc1029 et Sc1048) cachaient le rocher.

3 La reconstruction de l'abbaye dès le XVII^e siècle (église 8, phases brun)

3.1 Présentation générale

L'ancienne église du Martolet, avec son chœur carolingien, son clocher roman, ses ajouts et reconstructions gothiques, était en mauvais état vers la fin du XVI^e siècle. Les tremblements de terre des années 1584 et 1595 avaient en outre fragilisé le bâtiment¹. Ainsi, lors de sa nomination en 1604, l'abbé de Grilly accepta le principe de reconstruire l'église dans un délai de six ans. Mais les travaux tardèrent à démarrer, jusqu'à ce qu'un éboulement provoque la destruction du bâtiment, le 3 janvier 1611². Craignant d'autres chutes de pierres, la nouvelle église fut projetée à l'écart de la falaise, au sud du clocher. Entre 1614 et 1620, le chevet fut d'abord construit et couvert³. Le chantier reprit en 1622 et dura jusque vers 1624. Le 20 juin 1627, Alexandre Scapius, le nonce du pape, consacra les cinq autels du sanctuaire (fig. 10/1, 10/3)⁴.

a) Une nouvelle église tournée vers le sud

La nouvelle église est dotée d'un chœur polygonal flanqué de deux chapelles et deux sacristies, ainsi que d'une nef à trois vaisseaux comptant quatre travées à l'origine – le bas-côté occidental étant adossé à l'ancien clocher roman. Les arcades de la nef sont rythmées par des piliers cylindriques posés sur des socles carrés de faible hauteur⁵. D'après la chronique de Bérody, les matériaux provenant du démantèlement de l'église du Martolet furent récupérés pour la construction de la nouvelle église, ce qui fut peut-être le cas des six colonnes qui soutenaient jadis l'arcade nord de la nef⁶. Lors de ces démolitions, de nombreux squelettes furent mis au jour sous l'ancienne église. Bérody témoigne minutieusement de cette découverte :

Le mardi 26 septembre, en enlevant des pierres de l'ancienne chapelle Sainte-Madeleine, du côté de la chapelle de la Vierge, un jeune maçon, aide des dits artisans, a découvert au pied de la colonne de marbre qu'il démolissait un monument où, dans une caisse de bois close par de nombreux clous et maintenant réduite en cendres (les clous couverts de rouille ayant pour leur part été gardés), étaient conservées les reliques de nombreux saints et, comme il convient de pieusement le croire, de martyrs de la légion thébaine ; – alors un flambeau de lumière divine lui apparut et, alors qu'il reculait dans le centre de l'ancienne église, où d'autres reliques des saints martyrs de la légion thébaine ont été ensevelies, il s'évanouit. – Elles ont été recueillies par un rite honorifique et solennel et déposées avec d'autres reliques des saints martyrs thébains. Ce même maçon avait vu en songe, la nuit précédente, qu'un très grand trésor y était caché⁷.

¹ MICHEL 1898, p. 592, d'après Charleti, abbé de St-Maurice, *Liber actorum monasterii Agaunensis ab anno 360 usque ad anno 1719*. tome II, p. 599.

² Bérody note que vers onze heures du soir, le 3 janvier, des pierres s'étant subitement détachées de la « montagne de Vérossaz », l'église abbatiale s'écroula ; les jours précédents, des vents violents avaient emporté les tuiles des toits. BOURBAN 1894, p. 27.

³ 26 juin 1620 : ... *Eodem anno et mense coopertura tecti odei novi Templi S. Mauricii de novo perfecta est et Crux eodem ode o superposita die XXVI Junii*. BOURBAN 1894, p. 42.

⁴ Juin 1627 : *Die vero sequenti Dominicâ, XXa ejusdem mensis consecravit ecclesiam novam pii conventus Sti Mauricii Agaunensis, et quinque altaria*. BOURBAN 1894, p. 91.

⁵ Hauteur des colonnes avec base et chapiteau : 3,4 m ; épaisseur du fût : 0,85 m. Dimensions du socle : 1,15 m de côté sur 0,5 m de hauteur. Ces socles ont été repris en sous-œuvre lors des travaux d'agrandissement de l'église et l'abaissement du sol d'environ 1 mètre.

⁶ BLONDEL 1948, p. 15-16. AASM, PRV CAR/1/112.

⁷ 26 septembre 1624 : *Die martis, XXVI septembris, in extrahendis lapidibus in antiquo sacello beatæ Magdalanæ a parte sacelli Deiparæ Virginis a quodam juvene latomo, præactorum opificum servo, columnam aliquam marmoream demoliente in pede ejusdem repertum est monumentum ubi antiquitus in ligena cista innumeris clavis ligata et nunc in cineres (clavis adhuc rubigine tinctis, tum integris) redacta, asservabantur multorum sanctorum, et ut pie credendum est, Martyrum Thebæorum Reliquiæ ; – ubi fax divinum præferens lumen ipsi apparuit et retrocedens in medio antiqui templi ubi ferunt alias dictorum sanctorum Martyrum Thebæorum Reliquias ibi*

Les observations archéologiques concernant cette église documentent uniquement le chœur. Lors de la transformation de ses aménagements liturgiques en 2004, le maître-autel primitif a été mis au jour sous le revêtement en marbre de 1727. Il est plus étroit de 45 cm que l'autel actuel (**fig. 10/6A**). Entre les stalles des chanoines, un vaste caveau funéraire occupe le sous-sol du chœur. Construit d'un seul tenant, il comprend trois chambres voûtées disposées en croix. Il était accessible du côté nord, par un escalier maçonné (**fig. 10/6B**). Aménagé sans doute avec la construction de l'église, ce caveau fut utilisé au moins jusqu'en 1965. Lors de son ouverture en 2004, il contenait encore d'anciennes sépultures recouvertes de chaux ; il a été refermé sans aucune modification.

Le clocher s'élève désormais à côté de l'église, tel un campanile indépendant : bien que les portails du porche soient murés, il conserve toute sa monumentalité. Le dessin de Raphaël Ritz reflète la situation (**fig. 10/9C**) : la façade de l'église, rythmée uniquement par les contreforts et les portes des vaisseaux central et latéral, apparaît de profil, tandis que le clocher garde le rôle de façade principale. L'ancien portail muré encadre l'entrée monumentale de la chapelle Notre-Dame, qui constituait la chapelle funéraire de la famille de Quartéry⁸.

Au-dessus, au premier étage, la voûte de l'ancienne chapelle Saint-Michel était décorée par une fresque figurant la Crucifixion et deux prêtres à genoux. Cette peinture fut découverte lors de la restauration du clocher en 1898. Selon Jules Michel, une inscription à demi effacée atteste que cette œuvre a été commanditée par le prieur Henri Macognin de la Pierre (**fig. 10/11**, fin XVI^e-début XVII^e s.)⁹.

b) Bâtiments et cours de l'abbaye vers le milieu du XVII^e siècle

Après l'arasement partiel de l'ancienne église, une cour est aménagée au pied du rocher : la cour du Martolet, délimitée du côté est par le clocher et le pan oriental du chevet des anciennes chapelles, et du côté sud par l'ancien collatéral avec la chapelle Félix V constituant désormais l'aile nord des bâtiments conventuels.

Publiée par Matthäus Merian en 1653, la gravure de la ville d'après un dessin de Hans Ludofff représente l'abbaye après la reconstruction de l'église (**fig. 10/1**). On reconnaît parfaitement le nouveau sanctuaire à quatre travées terminé une vingtaine d'années auparavant, avec l'ancien clocher dont le porche est muré. Le grand bâtiment parallèle derrière l'église contenait des caves voûtées au rez-de-chaussée ainsi que le réfectoire et les cuisines à l'étage. Construit en 1639 sur les restes d'un édifice de mêmes dimensions – la « tour Torpersaz », démolie selon les sources en 1638 –, ce corps de bâtiment remplace l'ancien réfectoire, jadis installé dans la « tour Verte »¹⁰. Aujourd'hui, il constitue l'aile centrale, légèrement oblique, du carré abbatial.

Le réfectoire reliait l'aile nord du couvent et la chapelle de Felix V adossée au clocher, ainsi que l'aile sud, constituée de deux parties distinctes. Du côté rocher, un grand bâtiment surmonté d'un clocheton (ou d'une grande cheminée ?) est représenté. Il s'agit peut-être de la « tour Verte » abritant l'ancien réfectoire. Du côté église, l'aile sud est constituée de maisons individuelles contiguës, sans doute les habitations des chanoines. Elles délimitent la cour intérieure de l'abbaye, le cloître, disposé entre l'église et le réfectoire. La première maison, placée devant l'entrée du cloître et décalée par rapport aux autres, était la maison de l'abbé : elle est encore attestée sur un plan de la deuxième moitié du XVII^e siècle (**fig. 10/4**, D : quartier abbatial). Les vestiges de cet édifice mesurant 7,5 m de largeur ont été mis au jour en 2013, sous l'avenue d'Agaune. Il comprenait deux locaux contigus et un foyer adossé au mur de refend (**fig. 10/2**). Les fouilles ont en outre révélé que cette maison a remplacé un édifice du XIII^e siècle, lui-même construit sur les ruines de l'ancien palais abbatial du haut Moyen Age.

La gravure de 1653 permet également de distinguer les différentes cours qui faisaient partie de la clôture abbatiale (**fig. 10/1**). La cour située devant le clocher, accessible aux fidèles, constituait le

latuisse, evanuit. – Collectæ sunt honorifico ac solemni ritu, et cum aliis sanctorum Martyrum Thebæorum Reliquiis repositæ. – Idem latomus nocte præcedenti in somnis habuit in eodem loco latere maximum thesaurum.
BOURBAN 1894, p. 74. Traduction Laurent Ripart.

⁸ Cf. l'article de G. Cassina, dans la publication du 1500^e (Andenmatten, Ripard 2015).

⁹ MICHEL 1901, p. 211. ph-20; BP98-2, p.4.

¹⁰ BLONDEL 1949, p. 26. D'après l'analyse archéologique des caves en 2013, le bâtiment du réfectoire est posé sur les maçonneries d'un bâtiment conservé sur environ 1 m de hauteur du côté ouest et sur au moins deux étages du côté est. Le mot « tour » semble donc désigner un grand bâtiment maçonné. La localisation de la « tour Verte » n'est pas précisée.

parvis de l'église. C'était aussi un espace funéraire. La cour contiguë devant l'église était probablement réservée aux visiteurs de haut rang reçus à la maison abbatiale. La grande cour au sud des habitations conventuelles était un espace à caractère agricole. Ici se trouvaient la procure (près du rocher), l'écurie (au centre) et sans doute les habitations des domestiques avec accès depuis la rue. La fonction des deux premiers bâtiments est précisée sur un plan de la deuxième moitié du XIX^e siècle (**fig. 10/10**).

La cour entre l'église et le réfectoire était réservée aux chanoines. Un espace clôturé est en outre précisé sur l'arrière du réfectoire, au pied du rocher. Selon les plans plus récents, et encore aujourd'hui, il s'agit de l'emplacement de la fontaine et de la citerne, dans laquelle les boyaux captant les eaux de la source se déversent. Cet enclos protégeait peut-être aussi le vivier. La cour du Martolet n'apparaît pas sur la gravure de Merian : cachée par les bâtiments conventuels, elle a désormais un rôle secondaire. Du bois était stocké sous le surplomb de la falaise et sous l'appentis adossé au mur oriental (**fig. 10/9A**).

c) La construction d'une nouvelle aile conventuelle avant l'incendie de 1693

Après la reconstruction de l'église et du réfectoire, le renouvellement des habitations des chanoines devait être une nécessité urgente. Un relevé conservé aux Archives du Vatican témoigne du projet d'un nouveau bâtiment destiné à remplacer les anciennes maisons juxtaposées figurant sur la gravure de 1653. Sur ce relevé non daté, une légende nome les édifices existants : l'église avec le quartier abbatial à droite ; le cloître Sainte-Catherine avec le passage voûté au sud ; le réfectoire avec ses cuisines et sa cage d'escalier (**fig. 10/4**). Le corps de logis au sud (A) et ses deux « pavillons » latéraux en saillie (A) sont en construction. Cette nouvelle aile unifiée comprenait également un escalier monumental près du quartier abbatial (D) et deux latrines construites sur le canal d'écoulement de la source. Les annotations en marge du relevé témoignent de l'avancement des travaux : un tiers des pierres de taille nécessaires pour les portes et les fenêtres était déjà terminé.

Les observations archéologiques effectuées ces dernières années dans des tranchées de canalisation ouvertes de part et d'autre du réfectoire (et en particulier au sud) ont permis de confirmer la pertinence de ce plan et, notamment, l'existence d'un bâtiment arasé dont la répartition correspond à celle du projet¹¹. Sous l'aile sud du complexe abbatial actuel, les vestiges du vestibule d'entrée ont en effet été mis au jour, avec la porte par laquelle on accédait au couloir perpendiculaire (**fig. 10/5B, 10/5C**). Le canal voûté, adossé au pied de sa façade nord, sert encore aujourd'hui à l'écoulement de l'eau de la source (**fig. 10/5A**). Les dépôts de cendres et charbons qui recouvraient les sols témoignent de la destruction de cet édifice par un incendie, sans doute celui qui, en 1693, détruisit non seulement l'abbaye, mais aussi pratiquement toute la ville à l'intérieur des murs d'enceinte.

d) La reconstruction des bâtiments conventuels au début du XVIII^e siècle

Le bâtiment construit après l'incendie reprend, en plus grand, la disposition de l'aile sud détruite par le feu, sans les saillies aux angles. Le carré abbatial est complété par l'ajout d'une aile occidentale et l'élargissement de l'aile nord (**fig. 10/12**). Dans le contrat de construction signé le 21 septembre 1706 avec les maçons François Perret et François Gex de Samoëns, l'abbaye stipule que toutes les « murailles » depuis le vivier (à l'ouest) jusqu'au quartier abbatial (à l'est) doivent être démolies jusqu'au niveau du sol tout en conservant les pierres de taille. Ensuite, un bâtiment de trois étages avec des corridors voûtés devait être construit. Dans un paragraphe ajouté « quelque temps après », il est précisé que les maçons pouvaient prendre les pierres dans la carrière du Martolet, et que le troisième étage devait être remplacé par le crépissage des façades¹².

La lithographie de Thomas Baeck, datée d'environ 1730, représente l'abbaye avec son quartier conventuel récemment terminé (**fig. 10/7**). La cour agricole avec l'écurie est représentée au premier plan, devant des jardins au dessin géométrique et le vivier. Les fouilles archéologiques entreprises en 2012, lors de la réfection de l'actuelle cour des Anciens située entre l'internat et le collège, ont permis de préciser l'organisation de cet espace : les vestiges de l'écurie, la margelle du vivier et les fondations du commun ont été mis au jour (**fig. 10/13, 10/14A**).

¹¹ A. Antonini, M.-P. Guex, « *St-Maurice – Aile sud des bâtiments conventuels, Intervention d'urgence du 21 novembre 2002* », TERA, Rapport d'activité, avril 2003.

¹² AASM, PRV CAR/1/112.

L'écurie était subdivisée en plusieurs locaux. Ce grand bâtiment rectangulaire d'orientation nord-sud a été reconstruit et transformé à plusieurs reprises. La qualité de ses sols indique qu'il avait plusieurs fonctions.

Le vivier est représenté sur les dessins de l'époque comme un grand bassin rectangulaire doté d'un escalier central sur son petit côté nord. La réfection de la margelle sud, mais aussi les dépôts de calcaire observés à l'extérieur du bassin témoignent d'une importante installation qui a dû engendrer des problèmes de fuites d'eau nécessitant un entretien fréquent (**fig. 10/14B**). Une fois le vivier désaffecté, un canal a été construit pour approvisionner en eau les installations situées en contrebas. Le commun est attesté par le relevé dressé en 1883 et par des photos de la même époque (**fig. 10/10, 10/15**). Il est plus récent que l'écurie et le vivier, et remplace un petit bâtiment qui figure sur le plan de 1830, entre l'écurie et la procure (**fig. 10/9B**).

e) *L'élan constructeur de la fin du XIX^e et du XX^e siècle*

Vers la fin du XIX^e siècle, des transformations d'envergure témoignent d'une nouvelle dynamique du monastère. Vers 1880, l'église est décorée dans un style néo-roman. En 1891, un porche masquant la base du clocher est construit (**fig. 10/16, 10/17**). Il contient le vestibule d'entrée ouvert sur la nef par une arcade tripartite et une tribune sur laquelle les orgues sont installées. La même année, le projet de transférer l'internat depuis l'aile nord du bâtiment conventuel dans un nouvel édifice indépendant est accepté. Ce dernier sera terminé en 1893 (**fig. 10/18**)¹³.

Conscient des risques que ces constructions faisaient courir aux vestiges gisant dans le sous-sol et dans les murs du monastère, le prieur Pierre Bourban commence peu après ses fouilles archéologiques en collaboration avec l'ingénieur Jules Michel et ses étudiants. Il travaille notamment dans la cour du Martolet (entre 1896 et 1920), suit les travaux de construction de la galerie protégeant la voie ferrée devant le tunnel (1897) et la restauration du clocher, où il installe un petit musée au niveau de la chapelle pour y exposer les trouvailles faites au Martolet, dans l'abbaye et en ville de St-Maurice¹⁴. Pierre Bourban documente également les vestiges apparus lors de la construction du château d'eau (1906, **fig. 8/13, 8/14, 10/19**), du creusement pour les premiers égouts de la ville (1911)¹⁵ et pour l'agrandissement de l'internat (1913)¹⁶.

En 1942, l'éboulement d'une masse rocheuse endommagea sérieusement le clocher (**fig. 10/20**). Cette destruction engendra un important élan reconstruteur qui toucha différentes parties de l'abbaye. Entre 1946 et 1949, l'église est rallongée jusqu'au rocher et un deuxième vaisseau latéral est ajouté du côté ville (**fig. 10/12, 10/21 à 10/23**). Du côté est du chœur, la sacristie est démolie et la chapelle contiguë est doté d'un chevet polygonal. En revanche, du côté ouest du chœur, la sacristie est agrandie. Dans la cour à l'ouest de l'église, un petit cloître ajouré est aménagé en utilisant des chapiteaux du haut Moyen Age trouvés dans l'abbaye. Conscient de l'importance archéologique du sous-sol, Louis Blondel, archéologue cantonal de Genève, en collaboration avec Pierre Bouffard, surveille dès 1944 les travaux. Dans un premier temps, ils poursuivent les fouilles dans la cour du Martolet (1944-46), puis, ils documentent les vestiges mis au jour dans le périmètre de la nouvelle nef (1947), dans le cloître Sainte-Catherine (1948, **fig. 10/24**) et dans le sous-sol du clocher (1949), le niveau de ces espaces ayant dû être abaissé d'environ 1 m, voire d'environ 6 m près du rocher.

¹³ 200 ans d'enseignement au collège de l'abbaye de St-Maurice. Collection « Saint-Maurice – Hier et Avant-Hier » 11, St-Maurice 2006.

¹⁴ BOURBAN, Pierre, Chronique des fouilles de St-Maurice. 1^{ère} partie 1896-1899, 89pages, p. 45. Archives de l'abbaye, FOU 1/110/1.

¹⁵ BOURBAN 1913.

¹⁶ BOURBAN, Pierre, « Les fouilles de St-Maurice », *Nouvelliste valaisan* du 8 novembre 1913, p. 2, et du 23 décembre 1913, p. 3.

3.2 Constats archéologiques concernant l'abbaye du XVII^e siècle (phase brun)

a) La façade nord du bâtiment conventuel donnant sur la cour du Martolet

Au début du XVII^e siècle, lors des travaux pour la nouvelle église abbatiale et la démolition de l'ancienne église du Martolet, le « bas-côté » sud de cette dernière est préservé et intégré dans l'aile nord du nouveau couvent, à l'instar de l'aile centrale comprenant le réfectoire (plus tard bibliothèque) et la cuisine (plus tard salle des archives) et dont la transformation est achevée en 1639 (**fig. 10/3**).

Les travaux les plus importants concernent la toiture de l'ancien bas-côté. Jusque-là couvert par un toit à un seul pan incliné vers le sud, la charpente a dû être inversée (**fig. 9/7A**). Devenue façade, la maçonnerie de l'ancienne claire-voie est abaissée et les anciennes baies tronquées. Dans la partie orientale, l'abaissement a été moins fort étant donné qu'on voulait maintenir l'ancienne chapelle Félix V, avec ses voûtes. De nouveaux murs-pignons ont été construits sur le couronnement des façades est et ouest de l'ancienne chapelle (**fig. 9/21**).

La transformation de l'ancienne paroi sud du vaisseau central en façade a nécessité également une réorganisation de l'éclairage et des accès : deux portes et des fenêtres ont été créés. La plupart sont encore en usage aujourd'hui mais certaines ont été modifiées entre temps (**fig. 8/24B**). Ces ouvertures ne sont d'ailleurs pas toutes contemporaines et leur disposition permet de faire une différence entre la partie orientale (jusqu'au 3^e pilier) et la partie occidentale (à partir du 4^e pilier vers l'ouest). La 3^e arcade constitue une zone de transition entre ces deux secteurs et présente des ouvertures particulières. L'altitude des ouvertures de part et d'autre de cette césure laisse en outre envisager une variation du niveau des sols à l'intérieur du bâtiment.

Les ouvertures des deux travées orientales

Parmi les ouvertures les plus anciennes figurent les deux portes étroites (M865) qui devaient traverser toute l'épaisseur du double bouchon des deux premières arcades (h. 220, l. 75-90 cm) (**fig. 8/24B**). Leur linteau cintré, incliné vers l'intérieur du bâtiment conventuel, indique qu'il fallait descendre quelques marches pour rejoindre le niveau de circulation situé au sud. L'existence de deux portes aussi rapprochées laisse supposer qu'elles desservaient deux locaux contigus séparés par une cloison. Leur seuil se situe 2 m plus haut que le sol de l'ancienne nef centrale, ce qui démontre qu'elles n'étaient guère utilisables du temps de l'église et qu'elles font donc déjà partie des aménagements du bâtiment conventuel. Les deux portes ont été ensuite remplacées par deux petites fenêtres identiques à large embrasure intérieure (M866, h. 100, l. 50 cm). La fenêtre de la première arcade a été aménagée à la suite de l'abandon de la porte, tandis que la porte de la deuxième arcade était déjà bouchée lorsque la fenêtre a été insérée. Une photo prise en 1897 montre que cette dernière était bouchée à cette époque. Elle a été rouverte depuis lors.

A l'étage supérieur, trois petites fenêtres (M874) de dimensions similaires (h. 130, l. 65 cm) éclairent le couloir qui traverse aujourd'hui l'ancienne chapelle Félix V (**fig. 8/24B, 9/6**). Elles répondent aux trois fenêtres ogivales qui illuminaient à l'origine la chapelle du côté sud. Les deux premières fenêtres sont encadrées de blocs de tuf taillés et dotées d'une feuillure et d'une grille en fer forgé (trois barreaux verticaux et quatre traverses). La troisième fenêtre est différente : les montants sont maçonnés, une poutre constitue le linteau et la tablette, plusieurs fois réparée, se termine par trois assises de briques et de tuiles ; la grille ne comprend ici que des barreaux verticaux.

L'utilité de ces fenêtres s'impose dès lors que les baies ogivales en façade sud sont bouchées. Leur position haute, à 2,25 m du sol actuel du couloir, paraît peu adaptée si ces ouvertures étaient prévues pour un lieu de passage. Leur position est en revanche pertinente, puisque l'ancienne chapelle garde, après la démolition de l'église contiguë, sa fonction de chapelle de trésor : le long des parois, les coffres et des armoires étaient sans doute disposés. Le transfert des reliques depuis l'ancienne chapelle du trésor (Chapelle Félix V) vers la nouvelle est attesté en 1638.

Les ouvertures de la troisième travée

Le bouchon de la troisième arcade a été percé pour y installer un oculus (M872, diamètre 90 cm). Le cadre de cette ouverture indique que l'extérieur était au nord du mur, ce qui exclut l'installation de cette fenêtre du temps de l'église. L'oculus a été plus tard remplacé par une fenêtre rectangulaire. Si les dimensions de cette dernière sont similaires à celles des fenêtres visibles à l'est, la maçonnerie en est cependant différente. Une photo prise vers 1900 montre cette fenêtre bouchée et dans la partie supérieure du bouchon un bloc sculpté dont le relief ressemble à un écusson. Ce bloc a été prélevé

avant l'intervention du bureau Stöckli, puisque le relevé de 1978 ne le montre pas. Il a été remplacé par une maçonnerie moderne en ciment.

Au-dessus de cette fenêtre, une porte (M870) a été percée dans la paroi. Elle permettait de descendre par un escalier à deux volées directement dans la cour (fig. 10/25). La porte et le palier étaient abrités sous un petit auvent dont les corbeaux étaient fichés dans la maçonnerie (bouchons M861H). L'escalier et l'auvent ont été démontés au tout début du XX^e siècle (fig. 24) et la porte transformée en fenêtre (M870).

Les ouvertures des travées occidentales

Les bouchons des 4^e et 5^e arcades ont également été percés par des fenêtres disposées sur deux étages. De dimension rectangulaire (h. 133, l. 80 cm), elles sont encadrées de blocs en calcaire noir (à l'image de la porte M877) et munies de barreaux verticaux. Ces fenêtres éclairent les couloirs de l'aile nord. Disposées de manière régulière, elles n'appartiennent cependant pas toutes à la même phase de construction. Les deux fenêtres (M875) aménagées à l'étage supérieur ne sont pas de taille identique (129x63 et 135x82 cm). Leur encadrement en blocs de calcaire noir est néanmoins scellé avec un mortier jaune et compact, très caractéristique, qui montre qu'elles sont contemporaines du pignon occidental (M411 et peut-être M863) de la chapelle Félix V. Au-dessus des linteaux, un arc de décharge en blocs de tuf coffrés sur deux planches obliques soutient le poids des maçonneries. Les deux fenêtres sont barrées d'une grille en fer forgé (trois verticaux, un horizontal).

Entre les deux fenêtres, une troisième (M883) a été percée, de dimensions semblables (h. 139, l. 76 cm). Son cadre est également en calcaire noir et l'ouverture grillagée, mais aucun arc de décharge n'a été aménagé ici. La chronologie par rapport aux fenêtres voisines n'a pas pu être précisée.

Dans la partie occidentale de la façade, les ouvertures ont un caractère uniforme car leurs cadres sont similaires. Les différences s'expliquent en partie par le fait que les ouvertures précédentes percent d'anciennes maçonneries, tandis que celles-ci sont contemporaines des murs. La fenêtre plus haute et décalée au milieu des deux étages indique l'emplacement de l'escalier.

Deux portes permettent d'accéder au bâtiment depuis le Martolet. La porte orientale (M877) a été percée dans le bouchon de la quatrième arcade. Elle est constituée d'un cadre en calcaire noir (h. 195, l. 95 cm). A l'origine, cette porte était prévue pour un niveau de marche qui se situait environ 80 cm plus haut que le sol actuel du couloir, à une altitude qui coïncide avec le ressaut de 10 cm observable dans la paroi sud. Côté cour, le seuil de la porte M877 se situe environ 80 cm plus bas que le niveau de marche indiqué par les deux portes étroites (M865) situées à l'est. Il semblerait donc que le sol de la cour ait été abaissé dans l'intervalle compris entre l'abandon des deux petites portes orientales (M865) et la création de la porte M877. A la suite des fouilles archéologiques entreprises par Bourban, le seuil de la porte M877 (et le dallage du couloir?) a dû être abaissé ; le niveau de circulation de la cour du Martolet et celui du couloir devaient ce situer à la même altitude. Une photo prise vers 1900 montre déjà la porte dans son état actuel.

Les dernières transformations

Deux tirants sont installés à travers la chapelle Félix V, au niveau des voûtes. Ces tirants sont visibles sur les deux façades de la chapelle ; au sud, l'un d'eux perturbe le cadran solaire.

Vers 1900, les socles du pilier 4 (M841) et 6 (M844) sont percés par l'insertion de deux soupiraux aérant le couloir des catacombes (transformations effectuées au ciment). Les photos du début du XX^e siècle montrent qu'ils sont déjà en place à ce moment.

b) L'ancienne aile sud perpendiculaire au réfectoire

L'ouverture d'une tranchée pour la pose d'une conduite d'égouts à travers l'aile sud du bâtiment actuel ont permis la découverte de vestiges parfaitement conservés sur environ 0,60 m de hauteur (fig. 10/5A)¹⁷. Il s'agit de deux murs délimitant un local de 5,50 m de largeur, doté d'un pavage de petits boulets et de deux portes situées l'une en face de l'autre (fig. 10/5B, 10/5C) et d'un troisième mur, situé au nord des deux premiers, délimitait un espace plus étroit de 2,20 m de largeur. Par le vestibule au sol empierré accessible depuis l'extérieur, on atteignait un couloir qui devait desservir d'autres locaux contigus. Contre le mur de ce couloir la canalisation voûtée est adossée qui évacue encore aujourd'hui l'eau provenant du captage de la source.

¹⁷ A. Antonini, M.-P. Guex, « *St-Maurice – Aile sud des bâtiments conventuels, Intervention d'urgence du 21 novembre 2002* », TERA, Rapport d'activité, avril 2003.

Cette disposition rappelle l'organisation du bâtiment actuel, mais est clairement plus ancienne. Le pavage du vestibule était recouvert d'un épais niveau de travail constitué de fragments de stuc rose et de mortiers divers (Sc293, **fig. 10/5A**). Il s'agit des restes de démolition laissés sur place avant l'apport d'un remblai (Sc290) surélevant le niveau de marche d'environ 1 m, lors de la construction du bâtiment actuel.

Les vestiges aperçus dans une tranchée étroite semblent appartenir à une aile perpendiculaire au corps central de l'abbaye. Il s'agit très certainement du bâtiment en construction mentionné sur le plan conservé aux Archives secrètes du Vatican (**fig. 10/4**). Cette aile conventuelle, pas encore représentée sur la gravure du milieu du XVII^e siècle mais antérieure au bâtiment actuel construit entre 1706 et 1710, a dû être construite dans le courant de la deuxième moitié du XVII^e siècle.

c) La cour St-Joseph avec le captage de la source

Dans la cour St-Joseph, des forages pour l'étude d'un nouveau captage de la source ont nécessité, en mai 2003, l'ouverture d'une grande fosse au pied de l'escalier qui mène au Martolet¹⁸. D'importantes maçonneries sont ainsi apparues en coupe (**fig. 10/26**). A l'heure actuelle, il est difficile de préciser leur fonction. Elles attestent cependant que des bâtiments ou des enclos occupaient jadis la cour ; des constructions qui étaient peut-être liées à l'exploitation de la source. Le tuf précipité sur place témoigne en effet de la proximité de la résurgence. D'après leur orientation divergente, ces anciennes constructions sont certainement antérieures au bâtiment conventuel du XVIII^e siècle. Elles n'apparaissent d'ailleurs pas sur la lithographie de Thomas Baeck (**fig. 10/7**). Ces vestiges montrent en outre que la zone archéologique s'étend, à l'ouest du carré abbatial, jusque sous le tracé du chemin de fer et même au-delà.

Ce constat ne concerne pas seulement l'espace inférieur de la cour, mais également le terrain surélevé, au pied du rocher. A proximité du chevet de l'ancienne église occidentée, un cimetière a été observé. Utilisé sans doute jusqu'au déplacement de l'abbatiale au début du XVII^e siècle, ses origines pourraient être aussi anciennes que la zone funéraire du Martolet. En effet, le chanoine Bourban écrit lors des travaux pour le tunnel de protection de la voie ferrée¹⁹ :

« En descendant pour ces fondations, on trouve une couche d'ossements. Des squelettes même dans les fouilles faites de l'autre côté de la voie ferrée. Près du rocher, du côté de l'abbaye : un mur suivant la sinuosité du rocher ; en bas au niveau des rails un pavé (toujours le même procédé : pierres, mortier et une légère couche rouge) ; au-dessus du pavé une couche assez épaisse de matière brûlée (incendie). Le tout terminé par un mur. L'intérieur occupé par des squelettes écrasés par des tassements de terre éboulée ou apportée. A 0,15 m au-dessus de ce pavé, un autre de même genre, mais il ne s'étend pas très loin. J'ai trouvé dans ces débris deux ou trois moulures d'un assez bon style, en marbre jurassique. »

Ses vestiges entrevus par le chanoine font sans doute partie d'un complexe funéraire (mausolée) aménagé avec soin et doté d'au moins deux sols de mortier consécutifs dont la surface était teintée de rouge. Une technique souvent utilisée durant le premier millénaire pour la finition de sols.

¹⁸ A. Antonini, « St-Maurice – Cour Saint-Joseph, *Intervention de mai 2003* », TERA, Rapport d'activité, décembre 2008.

¹⁹ BOURBAN Pierre. Notes sur nos fouilles archéologiques de Saint Maurice. Journal de fouille : 1896-1899. Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice.

V TABLEAUX CHRONOLOGIQUES ET D'ÉLÉMENTS DATANT

1 Tableau des trouvailles monétaires

Remarque de classement :

- L'inventaire est classé d'après le contexte de découverte des monnaies.

- Les datations ont été effectuées par François Wiblé (monnaies romaines) et par Patrick Elsig (monnaies médiévales).

Martolet – Aire et bâtiment funéraire			
SM04/ 447-005	Bronze, 10.39 gr; 2.48 cm (diam. max.), As. Av: tête d'un empereur à droite, très éventuellement Antonin le Pieux Rv: non reconnaissable, même pas le S C.	I ^{er} ou II ^e s. apr. J.-C.	Obole de Charon trouvé dans une tombe (T448) contenant du mobilier de la 1 ^e moitié du III ^e s.
SM02/ 192-002	Bronze, 2.43 gr; 1,71 cm (diam. max.), Aes III. Av: FL IVL CONSTA[NTIVS NOB C] ou FL ILV CONSTA[NS NOB C] Buste lauré, drapé, cuirassé, à droite, d'un fils de Constantin I Rv:]IA EXERC[/ SCONST (type GLORIA EXERCITVS / 2 étendards), frappé à Arles. RIC VIII, p. 276, n° 8 (Constance II) ou n° 9 (Constant – mais qui devrait être vu de dos, ce qui ne semble pas être le cas)	335 apr. J.-C.	Trouvée en surface du remblai Sc175 composé de géolifraacts de la falaise contenant des fragment de céramique. Recouvre les tombes de l'aire funéraire T421 et T448 et prépare le terrain pour la construction du bâtiment funéraire (M900).
SM01/ 154A-017	Bronze, 0,60 gr; 0.98 cm (diam. max.), Aes IV ? petit, épais Il s'agit peut-être d'une monnaie, éventuellement III ^e -IV ^e siècle (plutôt 2 ^e ½ IV ^e s. ?), mais très (trop?) épaisse	2 ^e moitié IV ^e s. ?	Monnaies trouvées à la surface du remblai Sc90 et sous Sc175 qui prépare le terrain pour la construction du bâtiment funéraire (M900). Ce remblai est coupé par le mur de la 1 ^{ère} église (M213) et se situe sous les remblais Sc91 et Sc89.
SM01/ 154B-002	Bronze, 0,54 gr; 0.93 cm (diam. max.), Aes IV ?, petit, mince, éventuellement III ^e -IV ^e siècle (plutôt 2 ^e ½ IV ^e s. ?) Non identifiable; aucun « relief » reconnaissable	2 ^e moitié IV ^e s. ?	
Martolet – 1^{ère} église (rouge I et II)			
SM01/ 150C-006	Bronze, 0,74 gr; 1,14 cm (diam. max.), Aes IV. ?Av: on distingue vaguement une nuque (d'une tête d'empereur) à droite ?Rv: Personnage debout à droite dont on distingue notamment deux jambes; deux cercles à droite Probablement GLORIA ROMANORVM ou FEL TEMP REPARATIO (si, à gauche, il y avait un prisonnier derrière le personnage debout)	prob. 2 ^e moitié IV ^e s.	Trouvée à la base de la couche de démolition S89 (=Sc33) qui recouvre la tranchée de construction de la façade sud de la 1 ^{ère} église (M213, rouge I) et constitue le remblai pour le sol de cette église. Les tombes T410 et T412 percent ce remblai.
SM04/ 606-002	Bronze, 1.21 gr; 1,42 cm (diam. max.), Aes III/IV (fragment). Av: petite tête d'un empereur, du genre Théodose, Arcadius...]I – V S F AVG ?[= prob ...ius p(ius) f(elix) Aug(ustus). Légende courte. Rv: Personnage debout se dirigeant vers la gauche, tête tournée en arrière, tirant de sa main gauche un prisonnier ? Il s'agit probablement d'une monnaie du type SALVS REI-PVBLICAE	2 ^e moitié IV ^e s. - probablement 383-402 apr. J.-C.	Trouvée dans l'un niveau de travail (S676) à la base du talus situé à l'extérieure de l'abside de la 1 ^{ère} église (M200, rouge I). Situé sous la surface (Ss513) du talus, mais sur le dernier niveau rattaché au bâtiment funéraire.
SM03/ 355-016	Bronze, 10.19 gr; 2.78 cm (diam. max.), As de Domitien, Rome. Av:]ESP F DOMITIAN[Tête laurée de Domitien à droite (= CAES DIVI VESP F DOMITIAN (ou –VS) COS VII // CAES DIVI AVG VESP F DOMITIAN (ou –VS) COS VII Rv: Minerve avançant debout à droite brandissant une lance et tenant un bouclier S C	80-82 apr. J.-C.	Trouvée dans le remblai (S331) pour le sol du couloir d'accès (rampe I) de la 1 ^{ère} église.

	RIC II, p. 138, n° 170 a ou c (selon légende) 80/81 après J.-C. [voire p. 147, n° 244 (80-81 après J.-C.) ou p. 184, n° 242a (82 après J.-C.), s'il y avait une légende entourant Minerve]		
SM03/ 339-002	Argent, 0,53 gr; 1,22 cm (diam. max.), demi silique(?) en argent de Maorianus. Av: DN IVL MAIORIANVS P F AVG Rv: VIT[---]CC = VICTO-R-IA AVGG Victoire à droite tenant une longue croix RIC X, p. 405, n° 2650-2653	1 avril 457 - 7 août 461 apr. J.-C	Les deux monnaies trouvées dans la couche (S368) qui constitue le lit de pose du sol dallé (St366) du couloir d'accès (rampe II) de la 1 ^{ère} église.
SM03/ 339-003	Bronze, 0,23 gr; 1,01 cm (diam. max.), Aes IV, petit, fragment env. ½ disque. RAS, aucun relief reconnaissable	IV ^e s. ?	Postérieure aux tombes T437 et T440
Martolet – 3^e église (bleu foncé)			
SM05/ 730-001	Argent, 0,276 gr; 1,07 cm (diam. max.), quart de silique(?) en argent de Justin, frappé peut-être à Ravenne. Av : DNIVSTI-NVS P PAVI Tête à droite de Justin, diadémé, habit avec rang de perles Rv: Croix sur globe surmontée d'un christogramme; étoile ou point au-dessus de l'extrémité de la branche droite de la croix	565-578 apr. J.-C.	Monnaie trouvée dans le remplissage (Sc969) de la tranchée de fondation de l'épaulement nord (M500) de la 3 ^e église (bleu foncé).
Martolet – Sans contexte précis			
SM94/ 100-08-007	Savoie, Comté, Louis I, baron de Vaud, denier.	1297-1302	Monnaies trouvées dans des remblais de tranchées récentes fouilles fin XIX ^e et 1 ^e moitié XX ^e siècle.
SM03/ 357-002	Milan, Duché, denaro.	XV ^e s.	
SM94/ 100-08-008	Lausanne, Évêché, Jean de Michaëlis, denier.	1466-1468	
SM96/ 121-004	Messerano, Comté, Filiberto Ferrero Fieschi, quart imité des frappes de Savoie.	1532-1559	
SM94/ 100-08-001	Savoie, Duché, Emmanuel-Philibert, quart.	1561-1577	
SM01/ 138A-020	Valais, République, demi-batz.	1628	
SM94/ 100-08-003	Zurich, Ville, Rappen.	XVIII ^e s.	
SM02/ 188-004	Suisse, Confédération, deux-centimes.	1850	
SM02/ 197-001	Suisse, Confédération, un-centime.	1853	
SM94/ 100-08-006	Suisse, Confédération, dix-centimes.	1907	
SM94/ 100-08-002	Italie, Royaume, Victor-Emmanuel III, ventiscentesimi.	1918	
SM94/ 100-08-005	Jeton de jeu (Sigg AG Frauenfeld) imitant un dix-centimes de la Confédération suisse.	vers 1948	
SM94/ 100-08-004	Suisse, Confédération, un-centime.	1959	
Carré abbatial - Aile centrale – Contexte des foyers			
SM13/ 920-001	France, comté du Maine (N-W), denier.	Début XI ^e s. – milieu XIII ^e s.	Monnaie trouvée dans un niveau de marche (Sc1159) autour d'un foyer (St1163)
Aile centrale – Sans contexte précis			
SM13/ 907-002	Savoie, quart anonyme	Milieu XIV ^e s. - 1416	Monnaie trouvée à la surface d'un remblai antérieur à la cave (Sc1182), à la limite inférieure des terrassements modernes (aménagements de sols) (Sc1127, Sc1130)

2 Tableau des datations au Carbon 14 (2009 – 2013)

Remarques :

- L'inventaire est classé par la datation BP des échantillons
- UTC : Universiteit Utrecht
- Poz : Poznań Radiocarbon Laboratory
- ETHZ : Eidgenössische technische Hochschule, Zürich
- Dendro : M. SCHMIDHALTER, Dendrosuisse

Objet	Datation 95,4 % (2 sigma)	Echantillon	Datation BP	Réf. TERA	Localisation	Attribution (sans précision, l'attribution concerne les vestiges du Martolet)
Sc410 (2)	8210 – 7680 BC	UTC 13528	8820 +/- 60 BP	K450-2	sédiment, pied de falaise	Phase préhistorique
Sc410 (1)	7940 – 7590 BC	UTC 13527	8690 +/- 60 BP	K450-1	sédiment, pied de falaise	
Sc422	7610 – 7480 BC	UTC 14752	8520 +/- 50 BP	PLV 633	sédiment, pied de falaise	
Sc269	3970 – 3710 BC	UTC 13529	5060 +/- 60 BP	K451-1	sédiment, pied de falaise	
T303	040 – 220 AD	UTC 13526	1929 +/- 43 BP	K449-2	nécropole	Phase romaine - nécropole
T423	070 – 240 AD	UTC 12758	1875 +/- 33 BP	K350-3	nécropole	
T421	070 – 250 AD	UTC 11992	1854 +/- 37 BP	K222-3	nécropole	
T471	080 – 330 AD	UTC 14203	1822 +/- 40 BP	K633-1	bâtiment au pied du rocher, int.	
T410	130 – 390 AD	UTC 11982	1764 +/- 38 BP	K146-9	nef	Eglise rouge I/II
T441	170 – 390 AD	UTC 12760	1758 +/- 30 BP	K330-1	nécropole, sous mausolée	Phase romaine - nécropole
T329	130 – 400 AD	UTC 11978	1753 +/- 37 BP	K324-8	nécropole	Eglise rouge I/II
T411	210 – 420 AD	UTC 11983	1736 +/- 43 BP	K165-5	nef	
T465	230 – 410 AD	UTC 14201	1733 +/- 36 BP	K634-2	bâtiment au pied du rocher, ext.	Phase romaine - nécropole
T426	220 – 420 AD	UTC 11984	1732 +/- 39 BP	K443-1	couloir d'accès	Eglise rouge II
UT452	256 – 413 AD	Poz-58157	1700 +/- 30 BP	K097-1	salle W (L2), poteau central	Aula
T230	250 – 430 AD	UTC 11985	1688 +/- 38 BP	K630-1	au pied du couloir d'accès (réduction dans couloir des catacombes)	Eglise rouge II
T001	250 – 430 AD	UTC 14198	1683 +/- 36 BP	K636-1	bâtiment au pied du rocher, ext.	Phase romaine - nécropole
T470	250 – 530 AD	UTC 14202	1669 +/- 38 BP	K637-1	mausolée	Phase romaine - nécropole
T403	250 – 530 AD	UTC 11980	1662 +/- 36 BP	K179-9	couloir d'accès	Eglise rouge II
T315	260 – 540 AD	UTC 11977	1646 +/- 42 BP	K125-1	cimetière extérieur ouest	Eglise rouge II
T405	250 – 550 AD	UTC 11981	1629 +/- 52 BP	K385-1	couloir d'accès	Eglise rouge II
T437	390 – 540 AD	UTC 12759	1610 +/- 30 BP	K408-3	couloir d'accès	Eglise rouge II
T309	340 – 560 AD	UTC 11976	1606 +/- 41 BP	K136-7	couloir d'accès	Eglise rouge II
T402	390 – 570 AD	UTC 11979	1590 +/- 40 BP	K178-10	couloir d'accès	Eglise rouge II
T324	350 – 630 AD	UTC 14199	1570 +/- 60 BP	K631-1	local funéraire NE	Eglise rouge I/II
M917	420 – 600 AD	UTC 12761	1554 +/- 31 BP	K428-1	poutre/armature du mur M917	Eglise rouge IV
UT490	432 – 610 AD	Poz-58158	1520 +/- 30 BP	K091-1	salle W (L2), bois sur sol, sous l'abside	Aula
T046	594 – 668 AD	Poz-58167	1405 +/- 30 BP	K125-1	annexe S	Eglise du Parvis
T314	430 – 870 AD	UTC 13524	1390 +/- 90 BP	K332-1	palier supérieur du grand escalier	Eglise bleu-foncé
T044	619 – 683 AD	Poz-58165	1370 +/- 25 BP	K127-1	nef	Eglise du Parvis

T519	636 – 768 AD	Poz-58175	1350 +/- 30 BP	K931-2	niv. sup., à l'ouest du baptistère	Eglise bleu-foncé
T034	658 – 773 AD	Poz-58164	1305 +/- 30 BP	K126-1	nef	Eglise du Parvis
T022	640 – 870 AD	UTC 13525	1304 +/- 49 BP	K448-2	vestibule est	Eglise bleu-claire II
UT598	663 – 775 AD	Poz-58161	1290 +/- 30 BP	K099-1	couloir S (L4), os sur 1 ^e chape mo	Aula
UT414	666 – 821 AD	Poz-58154	1265 +/- 30 BP	K077-1	salle W (L1), bois sur sol, à l'ext. de l'abside	
UT53-2	666 – 860 AD	Poz-50375	1265 +/- 30 BP	K002-1	salle E (L3), os sur dernier sol	
UT530	660 – 810 AD 734 AD Dendro	ETH-52764 CH-620257	1262 +/- 25 BP	K101-1	couloir S (L4), 1 ^e conduite bois	
UT504	669 – 862 AD	Poz-58159	1260 +/- 30 BP	K062-2	couloir S (L4), os remblai sous 1 ^e occupation	Bât S (Troubadour)
UT190	671 – 857 AD	Poz-58153	1260 +/- 25 BP	K043-4	1 ^e foyer local N	
UT53-1	672 – 867 AD	Poz-50375	1255 +/- 30 BP	K002-11	salle E (L3), charbon sur dernier sol	Aula
T501	690 – 880 AD	Poz-58174	1230 +/- 25 BP	K928-1	niv. sup. à l'ouest du baptistère, bouchon porte	Eglise bleu foncé ou église bleu-claire I
UT427	712 – 937 AD	Poz-58155	1200 +/- 30 BP	K080-1	couloir S (L4), occupation tardive (Bleu clair), os	Aula
UT525	720 – 944 AD	Poz-58160	1190 +/- 30 BP	K109-11	Plancher dernier sol (poutre)	Eglise Parvis
T030	771 – 937 AD	Poz-58163	1190 +/- 25 BP	K123-1	T coupée par enclos roman	
T487	778 – 971 AD	Poz-38086	1155 +/- 30 BP	K860-1	cimetière W	Eglise bleu-claire II
T004	782 – 1026 AD	Poz-50377	1090 +/- 50 BP	K004-1	T sur arase du bât. avec sol surélevé	Cour de la Procure, abandon bât. avec sol surélevé
UT263	892 – 1153 AD	Poz-58151	1030 +/- 50 BP	K053-1	local adossé au chevet de l'église du Parvis, 1 ^e foyer	Parvis de l'abbatiale
T001	988 – 1152 AD	Poz-58162	0995 +/- 25 BP	K007-3	cimetière à l'est de l'egl. du Parvis	
	988 – 1152 AD	Poz-58178	0995 +/- 25 BP	K917-4	carré conventuel, aile centrale	Zone foyers - Phase bleu-claire II
S1145	993-1155 AD	Poz-58232	0980 +/-30BP	K909-9	carré conventuel, aile centrale	
T521	1022 – 1155 AD	Poz-58177	0955 +/- 25 BP	K933-1	carré conventuel, aile centrale, T longeant mur W	Aile centrale, Phase orange
T446	1000-1200 AD	UTC 14200	0949 +/- 45 BP	K519-11	cimetière W	Eglise orange
UT115	1044 – 1254 AD	Poz-50378	0870 +/- 35 BP	K011-1	bois incendié	Cour de la Procure, abandon bât. avec sol surélevé
UT315	1227 – 1293 AD	Poz-58150	0737 +/- 25 BP	K078-1	niv utilisation	1^e maison abbatiale
T478	1441 – 1631 AD	Poz-38085	0390 +/- 30 BP	K852-1	cimetière W	Eglise jaune

3 Tableau des événements historiques

Remarques :

Ce tableau n'est pas exhaustif (état fin 2014). Il est à actualiser et à compléter par les recherches publiées dans l'ouvrage du 1500^e anniversaire de l'abbaye (cf. Andenmatten/Ripart 2015 et Mariaux 2015) et par la littérature récente.

Année	Evènements	Vestiges
16-15 av.J.-C.	Le Valais est intégré à l'Empire romain. Dès le début du I ^{er} s. apr. J.-C., Acaunus est un poste de péage.	
entre 41 et 47 apr.J.-C.	Fondation du Forum Claudii Vallensium sous l'empereur Claude (41-54).	- Inscriptions lapidaires : la plus ancienne datant de 8/7 av.J.-C. (dédicace des Nantuates à l'empereur Auguste, leur patron). - Nymphée : attesté par un autel consacré aux Nymphes (NYMPHIS SACRVM), daté du III ^e s. et par la source au pied du rocher.
		Au Martolet : - Nécropole au pied du rocher (fin II ^e – 1 ^e moitié III ^e s.).
275-277? fin III ^e s.	Les Alamans son vraisemblablement repoussés à Acaunus. Martyre de la légion Thébaine sous l'empereur Maximien. Selon la légende, la décapitation du <i>primicerius</i> Mauritius, du <i>campudoctor</i> Exuperius et du <i>sénator</i> Candidus a lieu à Verolliez, où les soldats auraient aussi été ensevelis ¹ .	
308-312	- Pose des bornes le long de la route du Gd. St-Bernard. - Edit de Galère (311) : le christianisme est toléré.	
313	- Edit de Milan : sous Constantin, autorisation du christianisme et restitution aux Chrétiens des terres confisquées sous Dioclétien.	Au Martolet : - Construction du mausolée (2 ^e quart IV ^e s.) au pied du rocher, au-dessus de la tombe d'un personnage important.
377	A Sion : le gouverneur de province Pontius Asclepiodotus s'affiche chrétien (inscription avec christogramme).	Au Martolet : - Agrandissement du mausolée et transformation en oratoire.
380	sous Théodose I ^{er} (379-395), le christianisme devient religion d'Etat.	
381	Théodore, 1 ^{er} év. du Valais, signe les actes du concile d'Aquilée ² .	
vers 380	<i>Inventio</i> des ossements des martyrs thébains par Théodore. Selon la <i>Passio Acaunensium</i> , Théodore aurait entendu parler d'une vénération dans ces lieux (<i>revelata traduntur</i>). L'acte de procurer aux dépouilles de martyrs une sépulture digne correspond à un devoir sacré tout comme l'institution du <i>natale</i> (fête d'anniversaire du martyre) ³ .	Au Martolet : - Dépose des reliques d'abord dans l'oratoire? - Construction de la 1 ^e église (4 ^e quart IV ^e s.).
391-392	Interdiction des cultes païens.	

¹ BP16, p.276.

² Selon la « *Passio Acaunensium Martyrum* » (MGH Script.rer.merov.III. p.32ff. Voir aussi MI98-2, p.580). Santschi, Catherine, « Le catalogue des évêques de Sion de Pierre Branschen (1576) ». Edition critique, *Vallesia* 22, Sion 1967, p. 87-134, p.98.

³ BP16, p.276-277.

410	Sac de Rome.	
av. 430	Maurice et de ses deux compagnons figurent dans le martyrologe hiéronymien ⁴ .	
2 ^e quart V ^e s.	<p>- <i>Passio Acaunensium Martyrum</i>, rédigée après 435, par l'év. Euchérius de Lyon (432-441, †449/450). « <i>At vero beatissimorum Acaunensium martyrum corpora post multos passionis annos sancto Theodoro eiusdem loci episcopo revelata traduntur. In quorum honorem cum extrueretur basilica, quae vastae nunc adjuncta rupi, uno tantum latere adclinis iacet. ... quae vastae tunc adjuncta rupi uno tantum latere jacebat sed nunc, jubente praeclaro meritis Ambrosio hujus loci abbate denuo aedificata biclinis esse dinoscitur</i> »⁵.</p> <p>Motif du martyr: refus de se battre contre des chrétiens.</p> <p>- <i>Passio Anonyme</i>, rédigée entre 443 et 450.</p> <p>Motif du martyr: refus du sacrifice aux dieux païens et au culte impérial⁶.</p> <p>- Installation d'une communauté religieuse sans règle monastique⁷.</p>	<p>Au Martolet :</p> <p>- Reconstruction de l'église (2^e église).</p>
443	Les Burgondes sont installés en Suisse occidentale.	
vers 471	<p>Translation des reliques de st Innocent⁸.</p> <p>Le corps est retrouvé intacte après une inondation du Rhône et déposé dans la basilique « <i>infra ambitum basilicae ceteris martyribus sepultura praecipuerat sociari</i> »⁹.</p>	
476	Dépose de Romulus Augustulus – Fin de l'Empire romain d'Occident.	
fin V ^e s.	Burgondie : Le pouvoir est détenu par le roi Gondebaud. Son fils Sigismond est marié à la fille de Théoderic, roi des Goths orientales. Entre 501 et 505 il convertit au catholicisme et devient co-régent ¹⁰	
av. 515	St Romain se rend à Agaune pour y vénérer les reliques des martyres (<i>Vie des pères du Jura</i>) ¹¹ .	
515	<p>Fondation de l'abbaye par le prince Burgonde Sigismond¹², sous instigation d'Avit, archev. de Vienne, et Maxime, év. de Genève.</p> <p>Institution de la <i>laus pérennis</i> et promesse d'ériger une nouvelle basilique¹³ ; donation de terrains.</p> <p>- Abbé Hymnemode (515-516)</p> <p>- Abbé Ambroise I (couvent de l'île Barbe, Lyon)¹⁴</p>	<p>Au Martolet :</p> <p>- Agrandissement de l'église (3^e église).</p> <p>- Consécration de l'église vers 520¹⁵ ou en 523¹⁶.</p> <p>Mobilier :</p> <p>- vase de Sardonix (I^es., montage fin V^e début VI^es.).</p>
	<p>Selon Gregor de Tours, il s'agirait d'un acte de repentir, suite au meurtre de son fils (ce meurtre a lieu seulement en 522).</p> <p>Selon 2^e source, S. voulait s'assurer pour lui et son royaume la protection des saints.</p>	

⁴ Zufferey 1988, p.24.

⁵ Bruno Krusch (Ed.), MGH Script.rer.merov.III. p.32ff. TH63, p.164.

⁶ E. Chevallay, 1990.

⁷ Zufferey 1988, p.30, d'après la *vita abbatum Acaunensium*, écrite entre 523 et 526.

⁸ BL50, p.179 : vers 471

⁹ BL48, p.19

¹⁰ Zufferey 1988, p.30.

¹¹ J.-M. Rössli 2003.

¹² Sigismond roi des Burgondes dès 516 (3.jan.). En 523, il succombe aux coups de Clodomir, roi d'Orléans et fils du roi mérovingien Clovis, et deviendra ainsi le premier souverain catholique martyr.

¹³ BP16-3 (S), p.124-127.

¹⁴ Moine anonyme : « *Sed nunc, jubente praeclaro meritis Ambrosio, loci illius abbate, denuo aedificata biclinis esse dignoscitur.* », *Acta Sanctorum*, 2 nov.,II, p.547, 22 sept.II, p.348 E, 349 D), repris dans MI98-2,p.580.

¹⁵ Notes chronologiques de L. Blondel (ACVS : fonds Blondel D23, 1968/19, n°6) selon J. Michel, « *Mélange d'histoire et d'archéologie* », Fribourg 1901.

¹⁶ Selon MI98-2, p.580.

	<p>Selon 3^e source, S. aurait suivi le conseil des prêtres Burgondes (<i>caterva sacerdotum</i>)¹⁷.</p> <p>1^e attestations du monastère :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Chronique de Marius d'Avenches</i> - <i>Homélie de saint Avit</i> (22 sept. 515) : « <i>dicta in basilica sanctorum Acaunensium in innovatione monasterii ipsius vel passione martyrum</i> » - Grégoire de Tours : <i>mortuo Gundobado regnum eius Sigimundus filius obtenuit monasteriumque Acaunensium sollerti cura cum domibus basilicisque aedificavit</i>¹⁸. 	
	<ul style="list-style-type: none"> - Chronique du IX^e s. conservée aux archives : <i>preclarus rex (Sigismundus) ... a fundamentis cenobium monasterii Agaunensium construxit, ...</i> - texte de la fondation¹⁹ : ... <i>ut tantum quorum nobis nomina comperta sunt, id est Mauricii, Exuperii, Candidi, Victoris infra ambitum basilice quod clementia regis ad hoc opus ornare iussit sepeliantur ; reliqua vero corpora congerantur munitissimo loco atque aptissimo in uno condantur... »</i>²⁰. <p>Les moines auront un dortoir (<i>dormitorium</i>), un réfectoire (<i>refectorium</i>) et une salle chauffée (<i>locum ad calefaciendum</i>)²¹.</p>	Référence à plusieurs basiliques ?
523	L'abbaye est incendiée par Chlodimir : reconstruction ²² .	Aucune trace d'une destruction repérée.
563	Eboulement de Tauredunum ²³	Aucune trace d'une destruction repérée.
574	L'abbaye est ruinée lors de l'invasion des Lombards selon Marius d'Avenches et Frédégaire. ... <i>eo anno [574] iterum Langobardi in Vallem ingressi sunt et clusas obtinuerunt et in monasterium sanctorum Acaunensium diebus multis habitaverunt</i> (Chronique de Marius d'Avenches). ... <i>ad monasterium Agaunensium nimia facientes strage</i> (Chronique de Frédégaire). ²⁴	Aucune trace d'une destruction repérée.
vers 580	Construction <i>a fundamentis</i> de l'église ²⁵ . - Le roi Gontran se montre généreux envers les moines d'Agaune ²⁶ . - Abbé Ambroise II (580-610)	Construction de l'église du Parvis ? Au Martolet : - Reconstruction de l'église avec couloir des catacombes et escalier monumental (4 ^e église).
585	Sous l'év. Héliodore au plus tard, le siège épiscopal est transféré à Sion.	
616 – 620	Diplôme du roi Chlotar II : reconnaissance des statuts de l'abbaye et de sa règle ; octroi du privilège du droit de frapper des monnaies ²⁷ .	Mobilier : - chasse de Teuderic (1 ^e moitié VII ^e s.). Les gemmes antiques symbolisent le rattachement à l'Antiquité. Le camée

¹⁷ Zufferey 1988, p.31.

¹⁸ TH63, p.164, p.170.

¹⁹ Texte de la fondation de 515 (extrait) : « *Visum est nobis bonum esse ut clementia regis basilicam tantis martyribus dignam (digne de tels martyres) de regis sumptibus (des derniers royaux) construere praecipiat, et eorum tantum corpora quorum nomina nobis comperta sunt, id est beatorum Mauricii, Exuperii, Candidi, Victoris, infra ambitum ipsius basilicae decenter sepeliantur ; reliquia vero corpora munitissimo atque aptissimo, sub ipsa basilica, uno congerantur in loco, et sub eximia custodia custodes deputentur, ne forte, quod absit, falsatores ex eis furentur* ». MI98-2, p.581. Extrait dans TH63, p.164 légèrement différent, mais pas dans les passages essentiels.

Plusieurs versions sont conservées. Entre autres : le ms de St-Maurice (2^e moitié XII^e/début XIII^es.), le capitulaire de Turin (XIV^es.), la copie du Père Sigismond (XVII^es.). cf. *Zeitschrift für Schweizerische Geschichte* 6 (1926), p.1-60 ».

²⁰ Theurillat 1963, p.164. Theurillat 1954, p.77.

²¹ Theurillat 1963, p.164. Theurillat 1954, p.79.

²² BL48, p.12. MI98-2, p.582, Selon *Gallia Christiana*.

²³ BL48, p.12.

²⁴ TH63, p.164-165. BL48, p.12. MI98-2, p.582-583.

²⁵ MI96, p.34 d'après : Gregorii Ep. Turonensis *Historia Francorum epitomata cap. LXVIII, Chronique de Marius Aventicus*. Jodocus Quarterius, *Abbas S. Mauricii. Nomenclatura Abbatum*. Repris dans MI98-2, p.583.

²⁶ TH63, p.165.

		centrale en verre imite un camée antique ²⁸ .
654 – 656	Bulle du pape Eugène I : reconnaissance de l'indépendance de l'abbaye par rapport à l'autorité diocésaine ; reconnaissance répétée à la fin du XVIII ^e s. par le pape Hadrien I ²⁹ .	
738/741	- Abbé Norbertus dux (duc Norbert), militaire investi par le major domini Karl Martell est abbé du monastère.	
753 – 2 ^e moitié VIII ^e s.	Pape Etienne II à Agaune ³⁰ . Dès Willicaire (confident du pape Etienne II), l'abbé est également évêque de Sion. A l'époque carolingienne les privilèges du monastère sont soumis à l'évêque qui défend les intérêts de la famille royale ³¹ .	Au Martolet : - Construction d'un chevet sur crypte et modification cage d'escalier (5 ^e église). Mobilier : ambon (2 ^e moitié VIII ^e s.)
(765 / 770)	L'abbaye ruinée par les Sarrasins. Selon Blondel, cette date ne peut pas être retenue ³² .	
Vers 800	- Abbé Althée (786-804), aussi év. de Sion, issu de la famille royale de Charlemagne (selon la tradition son cousin) ³³ .	Mobilier : bourse reliquaire (vers 800)
830	Réforme canoniale	Au Martolet :
888	- Abbé Rodolphe I (878-912), à sa mort, il est enseveli à St-Maurice ³⁴ . Le Welfe Rodolphe I fonde le royaume de Bourgogne et se proclame roi à Agaune (888-912).	Construction de l'église à trois nefs avec chœur sur crypte à l'ouest (6 ^e église). Mobilier : aiguière de Charlemagne (IX ^e s.)
937	- Abbé Rodolphe II, roi de Bourgogne (912-937). Rodolphe II envoie des reliques de st Innocent, à Magdebourg (abbaye de St-Maurice construite sous Otton I). Rodolphe II meurt à Agaune (12 ou 13 juillet 937) et y est enseveli ³⁵ .	
vers 940	- Abbé Conrad-le-Pacifique, roi de Bourgogne (937-993). L'abbaye ruinée par les Sarrasins ³⁶ ? - Selon le <i>Sermon d'Odon</i> , Abbé de Cluny, qui passe à St-Maurice au retour d'un voyage à Rome (en 941), il s'agit d'un incendie (<i>illa sanctae legionis Thebaorum domo nuper accidit, quae tam eleganter constructa erat ut nostri temporis artifices nequaquam hanc in pristinum decorem valeant reparare</i>) ³⁷ . - Les <i>Annales de Flodoard</i> attestent une occupation du vicus (... <i>propter Sarracenos, qui vicum monasterii Sancti Mauricii occupaverunt</i>) ³⁸ .	Aucune trace d'une destruction repérée. Selon Demotz, la présence des Sarrasins est liée à la politique d'Hugues d'Arles, maître de la Provence et de l'Italie, qui confie la garde des Alpes aux Sarrasins.
vers 950	Selon st Udalric, év. d'Augsbourg, l'abbaye est détruite par les Sarrasins ³⁹ . <i>vita Udalrici</i> (890-973) : quand Udalric arrive à St-M, le monastère était dévasté et les chanoines expulsés. L'évêque y célèbre néanmoins la messe et reçoit les reliques promises par le roi/abbé Conrad. Les reliques étaient cachées dans une « <i>spelunca</i> » :	Localisation de la <i>spelunca</i> : - Bourban la situe dans la crypte ouest ; ce mot désigne dans les itinéraires des pèlerins allemands les sanctuaires des catacombes en général ⁴¹ . - La <i>spelunca</i> pourrait aussi correspondre

²⁷ Zufferey 1988, p.34.

²⁸ Antje Krug, *Antike Gemmen und das Zeitalter Bernwards*, Brandt / Eggebrecht, Hildesheim 1993, Bd.1, p.164.

²⁹ Zufferey 1988, p.34.

³⁰ BL48, p.12.

³¹ Zufferey 1988, p.35-36.

³² Evènement restitué d'après des actes douteux du X^e s. (BL48, p.13).

³³ MI98-2, p.584.

³⁴ BL48, p.14. MI96, p.34. J, p.26.

³⁵ BL50, p.176.

³⁶ TH63, p.165 : ... *monasterium noviter a Sarracenis exustum invenit...* BI50, p.176 : cf. notice de Flodoard (voir René Poupardin, *le royaume de Bourgogne*, Paris 1907, pp.64.65, 91-92 ; *Gallia christiana novissima*, TXII, coll.792, LXI. BI48, p.14. MI98-2, p.585 : vers 950 ? Zufferey 1988, p.39.

³⁷ *Sermo IV de combustione basilicae beati Martini*. Cité d'après TH63, p.166.

³⁸ TH63, p.166. "*Nec potuit Alpes transire propter Sarracenos qui vicum monasterii Sancti Mauricii occupaverunt*"; Flodoard, *Annales*, année 940. Cité d'après Demotz 2008, p.230.

	<i>aperta collationis Sanctorum spelunca in scopulo exciso plurima parte sanctorum reliquiarum donatum laetificaverunt</i> (Acta SS. die 4 julii) ⁴⁰ .	aux chapelles funéraires au pied du rocher qui était visible et partiellement entaillé.
960	Otton I reçoit des reliques des martyres thébains pour le couvent de Magdebourg. Acte symbolique garantissant les liens entre l'empereur et le royaume de Bourgogne tout comme le mariage d'Otton avec Adelaïde, sœur du roi Conrad ⁴² .	
972	Les Sarrasins sont encore présents en Valais : capture de Mayeule, abbé de Cluny, à Orsière. Dès 976, l'Abbaye fonctionne normalement sans qu'il soit mention de destructions ⁴³ . - Abbé Rodolphe III, roi de Bourgogne (993-1000).	
1001	- Abbé Bourcard I (1001-1030), archev. de Lyon, fils du roi Conrad et frère du roi Rodolphe III. Bernward de Hildesheim rencontre sur son retour d'un voyage à Rom et à la demande d'Otton III le roi Rodolphe II à St-Maurice ⁴⁴ .	
1017 XI ^e s.	L'abbé Bourcard I, fait reconstruire l'église et le couvent ruinés par les Sarrasins. Acte de consécration de 1017 conservé à l'abbaye ⁴⁵ . Incendie de l'église ⁴⁶ .	Au Martolet : - Rénovation non visible au niveau des fouilles ?
1128	- Abbé Amédée II de Savoie (1103-1147). Réforme canoniale : sous le comte Amédée et le pape Honorius II, le couvent adopte la règle de st Augustin ⁴⁷ . Le couvent profite de l'influence des comtes de Savoie.	
1 ^e m. XII ^e s.	A cette époque au plus tard, l'église St-Sigismond devient église paroissiale ⁴⁸ . Selon Dubuis, une église du peuple pourrait avoir existé auparavant à proximité du baptistère de l'abbaye ⁴⁹ . - Abbé Hugo (1147-1150).	
25 mai 1148	Consécration d'une nouvelle église par le pape Eugène III, événement commémoré par la Bulle du pape Célestin III, datée de 1196 ⁵⁰ .	Au Martolet : - Rénovation non visible au niveau des fouilles ?
vers m. XII ^e s.	Incendie de l'église : ... <i>ecclesia vestra procedente tempora combusta fuit</i> ⁵¹ .	
1160	- Abbé Rodolphe IV (1153-1168). Lettre de l'abbé au roi Louis VII (<i>francorum regi Ludovico</i>) demandant de l'argent pour la rénovation de l'abbaye <i>per manus barbarorum in cineres redacta</i> ⁵² . Selon la chronique jointe au cartulaire de l'abbaye de St-M (Archives de l'Etat à Turin), l'abbé Rodolphe aurait	Il ne s'agit dans doute pas de la flèche du clocher actuel qui est d'un style plus

³⁹ Demotz 2008, p.231-232.

⁴⁰ TH63, p.166.

⁴¹ TH63, p.165. ph-58. Zufferey 1988, p.39.

⁴² Zufferey 1988, p.115.

⁴³ Demotz 2008, p.232-233.

⁴⁴ Werner Goetz, Italien zur Zeit Bernwards, in : Brandt / Eggebrecht, Hildesheim 1993, Bd.1, p. 123.

⁴⁵ TH63, p.166. Notes chronologiques de L.Blondel, ACVS : fonds Blondel D23 1968/19, no6, d'après J. Michel, *Mélanges d'histoire et d'archéologie*, Fribourg Suisse 1901. MI98-2, p.585-586, d'après Sigismond Bérody, *Histoire du glorieux saint Sigismond*, Syon 1666.

⁴⁶ MI98-2, p.586.

⁴⁷ BL48, p.14. DL51, p.30. Zufferey 1988, p.125.

⁴⁸ Dubuis, Vallesia XLVIII (1993), p.36.

⁴⁹ Dubuis, Vallesia XLVIII (1993), p.36.

⁵⁰ TH63, p.165. Extrait du texte de la *Bulle de Célestin III « Dilectis filiis »* dans MI98-2, p.586-587 (original aux archives de l'Abbaye) MI96, p.34. Le pape Célestin III, alors cardinal Hyacinthe Orsini, était témoin oculaire lors de la dédicace en 1148. Il ordonne par ce texte de célébrer la dédicace de l'église par Eugène III (le 8 des calendes de juin) à perpétuité (ph-20).

⁵¹ MI98-2, p.587.

⁵² Zufferey 1988, p.146. Selon Bourban et Blondel, cette lettre aurait été adressée à Louis IV d'Outremer (936-954). Bourban la date de 937, Blondel après 940 (destruction de l'abbaye) durant l'interrègne entre la mort du roi Rodolphe II (937) et l'ascension au pouvoir du fils Conrad en 943 (BI50, p.177-178. Lettre d'après « Gallia christiana novissima, TXII, coll.793, XLIII)

	fait construire la flèche du clocher (<i>Rodolfus pignaculum turris que supereminet Agaunensi ecclesie lapidibus fieri fecit</i>) ⁵³ .	récent (XIII ^e s.)
1174	L'abbé Bourcard IV (1170-1178) fait poser une grille au milieu du chœur (<i>januas ferreas in medio choro fieri fecit</i>) ⁵⁴ . Rénovation de la chapelle de Véroillet. L'abbé songe à y faire transférer le couvent ⁵⁵ .	Au Martolet : L'un des chancels qui ferment l'entrée du chœur liturgique ?
1178/ 1196	Incendie suivi d'une rénovation partielle de l'église ; consécration par l'évêque de Vienne ⁵⁶ .	Au Martolet : - Agrandissement de l'église par trois travées et le clocher-porche (7 ^e église). - Aménagement du parvis clôturé auquel une tour est adossée dans l'angle nord-est.
entre 1183 et 1197	Construction du <i>claustrum superius</i> (cartulaire de St-Maurice, Turin f ^o 35r).	Passage sur arcature adossé à la façade sud de l'église (cour ouest)?
1225	- Abbé Nantelme (1124-1259). Translation des reliques dans une chasse. Fête de la translation le VII des calendes de novembre ⁵⁷ .	Mobilier : - chasse de Nantelme (de 12259)
1227	Donation du comte de Savoie Thomas II sous condition que les reliques ne soient pas remises dans la crypte. Celle-ci est murée après la <i>relevatio</i> des reliques ⁵⁸ .	
3 déc. 1236	L'église menace ruine. Les fidèles des diocèses Lausanne, Sion et Genève sont appelés à soutenir la reconstruction de l'église : ... <i>eorum ecclesiam nimia vetustate consumptam de novo reedificare intendant</i> (Bulle du pape Grégoire IX) ⁵⁹ .	
vers 1250	Restauration partielle de l'église sous les comtes Amédée, puis Pierre de Savoie. Amédée aurait restauré l'église et Pierre achevé le clocher : <i>ut ... et quod campanile nobis promissum ad plenum aedificetur</i> ⁶⁰ .	Rénovation de l'église. - Achèvement du clocher avec la flèche pyramidale (7 ^e église) ? - Ajout de la chapelle St-Benoît au nord-est du clocher ? Mobilier : don de 100 marcs d'argent et de deux marcs d'or ... <i>ad ornamentum tabulas faciendas</i> . ⁶¹
1259	Des chutes de pierres menacent l'église. Le pape Alexandre IV fait appel à la générosité des fidèles des diocèses Tarentaise et Besançon (bulle du 23 fév. 1259). Il est mention de reconstruire l'église loin du rocher : ... <i>ecclesiam ejusdem monasterii prope quamdam rupem in loco ruinoso constructam, ex qua ruentibus saepe lapidibus ecclesia ipsa destruitur, et fratribus ibidem degentibus varia pericula obvenerunt, et in posterum obvenerire timent, in loco alio aedificare intendant opere sumptuoso, et ad hoc fidelium subsidiis indigeant adjuvari</i> ⁶² .	Mobilier : - reliquaire de la sainte Epine (1262)
1345	Incendie de la ville et de l'abbaye ⁶³ .	
1365	Réparation de l'église selon la convention du 11 sept. entre l'abbaye et le maître tailleur de pierres Jean de	Rénovation de l'église (7 ^e église) Reconstruction de l'arcade nord, entre la

⁵³ Cartulaire de St-Maurice, fo 31r selon TH63, p.167. BL 1948, p.38.

⁵⁴ Cartulaire de St-Maurice, fo 31r selon TH63, p.167.

⁵⁵ Zufferey 1988, p.147.

⁵⁶ MI98-2, p.586. Zufferey 1988, p.189.

⁵⁷ *Anno gratie millesimo ducentesimo vicesimo quinto VII kal. Novembris relevatum fuit corpus beati Mauricii et in hoc philtro reconditum tempore Nantelmi huius loci abbatis* (BP16-2, p.7). BP16-3 (=S), p.118-119.

⁵⁸ BL50, p.181. DL51 parle d'une crypte délaissée dès le XIII^e s.

⁵⁹ Extrait du texte de la *Bulle de Grégoire IX* dans MI98-2, p.587 (original aux archives de l'Abbaye). Zufferey 1988, p.150, 222.

⁶⁰ TH63, p.167. MI98-2, p.588.

⁶¹ TH63, p.173.

⁶² Extrait du texte de la *Bulle d'Alexandre IV* dans TH63, p.165. MI98-2, p.588. MI96, p.35. Zufferey 1988, p.190.

⁶³ TH63, p.168. Statutum MI98-2, p.589. Archéothéma 36, p. 13.

	<p>Rens : l'arcade nord doit être reconstruite et consolidée par deux arcs diaphragme. Le financement semble avoir été procuré par l'empereur Charles IV⁶⁴.</p> <p>Travaux à effectuer selon la convention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dérocher (démolir) les piliers et tout le mur qui est sur ces piliers dès la chapelle de M. Benoît jusqu'au grand arc entre le chœur et le grand autel. - Au lieu dit, faire des piliers ronds ; chaque pilier d'un diamètre de 3 pieds à main et une hauteur, base et chapiteau inclus, de 11 pieds. - Sur ces piliers faire 7 arcs doublés de tuf. - Faire également 2 arcs traversant avec suite au-dessus des bas-côtés et un arc entre la façade nord et le rocher. 	<p>travée du transept et la chap. St-Benoît.</p> <p>Éléments attribués à cette phase :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fondation occidentale de l'arcature nord (emplacement des stalles?) avec la base moulurée saillante (de l'arc diaphragme?) - la fondation des 3 piliers de la partie orientale de l'arcature nord. - l'arrachement d'un arc diaphragme en façade sud (au-dessus du 4^e pilier ouest). <p>Aucune voûte n'est mentionnée dans la nef parmi les travaux de démolition ou de reconstruction.</p>
1382	Fondation de la chapelle Ste-Catherine par Edouard de Savoie (<i>illud altare et navis erant super claustra</i>) ⁶⁵ .	Chap. Ste-Catherine super claustra (remplacé par la cour Ste-Catherine).
27 fev. 1383	Testament d'Amédée VI, comte de Savoie. Il lègue des fonds pour une reconstruction de l'église abbatiale. Des restaurations partielles seront effectuées ⁶⁶ .	
XIV ^e s.	Des recluses sont régulièrement attestées à St-Laurent et à Notre-Dame du Scex ⁶⁷ .	
1448	Donation du pape Felix V, prince de Savoie (Amédée VIII, antipape élu à Bâle) ⁶⁸ . Ces fonds sont utilisés pour la construction de la chapelle Felix V dite aussi « du Trésor » ⁶⁹ .	Chap. située dans le bas-côté sud (aile nord du bâtiment actuel). Comprend une voûte à 4 travées aux clefs armoriaées, 3 fenêtres ogivales et un cadran solaire en façade sud (<i>nascitur et senescit</i>).
1560	Incendie de l'église et de l'Abbaye ⁷⁰ .	
1571	Restauration partielle de l'église ; consécration par l'évêque de Sion, Hildebrand de Riedmatten, le 10 mai 1571 ⁷¹ .	Rénovation de l'église (7 ^e église) Ajout de la chap. Ste-Marie-Madeleine au nord-est du clocher ?
1576	Mention de la maison de la communauté des Bourgeois (= ancienne Maison de la Ville).	Bâtiment adossé à l'angle sud-est du parvis clôturé ; détruit lors de l'incendie de 1693 et remplacé par l'hôtel de ville actuel (1727-1734) ⁷² .
1-2 mar. 1584	Un tremblement de terre abîme l'abbaye et son église ⁷³ . Les moines constatent la chute répétée de blocs du rocher (notamment en 1595).	
1590	Translation à Turin d'une partie du corps de st Maurice. Ce « vol pieux » fait partie du contrat de paix négocié entre le duc de Savoie Charles Emmanuel I et les Bernois (soutenus par l'Etat du Valais) ⁷⁴ . En guise de compensation, le roi Charles-Albert obtient du pape Grégoire XVI, en 1840, plusieurs privilèges pour	

⁶⁴ TH63, p.168-170 : transcription complète du traité rectifiant des passages des éditions préalables. MI96, version avec extraits. MI97. MI98-2, p.589-590.

⁶⁵ TH63, p. 170, note 37 : le 12 décembre 1382, Edouard de Savoie, évêque de Sion, (...) fondait et consacrait, en faveur des défunts de sa famille, la chapelle Sainte-Catherine sise *in angulo claustris picti et loco dicto « veteri capitulo »*. Copie de cet acte aux Archives de l'Abbaye : Louis CHARLETY, *Liber II actorum monasterii Agaunensis*, p. 445-448. Blondel date cet événement de 1383 (BL49, p. 25).

⁶⁶ TH63, p.170. MI98-2, p.591. MI96, p.35 : Guichenon, tome IV, *Histoire de la Maison de Savoie*, p.218.

⁶⁷ Archéothéma 36, p. 13.

⁶⁸ Andenmatten 1990.

⁶⁹ TH63, p.170. MI98-2, p.591. MI96-2, p106.

⁷⁰ BL48, p.15. MI98-2, p. 591.

⁷¹ MI98-2, p. 592.

⁷² Dupont-Lachenal 1974, La maison Panisset, p.1.

⁷³ MI98-2, p. 592, d'après Charlety abbé de St-Maurice, *Liber actorum monasterii Agaunensis ab anno 360 usque ad anno 1719*. tome II, p.599.

⁷⁴ BL50, p.180. ph-59.

⁷⁵ Les Ducs de Savoie étaient les héritiers du titre des rois de Jérusalem. Le roi de cet ancien royaume créé au temps des croisades était sacré par les évêques de Bethléem (ph-60).

Dès la fin du XVI ^e s.	l'abbaye, entre d'autres le titre d'évêque de Bethléem ⁷⁵ . Réforme interne visant notamment à instaurer une table commune, améliorer l'administration et la dignité des célébrations. Nouveau statut en 1637 ⁷⁶ .	
1604	- Abbé Pierre Du Nant de Grilly (1604-1618). L'abbé accepte lors de sa nomination le principe de reconstruire l'église dans un délai de 6 ans. Mais les travaux ne sont pas exécutés.	Clocher, 2 ^e étage : fresque représentant la Crucifixion et deux prêtres à genoux, l'un deux représenterait le prieur Henri Macognin de la Pierre ⁷⁷ .
3 jan. 1611	L'église (voûtes du chœur) est détruite par un éboulement du rocher ⁷⁸ .	
	Description de la crypte : <i>Sub ipso magno altari illud erat oratorium versus originem fontis in capite catacubarum positum, lapis illius erat marmoris rubri ; duplex erat ingressus a parte rupis chori et vivarii.</i>	Difficulté de traduction : - Bourban/Blondel associent la dalle en marbre rouge à l'autel de l' <i>oratorium</i> (crypte) sous le maître autel ⁷⁹ . - Hertig associe la <i>lapis illius</i> au <i>magno altare</i> ⁸⁰ . Les deux entrées latérales semblent se référer à l' <i>oratorium</i> de la crypte ⁸¹ (celles-ci étaient bouchées depuis la <i>relevatio</i> des reliques au XIII ^e s.).
1614-1627	Construction de la nouvelle église ⁸² .	
1614	Début de la construction du chœur sous l'abbé de Grilly ⁸³ .	Construction de l'église orientée au sud (8 ^e église) ; l'ancien clocher est maintenu.
1617-1620	- Abbé Georges de Quartéry (1618-1640). Suite des travaux pour la nouvelle église (nef) ⁸⁴ .	
1622	Reprise des travaux.	Transformation du clocher :

⁷⁶ Archéothéma 36, p. 14.

⁷⁷ ph-20.

⁷⁸ MI98-2, p.593 et BP98-2, p.3 d'après Guillaume Bérody, alias Père Sigismond, *Vie de saint Sigismond*, p.278. - Chanoine P. Bourban, *Berodi Chronica*, Fribourg 1894, p.27.

⁷⁹ BP16-3 (S), p.S.282.

⁸⁰ HE58, p.91.

⁸¹ Interprétation admise par Bourban, Blondel et Hertig.

⁸² DL51, p.30 et dès p.33 pour toute l'histoire de construction de l'église.

⁸³ 1614 : ... *Eodem anno et mense (junio) suppositus est a nobili et reverendo Domino Abbate Petro de Grilly novi templi Sancti-Mauricii lapis quadratus et angularis ejusdem fundamenti et basis loco, sacris caeremoniis ac ritibus permultis ad haec praemissis.* BP94, *Berodi Chronica*, p.31.

⁸⁴ BL50, p.167. 1Q, p.202.

⁸⁵ 1Q, p.202. Du côté ville, le seuil du portail se situe environ 1 m plus bas que du côté Martolet.

⁸⁶ Démontage de ce bouchon par le chanoine Bourban, le 15 octobre (1896BP98-2, p3).

⁸⁷ 1Q, p.211 et planches IV et V, p.206, 210.

1624	Contrat avec les frères Minoye pour l'achèvement de l'église ⁸⁹ . Démolition de l'ancienne chap. Ste-Marie-Madeleine au Martolet ; extraction des pierres et des colonnes en marbre. Lors de ces travaux, plusieurs tombes ont été repérées ⁹⁰ . Attestation d'un baptistère selon la chronique de Bérody ⁹¹ .	- Sous-sol : aménagement du caveau funéraire de la famille de Quartéry (3 caveaux voûtés) ⁸⁴ . - Rez : nouveau dallage ; fermeture des deux portails (côté ville aménagement d'une porte avec fronton brisé flanquée de deux fenêtres carrées ⁸⁵ . - 2 ^e ét. : la baie géminée en façade ouest est bouchée (la partie nord jusqu'à la base de l'arc) ⁸⁶ . L'étage sert de chapelle, la voûte était peinte (cf. décor de 1604 et découverte de 1898) ⁸⁷ .
1625	Fondation de la chapelle N.D. dans le clocher.	
20 juin 1627	Consécration de l'église et de ses cinq autels par le nonce du pape Alexandre Scapius : le maître-autel <i>in honorem Dei</i> , ainsi que les autels st-Pierre, st-Augustin, st-Sigismund roi et martyrs fondateurs du monastère ⁹² .	
24 oct. 1638	Transfert des reliques et du trésor depuis la chap. Félix dans la nouvelle chap. du trésor (à l'est du chœur) ⁹³ .	
1639	Aménagement du réfectoire avec cuisine dans l'aile centrale de l'ancien couvent (aujourd'hui bibliothèque - archives) Cet ail remplace la tour <i>Torpersaz</i> démolie en 1638 ⁹⁴ . Le reste du couvent est construit à partir de 1706 (après le grand incendie de 1693) ⁹⁵ .	
1656	Décoration du maître-autel par l'abbé Pierre Maurice Odet (1640-1657) ⁹⁶ .	
fin XVII ^e s.	Agrandissement de la maison Panisset. Propriétaires : fam. Bérody (fin 17 ^e s.), fam. de Preux (18 ^e s.), fam. Panisset (2 ^e m. 19 ^e s.), école normale de langue française, rachat par l'Abbaye (1944) ⁹⁷ .	

⁸⁸ 26.6.1620 : ... *Eodem anno et mense coopertura tecti odei novi Templi S. Mauricii de novo perfecta est et Crux eodem ode o superposita die XXVI Junii*. BP94, *Berodi Chronica*, p.42.

⁸⁹ 1624 Januarius ... *Pensum fabricae seu constructionis novi templi celebris pique Conventus S. Mauricii Agaunensis, per venerabile Capitulum traditum est magistris Guilielmo et Joanni Mynoye, fratribus latomis de Petris-gimellis in Lungobardiâ, pretio octingentorum quinquaginta scutorum, decem saccorum siliginis, et totidem hordei, unius currûs vini albi, alius vini secundarii, suppediatitis tamen prius in loco singulis materiis ad hanc fabricam necessariis. Chorus aliquot ante annis a magistro Jacobo Excoffiero latomo Samoensi inchoatus praetactorum fratrum opera est perfectus et aliunde persolutus, praesidente tunc praetactae Abbatiae antistite Nobili, Reverendo pioque Domino Georgio Quarterio...* BP94, *Berodi Chronica*, p.71.

⁹⁰ 1624 September : ... *Die Martis, XXVI Septembris, in extrahendis lapidibus in antiquo sacello Beatae Magdalenae a parte sacelli Deiparae Virginis a quodam juvene latomo, praetactorum opificum servo, columnam aliquam marmoream demoliente in pede ejusdem repertum est monimentum ubi antiquitus in ligneâ cista innumeris clavis ligata, et nunc in cineres (clavis adhuc rubigine tinctis, tum integris) redacta, asservabantur multorum sanctorum, et ut pie credendum est, Martyrum Thebaeorum Reliquiae ; ubi fax divinum praeferens lumen ipsi apparuit et retrocedens in medio antiqui templi ubi ferunt alias dictorum sanctorum Martyrum Thebaeorum Reliquias ibi latuisse, evanuit. -Collectae sunt honorifico ac solempni ritu, et cum aliis sanctorum Martyrum Thebaeorum reliquiis repositae. -Idem latomus nocte praecedenti in somnis habuit in eodem loco latere maximum thesaurum...* BP94, *Berodi Chronica*, p.74.

⁹¹ 1624 Maius : ... *Fons baptismalis ubi solent infantes per novae generationis lavacrum regenerari et in Christi filios adoptari, erectus est in parochiali templo div. Sigismundi, altero tamen in usum Communitatis ac reipublicae Agaunensis remanente in Abbatîâ, suasu atque providâ sollicitatione et vigilantîâ venerabilis pique Domini Guilielmi Berody, praetactae parochialis ecclesiae Curati, et forensis Vicarii Reverendissimi Illustrissimique Domini Hiltbrandi Jodoci Sedunensis Episcopi...* BP94, *Berodi Chronica*, p.72-73.

⁹² 1627 , Junius : *Die vero sequenti Dominicâ, XXa ejusdem mensis consecravit ecclesiam novam pii conventûs Sti Mauricii Agaunensis, et quinque altaria : Majus in honorem Dei, S. Petri Apostoli, S. Augustini, et S. Sigismundi regis et martyris ac fundatoris monasterii.*

Altare Thesauri seu Reliquiarum in honorem Dei, et sancti Mauricii et sociorum ejus.

Altare finitimum Thesauro in honorem Dei, et sanctarum Magdalenae, et Catharinae virginis.

Altare sacelli sacratissimae Dei genitricis in honorem Dei et ipsius Deiparae Virginis Mariae.

Aliud ipsi contiguum in honorem Dei, S. Andreae apostoli, S. Stephani protomartyris, S. Apollinaris et S. Nicolai.

Dum ab eodem pontifice sacrum haberetur, ingressi sunt templum praefati Cantones catholici, et simul cum reverendissimo Legato suscepi in prandium in domo Abbatiali. – Singulis eandem Ecclesiam visitantibus anniversario consecrationis die, centum dierum concessit indulgentiam.

Sequenti die quo paravit discessum in ejusdem praesentiâ, obtuli Deo sacrificium, summo altari, omnium primus, consecratione Ecclesiae peractâ... BP94, *Berodi Chronica*, p.91.

⁹³ MI98-2, p.594.

⁹⁴ Avant 1638, le réfectoire se trouvait dans la « tour verte » ; localisation inconnue. BL49, p.26

⁹⁵ MI98-2, p.594. DL51, p.31.

⁹⁶ MI98-2, p.594.

23 fev. 1693	Incendie de la ville et de l'abbaye (destruction de la toiture de l'église, des boiseries du chœur et de la bibliothèque) ⁹⁸ . Les archives et le trésor sont miraculeusement préservés. ⁹⁹	
1693 - vers 1710	21 sept 1706 : contrat de construction entre l'abbaye et les maçons François Perret et François Gex de Samoëns et Etienne Guillot de St-Maurice ¹⁰⁰ . Ils devront : - démolir toutes les murailles depuis la tête du vivier en bas jusqu'à l'appartement de l'abbé, jusqu'à plein pied en conservant les pierres de taille - la maçonnerie du bâtiment selon le plan et dessin délivré (les 3 murailles maîtresses avec retour depuis les fondations jusqu'au 1 ^e (hauteur 4pieds), le 2 ^e (3p) et le 3 ^e (2.5p)). - les voûtes au 1 ^e et 3 ^e étage et dans les corridors. Ils longeront durant les travaux au grenier, au-dessus du vivier, avec le poile du four. Ils prendront les pierres pour le corps de logis d'en haut dans la carrière du Martolet. La diminution de la hauteur du bâtiment sera remplacée par un crépissage des façades.	Réparation de l'église et reconstruction des bâtiments conventuels. Mobilier : 1706 : stalles d'Alexandre et Hans Peter Mayer.
1713	Découverte d'un tombeau dans les fondations (trouvaille non localisée).	
1727-34	Construction de l'hôtel de ville actuel.	
1807	Fondation du collège ¹⁰¹ . Les salles de classes se trouvent dans l'aile nord du couvent, la cour du Martolet sert de cour de récréation ¹⁰² . Après la construction du nouvel internat (1891-1893), celle-ci devient progressivement un site archéologique (début des fouilles du ch ^{ne} Bourban en 1896).	
1840	Le pape Grégoire XVI, concède aux abbés de St-M le titre d'évêque <i>in partibus</i> de Bethléem ¹⁰³ .	
vers 1840	Décoration des voûtes du chœur (peintures de Vicario). ¹⁰⁴	
1859	Construction du tunnel CFF.	
vers 1890	- Abbé Joseph Paccolat (1888-1909). Rénovation de l'église sous l'impulsion du ch ^{ne} Guillaume de Courten : romanisation de la forme des fenêtres, démontage de la corniche baroque et ajout des colonnettes (sous la retombée des voûtes), décor néo-roman de l'intérieur. ¹⁰⁵	
1891	Agrandissement de l'église : construction du porche crénelé, ouvert sur l'église par une arcade tripartite. L'étage supérieur sert de tribune pour l'orgue ¹⁰⁶ .	
1891-93	Construction du nouvel Internat (corps central actuel) ¹⁰⁷ .	
1896 - 1920	Fouilles partielles dans la cour du Martolet, sous la direction du ch ^{ne} Pierre Bourban ¹⁰⁸ en collaboration avec Jules Michel.	
1896- 1898	- Dégagement de l'arcade nord, de la porte latérale du clocher, de la chapelle à chœur polygonale au nord du clocher et de l'abside de la 2 ^e église ¹⁰⁹ . - Au 2 ^e étage du clocher, ouverture de la baie géminée donnant sur le Martolet (baie bouchée depuis la démolition de l'église au début du XVII ^e siècle) ¹¹⁰ .	

⁹⁷ Dupont-Lachenal 1974, La maison Panisset, p.2-3.

⁹⁸ MI98-2, p.595, d'après Aubert, *le trésor de St-Maurice*, Paris 1872.

⁹⁹ Archéothéma 36, p. 14.

¹⁰⁰ BL48, 15-16.

¹⁰¹ Archéothéma 36, p. 16. Collectif, « 200 ans d'enseignement au Collège de l'Abbaye de St-Maurice : 1806 – 2006 », *St-Maurice hier et avant-hier*, 11, St-Maurice, 2006, p.5-6.

¹⁰² De nombreuses billes de jeux ont d'ailleurs été retrouvées en surface lors des fouilles archéologiques.

¹⁰³ DL73, p.10.

¹⁰⁴ L. Dipont-Lachenal, G.Revaz, A. Rappaz, « *St-Maurice d'Agaune* », Les échos de St-Maurice 1-2, 1951, p.37.

¹⁰⁵ L. Dipont-Lachenal, G.Revaz, A. Rappaz, « *St-Maurice d'Agaune* », Les échos de St-Maurice 1-2, 1951, p.37-39.

¹⁰⁶ MI98-2, p.595.

¹⁰⁷ 200 ans d'enseignement au collège de l'abbaye de St-Maurice. Collection « Saint-Maurice – Hier et Avant-Hier » 11, St-Maurice 2006.

¹⁰⁸ Né en 1854 à Haut-Nendaz, mort le 22 sépt. 1920. Entre autres, fondateur de la section Valais du Heimatschutz. Nécrologue paru dans HR21, p.156-157.

¹⁰⁹ MI96, MI97, BP98-2.

¹¹⁰ BP98-2, p.3

1897	- Protection à la sortie du tunnel du chemin de fer (expropriation des terrains). Lors de la construction des fondations, découverte d'une couche d'ossements (ancien cimetière), d'un sol en mortier sur radier (au niveau des rails) et dessous, d'un niveau d'incendie ¹¹¹ . - Installation du musée au 2 ^e étage du clocher ¹¹² .
1898	- Restauration du clocher (voûte du 2 ^e étage). Mise au jour de la fresque représentant la crucifixion et deux prêtres à genoux : l'un d'eux serait Henri Macognin de la Pierre, prieur de l'Abbaye (fin XVI ^e -début XVII ^e s.) ¹¹³ . Dans la voûte et dans les parois, Bourban constate un « grand nombre de pots de résonance » ¹¹⁴ . - Décrépissage de la façade du Martolet et découverte de l'arcature du bas-côté Sud ¹¹⁵ .
sept. 1898	- Pose d'un canal (drain) pour l'écoulement des eaux pluviales dans les catacombes et le corridor qui y abouti ¹¹⁶ . Lors des fouilles « sous le pavé », Bourban ne mentionne pas la présence d'eau !
août 1899	- Découverte de l'abside occidentale et de la crypte orientale avec les tombes anthropomorphes qui la chevauchent. Les squelettes étaient recouverts de chaux ¹¹⁷ .
sept. 1899	- Découverte de l'abside de la 3 ^e église ¹¹⁸ .
1900	- Etude du clocher ¹¹⁹ .
1902- 1903	- Dans le Martolet : dégagement des tombes maçonnées de la 4 ^e église (elles sont remblayées fin 1902 pour permettre le passage des collégiens). Dégagement des sarcophages en grès-coquiller (T69-76) à l'intérieur de la 2 ^e église. Après enlèvement de ses sarcophages, découvertes d'un 2 ^e niveau de tombes, dont une tombe maçonnée et une à grandes tuiles (T165) contenant un cercueil (clous), un squelette et deux vases à parfum en verre ¹²⁰ .
1904- 1907	- Dégagement du dallage en marbre rouge devant le maître-autel occidental. Sous ce dallage, découverte des tombes maçonnées de la 4 ^e église. Construction de la dalle de protection au pied de la façade du Martolet selon l'avancement des travaux ¹²¹ . - Découverte du tombeau-reliquaire ; mise au jour de la crypte occidentale. Protection du tombeau par une dalle en béton et aménagement d'un lucernaire pour permettre l'accès ¹²² . - Dans les catacombes, dégagement de « l'arc romain » occidental ¹²³ .
1907	Transfert du trésor dans un coffre-fort aménagé dans la sacristie située dans le prolongement sud, de la chapelle Saint-Maurice et accessible depuis le chœur ¹²⁴ .
1906	- Construction du château d'eau (angle nord-ouest de l'abbaye) alimenté par la source ¹²⁵ . Agrandissement de la cour St-Joseph : démontage de l'ancienne fontaine et du bassin de la source. Bourban précise : « La question des fouilles au point de vue archéologique a été complètement mise de côté ; et les murs devaient sauter à la dynamite au fur et à mesure qu'ils étaient mis au jour. » ¹²⁶
1911	Pose des nouveaux égouts de la ville de St-Maurice. Le ch ^{ne} Bourban surveille les fouilles ¹²⁷ .
1916	Dans la crypte du Martolet, aménagement d'un autel devant le tombeau-reliquaire (inauguration le 22 septembre) et de la représentation romane du <i>bon pasteur</i> dans la niche opposée ¹²⁸ . Ouverture du passage à l'entrée nord du couloir de la crypte (piédroits en briques) pour la rendre accessible depuis le couloir des catacombes.
1917	Drainage à l'ouest de la crypte occidentale afin d'éviter les infiltrations d'eau ¹²⁹ .
1909-	Rénovation de l'abbatiale et consolidation du clocher (en 1913) avec un cerclage en fer sous la

¹¹¹ BP-RF1, p.35.

¹¹² BP-RF1, p.45.

¹¹³ ph-20.

¹¹⁴ BP98-2, p.4.

¹¹⁵ ph-19.

¹¹⁶ BP-RF1, p.74. ph-23.

¹¹⁷ H-28

¹¹⁸ ph-29.

¹¹⁹ J. Michel, Le clocher de l'Abbaye de Saint -Maurice d'Agaune, Mélanges d'histoire et d'archéologie. Société helvétique de Saint-Maurice. Fribourg Suisse 1901. Article déjà publié en 1900, dans la Revue de la Suisse catholique.

¹²⁰ 2 DIP 33.1 n° 134.

¹²¹ D. Réparations du glaçage de surface en 1912, 1917 et 1957(2DIP33.1 n°140 : P. Bourban, Rapport sur les fouilles de St-Maurice pour l'année 1912 à l'attention de M Burgener, Conseiller d'Etat).

¹²² RDIP04, 48-49.

¹²³ RDIP05, 30-33, RDIP06, 34-36.

¹²⁴ Archéothéma 36, p. 36.

¹²⁵ 1V, p.11.

¹²⁶ F, p.37.

¹²⁷ 1V.

¹²⁸ ph-65, ph-65-2.

¹²⁹ Ph-66.

1919	direction de l'architecte Alphonse de Kalbermatten de Sion ¹³⁰ .
1913-1915	Agrandissement de l'Internant : ajout des ailes latérales et du 3 ^e étage. Les fouilles pour le bâtiment son surveillées par le ch ^{ne} Bourban ¹³¹ .
1920	Décès du ch ^{ne} Bourban, 1 ^{er} archéologue du Martolet.
1920	Mosaïque de Maurice Denis pour l'autel-majeur.
1922-1923	Transformation des catacombes utilisées jusqu'alors comme cave, pour permettre aux pèlerins d'accéder à la crypte du Martolet : fermeture de l'ouverture qui reliait les catacombes aux caves voisines, ouverture d'une porte sur l'église, démolition des 3 cloisons transversales, ouverture du sol et découverte des tombes « les squelettes,..., se trouvaient dans une eau coulante de provenance inconnue ». Installation des luminaires ¹³² .
1923-1924	Restauration du clocher. Dès cette époque, les travaux de rénovation et de fouilles archéologiques sont subventionnés par la confédération (taux de participation entre 20 et 55%).
1932-1933	Rénovation de l'église abbatiale par l'architecte Adolphe Guyonnet de Genève. Recherche de sobriété ; suppression des colonnettes (remplacement par des consoles à volute et une moulure de staff suivant les arcs) et des peintures néogothiques (intérieur blanc).
1937	Mosaïque de Paul Monnier.
1942 (3 mars)	Eboulement d'une masse rocheuse : écroulement du clocher et écrasement du musée installé par le ch ^{ne} Bourban. Reconstruction du clocher entre juin et décembre 1946, avant l'agrandissement de l'église ¹³³ .
1944-1949	Fouilles archéologiques sous la direction de Louis Blondel, archéologue cantonal de Genève, en collaboration avec Pierre Bouffard. Ces fouilles sont liées au projet d'agrandissement de l'église et précèdent au Martolet et à l'est du clocher les travaux de reconstruction. 1949 : Transfert du trésor dans la nouvelle chap. du cloître ¹³⁴ .
1944-1946	Au Martolet : Les travaux commencent à la base du clocher (nov.-déc. 1944), par le déplacement des sarcophages (disposition le long du mur de l'abbaye) ¹³⁵ . - Recherche de la crypte orientale. Bouffard constate que l'escalier sud qui devait amener à ce couloir n'existe plus et que les plans de Bourban ne sont pas exacts (fautes dans l'orientation des églises). Découverte de l'extrémité orientale de la rampe avec l'amorce de la voûte. - Fouille des tombes aménagées dans les remblais de la rampe (mai 1945). Du 7 au 10 mai, fouille des tombes longeant la façade de l'abbaye (en moyenne 10 tombes par jour, à 3 ouvriers, la journée à 10 heures). Le 16 et 17 mai, fouille des tombes au-dessus du tronçon ouest de la rampe. Le 19 juin, début de la démolition des tombes Sud ¹³⁶ . - Protection du couloir de la rampe par une dalle en béton armée (été 1946) ¹³⁷ . Parmi les travaux effectués ¹³⁸ : ouverture des deux portes pour relier la rampe aux couloirs des catacombes, consolidation des maçonneries avec des dalles de protection. - Dans la crypte occidentale : remplacement de la dalle en béton, fouille des caissons triangulaires. - Secteur caves et clocher : relevé par le géomètre de l'Institut de Préhistoire à Bâle.
1947	Au nord du clocher : abaissement du terrain de près de 6 m (excavation pour l'agrandissement de l'église). Découverte de : - 10 niveaux de tombes : en pleine terre (les plus hautes), en dalles, en tuiles ou maçonnées (dans les couches inférieures) ainsi que de bâtiments funéraires. - du tombeau avec <i>arcosolium</i> peint et de l'autel « <i>Nymphis Sacrum</i> », les deux faisant partie d'un mausolée (fév. 1947) ¹³⁹ . La fresque est transportée à l'intérieure de la nouvelle église (restaurateur M. Correvon) ¹⁴⁰ .
1948	Dans le cloître Ste-Catherine : abaissement du sol d'environ 80 cm (= altitude du nouveau sol à l'intérieur de l'église). - Découverte du baptistère du VI ^e s. ¹⁴¹ . - Construction du nouveau cloître (d'anciens chapiteaux sont utilisés pour les colonnes d'angle), de l'escalier qui mène à la sacristie (8.1948), du dallage (9.1948) et de la charpente (10.1948). Dans l'église ¹⁴² : - Démolition de la chap. du trésor au sud du chœur (12.8.1948).

¹³⁰ RDIP13, p.26.

¹³¹ PH61-2, PH62.

¹³² F, p14-15. Cette solution avait déjà été proposée par le ch^{ne} Bourban en 1907 et soutenue par M. Naef, représentant de la Commission Fédérale des Mon. Historiques (ref. C).

¹³³ Stucki99.

¹³⁴ Archéothéma 36, p. 36.

¹³⁵ Bouffard 45, note du 6.11.1944.

¹³⁶ Bouffard 45, p.47-50.

¹³⁷ BO47, p.10.

¹³⁸ H, p.1, E, p.1-2.

¹³⁹ BL47. BO47, p.11-13.

¹⁴⁰ H, p.1.

¹⁴¹ Journal de fouille 1948, ref. BB48. Bouffard 48.

¹⁴² Travaux selon Journal ref. biblio. BB48.

	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de la tribune en tuf (8.1948). Crépissage en blanc de la chapelle contre le rocher (19.8.1948). - Désaffectation du caveau funéraire sous le chœur (BB48, 1.1949).
1949	<p>Dans le clocher :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pose des escaliers (8.1948), jointoiment des murs de la chapelle St-Michel (9.1948). - Construction de l'escalier reliant le cloître à la chap. Felix V (arc soutenant le mur est de la chapelle, 5.10.1948). - Démontage du caveau funéraire de la famille de Quartéry (XVIII^e siècle) et percement des fondations pour l'installation du nouveau baptistère (1.1949)¹⁴³.
1947-1951	Sous l'abbatiat de Louis Séverin Haller (1943-1970) : restauration et agrandissement de l'église abbatiale et aménagement du nouveau baptistère dans le clocher par Claude Jaccottet, architecte à Lausanne.
1950	Vitraux du bas-côté d'Edmond Bille.
1956-1957	L'état du Valais réalise la route de contournement à travers les lles.
1957	Crypte occidentale : réparation de la dalle en béton.
1959	<ul style="list-style-type: none"> - Cour St-Joseph : réparation de la conduite voûtée de la source (photos prise par le ch^{ne} Theurillat). - L'abbaye dépose les plans pour le nouveau collège¹⁴⁴.
1960-1963	<p>1960, la commune dépose les plans de la nouvelle route cantonale traversant la ville devant l'abbaye.</p> <p>1963, démolition des bâtiments sur le tracé de la nouvelle route¹⁴⁵. Aucun constat archéologiques.</p>
1973-1974	Martolet : O. Emmenegger remarque le mauvais état de conservation des vestiges. Il plaide pour la conservation des crépis, signale la nécessité de couper les arbres et demande d'abriter le site sous un toit de protection ¹⁴⁶ .
1978	Restauration de l'aile nord du couvent. Analyse architecturale de la façade sud de la cour du Martolet par le bureau Werner Stöckli, Moudon.
25 mai 1979	<p>Séance entre les représentants de l'Abbaye, le conservateur cant. des monuments (F.O. Dubuis) et la commission fédérale des monuments historiques (Ch. Bonnet, HR. Sennhauser, A. Margot). Cette séance fait suite à plusieurs constats qui dénoncent la dégradation avancée des vestiges du Martolet. Les points suivants sont retenus¹⁴⁷ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La dégradation exige une intervention urgente. - Projet d'une couverture complète (Pro : garantit une conservation à long terme et une vision intégrale des vestiges. Contra : coût élevé, esthétique, la cour ne peut plus être utilisée pour les récréations). - Projet d'un remblaiement partiel après complément d'étude archéologique ; seule la crypte occidentale et les catacombes resteraient visibles (Pro : la cour garde son cachet. Contra : réduction des vestiges visibles, les problèmes d'humidité restent). - Dubuis, Bonnet et Sennhauser sont chargés d'élaborer un programme d'intervention. - Un devis pour une fouille complémentaire du Martolet est présenté par W. Stöckli / Moudon ; le mandat ne sera pas attribué.
après 1982	Château d'eau : démolition des étages supérieurs.
1994 - 1996	Martolet : reprise des fouilles archéologiques par le bureau d'archéologie H.-J. Lehner, Sion. Les coûts sont réparties entre l'Etat du Valais (53.5 %), la Confédération, OFC (31.5 %), l'Abbaye (8 %) et la Commune de Saint-Maurice (7 %) ¹⁴⁸ .
1994	<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage du rocher (printemps). - Elimination des souches des platanes (juillet-août), remplacement de la dalle en béton sur la crypte ouest (de 1907) par un pavillon (octobre-décembre). - Dans le couloir des catacombes, ouverture du sol et dégagement partiel des tombes tout en utilisant une pompe qui permet de baisser le niveau d'eau (hiver 1994-95).
1995	<p>L'ouverture d'anciens sondages mène à la découverte d'anciens sols non documentés, de premières analyses de maçonneries à une rectification des Chronologie. Dans le secteur de la crypte occidentale, il est exclu notamment l'existence d'un mausolée préexistant et d'une liaison entre le couloir des catacombes et la crypte. La nécessité d'une reprise intégrale des fouilles devient incontournable.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans les catacombes : 40 tombes sont mises au jour. On y découvre également des graves problèmes hydrologiques (rivière avec un débit de 4000 l/min)¹⁴⁹. Des études hydrauliques n'aboutissent pas à des mesures d'assainissement.

¹⁴³ BL50. BB48, février-avril 1949.

¹⁴⁴ Raymond Berguerand, « La percée : nécessité e sacrifices », *Saint-Maurice - hier et avant-hier*, 8, 2003.

¹⁴⁵ Berguerand, « La percée : nécessité e sacrifices », 2003.

¹⁴⁶ Rapports des 7.7.1973 (OMH, C125/2602), 25.6.1974.

¹⁴⁷ Protocole de la séance (OMH 125/2605).

¹⁴⁸ Procès verbal de la séance de la commission archéologique du Martolet du 10.3.1995.

1996	- Etude partielle du secteur nord-est du Martolet, rectifie la chronologie entre les chapelles qui jouxtent le clocher et redécouvre les deux tombes peintes (croix pattée). - À la fin de l'année, le bureau Lehner cesse son activité : remise de toute la documentation à l'Abbaye.
1998	Martolet : attribution d'un nouveau mandat d'archéologie au bureau TERA, Sion, sous la responsabilité de A. Antonini. But du mandat : visionner les anciens documents et établir un nouveau plan d'intervention ¹⁵⁰ . La nécessité de la reprise des travaux est appuyée par la commission fédérale des Monuments historiques qui, lors d'une visite des lieux, constate l'importance du site et sa dégradation alarmante ¹⁵¹ .
1999	Projet de reprise des travaux archéologiques par le bureau d'archéologie TERA, Sion, sous la responsabilité de A. Antonini. Les coûts sont repartis selon la même clef que lors des travaux de 1994-96 ¹⁵² . Concours pour un nouveau musée du trésor. Le projet gagnant (dans le rocher) proposé par l'atelier d'architecture Hunger-Monnerat-Petitpierre, Lausanne, n'est pas réalisé. L'Abbaye agrandit le trésor existant en sécurisant le vestibule (travaux effectués en 2002) ¹⁵³ .
2001 - 2005	Reprise des fouilles archéologiques par le bureau d'archéologie TERA, Sion.
2001	Martolet : construction d'un abri protégeant le site et les fouilleurs des chutes de pluie et de pierres, fouille du secteur occidental.
2002	Martolet : agrandissement de l'abri provisoire, fouille du secteur central, analyse de la crypte occidentale. Aile sud conventuelle : dans une tranchée d'égout, découverte des vestiges d'un bâtiment plus ancien construit sur le même plan, mais de dimension plus petites.
2003	Martolet : analyse des façades de la chapelle Félix V. Purgé de la falaise et pose de filets de protection. Complément d'analyse du grand-escalier. Fouille partielle des tombes du mausolée au centre du Martolet. Cour St-Joseph : essai de dévier la source qui alimente le ruisseau des catacombes. Repérages des maçonneries apparues dans la fosse de forage.
2004	Martolet : agrandissement de l'abri provisoire. Analyses et fouille du secteur de la crypte occidentale. Caves sous l'aile nord du couvent : Fouille et analyses dans les deux celliers orientale. la Basilique : interventions lors de la pose d'une conduite de chauffage (oct. – déc.). Découverte du mur occidental de l'église du Parvis.
2005	Décès du ch ^{ne} Gabriel Stucky, grand souteneur des fouilles archéologiques. Martolet : agrandissement de l'abri provisoire. Exploration du secteur au pied de la falaise. Catacombes et caves contiguës : analyse superficielle des parois.
2006	Parvis de l'hôtel de ville : intervention dans 3 excavation pour la plantation d'arbres : découverte d'une tombe double médiévale, ainsi que d'un local avec hypocauste et une voie romaine. Complément des travaux en avril 2007.
2007	Martolet : rapport général des travaux effectués sur le site de l'abbaye, de 2001 à 2005.
2010	Protection du site du Martolet par une nouvelle toiture de protection.
2011-2012	Tranchées et fouilles partielles dans la cour des Anciens, entre l'Internat et le collège (travaux liés à la réfection des canalisations et du revêtement de la place). - Dégagement du Commun et de l'Ecurie attestés par des représentations dès le XVII ^e siècle. - Découvertes d'un bâtiment avec grande salle au sol surélevé.
2012-2013	Tranchées et fouilles partielles sous l'avenue d'Agaune (travaux liés à la réfection de la vorie). - Dégagement en plan de l'église du Parvis. - Découverte d'un grand bâtiment représentation (<i>aula</i>) avec grande salle au sol surélevé dotée d'un podium et d'une abside occidentale. - Découverte d'un petit bâtiment avec hypocauste.

¹⁴⁹ Procès verbaux de la séance entre les Services Technique de la Commune de St-Maurice et le bureau d'ingénieur F.-M. Glauser, Sion, des 5.9., 12.9., 26.9., 3.10, 6.10.1995. Les conclusions des études sont résumées dans les rapports techniques de F.-M. Glauser et de D. Masotti (Section Hydrologie, Centre Musée de Spéléologie, Chamoson), juillet 1995. Procès verbal de la séance de la commission archéologiques du Martolet du 10.5.1999.

¹⁵⁰ Devis du bureau TERA du 1^{er} septembre 1997 à l'attention de l'Abbaye de St-Maurice.

¹⁵¹ Protocole de la séance de la Commission fédérale des Monuments historiques du 25.3.1998.

¹⁵² Procès verbal de la séance de la commission archéologique du Martolet du 11.5.1999.

¹⁵³ La chasse de Saint Sigismond et ses Enfants revient à St-Maurice après avoir été restauré au Musée d'Art et d'Histoire de Genève.